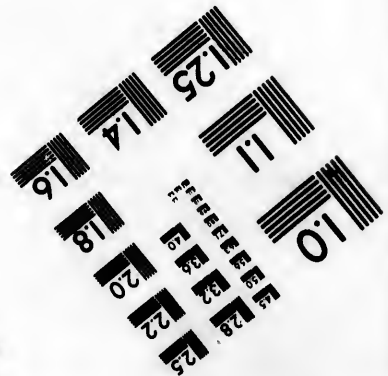
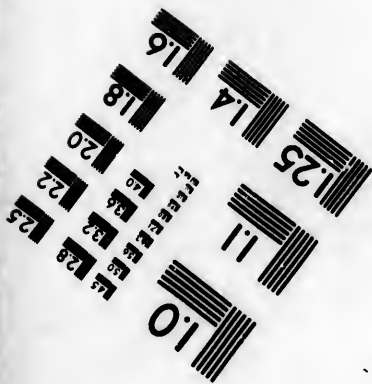
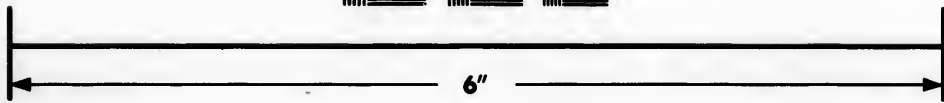
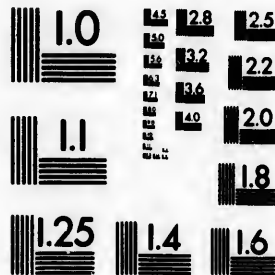


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

18
20
22
24
25
28
32

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

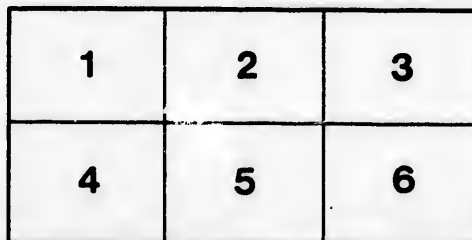
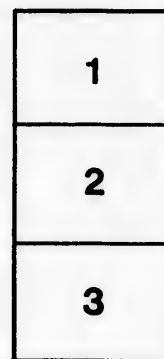
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



errata
l to
t
e pelure,
on à



32X

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

55

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.
TOME SIXIEME.

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE
CATHOLIQUE
AU QUÉBEC

**Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.**

237

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE

DÉDIÉE A

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-DERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME SIXIÈME.

Depuis la conversion des Francs en 496,
jusqu'à la fin de S. Grégoire le Grand
en 604.



A MAESTRICHT

De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation.

THE
MAGAZINE
OF
LITERATURE AND ART

Vol. 10
No. 1
1842

Published by
W. G. & J. P. Colburn
No. 219 Nassau Street
New York

SOMMAIRES
DU SIXIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Il. *Entre du Pape Anastase au Roi Clovis page 2. A l'Empereur Anastase 3. Symmaque & Laurent élus Papes le même jour. Le jugement entre ces deux compétiteurs est déferé au Roi Théodoric 4. Obstination de l'anti-Pape Laurent 5. Concile de Palme 8. Lettre des évêques de Gaule à ce sujet 9. S. Avit archevêque de Vienne 10. Concile de Rome 11 & seq. Apologie d'Ennodius pour le Pape Symmaque 13. Apologie de Symmaque 14. Les hérétiques Acéphales 15. Persécution de Trasamond 17. S. Fulgence 18. Il est flagellé avec l'Abbé Félix 20 & seq. Election de Fulgence à l'évêché de Ruspe 24. Il est exilé en Sardaigne avec les autres évêques d'Afrique 26. Gouvernement de Clovis favorable à la religion 28. Commencement de saint Césaire à Arles 29. Concile d'Agde 30. S. Sévère Abbé du monastère d'Agde. S. Maixent 34. Clovis se résout à la guerre contre Alaric 35. S. Severin Abbé d'Agaune guérit Clovis 36. Ala-*

vj S O M M A I R E S.

ric vaincu & tué 39. Amalaric Roi des Visigoths 39. S. Césaire calomnié & justifié 41 & seq. Sa charité pour les prisonniers 43. Ste. Césarie 44. Règle de ses religieuses 46. Concile d'Orléans 49. S. Mélaire évêque de Rennes 51. Mort de Clovis 52. S. Césaire calomnié de nouveau & justifié 53. Il ressuscite un mort 54. Honneurs qu'on lui rend à Rome 56. Le Pape le fait son légat en Gaule & en Espagne 57. S. Gilles ib. Décretale de Symmaque 58. Macédonius Patriarche de Constantinople exilé pour la foi 60. Timothée Patriarche intrus ib. Fourberies de Timothée 61. Abbés de Palestine députés à C. P. S. Sabas 63. Il gagne la confiance de l'Empereur Anastase 65. Religion de l'Impératrice Ariane 67. S. Théodose Abbé. S. Jean le Silencieux 69. Emeute à C. P. 71. Les Catholiques appuyés par Vitalien ib. Instruction du Pape Hormisdas à ses légats 73. Sévère intrus à la place de Flavien d'Antioche 77. Fermeté d'Elie de Jérusalem 78. Anastase meurt dans un accès de frénésie 82. Mort sainte du Patriarche Elie 83. Justin Empereur ib. Acceptation solennelle du Concile de Calcédoine à C. P. 84 & seq. L'Eglise de C. P. rentre dans la communion du saint Siège 91. Les noms d'Acace & des autres Patriarches hérétiques flétris 92. Sévère chassé du siège d'Antioche. Autres évêques

5.
 ric Roi
 calomnié
 ité pour
 44. Rê-
 lle d'Or-
 Rennes
 aire ca-
 53. Il
 rs qu'on
 e le fait
 agne 57.
 mmaqué
 de Con-
 60. Ti-
 Fourbe-
 de Pale-
 is 63. Il
 ur Ana-
 opératrice
 S. Jean
 P. 71.
 Vitalien
 misda &
 la place
 Ferme-
 se meurt
 Mort
 Justin
 emnelle
 P. 84
 re dans
 91. Les
 Patriar-
 e chasse
 Evêques

SOMMAIRES. vij

hérétiques condamnés 93. Perfidie de Dorothee de Thessalonique ib. Foi de Sigismond Roi de Bourgogne 95. Multitude de saints évêques dans ses états. Concile d'Epaone 96. Concile de Girone 99. Conversion des Lazés 100. Citoyens de Nagra mis à mort pour la foi 102. S. Arétas 103. Conférence du Roi Thrasamond avec saint Fulgence 104. Ouvrages divers de ce saint Docteur 106. Question des moines de Scythie 109. Le Roi Hildéric met fin aux persécutions des Vandales 112. Retour de saint Fulgence à Ruspe 113 & seq. Concile général d'Afrique 114. Différens écrits de saint Fulgence 116. Sa mort 117. Le Pape Jean envoyé en ambassade à C. P. par Théodoric 118. Proscription de Symmaque & de Boëce. 120. Mort du Pape Jean 121. Mort du Roi Théodoric 122.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

II
 Justinien Empereur 125. Les soins qu'il donne à la religion 127. Il réforme & perfectionne les loix 129. Le Code, le Digeste & les Institutes ib. Le Jurisconsulte Tribonien 130. Les Novelles ib. Nombreux clergé de C. P. 131. Guerre heureuse contre les Perses 133. Grattis Roi des Erules & Gordas Roi des Huns se font baptiser ib. Zèle excessif de Justinien. Soulèvement des Samaritains 135. Fourberies du Juif

vii] S O M M A I R E S.

Arsène 136. *S. Sabas* envoyé pour la
seconde fois à C. P. ib. *Mort des SS.*
Sabas & Théodore. Commencemens de
S. Benoît 138. Il est préservé miracu-
leusement du poison 140. Son établis-
sement au Mont-Cassin 142. Règle de
S. Benoît ib. *Etat de l'autorité tempo-*
relle des Papes à Rome 147. *Concile*
d'Orange contre les restes des Semi-
Pélagiens 148. *Autres Conciles* 149.
Génie dangereux de Boniface IV. 152.
Affaire d'Etienne de Larisse 153. *Con-*
cile national à Orléans 154. *Multitude*
de saints évêques en Gaule 156 & seq.
Testament de S. Remi 157. *Ste. Méné-*
hou & ses sœurs 158. *S. Gibrien avec*
ses frères & sœurs ib. *Les SS. Marcou,*
Evroul & Vigor 159. *Antiquité de la*
persuasion des peuples touchant le don
qu'ont les Rois de France de guérir
les écrouelles 160. *S. Fridolin* 162. *Les*
SS. Pourçain & Calais ib. *S. Jean de*
Réomais 163. *Saintes religieuses* 165.
Prédiction de S. Avit de Mici 166.
Mort du S. Roi Sigismond 167. *Les*
Rois Clotaire & Childeberr font périr
les fils de Clodomir 169. *Retraite de*
Ste. Clotilde 170. *S. Cloud* ib. *Troisième*
Concile d'Orléans 171. *Commencemens*
de S. Médard 173. Il est fait évêque
de Noyon & de Tournay 174 & seq.
La Reine Ste. Radégonde 175. Elle
prend le voile de religion 177. *Le Poète*
Fortunat 179. *Les Rois Childeberr &*
Théodeberr se réconcilient avec Clo-

S.
 é pour la
 rt des SS.
 cemens de
 é miracu-
 on établis-
 Règle de
 ité tempo-
 7. Concile
 des Sémi-
 nciles 149.
 ce IV. 152-
 153. Con-
 Multitude
 156 & seq.
 Ste. Méne-
 brien avec
 S. Marcou,
 quité de la
 hant le don-
 e de guérir
 lin 162. Les
 S. Jean de
 gieuses 165.
 Mici 166.
 d 167. Les
 t font périr
 Retraite de
 o. Troisième
 amencemens
 fait évêque
 174 & seq.
 175. Elle
 7. Le Poète
 Childebert &
 t avec Clo-

taire 181. Justinien reprend l'Afrique
 aux Vandales ib. Triomphe de Béli-
 saire 184. Concile général de l'Afrique
 187. La Reine Amalazonte emprison-
 née par Théodat 190. Le Pape Agapit
 envoyé en ambassade à C. P. ib. Men-
 nas substitué à Anthime patriarche hé-
 rétique de C. P. 192. Autres prélats
 déposés. Mort du Pape Agapit. Con-
 cile de C. P. 193 & seq. Loix publiées
 par Justinien pour la religion 195. Con-
 cours des deux juridictions dans les
 causes ecclésiastiques 197 & seq. Na-
 ples prise d'assaut par Bélisaire 200.
 Rome remise sous la domination des
 Empereurs ib. Election du Pape Sylvère
 201. Caractère de l'Impératrice Théo-
 dora ib. Election criminelle de Vigile
 203 & seq. Sylvère persécuté & chassé
 205. Retour de Sylvère ib. Nouvelles
 persécutions contre lui. Sa mort 206.
 Lettre de Vigile aux patriarches d'O-
 rient 207. Revers de Bélisaire. Totila
 Roi des Goths 210. Justinien entreprend
 la condamnation des Origénistes 212.
 Division parmi les Moines ib. Erreurs
 des Origénistes 213. On convoque un
 Concile contre eux à C. P. 215. Guerre
 entre les moines de Palestine ib. Intré-
 pidité du moine Théodule 218. Intrig-
 ues de Théodore de Césarée 219. Ju-
 gement dogmatique publié par l'Empé-
 reur Justinien 221. Il attire le Pape
 Vigile à C. P. 223. Le Prononcé de
 Vigile 225. Le Pape propose d'assem-

X S O M M A I R E S.

bler un Concile général. 226. Il se réfugie dans l'église de S. Pierre 227. On l'engage à en sortir. De nouvelles persécutions l'obligent à se retirer au delà du Bosphore dans l'église de Ste. Euphémie 228 & seq. Sainte mort du Patriarche Mennas 231. Miracle opéré sur un enfant Juif ib. Euty chius Patriarche de C. P. 232. Commencement du cinquième Concile 235. Anathème prononcé contre les trois Chapitres & contre leurs auteurs 239 & seq. La Constitution de Vigile 240. Il refuse de venir au Concile 243. Jugement doctrinal du cinquième Concile 245. Heureuse issue de ce Concile 249. Constitution définitive du Pape Vigile 251. Schisme en Occident 253. Reflexions sur le cinquième Concile 254. Prompte exécution de ce Concile en Orient 259. Indulgence à l'égard des Occidentaux 260. Mort du Pape Vigile 261 & seq.

II L I V R E V I N G T I È M E.

Justification du Pape Pélage 265. L'Empereur Justinien néglige les affaires du gouvernement 266. Succès & humanité du Roi Totila 267. Il visite S. Benoît 269. Entrevue de S. Benoît & de Ste Scholastique 270. Mort de Ste Scholastique 271. Mort de S. Benoît 272. Origine du Patrice Narsès ibid. Il ruine la monarchie des Goths en Italie 274. Il seconde le Pape Pélage contre les

Il se ré-
 e 227. On
 velles per-
 er au delà
 Ste. Eu-
 port du Pa-
 acle opéré
 chius Pa-
 nementent
 Anathème
 hapitres &
 La Con-
 refuse de
 nent doctri-
 245. Heu-
 Constitu-
 igile 251.
 Réflexions
 4. Prompte
 Orient 259.
 occidentaux
 261. & seq.

LME.

Pélage 265.
 ge les affai-
 accès & hu-
 Il visite S.
 Benoît & de
 le Ste Scho-
 Benoît 272.
 bid. Il ruine
 Italie 274.
 contre les

S O M M A I R E S. xj

Schismatiques 275. Le Roi Childebert
 envoie vers Pélage pour s'assurer de la
 foi de ce Pontife 278. Vénération des
 reliques 279. Sapaude archevêque d'Ar-
 les & vicaire du Pape dans les Gaules
 280. Saragosse délivrée par l'intercession
 de S. Vincent 281. Eglise bâtie à Paris
 en l'honneur de ce saint Martyr 282.
 Mort de Childebert 283. Sa charité & sa
 religion 284. Mort de Clotaire 285. Nou-
 velle division de la France en quatre
 royaumes 286. Conversion des Suèves,
 S. Martin de Dumes 287. Eglise d'Es-
 pagne 292. L'Empereur Justinien donne
 dans l'erreur des incorruptibles 293. S.
 Anastase Patriarche d'Antioche 295.
 Mort de Justinien 296. Défauts & bon-
 nes qualités de cet Empereur 297. Cas-
 siodore & ses écrits 298. Vices de Justin
 301. Invasion des Lombards 302. Anar-
 chie en Lombardie 303. S. Sanctule pré-
 tre 304. Miracles de S. Hospice 307.
 S. Grégoire de Tours ibid. S. Venant
 310. Les SS. Léobard & Sénoch reclus
 311. SS. Evêques de Bretagne, second
 Concile de Tours 312. Caractère des rei-
 nes Brunehaut & Frédégonde 321. Af-
 assinat du Roi Sigebert 323. Mort de
 S. Germain de Paris ibid. Mariage du
 Prince Mérovée avec Brunehaut 324.
 Malheurs de Mérovée 325. Concile as-
 semblé à Paris contre Prétextat de
 Rouen 327. Grégoire de Tours est absous
 au Concile de Braine 332. Assassinat de
 Chilpéric. Le Roi Gontran protège Fré-

dégonde & son fils Clotaire 334. *Épouse*
inégale de Gontran 335. *Second Concile*
de Mâcon 336. *Synode d'Auxerre* 337.
Prétextat rentre, dans son siège. 338. *Il*
est assassiné & honoré comme martyr. ib.
Interdits locaux 340. *Élection du Pape*
Pélage II. 341. *Persecution des Lom-*
bards ib. *Persecution de Lévigilde, Roi*
d'Espagne 342. *Martyre de S. Herméni-*
gilde 345. *Suèves pervertis* ib. *Conversion*
du Roi Récarède & des Goths d'Espa-
gne 346. *Concile national des Goths à*
Tolède 347. *Concile pour la même na-*
tion dans la Gaule. 349. *S. Léandre de*
Tolède 350. *Commencemens de S. Gré-*
goire le Grand 351. *Il est fait archidia-*
cre de l'église Romaine & légat à C. P.
ib. Rétablissement du S. Patriarche Eut-
ychius. 354. *S. Grégoire tire Euty-*
chius de l'erreur où il étoit touchant
la résurrection de nos corps 355 & seq.
Bonnes qualités de l'Empereur Mau-
rice 357. *S. Théodore de Sicéon* 357. *Mo-*
rales de S. Grégoire 361. *Jean le Jeu-*
neur prend le titre d'Evêque universel
362. Lettre de Pélage II. aux évêques
d'Istrie 363. *Zèle de S. Grégoire pour*
la conversion des Anglois 364. *Il est élu*
Pape 365. *Sa répugnance extrême pour*
son élévation ibid. *Pastoral de S. Gré-*
goire 368. *Ses lettres à Théodélinde reine*
des Lombards 370. *Conversion du Roi*
Agilulphe & de la nation des Lombards
373. Soins que S. Grégoire prend du tem-
porel ib. *Sa charité & sa libéralité* 374.

334. Suite
 cond Concile
 Auxerre 337.
 siège. 338. Il
 martyr. ib.
 tion du Pape
 n. des Lom-
 évigilde Roi
 S. Herméni-
 o. Conversion
 oths d'Espa-
 des Goths à
 la même na-
 Léandre de
 de S. Gré-
 uit archidia-
 égat à C. P.
 triarche Eu-
 tixe Euty-
 it. touchant
 355 & seq.
 ereur Mau-
 on 357. Mo-
 Jean le Jeû-
 ue universel
 eux évêques
 égoire pour
 364. Il est élu
 extrême pour
 de S. Gré-
 élinde reine
 tion du Roi
 Lombards
 nd du tem-
 éralité 374.
 Sa

Sa sollicitude pastorale 373. Paul de
 Népi visiteur à Naples 379. Affaire
 d'Adrien de Thèbes 381. Affaires de Jean
 prêtre de Calcédoine & d'Athanase abbé
 de Tannat en Lycaonie 384 & seq. S.
 Grégoire rectifie quelques exemplaires
 du Concile d'Ephèse 385. Il écrit à
 Jean le Jeûneur 386. Soins de S. Gré-
 goire pour empêcher que le Patriarche
 ne s'arroge le titre d'Evêque Universel
 388. Il désaprouve les partages des
 Reliques. Chaînes des SS. Apôtres ré-
 vérées à Rome 392. Cyriaque suc-
 cède à Jean le Jeûneur 394. Vigilance
 Pontificale de S. Grégoire au sujet de
 la Sardaigne 395. Il empêche qu'on ne
 vexé les Juifs 397. S. Virgile Arche-
 vêque d'Arles 398. Décrétale de S.
 Grégoire aux principaux évêques du
 Royaume de Bourgogne 399. Préroga-
 tive accordée par S. Grégoire à Sya-
 grius d'Autun. S. Sulpice le Sévère &
 S. Sulpice le Pieux 401. S. Yrier Ab-
 bé, S. Vulfaic le Stylite. La Diane
 d'Ardenne mise en poudre 402 & seq.
 Révolte des Religieuses Chrodielde &
 Basine du sang Royal 403. Violences
 exercées par les gens de Chrodielde 405.
 Les religieuses rebelles jugées au Con-
 cile de Metz. Gilles de Rheims déposé
 pour crimes d'état 407 & seq. Com-
 mencemens de S. Colomban 409. Fon-
 dation du monastère de Luxeu. Règle
 de S. Colomban 410. Son attachement
 à l'usage des Irlandois pour la célé-
 * *

xiv **SOMMAIRES.**

bration de la Pâque 411. *S. Jean Cly-
maque* 412. *Son ouvrage intitulé Echelle
du Ciel* *ibid.* *Description du monastère
des Pénitens* 414. *S. Grégoire envoie des
missionnaires en Angleterre. S. Augu-
stin chef de la mission* 418. *Ethelebert
Roi de Cant recoit les missionnaires* 420.
*Augustin ordonné pour le siège primatial
de Cantorbéri* 423. *Instructions de S.
Grégoire à S. Augustin* 424. *Fondations
d'évêchés en Angleterre* 427. *Homélies
de S. Grégoire* *ibid.* *Ses dialogues* 423.
Son Sacramentaire 420. *Etat & titres
divers des églises de Rome* *ibid.* *Chant
Grégorien* 435. *Ordonnance de l'Em-
pereur Maurice concernant l'entrée en
religion* 438. *Prisonniers Romains égor-
gés par les Avars* 439. *Phocas fait
égorger Maurice & ses enfans* 440. *Il
est couronné Empereur par Cyriaque de
C. P. & reconnu par S. Grégoire* 441.
*Mort de S. Grégoire. Œuvres de ce S.
Docteur altérées par Claude abbé de
Classe* 442. *Etat des vrais ouvrages
de S. Grégoire* *ibid.* *Son portrait* 443.



HIST.

E S.

Jean Cly-
tulé Echelle
du monastère
de l'envoie des
S. Augu-
Ethelebert
naires 420.
de primatial
tions de S.
Fondations
Homélie
logues 423.
tat & titres
ibid. Chant
de l'Em-
t l'entrée en
mains égor-
Phocas fait
ans 440. Il
Cyriaque de
régoire 441.
res de ce S.
de abbé de
s ouvrages
trait 443.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

*Depuis la conversion des Francs en
496, jusqu'à l'Empire de Justinien
en 527.*

DAns le changement entier de l'ordre politique du Monde, causé tant par la substitution des nouveaux Dominateurs de l'Occident à la puissance Romaine, que par l'état de crise où l'Empire demouroit en Orient, l'ordre ecclésiastique devoit éprouver aussi quelque modification nouvelle. Instruits par l'Évangile à joindre la prudence du serpent à la simplicité de la colombe; c'est-à-dire à ne point tenter le Seigneur, & à s'aider de

Tome VI.

A

HIST.

HISTOIRE

tous les moyens de la sagesse en attendant tout de la Providence, l'Eglise & les Pontifes chargés de son régime devoient se prêter aux conjonctures, sans rien relâcher de la loi divine; & sans juger de l'ordre temporel qui n'est pas le leur, adorer les desseins du Ciel dans les révolutions une fois consommées, révéler les nouveaux maîtres établis dans les droits des anciens, & se concerter avec eux pour attacher solidement à Dieu les maîtres & les sujets.

Dans ces dispositions, le Pape Anastase ne manqua point d'écrire au Roi Clovis, dès le commencement de sa conversion. Pour l'engager à s'acquitter du premier devoir d'un Prince Chrétien, il ne lui présenta pas la nourriture des forts; mais usant de l'éloge comme d'un lait accommodé à son état d'enfance en J. C., il lui dit, qu'il se réjouissoit avec l'Epouse de ce Dieu fait homme, de ce qu'elle venoit de lui enfanter un fils sage & valeureux, capable de la défendre lui seul contre tous les innombrables & furieux ennemis. Il l'exhortoit ensuite à prendre pour l'Eglise & le centre de son unité, les sentimens que prit en effet ce Prince, & qui ont pareillement distingué les successeurs.

Il écrivit aussi à l'Empereur, nommé Anastase comme le Pape, & disposé bien différemment du Roi des François. Sans fonder sur lui de grandes espérances, il se proposoit au moins d'empêcher que le schisme & les troubles ne fussent portés aux dernières extrémités en Orient. Il s'efforçoit de rappeler à cet Empereur une partie des bons sentimens qu'il avoit marqués dans le temps de sa vie privée, & de l'amener à sacrifier au bien de l'Eglise le nom du Patriarche Acace mort dans l'anathème. Toutefois il n'approuva point ceux qui prétendoient que cet évêque n'eut plus le pouvoir de faire aucune fonction, depuis qu'il fut condamné par le Pape Félix. Il déclara expressément, que l'indignité du ministre n'empêchant pas la vertu des sacremens il tenoit pour valides les baptêmes & les ordinations conférés par Acace. Cette lettre fut portée par deux évêques, qui accompagnèrent le Patrice Festus, envoyé de Rome à Constantinople pour d'autres affaires. Mais l'Empereur avoit des vues bien différentes. Par le moyen de Festus qu'il gagna, il ne prétendit rien de moins que d'engager le Vicaire de J. C. à recevoir le funeste Hénotique de Zénon. Cependant le Pape Anastase mourut avant le

Ep. I. T.
4. Conc.
P. 1278.

retour du Patrice, l'an 498, le 17 Novembre; & le 22, on mit en sa place le diacre Symmaque, natif de Sardaigne.

Le Patrice Festus, à son retour de C. P., voulant tenir la promesse qu'il y avoit faite au sujet de l'Hénotique, fit élire aussi-tôt l'archiprêtre Laurent du titre de Sainte Praxède, qu'il présuinoit apparemment plus facile à séduire que Symmaque. Tous deux furent ordonnés le même jour; Symmaque dans la basilique de Constantin, ayant pour lui le plus grand nombre; Laurent dans la basilique de Sainte Marie, comptant dans son parti, quoique moins nombreux, quelques suffrages d'un grand poids.

Ainsi le schisme devenant très-sérieux, après qu'il eut duré trois ans, on convint que l'on recourroit de part & d'autre à la médiation du Roi Théodoric, quoiqu'Arien, & que les deux concurrents iroient pour cela le trouver à Ravenne: ce qui s'exécuta de la manière la plus satisfaisante. Le Roi des Goths

Theod. convoqua un concile d'évêques catho-
 Lect. Lib. liques; & il fut décidé que celui qui
 2, avoit été élu le premier, & qui avoit
 pour lui le plus grand nombre, devoit
 conserver le Siège. Symmaque fut par
 conséquent reconnu pour possesseur légi-

time de la Chaire Apostolique, qu'il occupa plus de quinze ans. Un de ses premiers soins fut d'obvier pour la suite à de pareilles divisions. Dans un second concile où il se trouva 73 évêques, le Pape compris, après de sages réglemens pour prévenir les brigues & les cabales, on ordonna pour toujours que celui-là seroit sacré Pape, qui auroit le plus grand nombre des suffrages du clergé. Plusieurs prêtres souscrivirent après les évêques, & l'on remarque en tête la souscription de l'archiprêtre Laurent, le même qui avoit occasionné le schisme, & qui fut depuis évêque de Nocéra.

Mais on ne perd pas si-tôt l'espérance, quand on s'est vu si près de la possession. Peu après le Concile, Festus, avec plusieurs Sénateurs & quelques membres du clergé, suborna des témoins, & pardevant Théodoric, accusa le Pape Symmaque de crimes horribles. Il appela en même temps l'Antipape, qui ne se fit pas prier, & qui renouvela vivement le schisme. Le Roi bien intentionné, mais peu instruit de pareils objets, envoya Pierre évêque d'Altino, pour faire les informations sur les lieux: ce qui scandalisa beaucoup les Fidèles, & fit hautement crier à l'abus. C'étoit à leurs re-

Ennod. garde un personnage monstrueux, qu'un Apol. p. évêque Vilitéur à Rome; & ils se disoient les uns aux autres, qu'on n'avoit pas encore vu ce renversement entier des canons. Les évêques de leur côté ne marquerent pas moins de surprise. Ceux de la Ligurie, de l'Emilie & de la Vénétié, en passant par la ville de Ravenne qui se trouvoit sur leur chemin, représenterent librement à Théodoric, que c'eût été au Souverain Pontife à les assembler; que ce droit appartenoit au Siège Apostolique, à raison de sa primauté; qu'il avoit été constamment reconnu par les plus grands conciles, & qu'on ne trouveroit pas facilement de pareils exemples de la soumission d'un Pape au jugement de ses inférieurs. Le Roi répondit que Symmaque avoit demandé lui-même ce Concile, qu'il vouloit être jugé; & il leur fit voir les lettres du Pape à ce sujet. Quand ils furent à Rome, Symmaque leur confirma tout ce que Théodoric avoit avancé, témoigna même beaucoup de reconnoissance envers ce Prince, & calma toutes les inquiétudes des évêques touchant la convocation.

Quand le Pape se rendit au lieu indiqué, il fut suivi d'un grand peuple de l'un & de l'autre sexe, qui marquerent

par leurs larmes leur affection pour leur pasteur, & combien ils étoient édifiés d'un trait d'humilité dont ils ne se rappeloient point d'exemple. Les ennemis du Pontife au contraire frémissaient de rage & d'envie, sur-tout en observant le calme & la sécurité que lui inspiroit la pureté de sa conscience. Tout-à-coup ils s'emportent, font pleuvoir sur lui & sur sa suite une grêle de pierres, blessent plusieurs ecclésiastiques; & la scène eût été beaucoup plus sanglante, sans trois officiers du Roi, qui suspendirent le tumulte, & reconduisirent le Pape chez lui: Après quoi il se commit des meurtres & des violences effroyables: il y eut des prêtres massacrés, des vierges tirées de leurs monastères, traînées nues par la ville, & battues indignement.

Après une preuve si alarmante de ce que les schismatiques avoient dans l'ame, les évêques ne jugerent pas à propos de rester plus long-temps à Rome: ils écrivirent au Roi, pour lui représenter les périls qu'ils couroient parmi ces furieux, & lui demander de retourner à leurs Eglises. Théodoric leur répondit de terminer cette cause, en la manière qu'ils trouveroient la plus convenable; puisqu'il favoit parfaitement, quant à lui-même,

qu'il ne lui appartenoit en aucune façon de décider dans les affaires purement ecclésiastiques.

Après cette réponse, les Pères déclarerent au Sénat, qu'il devoit à plus forte raison s'imposer la même retenue que le Roi, & comme lui, laisser la cause de Dieu au jugement de Dieu: ce que fit aussitôt cette auguste compagnie. Ainsi parfaitement libres de toute gêne, du côté de la puissance séculière, ils prononcèrent seuls & définitivement, le 6 Novembre de cette année 502, qu'ils tenoient le Pape Symmaque pour déchargé devant les hommes, des accusations intentées contre lui, & laissoient le tout au jugement du Seigneur. Ils accorderent ensuite le pardon aux clercs qui avoient fait schisme, pourvu qu'ils fissent satisfaction au Pontife; & statuerent que quiconque ne se soumettroit pas à l'avenir, seroit puni canoniquement, comme schismatique. Tout ce qu'on décerna en vertu des ordres du Roi, ce fut de restituer au Pape ce qui appartenoit à l'Eglise au dedans & au dehors de Rome; c'est-à-dire les possessions temporelles qui avoient été usurpées. Tels sont en substance les décrets du Concile de Palme, ainsi appelé vraisemblablement du lieu particulier où se tint la dernière session.

aucune façon
es purement

Pères déclara-
t à plus forte
tenue que le
r la cause de
; ce que fit
pagnie. Ainli
gênc, du côté
prononcèrent
6 Novembre
s tenoient le
chargé devant
ons intentées
tout au juge-
derent ensuite
i avoient fait
nt satisfaction
ue quiconque
avenir, seroit
omme schisma-
erna en vertu
t de restituer
t à l'Eglise au
ome; c'est-à-
les qui avoient
a substance les
me, ainsi ap-
ieu particulier
on.

Nonobstant les égards de ces évêques pour la dignité pontificale, ceux des Gaules ignorant sans doute que tout s'étoit fait avec le consentement du Pape, furent scandalisés qu'on eût seulement osé procéder à un pareil jugement. Ils chargerent S. Avit, évêque de Vienne, & l'un des plus illustres d'entr'eux, d'en écrire à Rome, au nom de tous les autres. Dans cette lettre, qui est adressée aux premiers du Sénat; lorsque nous avons reçu, dit il, le décret porté au sujet du Pontife, nous étions dans les plus grandes alarmes, persuadés, comme nous le sommes encore, que tout l'ordre épiscopal est chancelant, quand le Chef est attaqué. L'on ne conçoit pas facilement, comment & en vertu de quelle loi le Supérieur à été jugé par ses inférieurs. Si le Pape étoit accusé à un tribunal laïque, il devoit trouver dans les évêques, plutôt des défenseurs que des juges. Dans les autres prélats, si quelque chose paroît contre l'ordre, on peut le réformer: mais si l'on révoque en toute l'autorité du Pontife Romain, ce n'est plus un évêque, c'est l'épiscopat même qui périclité. Vous n'ignorez pas parmi quelles tempêtes nous conduisons le vaisseau. Si vous craignez avec nous

Tom. 4.
Conc. p.
136

ces périls, il faut que vous travailliez comme nous à la sûreté du pilote. Quand les nautonniers se soulèvent contre celui qui tient le gouvernail, est-il de la prudence de céder à leur emportement ? Quelle condescendance inhumaine, que celle qui les expose eux-mêmes à périr ? Celui qui est à la tête du troupeau du Seigneur, rendra compte de la manière dont il le conduit : mais c'est à ce Souverain Juge, & non au troupeau, de demander ce compte au Pasteur. Cependant S. Avit, en blâmant les évêques de s'être chargés de cette cause, les loue de l'avoir enfin réservée au jugement de Dieu, & d'avoir attesté que, ni eux ni le Roi Théodoric n'avoient trouvé aucune preuve des crimes dont le Pape étoit accusé.

Avit, dans cette lettre, joint la qualité de Sénateur Romain à celle d'Evêque, pour faire servir à la cause qu'il croyoit ne pouvoir trop bien étayer, un éclat qu'il négligeoit par-tout ailleurs. Il étoit en effet de la première noblesse de Rome, petit-fils de l'Empereur Avitus, & non moins distingué par ses qualités personnelles, que par la grandeur de ses pères. Le Roi Gondebaut, quoique Arien, avoit pour lui une affection

DE L'ÉGLISE. II

particulière & une grande confiance. Il le consultoit souvent sur différens points de religion, comme nous le voyons dans les lettres du Saint. C'est encore dans ses lettres que nous apprenons l'origine du mot de Messe: il y marque qu'on usoit de cette formule, *Ite Missa est*, pour congédier le peuple, non-seulement du lieu Saint, mais du Palais du Prince & des Tribunaux judiciaires, quand l'assemblée étoit finie. En reconnaissance de l'amitié dont son Roi l'honoroit, il fit tous ses efforts pour le retirer de l'hérésie. Il proposa & obtint une conférence avec les Evêques Ariens, qui furent confondus & ne répondirent que par des injures aux plus solides raisons. Le Roi ne connut si clairement la vérité, qu'il pria le S. Evêque de le réconcilier à l'Eglise Catholique; mais en secret, parce qu'il n'osoit se déclarer hautement au milieu d'un peuple fort attaché à l'Arianisme. A vit blâma, avec toute l'éloquence que lui inspira son zèle, cette réserve injurieuse à celui qui a menacé de rougir devant son père, de ceux qui auront rougi de lui devant les hommes, mais il ne put jamais faire surmonter au Prince ces craintes humaines.

Le Pape Symmaque en plus grand



Greg. Tur. II: Hist. c.34.

crédit que jamais par l'humiliation de ses calomnieurs & par les témoignages du zèle & de l'attachement des plus illustres Prélats à son égard. Ne pensa qu'à faire des réglemens utiles à l'Eglise, & sur-tout à prévenir efficacement tout ce qui pouvoit encore donner lieu aux scissions &

T. 4. aux schismes. Dans un concile tenu l'an
Conc. P. 504, il fut défendu à quiconque, d'a-
1333. liéner les terres de l'Eglise, & même de
 les donner à usufruit à d'autres personnes
 qu'aux clercs, aux captifs & aux hôtes; c'est-à-dire aux étrangers indigens. Comme les Schismatiques vouloient tirer des conséquences contraires d'un décret porté dès le temps du Roi Odacre, sous prétexte de la conservation des biens ecclésiastiques; un évêque en plein concile dit qu'un laïc n'avoit pas eu le pouvoir d'ordonner ainsi dans l'Eglise, & que les prélats, en consentant au décret, n'avoient pu porter préjudice au Pape, vu, sur-tout, que le S. Siège étoit alors vacant. Sous le Pontificat de Symmaque, on fit encore en concile un régle-
 ment de plus grande importance.

Ibid. p. Le Pape demanda l'observation des
1343. canons faits à son sujet, & suivant lesquels les ouailles ne peuvent accuser leur Pasteur que dans le cas où il pécheroit

contre la Foi, ou qu'il leur causeroit quelque dommage personnel. Le Concile confirma ces canons, sous peine de déposition pour les clercs, d'excommunication pour les moines & les laïcs, & d'anathème en cas de récidive. ce qui met clairement de la différence entre l'excommunication ou privation de la communion, & l'anathème qui étoit une peine beaucoup plus grande. On lut dans le même concile, & l'on combla d'éloges une apologie du Pape Symmaque, faite par le Diacre Ennodius, qui étoit en grande réputation pour son éloquence. La dignité Pontificale y est tellement exaltée, que l'Auteur semble prétendre, de deux choses, l'une, ou que la Chaire Apostolique rend impeccables ceux qui y parviennent, ou que Dieu n'y laisse parvenir que ceux qu'il veut sanctifier : mais on ne prenoit pas au pied de la lettre, des exagérations que rendoit plausibles en quelque sorte la vie sainte de presque tous les Papes. En effet, la sainteté parut comme héréditaire sur le Siège de Pierre, non-seulement pendant tout le cours du premier & du plus bel âge de l'Eglise, mais encore dans plusieurs siècles suivans. Le nombre de ses successeurs justement honorés d'un culte pu-

blic s'y trouve si grand, que nous nous sommes souvent dispensés de leur donner les qualifications qu'ils méritent en ce genre. Il étoit plus simple & plus facile de marquer les exceptions de la règle, que d'en citer les exemples. Quant à l'apologie d'Ennodius, on y voit que l'objet de la calomnie éventée contre Symmaque, étoit un adultère ou quelque autre péché honteux: ce qui donna lieu sans doute à l'ordonnance que fit ce Pape, pour obliger les évêques, les prêtres & les diacres, d'avoir toujours avec eux un témoin sûr de leur conduite, qu'on appeloit Syncelle. Les ecclésiastiques, qui n'étoient pas assez riches pour en avoir, devoient en servir aux autres.

Tom. 4. Symmaque fit une apologie pour lui-même, en réponse à un libelle publié par l'Empereur Anastase, qui furieux de voir évanter ses ruses & sa duplicité, alla jusqu'à traiter le Pape de Manichéen. Le Pontife s'inquiéta fort peu d'une imputation qui tomboit de soi-même, sa propre conduite le justifiant assez; puisqu'ayant découvert à Rome quelques-uns de ces odieux Hérétiques, il les avoit fait bannir honteusement & condamné leurs livres au feu. Il répondit avec plus d'empressement à la plainte que faisoit

Anastase, de ce que le Pape s'étoit concerté avec le Sénat pour l'excommunier. Symmaque fait entendre que cette excommunication n'étoit pas un jugement prononcé nommément contre l'Empereur, mais une simple cessation de commerce suivant l'usage du temps. Ce n'est pas vous, Seigneur, lui dit-il, que nous excommunions, c'est Acace. Que m'importe Acace, dites-vous? Abandonnez-le donc, & vous vous tirez dès lors de son excommunication: autrement, ce n'est pas nous, c'est vous-même qui vous excommuniez. Il se plaint ensuite de la persécution qu'Anastase faisoit souffrir aux Catholiques, à qui seuls il interdisoit le libre exercice de leur religion, tandis qu'il le permettoit aux sectes sans nombre qui infectoient l'Orient.

Ce Prince n'étoit pas proprement Eutychien, mais Acéphale ou Hésitant: c'est ainsi qu'on nommoit les inquiets novateurs, qui sans autre caractère que leur indocilité ou leur indifférence, n'admettoient point le Concile de Calcédoine, & ne se déclaroient pas pour les opinions prosrites par ce Concile. Il laissa pendant plusieurs années la liberté de recevoir ou de rejeter ces saintes décisions; les guerres qu'il avoit à soutenir contre les Isauraux

& contre les Perſes, lui faiſant ménager
 l'affection de tous ſes ſujets. Mais quand
 Evagr. il n'eut plus rien à craindre des étran-
 111. c. 30. gers, il ſe déclara ouvertement contre le
 Theoph. ſaint Concile, & commença à tourmenter
 an. 506. les Catholiques, particulièrement Macé-
 donius, Patriarche de Conſtantinople.
 Celui-ci étoit dépoſitaire de l'écrit, où
 ſon prédéceſſeur Euphémus avoit fait
 promettre à l'Empereur, avant de le
 couronner, qu'il n'innoveroit rien dans
 la religion. Il ne vouloit point le rendre,
 quelque inſtance qu'on fit pour l'y en-
 gager: ce qui lui attira une violente per-
 ſécution. L'Empereur ſéduiſit d'abord
 quelques évêques, & fit venir à Conſtan-
 tinople des hérétiques décriés, qui ne
 gardoient aucune meſure. Mais le peuple
 nombreux de cette Capitale donna des
 ſignes ſi terribles de ſon indignation,
 qu'Anaſtaſe, tout puiffant qu'il étoit, fut
 contraint d'en revenir aux ménagemens
 & aux ſupercheries: c'eſt pourquoi les
 ennemis du Patriarche Macédonius, en-
 gagerent un nommé Acholius à l'aſſaſſi-
 ner. Acholius l'attaqua l'épée à la main,
 mais ſans ſuccès, Macédonius ayant été
 ſecouru. L'Evêque honorant la cauſe qu'il
 ſoutenoit, loin de ſe venger, fit une
 penſion à ſon aſſaſſin.

E
 ifant ménager
 s. Mais quand
 dre des étran-
 nent contre lo
 a à tourmenter
 ement Macé-
 Constantinople.
 de l'écrit, où
 us avoit fait
 avant de le
 oit rien dans
 int le rendre,
 pour l'y en-
 e violente per-
 duisit d'abord
 nir à Constan-
 criés, qui ne
 Mais le peuple
 le donna des
 indignation,
 qu'il étoit, fut
 ménagemens
 pourquoi les
 édônus, en-
 us à l'affassi-
 e à la main,
 ius ayant été
 la cause qu'il
 ger, fit une

L'Eglise eut aussi une guerre nouvelle
 à soutenir en Afrique. Après la mort du
 Roi Gontamont, qui traita les Catholi-
 ques avec beaucoup de bonté, Trasa-
 mond, son frère & son successeur, re-
 commença la persécution. Dans les com-
 mencemens, il n'usoit pas de violence;
 & le péril de la foi n'en fut que plus
 grand. Ceux qui vouloient embrasser la
 religion du Prince, étoient comblés de
 faveurs, élevés aux premières dignités,
 ou aux charges lucratives selon leur état,
 & assurés de l'impunité en cas de mal-
 versation. Mais Trasamond s'appliquoit
 sur-tout à anéantir l'épiscopat, laissant
 mourir paisiblement les Prélats Catholi-
 ques, & empêchant avec soin qu'on ne
 leur donnât des successeurs. On condescendit à ses desirs pendant quelques an-
 nées : mais quand on vit ce système exé-
 cuté avec méthode & persévérance, &
 qu'on ouvrit les yeux sur les dommages
 infinis qu'en ressentoient les diverses égli-
 ses, alors les évêques qui restoient, en
 consacrerent de nouveaux. La Cour en
 fut avertie; & la persécution s'échauffa
 au point qu'il y eut une multitude de
 prélats exilés, sur-tout de la province
 Byzacène, où le Primat Victor avoit eu
 un soin particulier de remplir les sièges
 vacans.

Boll. ad
1. Jan.

Ce fut en cette occasion que S. Fulgence fut ordonné pour celui de Ruspe, ville célèbre de la même province. Il étoit originaire de Carthage, petit-fils du Sénateur Gordien, qui en avoit été chassé avec les autres Catholiques de marque par le Roi Genferic. Né à Télépte, dans la Byzacène, en 468, Fulgence perdit son père peu de temps après; mais sa mère fit cultiver avec tant de soin ses heureuses dispositions, qu'il passa bientôt pour un prodige parmi la jeunesse du pays. La pureté de ses mœurs étoit encore plus merveilleuse que ses talens: il évita également, & la dissolution où donnoient les jeunes gens de sa naissance, plus encore en Afrique qu'ailleurs, & le piège de l'ambition, d'autant plus imposant, qu'on avoit coutume d'en faire une vertu à ceux qu'une certaine élévation d'ame éloignoit des vices grossiers. Pour soulager sa mère, il fut obligé de bonne heure de se mêler de l'administration de ses biens qui étoient considérables: mais bientôt il fut dégoûté de ce genre d'occupations.

Visitant souvent les solitaires qui habitoient son voisinage, il puisa parmi eux le mépris des choses terrestres, l'amour de la prière & de la pénitence; & il prit enfin la résolution de renoncer au monde

que S. Ful-
 ui de Ruspe,
 province. Il
 , petit-fils du
 voit été chassé
 s de marque
 Télépte, dans
 lgençe perdit
 près; mais sa
 nt de soin ses
 l passa bientôt
 nesse du pays.
 étoit encore
 alens: il évita
 où donnoient
 nce, plus en-
 s, & le piège
 us imposant,
 aire une vertu
 évation d'ame
 . Pour soula-
 e bonne heure
 n de ses biens
 mais bientôt il
 occupations:
 ires qui habi-
 isa parmi eux
 tres, l'amour
 nce; & il prit
 cer au monde

d'une manière effective : mais il s'éprou-
 va quelque temps lui-même, & voulut
 se façonner à toutes les pratiques de la
 vie monastique, avant de se déclarer pu-
 bliquement. Il y avoit dans le canton un
 évêque fort âgé, nommé Fauſte; qui
 avoit été exilé du temps de Genſeric,
 & avoit bâti un monastère où il vivoit
 très-saintement. Fulgence le pria de le
 recevoir parmi ses disciples: mais l'é-
 vêque considérant sa grande jeunesse &
 son air extrêmement délicat, craignit
 qu'un mouvement passager de dévotion
 ne lui fit entreprendre au delà de ses
 forces, & il lui assigna quelque délai.
 Cependant la mère de Fulgence alarmée
 du dessein de son fils, toute pieuse qu'elle
 étoit, accourut au monastère en pleurant
 & en se lamentant comme s'il eût été
 mort. Fulgence qui l'aimoit aussi tendre-
 ment qu'il en étoit aimé, mêla ses larmes
 aux siennes, sans rien perdre cependant
 de la fermeté de sa résolution: ce qui
 engagea Fauſte à l'admettre dans sa com-
 munauté. Plusieurs de ses amis quitterent
 le siècle à son exemple, & se retirèrent
 en différens monastères. Pour lui, por-
 tant aussi-tôt la ferveur & les austérités
 au plus haut point, il fit appréhender,
 tout en commençant, que sa santé n'en
 fût ruinée à jamais.

Mais le Seigneur qui voyoit de quelle utilité elle seroit à l'Eglise, la rendit beaucoup meilleure qu'elle n'avoit encore été. Les persécuteurs recherchant de plus en plus les évêques, Fauste fut obligé d'abandonner son monastère ; & le disciple, par les conseils du maître, passa à un monastère voisin, où l'un de ses amis de jeunesse, nommé Félix, étoit Abbé. Celui-ci voulut céder sa place à Fulgence, qu'il en croyoit plus digne ; & il fit tant d'instances par lui-même & par tous les frères, que l'humble Fulgence, quelque résistance qu'il pût faire, fut contraint d'entrer au moins en partage du gouvernement. On le chargea du soin de l'instruction, en considération de son éloquence qui commençoit à se faire connoître. Bientôt il lui fallut encore abandonner cette seconde retraite, à cause des incursions des Barbares ; & avec lui toute la communauté se transporta au territoire de Sicque, dans un lieu moins exposé, agréable d'ailleurs & fertile, mais voisin d'une paroisse gouvernée par un Prêtre Arien. Fulgence & Félix y furent pris pour des évêques déguifés en moines, qu'on s'empressa d'arrêter & de conduire au Prêtre Arien.

Pour préliminaire & sans nulle infor-

mation, l'Hérétique barbare ordonna de les flageller. Epargnez mon frère, dit l'Abbé Félix: il n'a pas la force de souffrir les tourmens, & il expireroit sous les coups. Déchargez tout le poids de votre colère sur moi qui suis son guide & le chef de toute l'entreprise. On commença aussi-tôt par Félix, dont la charité étonna le Vandale, sans le rendre moins féroce. Après que cet ami généreux eut été long-temps & rudement maltraité, la fureur de l'Hérétique n'étant pas encore satisfaite, on en vint à Fulgence qui fut flagellé à son tour. Cependant, il demanda à parler: déployant insensiblement tous les charmes de son éloquence, il commença par le motif de son voyage, passa aux matières de la religion, les traita avec tant de graces & d'onction, que ce méchant Prêtre se sentit ému. Mais se roidissant contre l'opération de la grace, & rougissant de paroître attendri; frappez plus fort, dit-il aux exécuteurs, je pense qu'il voudroit me séduire moi-même. Enfin il fit raser la tête aux deux Confesseurs, & les renvoya honteusement dépouillés.

Ils se retirèrent, comme autrefois les premiers disciples de l'Évangile, en se réjouissant d'avoir été jugés dignes d'en-

dit de quelle
rendit beau-
t encore été.
at de plus en
t obligé d'a-
& le disciple,
passa à un
de ses amis
étoit Abbé.
e à Fulgence,
& il fit tant
par tous les
nce, quelque
fut contraint
tage du gou-
du soin de
on de son élo-
se faire con-
encore aban-
aite, à cause
; & avec lui
transporta au
un lieu moins
& fertile, mais
ernée par un
Félix y furent
aînés en moi-
rrêter & de
s nulle infor-

durer des opprobres pour le nom de J. C. Ce sentiment étoit si fortement empreint dans le cœur de Fulgence, que l'Evêque Ariën de Carthage, qui révéroit son illustre famille, ayant appris cette indignité, & voulant châtier sévèrement son prêtre, Fulgence usâ de tout son pouvoir, afin de l'en empêcher. Quelques sollicitations qu'on lui fit de laisser faire justice, pour contenir la violence des sectaires en mille occasions qui ne se présentoient que trop souvent, il répondit avec une douceur inébranlable, qu'il étoit doublement indigne d'un Religieux, & de tirer vengeance d'un hérétique, & de l'obtenir par le moyen d'un autre hérétique. Fulgence & ses compagnons retournerent après cela à leur première demeure, aimant encore mieux se voir exposés aux incursions des Maures idolâtres, qu'à l'impiété des Vandales ariens.

Le désir de s'avancer de plus en plus dans la piété, & sur-tout de vivre inconnu & sans nulle considération, fit dans la suite concevoir au Saint le projet de se retirer parmi les anachorètes de l'Egypte, qu'il ne connoissoit encore que par les conférences de Cassien. Il s'embarqua secrètement à cet effet : mais des personnages très-vertueux &

très-expérimentés qu'il vit en Sicile, où il relâcha aussi bien qu'en d'autres endroits de l'Italie, le détournerent du voyage de l'Égypte, où le schisme & l'hérésie regnoient avec insolence. De retour en Afrique, & ne pouvant respirer l'air contagieux du siècle, il établit aussi-tôt une nouvelle communauté dans la Byzacène. Mais l'amour de l'obscurité demeurant toujours imprimé au fond de son cœur, à la première occasion il passa de ce nouveau séjour dans une île écartée, où il y avoit un monastère d'une très-rigoureuse observance. Là, il étoit au comble de ses vœux, vivant en simple moine, & se croyant à jamais ignoré, quand l'Abbé Félix & ses disciples le découvrirent, après l'avoir cherché fort long-temps.

Ils engagerent l'évêque Fauste, comme son premier supérieur, à le redemander; & il se soumit à cet organe du Ciel. Aussi-tôt après son arrivée, Fauste lui conféra la prêtrise, afin de le fixer, & d'empêcher qu'on ne l'ordonnât pour une autre église. Le Saint fit peu de résistance, quelque éloignement qu'il eût de toute distinction; comptant que ce premier degré l'attacheroit à la retraite, & feroit que les villes d'Afrique où son nom avoit

acquis la plus grande célébrité, ne penferoient point à le demander pour évêque. C'étoit d'ailleurs le temps où le Roi Trafamond s'opposoit le plus rigoureusement aux ordinations épiscopales. Mais voyant peu après, que les prélats ne se conforment pas aux défenses de la tyrannie, Fulgence se tint si soigneusement caché, qu'on ne put le mettre en place, lorsqu'on donna des évêques à la plupart des églises.

La ville de Ruspe étoit demeurée des dernières sans pasteur, par les intrigues d'un diacre jaloux, assez habile pour empêcher l'élection de ses compétiteurs, & trop indigne pour se faire élire lui-même. Les citoyens les mieux intentionnés se concertant entr'eux, allèrent trouver le Primat Victor, en obtinrent la permission de faire ordonner par les évêques voisins Fulgence âgé pour lors de 40 ans; & tenant tous ensemble cette résolution fort secrète, ils rassemblèrent en diligence une troupe nombreuse de fervens & zélés Fidèles. On marche droit à la cellule de Fulgence, qui ne se défioit plus de rien; on ne lui donne pas le temps de parler; on l'enlève tout indisposé qu'il étoit, & on le mène au prélat qui devoit le sacrer. Son air, sa modestie, sa répugnance

gnance même & son embarras, son humilité profonde, mais non sauvage, fixoient tous les regards, & ravissoient l'affection de tout le monde. C'étoit là le don particulier de ce Saint, de gagner tous les cœurs. Il fallut se rendre aux vœux de l'assemblée, qui témoigna une joie incroyable. Il n'y eut pas jusqu'au Diacre jaloux, qui n'applaudit & ne publiât que telle étoit la volonté de Dieu.

L'épiscopat ne fut pour Fulgence qu'un surcroît de travaux ajoutés à toutes les pratiques de la vie religieuse. Il ne retrancha rien de ses austérités ni de ses abstinences; il continua de ne point manger de viande, de n'usér de vin que comme d'un remède, & mêlé avec tant d'eau, qu'il ne retenoit presque rien de son premier goût. Son vêtement, l'hiver comme l'été, n'étoit qu'une tunique fort pauvre. Il ne portoit pas même, comme tous les évêques, l'écharpe de lin d'où est venue l'étole, ni la chaussure des clercs, mais les sandales des moines; & le plus souvent il marchoit nuds pieds. Quant à la chasuble, qui étoit alors un habillement vulgaire, & qui couvroit tout le corps, il n'en porta jamais d'étoffe précieuse, ni de couleur brillante; & le manteau qu'il mettoit

sous la chasuble, étoit fort petit, de couleurs blanche ou noire, comme les moins recherchées. En un mot sa simplicité fut telle, dans la manière de se vêtir, qu'il ne changeoit pas même de tunique pour offrir le Saint Sacrifice; faisant un exercice d'humilité de la liberté qu'on avoit encore d'en user ainsi, & disant qu'il lui falloit plutôt changer de cœur que de vêtement. Tout le temps que les affaires & le gouvernement de son peuple lui emportoient, il le reprenoit sur la nuit, pour le donner à la prière, à la lecture, à la méditation des livres saints; & jamais il ne retrancha la moindre partie de ses anciennes pratiques de piété.

La première chose qu'il demanda aux citoyens de Ruspe, ce fut une place pour bâtir un monastère; & il y établit l'abbé Félix, avec une bonne partie de sa communauté. Mais de tous les arrangements si sagement conçus pour le bien de son Eglise, il ne recueillit pas à beaucoup près les avantages qu'il avoit lieu de s'en promettre. Avant qu'il eût eu le temps de lui donner la splendeur qu'il se proposoit, il fut exilé en Sardaigne, avec les autres évêques persécutés, au nombre de plus de soixante de la seule province Byzacène: car Trasamond en bannit une

bien plus grande quantité du reste de l'Afrique, & jusqu'à deux cent vingt. Fulgence ne plaignit que son peuple: Il étoit si détaché des commodités de la vie, qu'ayant été comblé à son départ de présens de toutes les sortes, qu'il recevoit de peur de contrister ses bienfaiteurs, il donna tout aux moines, & s'embarqua sans rien emporter; sûr de trouver par-tout ce qui lui tenoit au cœur, la contemplation de son Dieu, la prière assidue, le recueillement, la pénitence, tous les exercices essentiels de la vie religieuse, qu'il fut pratiquer par-tout où il se trouva. Ce premier exil de S. Fulgence dura environ douze ans; & ce fut de là que sa renommée se répandit avec le plus d'éclat. On venoit de toute part le consulter comme un oracle. Quoiqu'il fût un des moins âgés entre les évêques, tous le regardoient comme leur maître & leur docteur. Il étoit toujours chargé de rédiger les consultations qu'on leur demandoit de toute part, ou pour mieux dire, de les composer tout entières. Les autres prélats ne faisoient que les approuver. Il en étoit de même, quand il falloit répondre aux ennemis de la foi, ou leur opposer quelques traités dogmatiques; d'où provinrent tant d'ex-

cellens ouvrages qu'on a conservés de cet illustre Docteur, & que nous aurons occasion dans la suite de faire connoître plus à fond.

Tandis que les premiers pasteurs étoient ainsi exercés en Afrique, ceux des Gaules jouissoient de la tranquillité la plus profonde & la plus universelle. Il n'y avoit pas jusqu'aux sujets d'Alaric maître de nos provinces méridionales, qui ne fussent traités avec douceur. Le partage des Gaules entre plusieurs peuples rivaux, & sur-tout la sincère conversion du Roi des François à la foi catholique, faisoit que le Visigoth, quoique Arien, avoit de grands ménagemens pour ceux de ses sujets qui conservoient la vraie foi; c'est-à-dire pour les naturels du pays, appelés Romains. Il fit faire pour eux un recueil du Code Théodosien, & de plusieurs autres livres de l'ancien droit, auxquels il apposa le sceau de son autorité, après avoir pris les avis & le consentement, tant des évêques que de la noblesse. Telle est apparemment la raison pour laquelle le droit Romain ou droit écrit, est demeuré en usage dans ces provinces. Il permit l'an 506 aux évêques de sa domination, de tenir un concile dans la ville d'Agde, où se trou-

verent, entr'autres prélats, les métropolitains de Toulouse, de Bourdeaux, de Bourges, avec les députés de Narbonne & de Tours. Ils eurent pour président, S. Césaire Archevêque d'Arles, qui n'étoit pas moins digne de cet honneur par ses qualités personnelles, que par la prééminence de son siége.

Né dans le territoire de Châlons-sur-Saone, de parens également distingués par leur piété & par leur noblesse, il fit présumer, dès sa tendre enfance, à quel degré d'héroïsme il porteroit la charité & toutes les vertus. Souvent alors il se débouilla d'une partie de ses vêtemens, pour en revêtir les malheureux. A l'âge d'environ dix-huit ans, il s'échappa de la maison paternelle, alla se jeter aux pieds de son évêque saint Silvestre, & le conjura de l'attacher au service de l'Église. Se montrant de jour en jour plus ardent à la recherche de la perle évangélique, ou de la perfection, il se retira peu après au monastère de Lérins, où l'on fut étonné de trouver dans un commençant les vertus des plus anciens religieux. Il fut bientôt promu aux charges de la communauté, quelque éloignement qu'il en eût; puis ordonné prêtre par S. Eusebe d'Arles, qui eut occasion de le

Act. Bened. Tom. I pag. 659

voir, & le reconnut pour être son parent. Ce fut la moindre des raisons qui l'attachèrent à Césaire, quand il eut eu le temps d'en connoître tout le mérite. Il ne tarissoit pas sur ses louanges; & comme il étoit infirme, il répétoit sans fin à son clergé & aux principaux citoyens qui le visitoient souvent, qu'on ne devoit pas lui chercher d'autre successeur que Césaire, seul capable, ajoutoit humblement le saint Vieillard, de rétablir la discipline que mes infirmités & ma négligence ont laissé dépérir. Ainsi, après la mort d'Eone, on ne délibéra pas sur le choix d'un évêque; & ce fut en vain que Césaire se cacha jusques dans les cavernes & les tombeaux. On fut le déterrer, & on obligea cette brillante lumière à occuper une place d'où elle pût luire sur tout le bercail. Il n'étoit que dans la trente-troisième année de son âge, quand il fut élu en 502; & par conséquent il n'avoit que trente-sept ans, quand il présida au concile d'Agde.

Tom. 4.
conc. pag.
1381.

On y fit quarante-sept canons, sans y comprendre ceux de quelques conciles postérieurs, tel que celui d'Epaone, qui y furent ajoutés. On trouve dans le vingt-deuxième l'origine de ce qu'on a depuis nommé bénéfice; c'est-à-dire, l'usufruit

des biens ecclésiastiques cédé aux clercs, au lieu des gages que l'ancienne discipline leur attribuoit à proportion de leurs services. Il y est de plus ordonné aux ecclésiastiques d'avoir les cheveux courts; apparemment, parce que les conquérans des Gaules les portant longs, on mettoit un air de faste & de grandeur à les imiter. C'est pour la même raison qu'on fait encore souvenir les clercs que leurs habits & leurs chaussures doivent convenir à l'humilité de leur état. Il est dit que les diacres ne pourront être ordonnés qu'à vingt-cinq ans; les prêtres & les évêques à trente; & qu'avant d'élever aux ordres des hommes mariés, il faut avoir le consentement de leurs femmes, & exiger qu'ils se séparent de demeure, & qu'ils vouent la continence aussi bien qu'elles. On ne permet de donner le voile qu'aux vierges âgées de quarante ans: ce qui doit s'entendre selon toutes les apparences, de celles qui estoient au milieu des dangers du siècle. Il est expressément ordonné à tous les Fidèles, de n'excepter du jeûne quadragésimal que les Dimanches, & non les Samedis; sans doute parce que les Goths, venus d'Orient, en avoient apporté la coutume de ne point jeûner les Samedis de Carême.

L'usage des peuples Germaniques d'habiter plus volontiers les campagnes que les villes, & que les Romains commençoient à imiter, fit permettre les oratoires ou chapelles domestiques. Mais on enjoit de célébrer les fêtes de Pâque, de Noël, de l'Épiphanie, de l'Ascension, de la Pentecôte & les autres jours solennels, dans les églises paroissiales; & l'on excommunie ceux qui ces jours-là diront la messe, ou feront l'office dans les oratoires sans la permission de l'évêque. Les laïcs qui ne communient point à Noël, à Pâque & à la Pentecôte, ne doivent pas être réputés Catholiques. Il leur est aussi formellement commandé d'assister le Dimanche à la messe, & d'y rester jusqu'à la fin.

S. Césaire eut vraisemblablement beaucoup de part à ce canon. Il se proposoit la réformation d'un abus alors fort commun parmi les Fidèles, qui s'émanoient à s'absenter des instructions du salut. Pour les empêcher de sortir de l'église aussi-tôt après l'évangile, & par conséquent sans avoir entendu l'homélie ou sermon, son zèle le porta souvent à fermer les portes; & les coupables mêmes lui furent gré de cette espèce de contrainte: tant il est vrai que la foiblesse

humaine veut être quelquefois soutenue par des moyens différens des règles communes, mais qui n'en sont pas moins efficaces entre les mains d'une sage discrétion, & sur-tout d'une haute sainteté. Le Concile ordonne encore très-formellement & très-clairement, d'accorder le viatique à ceux qui sont en danger de mort, & donnent des marques de pénitence. En prescrivant l'uniformité dans la célébration de l'office divin, il en détaille les différentes parties, & nous apprend qu'il étoit dès-lors composé d'anciennes, de collectes ou d'oraisons, d'hymnes & de capitules. Par le mot d'antiennes, dont le sens fut depuis restreint à quelques passages tirés des psaumes, on entendoit anciennement les psaumes entiers, & les hymnes même chantés à deux chœurs; après quoi, & quelques lectures de Livres Saints, devoit se faire la prière; c'est-à-dire, que le fond de l'office & l'esprit des canons, c'est de prier après avoir chanté. Chanter, c'est semer, dit dans un de ses sermons S. Césaire, qui doit être regardé ici comme son interprète; & prier, c'est couvrir le grain, de peur que les oiseaux ne l'emportent.

On peut s'étonner que la petite ville

d'Agde ait été choisie pour ce concile : mais elle étoit plus importante qu'on n' imagine , dans l'ordre ecclésiastique. Il y avoit à Agde un monastère de trois cent soixante moines , fondé quelque temps auparavant par S. Sévère , Syrien de naissance ; & cette seule maison fournissoit bien des facilités pour la célébration d'un concile. Un des plus illustres disciples de ce S. Abbé fut S. Maixent. Pour mieux vivre dans l'obscurité , il se retira du Languedoc sa patrie , dans un monastère de Poitiers , & il quitta son vrai nom , qui étoit *Adjuteur*. Il gouverna ensuite , quoique reclus , un monastère déjà établi aux environs de Poitiers , & qui a pris le nom de ce Saint , ainsi que la ville qui s'est formée à l'entour. On raconte que ses moines voyant venir une troupe de soldats François , le tirent malgré lui de sa cellule , pour interposer sa médiation dans le péril qui les effrayoit. Il pria la troupe d'épargner son église. Pour toute réponse , un soldat brutal tira l'épée , & leva le bras pour le frapper : mais le bras de cet impie resta immobile jusqu'à ce que se jetant aux pieds du Saint , il fut guéri par ses prières. Ce miracle parvint à la connoissance de Clovis , qui rendit de grands hon-

Act.
Bened.T.
I. P. 578.

neurs au S. Abbé, & dota son monastère.

Le Monarque François se trouvoit en Poitou, pour faire la guerre au Roi Alaric. En vain ce Prince & ses Viligoths, bien moins en réputation de bravoure que les François, évitoient attentivement toutes les occasions de les irriter. Clovis sentoit tout son ascendant : la rivalité & la politique lui fournissoient toutes sortes de prétextes pour le faire valoir. Il paroît néanmoins que des motifs d'un autre ordre le guiderent principalement ; soit qu'ils fussent fondés ou non sur la justice, & sur des sujets réels de plainte. Il relevoit de maladie, & sa guérison étoit miraculeuse. Miné pendant plus d'un an par une fièvre lente qui avoit épuisé toutes les ressources de la médecine, il tourna ses vues par le conseil de son propre médecin, vers le Maître suprême de la maladie & de la santé. Il y avoit dans le royaume de Bourgogne un saint abbé nommé Séverin, qui gouvernoit le monastère d'Agaune, bâti à l'endroit où les martyrs de la Légion Thébaine avoient été mis à mort. Clovis envoya un officier de sa Cour, afin d'amener le Saint, qui n'attendit pas qu'il fût à son terme, pour justifier l'idée qu'on avoit conçue

Ibid. p.
558
Holk. 12
Febr.

de lui. En passant à Névers, il trouva l'évêque Eulalius consumé depuis plus d'un an par une affreuse maladie, qui l'avoit privé de l'ouïe & de la parole. Il le guérit par ses prières, avec une promptitude si miraculeuse, que l'évêque se leva sur le champ, alla le même jour à l'Eglise, & y exerça toutes les fonctions pontificales. En arrivant aux portes de Paris, Séverin trouva un lépreux qu'il guérit en l'embrassant.

Entré dans le Palais, il se prosterna pour prier devant le lit du Roi, se releva en silence, défit sa chasuble, & en revêtit le Prince, que sa fièvre opiniâtre quitta sur le champ. Clovis se jeta aux pieds du Saint Abbé, en bénissant celui qui se rend si admirable dans ses saints, & en disant: Mon père, je vous offre mon trésor, prenez-en tout ce qu'il vous plaira pour les pauvres, & signalez avec la même liberté la miséricorde évangélique envers tous les prisonniers de mon royaume. Insensible à tous les honneurs, Séverin guérit plusieurs autres malades dans la maison du Roi, & dans tous les quartiers de la capitale. Après quoi il partit aussi-tôt, comme pour s'en retourner: mais il savoit par révélation, qu'il mourroit à Château-Landon en Gâtinois. Trois

jours après son arrivée, il y rendit en effet sa sainte ame; & il s'opéra une multitude de miracles à son tombeau, où Childebert, fils de Clovis, fonda par la suite une église.

Clovis étant guéri dit à ses François qu'il voyoit avec peine une partie des Gaules entre les mains des Goths Ariens, & il leur proposa d'en faire la conquête sur les hérétiques. Tous applaudirent avec de vives acclamations; & cette nation toute guerrière fut bientôt en état de marcher vers Poitiers, où Alaric Roi des Visigoths, étoit alors. Pour attirer les bénédictions du ciel sur cette grande entreprise, Clovis fonda à Paris près du tombeau de Ste Gèneviève une église qui passa pour l'une des plus magnifiques de son temps, & qui ne fut achevée qu'après la mort du Roi, par les soins de la Reine Clotilde. On observe qu'il y avoit dans la vaste étendue beaucoup de peintures qui représentoient des Saints de l'un & de l'autre testament. Il s'y fit beaucoup de miracles; & dès le même siècle, on y invoqua Sainte Gèneviève pour la guérison de la fièvre, comme on le fait encore aujourd'hui. Le Roi défendit à toute son armée, avant que de mettre le pied sur les terres ennemies, d'y piller

Greg. 117
Hist. c. 37.

aucun vase, ni aucun ornement des autels, de faire aucune insulte aux vierges ou aux veuves sacrées, aux clercs, à leur famille, à leurs domestiques, ni même aux serfs des églises. Après la guerre, il fit dire aux évêques, que chacun pouvoit répéter ce qu'il avoit perdu, & demander la liberté des esclaves. Tous ces ordres furent exécutés ponctuellement. Par le respect tout particulier que ce Prince portoit à S. Martin, il fit publier, en passant près de Tours, la défense d'y rien prendre que l'herbe & l'eau. Un soldat prit du foin à un pauvre homme, en disant que ce n'étoit que de l'herbe. Le Roi le fit mourir sur-le-champ : & comment remporterions-nous la victoire, dit le Monarque, si l'on offensoit le grand S. Martin? Quand il fut près de Poitiers, il fit de même conserver avec grand soin les terres de cette Eglise, en mémoire de S. Hilaire.

Cependant Alaric sortit de la ville, & s'avancant dans les plaines de Vouillé, il vint présenter la bataille au Roi des Francs, qui ne désiroit rien avec plus d'ardeur. On combattit avec tout l'acharnement de deux nations rivales, dont l'une étoit animée par le double motif de sa propre gloire & de la dé-

fen
du
de
Ma
fon
dar
ce
des
ren
mo
gra
Go
fail
por
ten
tre
fon
ne
tes
rés
mo
fui
To
d'A
qu
lin
qu
fiè
fai

ment des
aux vier-
ux clercs,
iques, ni
Après la
que cha-
roit perdu,
ves. Tous
tuellement.
er que ce
fit publier,
défense d'y
l'eau. Un
e homme,
de l'herbe.
champ : &
la victoire,
oit le grand
ès de Poi-
avec grand
e, en mé-
e la ville,
de Vouillé,
u Roi des
avec plus
e tout l'a-
s rivales,
le double
de la dé-

fenſe de ſa foi contre les perſécuteurs
du nom catholique ; l'autre, par l'horreur
de la ſervitude & d'une ruine entière.
Mais tandis que de ſi grands intérêts
font balancer la victoire, Clovis diſtingue
dans la mêlée le Roi Alaric, perce tout
ce qui eſt devant lui, ſuſpend les efforts
des Goths étonnés, charge ſon rival, le
renverſe, & lui arrache la vie. Mais le
moment de la victoire fut celui du plus
grand péril pour le vainqueur. Deux
Goths fondent ſur lui en deſeſpérés, l'af-
faillent avec une eſpèce de rage, lui
portent mille coups avant qu'il ait eu le
temps de les reconnoître ; & malgré la
trempe excellente de ſes armes & toute
ſon habileté dans les combats, on crut
ne devoir ſa conſervation qu'à une pro-
tection ſpéciale d'en haut. Ce fut la ſeule
réſiſtance que firent les ennemis après la
mort de leur Roi ; tous s'étant mis à fuir,
ſuivant leur coutume, dit Grégoire de
Tours, excepté une troupe auxiliaire
d'Auvergnats, qui combattirent encore
quelque temps ſous la conduite d'Apol-
linaire, fils de S. Sidoine, & le même
qui fut élevé quelques années après ſur le
ſiège épiscopale d'Auvergne.

Le Prince Amalaric, fils du Roi dé-
fait, ſe ſauva en Eſpagne, & fut recon-

nu Roi des Visigoths, qui en occupoient déjà la plus grande partie. Pour l'Aquitaine, Clovis la conquit presque toute entière; & dès l'année suivante, il s'avança jusqu'à Toulouse, où les Rois Goths avoient fait jusques-là leur séjour, & où se trouvoient les trésors d'Alaric, qu'il enleva: delà il revint à Tours, comblé de gloire & de richesses; fit son entrée avec pompe, & marcha en triomphe, depuis le tombeau de saint Martin qui étoit hors de la ville, jusqu'à l'église cathédrale. Il venoit de recevoir une ambassade de l'Empereur Anastase, qui lui envoya le titre de Patrice, avec la robe de pourpre, le cercle d'or & les autres marques du patriciat. Revêtu de ces ornemens, & la couronne en tête; c'est-à-dire le cercle d'or, il s'avançoit lentement sur un cheval d'une beauté & d'une grandeur extraordinaire, jetant au peuple pendant la marche une grande quantité de pièces d'argent. L'église de S. Martin ne fut pas oubliée, dans la joie de cette fête: le Roi lui fit des présens inestimables, aussi bien qu'à celle de S. Hilaire de Poitiers. Il se rendit quelque temps après à Paris, où il établit son séjour d'une manière fixe; & cette ville devint

ainsi la Capitale du Royaume, sous le regne même du premier de nos Rois. On croit qu'il choisit pour sa demeure l'ancien palais qu'avoit bâti & habité l'Empereur Julien, hors de la ville du côté du midi, assez près du tombeau de sainte Gèneviève, où, en exécution de son vœu, il fit aussi-tôt creuser les fondations de l'église de S. Pierre & S. Paul.

Les Visigoths conservoient encore la Gaule Narbonnoise, où Théodoric, Roi d'Italie, soutint les intérêts de leur jeune Roi Amalaric, son petit-fils du côté maternel. Les Bourguignons, non moins ennemis des Goths que les François, s'unirent avec eux pour former le siège important de la ville d'Arles. Ainsi la place fut vivement pressée, & l'alarme se répandit parmi tous les citoyens. Un jeune clerc, parent du saint Evêque Césaire, crut ne pouvoir échapper autrement au péril, qu'en se rendant aux ennemis; & pour cela, il descendit de nuit le long du mur avec une corde. Cette fuite ne put être si secrète, qu'elle ne parvint à la connoissance de quelques Goths. On ne manqua point d'en rendre l'Evêque responsable, & comme supérieur, & comme parent du trans-

Vit. S.
Cæs. L. I.
C. 15.

fuge. Il n'en falloit pas davantage pour former des soupçons, qui en cette matière tiennent souvent lieu de conviction. On accusa l'Evêque d'avoir envoyé son clerc aux ennemis, pour leur livrer la place. On ne voulut pas faire attention que les principaux accusateurs étoient les Juifs, opposés par état au clergé & à l'Evêque : on ne voulut pas se souvenir que le Saint Prélat avoit déjà été calomnié sur le même sujet, du vivant d'Alaric ; & que relégué à Bourdeaux, il y avoit marqué sa fidélité & toutes ses vertus, d'une manière si peu équivoque, que le Ciel leur avoit rendu témoignage par un miracle éclatant, en arrêtant à sa prière un furieux incendie ; en un mot, que son innocence avoit été reconnue si authentiquement, que le Roi avoit condamné le délateur à être lapidé.

La cabale l'emportant sur toutes ces considérations, on arracha l'Evêque de son logis, qui fut pillé ; & on se saisit de sa personne, à dessein de le jeter la nuit suivante dans le Rhône, ou du moins de le renfermer dans le château d'Ugerne, jusqu'à ce qu'on pût ordonner de son sort. Il est très-vraisemblable que ce château étoit, non à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Beau-

antage pour
 cette ma-
 conviction.
 envoyé son
 ur livrer la
 re attention
 urs étoient
 u clergé &
 as se souve-
 déjà été ca-
 du vivant
 Bourdeaux,
 & toutes ses
 équivoque,
 témoignage
 n. arrêtant à
 adie; en un
 avoit été re-
 que le Roi
 à être lapidé.
 ur toutes ces
 l'Evêque de
 z on se faisit
 de le jeter la
 ône, ou du
 s le château
 a pût ordon-
 vraisemblable
 à l'endroit
 ville de Beau-

caire, mais dans l'Isle de la Vergne, formée par le Rhône, & nommée autrefois Gernique. Les assiégeans, ou plutôt la Providence empêcha les Goths de faire passer dans cette Isle la barque où ils avoient mis le saint; & la même Providence ne tarda point à le justifier. Un Juif, du haut du rempart, jeta aux ennemis une lettre attachée à une pierre, pour les avertir de se présenter à l'escalade pendant la nuit, dans un endroit où ceux de sa nation étoient de garde, sous la condition de conserver à ceux-ci les biens avec la vie. Mais l'attaque ayant cessé le lendemain, la lettre fut trouvée par quelques habitans; & tous reconnurent sur qui devoient tomber leurs justes soupçons. Ainsi la fidélité du Saint Evêque fut reconnue pour la seconde fois. L'attachement qu'il n'avoit pas marqué pour les Francs & les Bourguignons armés contre son Souverain, sa charité le leur témoigna de la manière la plus touchante & la plus généreuse, si-tôt qu'elle les vit vaincus & souffrans. Théodoric ayant envoyé d'Italie une armée au secours d'Arles, non seulement les assiégeans épuisés de fatigues se virent contraints de lever le siège, mais ils furent battus dans leur retraite. Le nombre

des prisonniers qu'on ramena étoit si grand, que les églises en furent toutes remplies. Césaire commença par leur fournir des vêtemens & des vivres. Ensuite il employa à les racheter tout l'argent qui se trouva dans le trésor de l'Eglise; & cet argent ne suffisant point, il ne fit pas difficulté de vendre les encensoirs & les calices, ni d'arracher les ornemens des colonnes & des balustrades. Ce qui animoit principalement son zèle, c'étoit le danger de la séduction pour ces prisonniers réduits sous le pouvoir, ou des Ariens, ou des Juifs. Si le Sauveur, disoit-il, a donné son corps & son sang pour la rédemption des hommes, lui déplairions-nous, en employant au même usage les vases où repose ce corps & ce sang? La charité du saint Evêque s'attendrissoit encore davantage sur le sort des pauvres honteux. Il les recommandoit sans cesse au domestique qui le servoit; & souvent il alloit lui-même voir à la porte, s'il n'y en avoit pas quelqu'un qui n'osât entrer.

Il avoit commencé, avant le siège d'Arles, à faire bâtir, pour sa sœur Césaire, un monastère où il ne dédaignoit pas de travailler de ses mains: mais les affligés en ruinèrent une grande par-

tie, & en enleverent sur-tout les bois pour leurs travaux. Après la levée du siège, l'ouvrage fut repris & poussé avec plus de vigueur que jamais. On fit même l'église beaucoup plus grande, que ne paroïtoit le demander un monastère de filles. Elle avoit deux ailes ou collatéraux, dont l'une fut dédiée sous le nom de S. Martin, l'autre, qui étoit à l'usage particulier des religieuses, sous le nom de S. Jean, que prit tout le monastère. Le milieu qui servoit d'église extérieure, fut dédié à la Sainte Vierge. Mais le public a insensiblement changé tous ces noms en celui de S. Césaire. Aussi-tôt que les bâtimens furent achevés, Césarie s'y rendit de Marseille, où elle avoit été apprendre & pratiquer la première ce qu'elle devoit enseigner aux autres. Cette ville étoit célèbre par les religieuses fondations de Cassien pour les personnes de l'un & de l'autre sexe, & par ses institutions ou règles monastiques. Le monastère de Sainte Césarie ne devint pas moins fameux, sous la règle que lui donna son saint frère; & quoique la Sainte n'eût d'abord que deux ou trois compagnes, en peu de temps une multitude de vierges vinrent de toute part se ranger sous sa conduite.

Cod. reg. La séparation du monde & la clôture
T. 3. p. 11. étoient exactement observées parmi elles ;
& c'est le premier article de la règle de
saint Césaire. Non seulement il n'étoit pas
permis aux religieuses de sortir ; mais per-
sonne , hors les cas d'une nécessité in-
dispensable , n'entroit dans le monastère ,
pas même les femmes. Il étoit encore plus
strictement défendu , de donner à manger
à qui que ce fût , même à l'évêque : il
n'y avoit uniquement d'excepté que
les mères des religieuses , qui n'étoient
pas de la ville & venoient voir leurs
filles. Ces religieuses ne devoient parler
qu'à leurs parens , & en présence de
quelqu'une des anciennes. L'abbesse étoit
obligée , par sa place , à des relations
plus fréquentes & plus étendues ; mais
elle ne devoit aller au parloir , qu'accom-
pagnée de deux ou trois sœurs.

On ne veilloit pas moins attentivement
à la simplicité du logement , du vêtement ,
de tout l'extérieur de la vie. Les habits
devoient être uniformes & pauvres , faits
dans le monastère , tout entiers de laine ,
& de couleur blanche. On va jusqu'à
spécifier & fixer , par une figure tracée
dans le livre de la règle , la hauteur de
la coëffure ; en quoi sans doute la vanité
des femmes du monde se faisoit dès-lors

la clôture
parmi elles ;
la règle de
il n'étoit pas
ir ; mais per-
nécessité in-
monastère,
encore plus
ner à manger
l'évêque : il
excepté que
qui n'étoient
t voir leurs
voient parler
présence de
l'abbesse étoit
des relations
ndues ; mais
r, qu'accom-
teurs.
attentivement
du vêtement,
e. Les habits
pauvres, faits
tiers de laine,
On va jusqu'à
figure tracée
la hauteur de
oute la vanité
faisoit dès-lors

remarquer. Les ornemens mêmes de l'autel ne doivent être que de laine, & sans broderie : il ne doit y avoir d'argenterie que pour les vases sacrés. On ne veut point d'ornemens en peinture, ou en tableaux ; si ce n'est pour la basilique de la Vierge, qui servant d'église extérieure, pouvoit être plus ornée que l'oratoire des religieuses. Les sœurs ne doivent faire aucun ouvrage de tapisserie ni de broderie, mais s'occuper d'un travail aussi humble que le reste de leur vie, & tel que la Supérieure le marquera à chacune. Les lits étoient dans le goût des vêtements, sans aucun ornement aux couvertures ; & ils se gardoient dans une salle commune, nulle des sœurs n'ayant de chambre particulière, ni d'armoire fermée. Nulle encore, pas même l'Abbesse, n'avoit de servante.

On ne prenoit point de pensionnaires ; mais on recevoit de jeunes filles de six à sept ans, pour être religieuses ; c'est-à-dire pour être élevées à cette fin, & faire profession quand leur raison seroit formée. Car il n'y a aucune apparence qu'on laissât contracter un engagement irrévocable, à un âge si tendre ; quoiqu'il soit constant qu'on pouvoit s'engager dans l'âge de minorité. Cet article

de la règle de S. Céfaire fournit l'interprétation du canon, où le Concile d'Agde défend de donner le voile aux vierges, avant l'âge de quarante ans; en nous faisant entendre que ce règlement ne concernoit que celles qui habitoient au milieu des dangers du siècle.

Du reste, les lectures pieuses, la longue psalmodie, le travail commun, le silence & le recueillement, l'imposition des pénitences, les jeûnes particuliers, en un mot, tout le corps de la discipline religieuse étoit dès lors tel que nous le voyons aujourd'hui. On remarque même qu'on chantoit déjà le *Te Deum* après matines, les jours solennels; les jours de jeûne, on servoit trois plats; les autres jours, on n'en servoit que deux, ordinairement fort simples; & l'on ajoutoit quelques mets un peu plus recherchés, aux bonnes fêtes. On ne mangeoit jamais de grosse viande, & l'on ne servoit de volailles qu'aux infirmes.

L'établissement du monastère d'Arles fut approuvé par le S. Siège, qui, à la prière de Céfaire, accorda à cette communauté le privilège de l'exemption, si ce n'est qu'elle resta soumise à la visite épiscopale. Pour la vente & la donation de quelques biens ecclésiastiques, déjà faites

faites en faveur de ce monastère, le Pape ne les approuva qu'à condition que les Evêques de la province y consentiroient; ce qu'ils firent.

On ne voit pas que depuis la levée du siège d'Arles, Clovis ait fait de nouvelles entreprises contre les Goths. Il s'occupait beaucoup du règlement de ses nouveaux états; & ce qui étoit encore plus digne du premier des Rois Chrétiens, & du seul qui fût catholique, il engagea les évêques à rétablir la discipline, que tant de troubles & de guerres nationales avoient considérablement affoiblie: ce fut à cette fin qu'il procura la célébration d'un concile à Orléans l'an 511.

On y fit trente-un canons, & les Evêques les envoyèrent au Roi, pour qu'il les appuyât de son autorité. Le premier assure le droit d'asyle aux églises, mais en soumettant les coupables à une composition raisonnable avec les parties lésées. Il est défendu d'ordonner aucun ecclésiastique, sans le consentement du Roi ou du juge royal: ce qui paroît n'avoir concerné que les familles des Barbares, encore très-rarement admis dans le clergé; puisque le Concile ajoute, que ceux dont les pères ou les ancêtres auront été clercs, seront sous la puissance des évêques.

Le serf ne doit pas être ordonné à l'insu de son maître. Les abbés sont soumis aux évêques, aussi bien que les clercs; en sorte que ni les uns ni les autres ne doivent aller sans la permission épiscopale demander des grâces au Prince.

Quant aux biens de l'Eglise, on voit que l'Evêque avoit l'administration de tous les fonds donnés, tant à la cathédrale qu'aux paroisses. Pour les oblations, on lui attribue la moitié de celles qui se font à la cathédrale, & le tiers de celles des paroisses. Il est défendu à tout citoyen de célébrer à la campagne les fêtes de Pâque, de Noël & de la Pentecôte. On ordonne à toutes les Eglises d'observer les rogations. On défend à la veuve d'un prêtre ou d'un diacre de se remarier; c'est-à-dire à celle qui avoit consenti à l'ordination de son mari: puisque l'usage du mariage ne fut jamais légitime dans l'Occident pour les clercs supérieurs. L'on excommunie, avec les devins, ceux qui observoient le sort des Saints, ou prétendoient puiser la connoissance de l'avenir dans le premier passage qui s'offroit, en ouvrant au hasard quelqu'un des livres sacrés: abus introduit depuis quelque temps, & que ces défenses ne firent pas cesser.

Ce concile est souscrit par trente-deux évêques, dont les cinq premiers étoient métropolitains. On regarde S. Gildard ou Godard de Rouen comme l'un des plus célèbres, sans néanmoins donner aucun détail certain de ses œuvres. Il ne paroît nullement assuré qu'il soit frère de S. Médard, comme on l'a prétendu; encore moins, que tous deux soient nés, aient été ordonnés, & soient morts le même jour. Au moins est-il indubitable, que s'ils furent ordonnés le même jour, ce ne fut pas la même année; puisque Sophrone, évêque de Vermandois, assista avec S. Gildard à ce concile d'Orléans, qui fut le premier, & que S. Médard ne fut pas le successeur immédiat de Sophrone.

On fait plus de particularités de la vie de S. Mélaine de Rennes: toute son affection étoit pour la retraite, & il ne s'étudioit qu'à se sanctifier par tous les exercices de la vie monastique; quand les principaux citoyens de Rennes vinrent le conjurer d'obéir aux dernières volontés de leur saint évêque Amand, qui avant de mourir l'avoit désigné pour son successeur. Mélaine craignit de résister à la voix du ciel, & se soumit avec d'autant plus de facilité, que la place qu'on

Boll. 6
jan.

lui destinoit, lui offroit moins d'agrémens & plus de travaux; les habitans de Rennes étant encore Païens en très-grande partie. Mais le saint Pasteur eut le bonheur de les convertir. Ses talens & son génie égaloient son zèle. Clovis, qui venoit de soumettre l'Armorique à sa domination, discerna le mérite de Mélaïne, l'appela souvent auprès de lui, & se conduisit principalement par ses conseils dans les affaires de la religion. Le Saint Evêque n'en travailla pas avec moins d'ardeur, ni moins de succès, à la conversion des Idolâtres, qui infectoient surtout le pays de Vannes. Ayant un jour ressuscité sous leurs yeux un enfant qui venoit de mourir, la plupart embrassèrent aussi-tôt le christianisme.

Le Roi Clovis mourut l'année même du Concile d'Orléans, 511, la cinquième depuis la défaite d'Alaric, & la quarante-cinquième seulement de son âge: il fut enterré à Paris où il étoit mort, dans l'église des Saints Apôtres, quoiqu'elle ne fût pas encore achevée.

Théodoric, Roi d'Italie, restoit maître de la ville d'Arles dont il s'étoit emparé, ainsi que d'une bonne partie des états du Roi des Visigoths, son petit-fils, sous prétexte de les mieux défendre

Ma
de l
Arch
ce l
qu'à
sous
com
bert
noce
prés
si fe
fut s
mou
se d
une
Puis
chem
cusati
ma s
son
plus
choit
l'idée
avoit
Dieu
ceux
à un
aspe
cendu
bassin

Malgré l'inutilité des anciennes tentatives de la calomnie contre S. Césaire, le S. Archevêque fut encore accusé auprès de ce Prince, & la persécution poussée jusqu'à l'arrêter & le conduire à Ravenne sous bonne garde. Il parut à la Cour, comme par-tout ailleurs, avec cette liberté & cette assurance que donnent l'innocence & la sainteté. Quand on le présenta au Prince, il l'aborda d'un air si ferme & si noble, que Théodoric en fut saisi d'admiration; & poussé par un mouvement comme irrésistible, il se leva, se découvrit avec un empressement & une honnêteté qui tenoient du respect. Puis il lui demanda s'il étoit fatigué du chemin; & sans lui dire un mot des accusations intentées contre lui, il s'informa seulement de l'état où il avoit laissé son Eglise & son peuple. Il paroissoit plus embarrassé que le Saint, ne cherchoit dans la conversation qu'à écarter l'idée des soupçons injurieux qu'on lui avoit inspirés; & quand l'Évêque fut sorti: Dieu punisse, dit le Roi à ses courtisans, ceux qui ont fait faire ce pénible voyage à un si saint homme: j'ai tremblé à son aspect, & j'ai cru voir un Ange descendu du ciel. Il lui envoya un grand bassin d'argent qui pesoit soixante livres,

Vit. S.
Cæs. l. 1.
n. 19. &
seq.

trois cens sous d'or, & charges les porteurs de lui dire : Le Roi votre fils vous prie de recevoir ce vase, & de vous en servir pour l'amour de lui. Le saint Evêque, qui n'usoit d'autre argenterie que de quelques couverts, fit vendre le bassin, en employa le prix au soulagement des pauvres, & à la rédemption des captifs. On vint le dire au Roi, & l'on ajouta qu'il y avoit tant de pauvres à la porte du Saint, qu'on avoit peine à entrer. Le Roi en fut si édifié, & s'en exprima d'une manière si touchante, que faisant passer ses sentimens dans les cœurs des grands qui l'entendoient, tous s'empresserent à l'envi de fournir aux pieuses libéralités du saint Pasteur. Par ce moyen il se vit en état de délivrer une infinité de captifs, particulièrement entre les Provençaux, auxquels il fournit encore de quoi retourner chez eux.

Ibid. n. Les miracles suivirent les aumônes.
20. Un jeune homme bien né, qui pour faire subsister sa mère s'étoit mis aux gages du Préfet du prétoire, tomba malade, & mourut en peu de temps. La mère, réduite à une espèce de désespoir, vint trouver S. Césaire, & l'engagea, presque malgré lui, à se transporter auprès du mort, & à demander au Sci-

gne
secr
flan
cles
son
de
heu
dit
plut
don
L
nor
toit
mais
enc
des
du
tous
nor
Il
diff
Vie
déjà
jour
du
con
qu'i
que
véq
que

gneur qu'il lui rendit la vie. Il y alla secrètement, fit sa prière avec cette confiance qui présage & obtient les miracles; puis se retira, en laissant Messien son Secrétaire, avec ordre de l'avertir de ce qui se passeroit. Au bout d'une heure, le jeune homme ouvrant les yeux, dit à sa mère d'une voix forte: Allez au plutôt remercier le serviteur de Dieu, dont les prières me rendent la vie.

La nouvelle de ce prodige se répandit non-seulement dans Ravenne où il s'étoit opéré, & dans toute la province; mais jusqu'à Rome, où, sans s'y être encore montré, Césaire également chéri des ecclésiastiques & des gens du monde, du peuple & des grands, fut invité par tous les ordres de la république à les honorer de sa présence.

Il y avoit d'importantes affaires; le différend de son Eglise avec celle de Vienne, élevé depuis si long-temps, & déjà jugé par le S. Siège, subsistant toujours. Après avoir entendu les raisons du saint évêque, le Pape Symmaque confirma le jugement de saint Léon, qu'il eut soin de rappeler. Il ordonna que, suivant les anciens réglemens, l'évêque de Vienne n'auroit de juridiction que sur les Eglises de Valence, de Ta-

rantaife, de Genève, de Grenoble; & que l'évêque d'Arles seroit maintenu dans la possession des droits qu'il exerçoit sur les autres villes de la même province: il lui accorda aussi l'usage du pallium, permit aux diacres de son église de porter la dalmatique, comme ceux de Rome. Tous les Romains, à l'exemple du Souverain Pontife, le comblèrent d'honneurs & de présens. Les largesses dont on lui voyoit faire un si saint usage, furent si prodigieuses, qu'après les sommes immenses qu'il employa, suivant son goût dominant, à racheter des captifs, il rapporta huit mille sous d'or pour les pauvres de Gauze. Tel fut l'ascendant de la sainteté de Césaire, & l'issue glorieuse d'un voyage commencé en criminel d'état.

De retour en Provence, l'éclat des faveurs qu'il venoit d'obtenir, lui attira des contradictions. L'évêque d'Aix, fier du lustre qu'acqueroit de jour en jour la ville dont il étoit le pasteur, en des temps où l'on étoit accoutumé à rég'ler le rang ecclésiastique des Cités sur le rang civil, refusa de prendre l'ordre de Césaire, pour se rendre aux conciles & aux ordinations. Le saint archevêque en écrivit à Rome; & le souverain Pontife lui répondit que, sans donner atteinte

aux
char
qui
dans
l'Es
quer
d'en
flasti
due
de l'
le P
éten
Gau
L
Ron
l'abb
saint
rée l
roit
ce fa
gros
babil
étan
à fai
les
dans
paro
Flav
des
main

aux privilèges des autres Eglises, il le chargeoit de veiller à toutes les affaires qui s'éleveroient en matière de religion dans les provinces de la Gaule & de l'Espagne; que ce seroit à lui de convoquer les conciles, dans le besoin, & d'en référer au S. Siège; que tout ecclésiastique seroit même obligé, dans l'étendue de ces régions, de prendre l'attache de l'évêque d'Arles. On voit par-là que le Pape l'établissoit, avec la plus grande étendue de privilèges, son Vicaire en Gaule & en Espagne.

La plainte de S. Césaire fut portée à Rome par son Secrétaire Messien, & par l'abbé Gilles, qu'on croit être le célèbre saint Gilles, dont la mémoire est honorée le premier de Septembre. On ne sauroit faire fond sur les actes de la vie de ce saint Solitaire, qui fourmillent des plus grossiers anacronismes: mais il est probable qu'il étoit originaire de Grèce, d'où étant passé dans les Gaules, il s'attacha à saint Césaire, & se retira ensuite vers les extrémités du diocèse de Nîmes, dans un antre de la vallée Flavienne, qui paroît avoir pris ce nom de la famille Flavienne; c'est-à-dire, de la maison royale des Goths, comme faisant partie du domaine spécial de ces princes. C'est aussi

par un de ces princes, & vraisemblablement par Amalaric, Roi des Visigoths, que saint Gilles fut découvert de la manière merveilleuse dont on le raconte. On a bâti un monastère en ce lieu, & il s'y est formé une ville, qui prit ensuite le nom du saint, aussi bien qu'une partie du Languedoc, appelée autrefois la Province de saint Gilles : ce qui fait concevoir à quel degré de célébrité parvint la sainteté de ce merveilleux solitaire.

S. Césaire obtint encore du Pape la condamnation de plusieurs abus qui avoient cours dans les Gaules, & dont le plus considérable paroît avoir été l'aliénation des fonds de l'Eglise. Par un rescrit ou une décrétale du 6 Novembre 513, Symmaque défend d'aliéner ces biens, si ce n'est en faveur des monastères, des hospices de pèlerins, des clercs qui auront bien mérité de l'Eglise ; & dans ces cas même, les biens doivent retourner à l'Eglise, après la mort de ceux à qui on les aura cédés. On voit encore ici l'origine des bénéfices ecclésiastiques, avec les conditions requises pour les obtenir. L'une des plus essentielles, & que le Pape a soin d'exprimer formellement ; c'est de ne point aspirer au sacerdoce, en vue de ces récompenses.

Le Pape Symmaque survécut peu à ces réglemens, étant mort le 9 Juillet de l'année 514, après un pontificat de quinze ans & près de huit mois. On dit qu'il ordonna le premier de chanter le *Gloria in excelsis*, les dimanches & les fêtes des Martyrs. Il fit de grandes largesses aux églises, & mit dans plusieurs, des ciboires ou tabernacles d'argent, du poids de six-vingts livres chacun, & dont le travail répondoit à la richesse de la matière. On vante sur-tout l'un de ces chefs-d'œuvre, où l'on admiroit les figures du Sauveur & des douze Apôtres. Le S. Siège ne vauqua que sept jours, au bout desquels on élut le diacre Hormisdas, natif de Campanie, & qui occupa neuf ans la chaire de S. Pierre.

Ce fut à lui que recourut l'Empereur Anastase, pour appaiser des mouvemens séditieux, causés par sa propre impiété & ses vexations sacrilèges. Aucune démarche ne lui coûtoit, quand il s'agissoit de se tirer des mauvais pas où l'engageoit souvent sa fausse politique, & plus encore ses travers en fait de religion. Il savoit, dans ces conjonctures, faire toutes sortes de personnalités, se plier aux souplesses les plus basses, endurer les affronts & dissimuler, jusqu'à ce

qu'il trouvât un moment plus favorable pour satisfaire sa vengeance. Ainsi parut-il ne pas entendre les injures, dont le chargerent publiquement les habitans de Constantinople, quand ils apprirent le dessein qu'il avoit conçu de leur ôter leur Patriarche Macédonius, zélé défenseur du Concile de Calcédoine. Attachés sur toutes choses à la saine doctrine, ils traitèrent l'Empereur de Manichéen, & parcoururent en troupe les rues de la ville, en criant: Voici, Chrétiens, le temps de la persécution; n'abandonnez pas votre saint Pasteur au Tyran. L'Empereur laissa évaporer cette première chaleur; & quelques jours après, il fit enlever & transporter le Patriarche en Paphlagonie. On voulut lui trouver des crimes; & deux témoins subornés l'accusèrent d'un péché honteux. Mais le Patriarche ayant été reconnu pour eunuque, l'accusation ne couvrit de honte que ses calomniateurs; & l'on ne put attribuer les mauvais traitemens que la tyrannie lui fit endurer, qu'à son éloignement des nouveautés hérétiques qu'elle protégeoit.

Evagr.
III. c. 31.

On éleva sur le Siège de Constantinople le prêtre Timothée, qui n'avoit rien de recommandable auprès d'Anastase;

que
si d
pop
furn
néar
pou
citer
au
qu'
Sain
d'un
mén
teni
mod
con
de
faire
cupi
L
se tr
stitu
plac
trine
que
Calc
cept
con
la ce
port
cher

que son attachement à l'hérésie. Il étoit si décrié pour son incontinence, que la populace lui donnoit publiquement les surnoms les plus flétrissans. Il affectoit néanmoins un respect extraordinaire pour le Concile de Nicée, & il le fit réciter publiquement chaque dimanche, au lieu qu'on ne le disoit avant lui qu'une fois l'an, le jour du Vendredi-Saint. Dans le fond de son ame, il étoit d'une indifférence parfaite sur les points même de la religion qu'on lui voyoit soutenir avec le plus d'ardeur, s'accommodoit à tous les temps & à toutes les conjonctures, & n'avoit d'autre principe de conduite, que la diversité des affaires ou des intérêts qui piquoient sa cupidité ou sa légèreté.

L'Abbé des Acémètes étant mort, il se transporta au monastère pour en instituer un autre. Le sujet destiné à cette place étoit fort attaché à la saine doctrine, & refusa d'être béni par un évêque qui n'admettoit pas le Concile de Calcédoine. Timothée feignit de l'accepter, dit sans façon anathème à quiconque le rejetoit; & on lui laissa faire la cérémonie. Cette nouvelle fut bientôt portée à l'Empereur, qui envoya chercher Timothée, pour lui reprocher son

Niceph.
L. xvi. c.
26.
Theod.
Lect. p.
505.
theophan.
p. 133.

inconstance ou son imposture. Timothée nia le fait avec impudence, sans paroître délibérer, sans aucun air d'embarras ni d'inquiétude ; & sur le champ il se mit à dire anathème à ceux qui recevoient le Concile de Calcédoine.

Toutefois ce même homme qui se jouoit ainsi de la foi & des conciles, ne voulut point rentrer dans l'Eglise qu'on lui confioit, avant qu'on en eût ôté les portraits de son prédécesseur, sous le prétexte calomnieux que Macédonius étoit l'ennemi du Concile de Nicée. Mais il mit dans les diptyques le nom de Jean-Nicaiote, nouveau Patriarche d'Alexandrie, & déclaré ouvertement pour le schisme ; puis lui envoya ses lettres synodiques. Il les envoya aussi à Flavien d'Antioche, & à Elie de Jérusalem. C'étoient des prélats assez bien disposés, mais qui, par prévention ou par foiblesse, firent beaucoup de fautes, qu'ils expièrent sans doute dans l'exil qu'ils souffrirent ensuite pour la foi ; puisque leur mémoire, aussi bien que celle de Macédonius, a toujours été en vénération dans l'Eglise depuis leur mort. Ils reçurent les lettres de Timothée : mais toutes les instances de l'Empereur ne les purent engager à approuver la déposition de Macédonius.

Le Prince en conçut un violent dépit, & le Patriarche de Jérusalem voyant la persécution prête à éclater sur lui, comme sur toute l'Eglise, envoya à Constantinople les abbés de la Palestine, en corps, S. Sabas à la tête. Comme l'Empereur marquoit beaucoup d'affection pour les moines, on crut qu'une pareille légation seroit plus propre qu'aucune autre à contrebalancer les efforts des hérétiques du Levant, qui inondoient la Cour & la Capitale. Le danger ne pouvoit être plus pressant, l'Empereur faisant déjà assembler à Sidon un concile des évêques de la Syrie & de la Palestine, les plus opposés au Concile de Calcédoine. C'est pourquoi la troupe des pénitens & des solitaires députés fit une extrême diligence, & elle ne tarda point à arriver. Il ne lui avoit point fallu de longs & dispendieux préparatifs, & les incommodités de la route ne les arrêterent pas davantage.

Aussi-tôt qu'ils se présentèrent au palais, on les fit tous entrer, excepté saint Sabas, à qui les gardes refuserent la porte, à cause de son habillement extraordinairement négligé. Cependant on remit au Prince la lettre du Patriarche Elie, qui commençoit en cette sorte :

Vit. S.

lib. p 19.

& seq.

Nous députons vers vous , pour le bien de nos Eglises , l'élite de nos solitaires , & à leur tête , le grand Sabas , la gloire de nos monastères. L'Empereur demanda où étoit ce saint Chef : les autres abbés qui ne s'étoient point aperçus qu'on l'empêchât de les suivre , regardoient de tous côtés , en le cherchant des yeux. Les officiers de la Cour se répandirent hors du palais , pour le découvrir ; & on le trouva enfin dans un endroit écarté , où il chantoit fort tranquillement des psaumes. On le fit entrer avec empressement. L'Empereur se leva par respect , dès qu'il l'aperçut ; puis le fit asseoir avec tous les autres. On remarqua que la présence de Sabas donnoit au Prince un air plus doux & plus humain. Il dit avec bonté , que chacun eût à lui proposer sans crainte ce qu'il leur plairoit.

Si l'on connoissoit moins l'étrange impression que fait tous les jours l'appareil de la majesté , ou l'appas de la faveur , on seroit fort étonné , que parmi tant d'hommes détachés par état des choses terrestres , la plupart aient paru d'abord oublier les intérêts spirituels de l'Eglise. Entre tous ces abbés , l'un ne pensa qu'à demander un champ voisin de son monastère ; l'autre , quelque décoration pour

for
fan
dél
si l
de
de
Sab
Vé
don
voy
cur
eu
à m
à d
mon
glise
sa c
Le
que
bor
naff
voy
retir
fon
pen
nan
& j
U
nier

son église, ou des fonds pour la rétablir, sans faire mention de l'objet capital & délicat, pour lequel ils étoient venus de si loin.

Anastase soutenant ses démonstrations de bienveillance, souscrivit aux vœux de tout le monde; & se tournant vers Sabas qui n'avoit encore rien demandé: Vénérable vieillard, lui dit-il, pourquoi donc avez-vous entrepris un si long voyage, puisque vous ne sollicitez aucune grace? Sabas répondit: Après avoir eu le bonheur de rendre mes hommages à mon Souverain, si j'ai quelque chose à désirer, tandis que je suis encore au monde, c'est qu'il rende la paix à l'Église, plutôt que d'accabler du poids de sa colère la Ville sainte avec son pasteur. Le Prince n'admira pas moins sa liberté que son désintéressement, & lui fit d'abord donner mille sous d'or pour les monastères qui lui étoient soumis; puis renvoyant les autres abbés en Palestine, il retint Sabas à C. P., sous prétexte que son grand âge l'empêchoit de repartir pendant les rigueurs de l'hiver; ordonnant qu'il eût ses entrées libres au palais, & jusques dans l'appartement impérial.

Un jour qu'il s'entretenoit familièrement avec lui; votre évêque, lui dit-il,

ne se contente pas de soutenir le Concile de Calcédoine qui autorise les impiétés Nestorienne, mais il a séduit Flavien d'Antioche, & il empêche lui seul que la mauvaise doctrine ne soit généralement anathématisée par le concile qui se tient à Sidon. Il croit nous en avoir imposé par une condamnation vague de toute hérésie : mais nous ne voyons que trop qu'il persiste dans les sentimens qui l'ont empêché de consentir à la déposition d'Euphémus & de Macédonius, tous deux infectés du Nestorianisme. Afin que les saints lieux ne soient pas profanés plus long-temps par ces impiétés, nous prétendons y établir un pasteur distingué par la pureté de sa foi.

Seigneur, répondit Sabas, tenez pour certain que notre Archevêque a une horreur sincère de toute hérésie ; que fidèle à des maîtres fameux par le don des miracles, & guidé par les plus pures lumières du désert, il n'abhorre pas moins la division faite de J. C. par Nestorius, que la confusion enseignée par Eutychès. Nous vous conjurons de ne pas plonger dans le trouble & la désolation la sainte cité de Jérusalem, de ne point flétrir le sacerdoce de la loi nouvelle dans la personne d'Elie, dans le digne imitateur de

C
il
&
vr
de
vie
ten
qu
ma
mo
je
ple
tio
Ar
il
ma
I
reu
qu
l'E
por
dig
est
Ap
glif
de
ten
ret
tur
y

Cyrille. Entre deux hérésies pernicieuses, il se tient à une égale distance de l'une & de l'autre, & suit invariablement le vrai chemin de la foi. Anastase, touché de la fermeté & de la simplicité du saint vieillard, dit avec admiration : Les auteurs sacrés ont bien eu raison de dire que celui qui marche avec simplicité, marche avec confiance. Priez pour moi, mon Père, & n'ayez point d'inquiétude ; je veux que vous retourniez avec un plein contentement. En votre considération, je n'ordonnerai rien contre votre Archevêque. Ainsi le Patriarche Elie fut-il maintenu pour lors dans son siège ; mais Flavien fut chassé d'Antioche.

Le saint, après avoir quitté l'Empereur, passa chez l'Impératrice Ariane, qu'il exhorta à soutenir la religion de l'Empereur Léon son père. Elle lui répondit en gémissant : Que ce conseil est digne de vous, saint vieillard ! mais qu'on est loin d'écouter la triste fille de Léon ! Après que ce saint homme eut servi l'Église autant qu'il le pouvoit, le séjour de la Cour lui devint ennuyeux. En attendant le temps de son départ, il se retira dans un fauxbourg, loin de tout tumulte. Là il fut visité de tout ce qu'il y avoit de personnes considérables, &

bien disposées pour la saine doctrine dans laquelle il les instruisit, & les affermit de plus en plus.

Il voulut encore obtenir une diminution de tribut aux citoyens de Jérusalem, & demanda pour eux la remise de quelques arrérages qui montoient à cent livres d'or. Anastase donna ses ordres, pour que le saint vieillard fût encore satisfait en ce point. Mais un certain Marin arrêta cette grace, en disant que les Nestoriens & les Juifs qui remplissoient Jérusalem, étoient indignes d'une pareille faveur. Marin, reprit Sabas d'un air inspiré, cessez de vous opposer à la bienfaisance de l'Empereur, autrement votre maison sera brûlée, votre famille dépouillée de ses biens, & l'Empire même exposé à sa ruine. Après cette menace, le Saint demanda & obtint son congé de l'Empereur, qui lui donna de sa propre main mille pièces d'or pour de bonnes œuvres, sans néanmoins confirmer la remise du tribut. Sabas s'embarqua au mois de mai; & quelques mois après, une sédition s'étant élevée à C. P. la maison de Marin fut brûlée, & la prophétie accomplie avec exactitude dans toutes ses circonstances.

Vit. S. S. Sabas étoit le supérieur général des
Sab. n. 30.

anachorètes de l'Eglise de Jérusalem, comme saint Théodose l'étoit des cénobites. Les évêques avoient cru devoir préposer ces illustres chefs sur tous les solitaires de la Palestine, pour remédier à une espèce d'anarchie, & au triste relâchement où ils étoient tombés en donnant dans les nouvelles doctrines; c'est-à-dire dans le schisme des Acéphales. Entre les disciples de Sabas, il y en avoit un nommé Jean, capable lui seul de dédommager son saint maître, de la peine que lui causoient une infinité d'autres. Son avancement dans la vertu parut si rapide, qu'au bout de sept ans S. Sabas le voulut élever au sacerdoce. Il le présenta au Patriarche Elie, qui se fit un plaisir de l'ordonner de sa main, & l'amena, malgré sa résistance, à l'église du Calvaire. Quand ils y furent arrivés, Jean dit au Patriarche: Saint Père, trouvez bon que je vous dise deux mots en particulier; après quoi je me soumettrai avec docilité à votre décision. Le Patriarche l'ayant pris à part, Jean commença par se faire promettre le secret le plus inviolable; puis il lui dit: Mon Père, j'ai reçu la consécration épiscopale; mais le sentiment de mon indignité m'a fait fuir bien loin de mon

Boll. 15.
Mai,

église, & je me suis fixé dans ce désert, en attendant l'heure formidable où doit venir le fils de l'homme. Le Patriarche, fort étonné, appela saint Sabas, & lui dit: Jean m'a confié un secret, qui empêche absolument de l'ordonner. Qu'on le laisse à jamais tranquille. S. Sabas se retira fort affligé, & répandant son ame devant le Seigneur, avec une grande effusion de larmes, il apprit ce secret par révélation.

C'est cet Evêque solitaire, qu'on a nommé pour son humble & inviolable discrétion, saint Jean le Silencieux. Il étoit Arménien, d'une famille illustre, & frère du Gouverneur de la province. A l'âge de 18 ans, il fonda un monastère à Nicopolis, lieu de sa naissance. Mais il fut arraché de sa solitude par les habitans de Colonie, qui le firent ordonner évêque. Il les gouverna pendant quelque temps, sans rien quitter des observances monastiques. Enfin il conçut le dessein de s'affranchir de toute sollicitude; & dans un voyage, ayant écarté sous divers prétextes les clerics qui l'accompagnoient, il s'embarqua secrètement pour Jérusalem, d'où il se rendit à la laure de saint Sabas. Depuis qu'il fut reconnu, il vécut encore plus retiré qu'auparavant, & de-

meura toujours seul dans sa cellule, d'où il ne sortit qu'une fois en quatre ans, pour venir féliciter le Patriarche Elie, quand il vit enfin sa foi triompher de toutes les épreuves & de toutes les tribulations, que le Saint regardoit comme autant de glorieuses faveurs.

Cependant Timothée de Constantinople ne gardoit plus aucune mesure. Il fut assez audacieux pour entreprendre de faire anathématiser par tout son peuple le Concile de Calcédoine. L'entreprise étoit de la dernière imprudence, dans une capitale si ardente pour la saine doctrine. On s'arma pour résister à la persécution, & la sédition s'échauffa au point de massacrer plusieurs schismatiques distingués, & de brûler leurs maisons. Le peuple attroupe campa sur la grande place, où il fit apporter les clefs de la ville & les étendards militaires. On brisa les images & les statues d'Anastase, en criant qu'il falloit faire un autre Empereur, & déjà l'on nommoit, pour le remplacer, Vitalien maître de la milice. Cet officier, excité par les Catholiques de la Thrace & de la Mésie, se trouvoit aux portes de Constantinople avec une armée formidable, composée de Huns, de Bulgares & de quelques troupes Romaines. Anastase,

qui n'avoit pas des forces égales à lui opposer, qui d'ailleurs savoit mieux faire la guerre aux prêtres & aux évêques, qu'à des gens armés & pleins d'audace, commença par se cacher dans le fauxbourg de Blaquerne. Alors l'Impératrice Ariane osa lui parler pour la foi, & lui fit des reproches sur les maux continuels qu'il faisoit aux Catholiques.

Il perdit tout courage & toute idée de dignité, tenta d'exciter la pitié, & vint sans couronne à la place de l'Hippodrome. Là, prenant un ton soumis & le plus rampant, il dit au peuple assemblé, qu'il étoit prêt à quitter l'empire, qu'au moins il ne le vouloit tenir que de leur bienveillance, & leur fit les plus imposantes promesses, qu'il confirma par des sermens. L'artifice lui réussit. Le peuple, attendri, le pria de reprendre la couronne; & avec beaucoup plus de sincérité que le persécuteur, il promit de rentrer dans le devoir: chacun retourna aussi-tôt chez soi, & la sédition se calma, après que le peuple se fut tenu trois jours attroupé dans la place. Il ne s'agissoit plus que d'éloigner Vitalien, qui paroît n'avoir prétendu servir que la religion, & à qui la seule ignorance la faisoit défendre, les armes à la main.

Ana-

A
m
ré
Co
ap
po
sui
l'E
de
me
des
A
des
mar
si n
rend
fés,
gén
& l
Le
un
mier
fame
instr
plus
& q
que,
tratic
ble a
font
T

Anastase lui fit aussi de magnifiques promesses, & protesta sur-tout qu'il alloit rétablir dans leurs sièges Macédonius de Constantinople, & Flavien d'Antioche: après quoi il lui fit délivrer de l'argent, pour contenter les troupes qui l'avoient suivi. Vitalien parut satisfait, du côté de l'Empire, & n'eut plus d'autre soin que de supplier le Souverain Pontife de mettre la dernière main à la pacification des Eglises de l'Orient.

Anastase écrivit lui même, & envoya des ambassadeurs à Rome; aucune démarche ne lui coûtant pour sortir d'un si mauvais pas. Il pria Hormisda de se rendre le modérateur des esprits échauffés, lui proposa d'assembler un concile général à Héraclée, cette année-là même, & le pria de s'y trouver en personne. Le Pape renvoya vers l'Empereur, avec un notaire, quatre légats, dont le premier étoit Ennodius, évêque de Pavie, fameux par ses écrits. Il les munit d'une instruction fort circonstanciée: pièce la plus ancienne qui nous reste en ce genre, & qui marque l'esprit vraiment apostolique, ainsi que la prévoyance & la pénétration admirable de ce Pontife. Il y semble avoir déjà entendu l'Empereur, tant sont justes & précises les répliques sug-

gérées d'avance contre les objections & les défaites de ce Prince artificieux.

T. iv.
Conc. p.
1426.

Comme les Légats avoient aussi des lettres pour Vitalien, ils étoient chargés d'en prévenir l'Empereur; moins pour ménager sa bienveillance dans l'état de foiblesse où il étoit réduit, que pour justifier la doctrine de l'Eglise sur les vrais principes de la soumission aux puissances établies de Dieu. Vous direz à l'Empereur, portoit l'instruction des Légats: Nous avons aussi des lettres du Pape pour votre serviteur Vitalien, qui lui avoit envoyé des députés avec votre permission, à ce qu'il écrivoit alors; mais le Pontife a ordonné que ces lettres ne fussent remises que de votre consentement, Afin que vous connoissiez encore mieux la droiture de nos procédés, nous serons charmés que vous envoyiez avec nous quelques personnes de confiance, en présence desquelles on fasse la lecture de ces lettres. Soyez cependant assuré, que nous ne sommes chargés d'aucun ordre qui ne concerne uniquement la cause de Dieu. Notre très-saint Pape conformant sa conduite à toute la simplicité de l'Evangile, n'a rien autre chose en vue que de purger l'Eglise du venin de l'hérésie, & de ne pas laisser altérer la doctrine reçue des Pères.

L'instruction pontificale prescrivait encore aux légats, de ne pas se déclarer sur le compte de Timothée, patriarche intrus de C. P. ; mais de répondre à cet égard, qu'avant de traiter de ces incidents particuliers, il falloit régler les affaires générales de l'épiscopat, & rétablir la communion catholique. Toutefois ils devoient bien se donner de garde d'enfreindre les canons par rapport à la communication avec les schismatiques. Il leur étoit même secrètement enjoint, d'obliger les évêques qui voudroient rentrer dans le sein de l'unité, à déclarer publiquement dans l'église, non seulement qu'ils recevoient le Concile de Calcédoine & la lettre de saint Léon ; mais qu'ils anathématisoient, outre Eutychès & Nestorius, les auteurs de l'un & de l'autre, spécialement Acace de Constantinople. L'opiniâtreté de l'Empereur & des évêques d'Orient à ménager la mémoire de ce coupable Patriarche, ne put jamais engager Symmaque, & bien des Papes après lui, à rien relâcher sur cet article, de la sévérité des canons.

Outre qu'on ne gagne rien avec les sectaires, par une dangereuse condescendance, ces sages & saints Pontifes ne faisoient pas comparaison entre la réputation

tion mal acquise d'un méchant pasteur, & le salut éternel de tout le troupeau. Il est souvent impossible de conserver le sacré dépôt, si l'on ne proscrit nommément les enseignemens des faux docteurs qui l'altèrent. Si l'on veut que les ouailles évitent les pâturages empoisonnés, il faut bien les leur faire connoître. Ce seroit annoncer des dispositions très-suspectes, que de blâmer une méthode accréditée par l'usage de l'antiquité la plus respectable & de tous les siècles.

La fourberie de l'Empereur Anastase fut elle-même découverte par cet expédient. Il déclara bien, qu'il condamnoit les erreurs attribuées à Eutychès; il alla jusqu'à recevoir le Concile de Calcédoine: mais sur le chapitre des sectateurs de cet Hérétiarque, & d'Acace en particulier, il vit qu'en s'expliquant avec cette clarté, il ne restoit plus à la secte aucun faux-fuyant. Continuant toutefois à dissimuler, il répondit au Pontife, qu'il étoit dur de chasser de l'Eglise les vivans, à cause de leur respect pour les morts; que d'ailleurs on ne le pourroit faire sans beaucoup de tumulte, sans s'exposer même à une grande effusion de sang. Il se rejeta ensuite sur son projet de célébrer un concile, où toutes ces affaires, disoit-il, se régleroient beaucoup mieux.

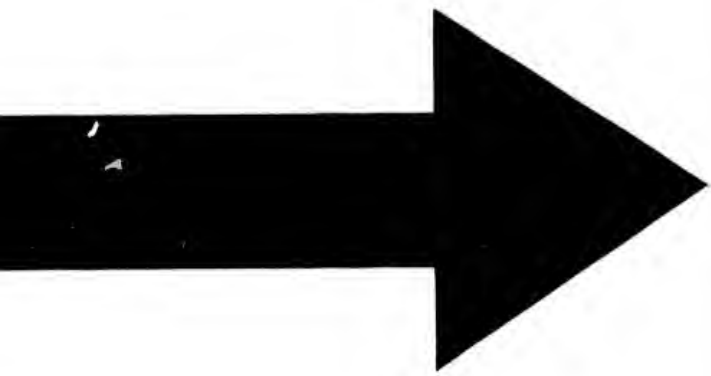
en
de
en
vo
des
qu
Pa
un
pré
fible
avo
qu
con
& l
il n
éto
per
de
il l
déjà
rat
Ma
I
à fa
fale
d'A
le r
né,
tiqu

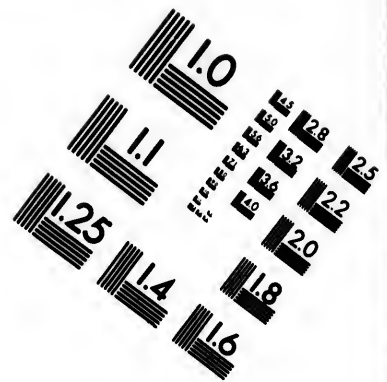
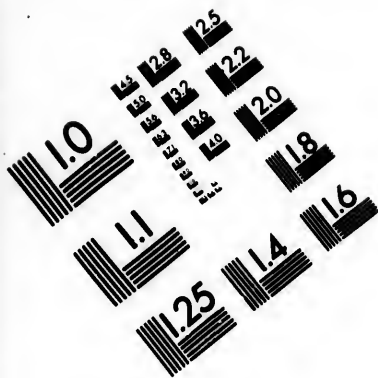
Après cela, il ne fit plus que trainer en longueur, pour laisser dissiper le reste de l'orage, dont la crainte l'avoit engagé en tant de démarches humiliantes. Il envoya cependant encore de loin en loin des agents à Rome, afin d'entretenir quelque liaison de correspondance avec le Pape, & de se ménager une ressource en cas de besoin. Mais il procédoit d'une manière si faussée & si visiblement illusoire, qu'il congédia, sans avoir rien fait, environ deux cens évêques venus pour le concile qu'il avoit convoqué à Héraclée. Comme le Sénat & le peuple lui reprochoient son parjure, il ne rougit pas de répondre, qu'il n'en étoit pas des particuliers comme de l'Empereur, qui est autorisé par les besoins de l'Etat à mentir & à se parjurer. Ainsi il les confirma dans l'idée qu'ils avoient déjà conçue de lui, comme d'un scélérat infecté des maximes damnables de Manès.

Il manqua de même à la promesse faite à saint Sabas pour le Patriarche de Jérusalem. Flavien avoit d'abord été chassé d'Antioche, & l'on avoit mis en sa place le moine Sévère, Eutychien si déterminé, qu'il ne recevoit pas même l'Hénotique de Zénon : génie brouillon d'ail-

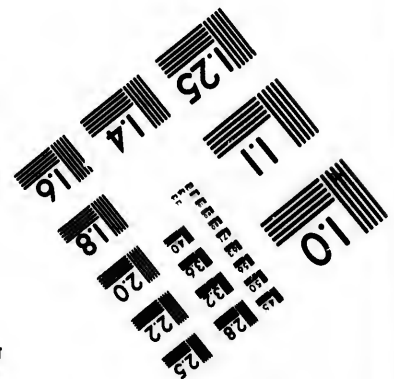
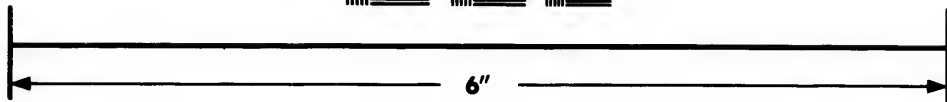
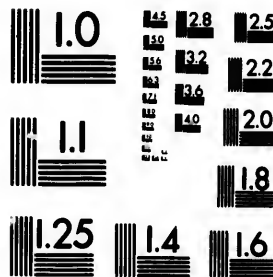
Vit. S.
Sab. n 5.
Theoph.
p. 134.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8
1.8 2.0
2.0 2.2
2.5 2.8
3.2 3.6
4.0 4.5

1.0
1.5
2.0
2.5
3.0
3.5
4.0

leurs, d'une inquiétude & d'une incertitude qu'il avoit portée de tout côté, sans pouvoir se fixer nulle part. D'abord méchant avocat à Béryte, puis frère dycole & dogmatiseur turbulent dans un monastère de Palestine, d'où il se fit chasser; de là réfugié chez des moines aussi vicieux que lui, il avoit été envoyé à C. P. pour défendre leur cause, & y avoit gagné les bonnes grâces de l'Empereur Anastase, à qui il étoit digne de plaire par la conformité des mêmes vices & des mêmes ridicules. Elle de Jérusalem refusa courageusement la communion d'un pareil évêque; & l'Empereur oubliant tout ce qu'il avoit promis à saint Sabas, bannit Elie, & lui substitua Jean fils de Marcién, qui promettoit d'embrasser la communion de Sévère.

Ibid. p.
136.

Dans un revers si accablant, S. Sabas & les autres Pères du désert ne perdirent point espérance: ils vinrent trouver Jean, plus capable d'une foiblesse que d'une noirceur, lui offrirent de s'attacher sincèrement à lui, & de le soutenir de tout leur pouvoir, s'il vouloit professer la foi de Calcédoine qu'il avoit dans le cœur, & refuser la communion d'un parti qu'il regardoit comme hérétique. C'étoit une maxime assez généralement reçue dans

ces
con
évé
res
qua
téré
celu
toit
trist
tou
der
dire
C
l'Em
stat
mie
nan
con
nio
réu
à u
tran
la c
ven
que
ple
usu
tria
tr'e
tro

ces temps de trouble, qu'on pouvoit reconnoître, au moins par *interim*, les évêques substitués aux véritables titulaires, pourvu qu'ils eussent d'ailleurs les qualités convenables. On jugeoit que l'intérêt du troupeau devoit l'emporter sur celui du pasteur; & rien en effet n'étoit plus nuisible à une Eglise, dans ces tristes conjonctures, que la privation de tout chef légitime. Jean se laissa persuader, & s'abandonna sans réserve à la direction de ces excellens guides.

On peut juger quel fut le dépit de l'Empereur. Un courtisan, nommé Anastase comme ce Prince, crut ne pouvoir mieux lui faire sa cour, qu'en contraignant le nouvel évêque à changer une seconde fois, & à rentrer dans la communion de Sévère. Il s'assuroit tellement de réussir, qu'il se condamna, s'il échouoit, à une amende de 300 livres d'or. Il se transporte aussitôt à Jérusalem, avec la qualité de Duc de Palestine, dont on venoit de le décorer; il surprend l'Evêque Jean, & le met en prison. Le peuple applaudit, comme à la punition d'un usurpateur, qui avoit supplanté le patriarche légitime. Cependant un d'entr'eux, mieux instruit que la multitude, trouva moyen de se couler secrètement

dans la prison, & porta Jean à donner quelque espérance au Duc Anastase. Jean suivit ce conseil, & répondit au Duc, qu'il ne refusoit pas d'accomplir ses promesses; mais de peur qu'on n'attribuât à la violence ce qu'il avoit dessein de faire, qu'il falloit commencer par le mettre en liberté, & que le dimanche suivant, quand le peuple seroit assemblé, il se déclareroit hautement. Le Duc prenant ces paroles à double entente dans le sens qui étoit conforme à ses desirs, fit aussi-tôt sortir l'Evêque de prison.

Vlt. S. Sab.
p. 312. &
seq.

On attendoit le dimanche avec impatience. Mais le Duc fut bien étonné, quand l'Evêque étant monté sur l'ambon, les Abbés Sabas & Théodose se tenant à ses côtés, & une troupe innombrable tant d'anachotètes que de cénobites les environnant, tous les assistans se mirent à crier avec un grand bruit: Anathématissez les hérétiques, conformément au S. Concile. Aussi-tôt Jean & les autres saints Abbés dirent d'une voix: Anathème à Nestorius, anathème à Eutychés, à Sévère d'Antioche, à quiconque ne reçoit pas le Concile de Calcédoine. Le Duc Anastase ne se possédoit pas de colère: mais il lui convint de dissimuler, à cause de la multitude, qu'il n'eût pas

été sûr de contredire. Il jugea même à propos, pour la sûreté de sa personne, de se retirer à Césarée, d'où il instruisit l'Empereur de la diligence & de l'inefficacité de ses tentatives.

Ce Prince résolut d'exiler, outre l'Évêque Jean, les deux Abbés Théodose & Sabas; & déjà il préparoit les moyens violens qu'il croyoit nécessaires pour l'exécution, quand les deux saints protestant de leur innocence & de leur éloignement de tout esprit de rébellion, lui adressèrent une apologie touchante, au nom de tous les abbés & de tous les solitaires qui habitoient la Ville sainte, les rives du Jourdain & les déserts d'alentour. Mais quelque imposante qu'elle fût, tant par son style que par le nom vénérable de ses auteurs, il est à présumer qu'Anastase fut bien mieux contenu par la crainte de Vitalien, qui indigné de tant de parjures, recommença la guerre. Ainsi l'Évêque Jean ne fut pas chassé de Jérusalem.

D'un autre côté, le faux patriarche de C. P., l'audacieux Timothée mourut après six ans d'usurpation. Le patriarche légitime mourut aussi, dans son exil de Gangres, en odeur de sainteté; & on lui attribue des miracles. Pour remplir la place, alors véritablement vacante

par la mort de Macédonius, on élut le Prêtre Jean, Cappadozien de naissance, & Syncelle de Timothée. Vers le même temps; c'est-à-dire dans le cours de cette année 517, Jean Nicéote, Patriarche hérétique d'Alexandrie, alla de son côté rendre compte au Juge Suprême de dix années de scandales donnés sur un siège si éminent.

Enfin l'Empereur Anastase, âgé de 38 ans dont il en avoit regné 27, mourut lui-même l'année suivante, de la manière que nous allons dire. La nuit du huit au neuf de Juillet, un orage affreux parut se former & se fixer opiniâtrément sur le palais impérial, &, par des coups de tonnerre sans exemple, sembla menacer personnellement le Prince coupable. Il n'en falloit pas tant, pour imprimer l'effroi à cette ame criminelle & foible. On le vit, dans une frénésie soudaine, fuir sans dessein de place en place, sans écouter personne, sans pouvoit se rassurer dans aucun réduit. Après l'orage, on le trouva mort dans une petite chambre; soit qu'il eût été frappé de la foudre, comme le bruit en courut; soit qu'il fût expiré d'effroi.

Vit. S. Cette mort fut révélée à Elie, Patriarche de Jérusalem, sans son exil d'Ala.
Sab. n 60.

S. Sabas l'y étant allé visiter le neuf de Juillet, & le dîner étant servi vers l'heure de None, le Patriarche dit à ses hôtes: Mangez, mes pères, pour moi je suis occupé d'une affaire de toute autre importance. L'Abbé Sabas l'ayant voulu retenir, il lui dit en versant des larmes: L'empereur Anastase vient de mourir, & je dois comparoitre avec lui au jugement de Dieu, je pars dans dix jours. Il donna tous ses ordres pour le bien de l'Eglise, ne vécut pendant l'intervalle que de la sainte communion, & du vin où on la trempoit; puis atteint d'une maladie qui sembloit n'avoir rien de sérieux, il mourut le 20 Juillet, immédiatement après la communion. Il étoit âgé, comme Anastase, de 88 ans. S. Sabas eut confirmation de la mort de l'Empereur, en revenant à Jérusalem, & admira l'accomplissement exact de la prédiction de S. Elie, car l'Eglise honore sa mémoire le 4 Juillet, aussi bien que celle de Flavien d'Antioche, banni pour la même cause, & mort dans le même temps.

Le jour même que mourut Anastase; c'est-à-dire, le 9 Juillet 518, Justin fut élevé sur le trône. Il étoit des confins de l'Illyrie & de la Thrace, & de très-

basse naissance. D'abord simple soldat, il passa, par tous les grades inférieurs, à la charge de Capitaine des gardes du Palais; & il n'avoit que ce rang, à la mort de l'Empereur. L'eunuque Amance, qui avoit eu tout pouvoir sous le dernier règne, crut encore avoir celui de donner un maître à l'Empire; & pour faire reconnoître son ami Théocrite en cette qualité, il chargea Justin de distribuer à sa troupe de grandes sommes d'argent qu'il remit entre ses mains. Rien n'est plus séduisant que l'éclat du diadème. Justin tout ignorant qu'il étoit, parvenu à l'âge de soixante ans sans savoir lire, connu la vertu des moyens dont on le faisoit dépositaire, les employa pour lui-même, & réussit à se faire couronner. Il étoit bon croyant, ne s'étant jamais avisé de raffiner en matière de religion, ni en aucune autre. Son attachement à l'ancienne foi lui gagna celui du peuple de Constantinople, fortement attaché à la foi catholique, & plus excédé encore de l'impiété tyrannique d'Anastase.

Tom. v. Dès le dimanche qui suivit l'élection, conc. p. le Patriarche étant entré dans l'église à 178 & seq. l'ordinaire, avec son Clergé, le peuple s'écria tout-à-coup: Longues années à l'Empereur & à l'impératrice! longues

années au Patriarche ! Pourquoi depuis long-temps ne communiquons-nous pas avec le centre de l'unité ? Pourquoi demeurons-nous encore excommuniés ? Il n'y a plus de péril à professer la vraie foi sous notre religieux Empereur. Montez sur l'ambon, père des fidèles ; que tardez-vous ? Vous êtes orthodoxe ; instruisez votre peuple, publiez tout-à-l'heure le S. Concile, anathématisez Sévère le Manichéen ; qu'on déterre les os de tous les disciples de Manès. Sainte Mère de Dieu, celui qui ne se déclare pas pour votre adorable Fils, doit être lui-même traité en Manichéen. Longues années au nouveau Constantin ! longues années à la nouvelle Hélène ! Enfin l'enthousiasme du peuple fut tel, que ne pouvant exprimer dans une seule langue tout ce qu'ils sentoient, ils méloient des expressions latines, asiatiques & barbares au grec, qui étoit leur langue naturelle. Après qu'ils eurent ainsi crié de toute leur force, & répété les mêmes acclamations pendant fort long-temps : Mes frères, leur dit le Patriarche, ne troublez pas l'ordre sacré des cérémonies ; je vous répondrai, quand le moment en sera venu ; & il entra dans le sanctuaire, avec son clergé.

Le peuple cria plus fortement encore : Chargez , nous vous en conjurons , des malédictions qu'il mérite , frappez de l'anathème l'hérétique Sévère ; vous ne sortirez point , que vous n'ayez anathématisé Sévère. Le Patriarche montant sur l'ambon , leur dit : Vous savez , mes très-chers frères , les combats que j'ai soutenus pour la foi catholique , n'étant que simple prêtre : je ne me suis pas démenti dans l'épiscopat , je n'ai jamais rien souffert contre les saints dogmes , ni contre le saint Concile. A quoi bon ce tumulte ? Nous révérons tous les conciles qui ont confirmé le symbole de Nicée , principalement celui de Constantinople , celui d'Ephèse , & le grand Concile de Calcédoine. Les acclamations reprirent , & continuerent durant plusieurs heures ; puis on ajouta , à cris redoublés : La fête du Concile , la fête du grand Concile de Calcédoine , qu'on l'annonce sur le champ ; nous ne sortirons point d'ici , qu'elle ne soit annoncée ; nous y passerons toute la nuit. Annoncez la fête pour demain , oui pour demain , sans plus différer. Le Patriarche proposa de prendre le consentement de l'Empereur : mais le peuple insista , en répondant de la bonne volonté ainsi que de la foi de

Just
fête
don
tern
nou
de
céd
nop
bol
perp
en
plus
des
la f
peu
tem
mat
Trin
mat
anat
nou
le
les
non
con
L
célé
Pat
enc
l'E

Justin, & en demandant toujours que la fête fût annoncée sur le champ. On la fit donc annoncer par un diacre, en ces termes : Nous faisons savoir que demain nous célébrerons en ce lieu la mémoire de nos saints évêques les Pères de Calcédoine, qui, avec ceux de Constantinople & d'Ephèse, ont confirmé le symbole de Nicée. Cette fête fut établie à perpétuité, & les Grecs sont encore en ce jour; c'est-à-dire le dimanche le plus proche du 16 de Juillet, la mémoire des 690 Pères de Calcédoine, & tout à la fois des autres conciles généraux. Le peuple reprit ses clameurs, & dit longtemps tout d'une voix : Qu'on anathématisé encore Sévère, l'ennemi de la Trinité, l'ennemi des Pères, le blasphémateur insensé qui a eu l'audace de dire anathème au saint Concile de Calcédoine; nous ne sortirons point sans cela. Alors le Patriarche prit les suffrages de tous les évêques présens, dont douze sont nommés, & l'on prononça l'anathème contre Sévère.

Le lendemain, lundi 16 Juillet, on célébra en effet la fête du concile. Le Patriarche étant à l'église, le peuple fit encore mille acclamations à l'honneur de l'Empereur & de l'Evêque, puis s'écria,

Rendez à l'église les reliques de Macédonius; c'est-à-dire du dernier patriarche de ce nom, banni pour la foi: rendez à l'église les confesseurs exilés; rendez la fête complete; remettez en honneur les noms d'Euphémius & de Macédonius; mettez les quatre conciles dans les diptyques; mettez-y Léon, archevêque de Rome, apportez les diptyques sur l'ambon. Le Patriarche dit qu'il vouloit les contenter ce jour-là, comme on l'avoit fait la veille: mais que pour agir régulièrement, il falloit assembler les évêques, & agir de concert avec l'Empereur. Le peuple cria que personne ne sortiroit, qu'il falloit déferer sur le champ à leurs vœux, & il ferma les portes; ce qui obligea le Patriarche à prendre les diptyques, & à y insérer en leur présence les quatre conciles, avec les noms d'Euphémius & de Macédonius ses prédécesseurs, & celui du Pape S. Léon. Alors le peuple s'écria, content: Béni soit le Seigneur qui a visité & délivré son peuple! Et l'on fit monter à l'ambon les chœurs, qui entonnerent le trisagion pour le commencement de la Messe, qui est le moment où on le chante dans la liturgie Grecque. Quand le temps de lire les diptyques fut venu, tout le peuple s'em-

press
silenc
séré,
ceux
de S.
Que
neur
quille
Consi
vit d
Ma
nique
che
évêqu
& qui
Ils sta
nis po
cédon
dans
à l'En
Le
da ces
Jérusa
autres
les ac
d'appr
sainte
& se
d'eux.
contre

pressa vers l'autel pour écouter, en grand silence ; & dès que le diacre eut proféré, avec les noms des quatre conciles, ceux d'Euphémus, de Macédonius & de S. Léon, tous s'écrierent à haute voix : Que la gloire vous en soit rendue, Seigneur ! après quoi la messe s'acheva tranquillement. C'est ainsi que le peuple de Constantinople signala son zèle, dès qu'il vit un prince orthodoxe sur le trône.

Mais pour donner une forme canonique à ce qu'il avoit exigé, le Patriarche Jean tint un concile de quarante évêques qui se trouvoient à la capitale, & qui ratifierent ce qui venoit de se passer. Ils statuerent encore, que les clercs bannis pour la cause d'Euphémus & de Macédonius seroient rappelés & rétablis dans leurs places ; & l'on référé le tout à l'Empereur, pour l'exécution. Tom. V.
Conc. P.
170.

Le Patriarche de Constantinople manda ces nouvelles consolantes à celui de Jérusalem, aussi bien qu'aux évêques des autres sièges importans, & leur envoya les actes de son concile, qu'il les prioit d'approuver. La plupart conçurent une sainte joie de cette heureuse révolution, & se préterent à tout ce qu'on desiroit d'eux. Ils s'éleverent même avec force contre le petit nombre de réfractaires,

sur-tout contre Pierre d'Apamée, & Sévère d'Antioche: ils n'eurent point de relâche, que ces loups travestis en pasteurs ne fussent chassés du bercail. Mais il y avoit quelque chose de plus pressant pour l'Eglise de C. P., savoir son entière réunion avec la mère de toutes les Eglises, ou avec Rome, dont elle étoit séparée en quelque sorte, depuis trente-quatre ans que le Patriarche Acace avoit été condamné. L'Empereur Justin la souhaitoit, le Patriarche Jean ne demandoit pas mieux, & le Pape Hormisdas, héritier du zèle & de la sagesse de Symmaque, étoit fort éloigné d'opposer d'autres difficultés que celles que le respect des loix indispensables ne permettoit pas de franchir.

Tom. iv. Aux premières propositions qui furent adressées par l'Empereur & le Patriarche, il prit la résolution d'envoyer une nouvelle légation à Constantinople. Il donna aux légats des instructions à peu près semblables à celles du Pape Symmaque, avec moins de précautions cependant; les esprits étant beaucoup mieux disposés que sous Anastase. Les légats portoient en même temps des lettres pour l'Empereur, pour l'Impératrice Euphémie, pour le Patriarche & son clergé,

Conc. p.
1469. &
seq.

pour
cess
que
hau
pita
form
dres
taux
pour
Il
de l
évêc
la le
évêc
form
Les
vrai
l'En
cevo
sens
vous
d'év
à lac
vous
O
sem
le P
tème
Pape
Calc

pour le Comte Justinien neveu & successeur présomptif de l'Empereur, & pour quelques autres personnes de la plus haute distinction. Mais les erremens capitaux étoient tracés dans un libelle ou formulaire, que le Souverain Pontife avoit dressé avec son conseil, & que les Orientaux devoient nécessairement souscrire, pour rentrer dans l'union.

Il fut lu à Constantinople en présence de l'Empereur, du Sénat, & de quatre évêques choisis par le Patriarche. Après la lecture, les légats demanderent aux évêques, s'ils trouvoient le libelle conforme aux règles de la foi & de la vérité. Les évêques répondirent que tout y étoit vrai. Si cela est vrai, reprit aussi-tôt l'Empereur, qui vous empêche de le recevoir? Quelques uns des Sénateurs présents ajouterent : Nous sommes des laïcs, vous qui devez nous guider en qualité d'évêques, mettez en pratique la vérité à laquelle vous rendez hommage, & nous vous imiterons.

On tint quelques jours après, une assemblée générale au palais, où se trouva le Patriarche, qui souscrivit le libelle, témoigna sa parfaite unanimité avec le Pape, reçut le concile œcuménique de Calcédoine, avec ceux de Nicée, de

C. P. & d'Ephèse, & condamna tous les téméraires qui avoient osé tenir une autre conduite. On effaçâ des diptyques les noms des derniers patriarches opposés aux 630 Pères, sans épargner celui du fameux Acace, dont l'intérêt faisoit depuis long-temps la pierre d'achoppement des Orientaux. La joie du peuple fut extrême : ils participerent à la communion avec tant de ferveur, & en si grand nombre, que les ecclésiastiques n'avoient aucun souvenir qu'une pareille multitude eût communiqué en un jour.

Il fut ensuite question de donner un patriarche orthodoxe au peuple d'Antioche. Après de grandes difficultés & de longs débats sur le choix du sujet, l'Empereur prit un prêtre de l'Eglise de Constantinople, catholique, décidé & fort éclairé, qui pendant deux ans passés à Antioche, avoit fortement résisté à l'Hérétique Sévère. On le voulut ordonner à Constantinople : mais les légats représenterent, au nom du Pape, qu'il devoit être ordonné sur les lieux, suivant l'ancienne coutume ; Rome empêchant constamment, en vertu des canons de Nicée, que les Patriarches de Constantinople n'empiétassent sur la juridiction des autres Eglises.

po
vè
dre
ma
le
&
bar
née
très
mé
nor
des
alor
d'o
&
cen
Just
Con

avo
ver
cair
falk
fess
préc
la C
gnts
tra
pre

L'Empereur Justin donna ses ordres, pour faire arrêter le faux Patriarche Sévère, & l'amener à Constantinople rendre compte de sa conduite. Vitalien demandoit qu'il eût la langue coupée; mais le blasphémateur prévint les poursuites, & gagna le port de Séleucie où il s'embarqua pour Alexandrie toujours gouvernée par l'Evêque Timothée, dont il fut très-bien accueilli. Pierre évêque d'Apamée fut envoyé en exil, avec un grand nombre d'autres hérétiques, coupables des mêmes attentats. Il n'y eut guère alors de contretemps que dans le lieu d'où l'on avoit moins sujet d'en attendre; & l'on compte jusqu'à deux mille cinq cents évêques, qui, sous l'Empire de Justin, confirmèrent par leurs lettres le Concile de Calcédoine.

Si les Evêques de Thessalonique avoient toujours paru si dévoués aux Souverains Pontifes, dont ils étoient les vicaires dans l'Illyrie Occidentale, il s'en falloit bien que Dorothee, alors possesseur de ce siège, ne pensât comme ses prédécesseurs. Il dissimula, quand il vit la Cour favoriser la réunion, & les légats occupés à la consommer. Il se montra même des plus ardens, comme des premiers à l'accepter. Mais ce n'étoit

qu'un piège qu'il vouloit tendre aux mi-
Suggef. nistres du Pontife. En effet, l'un d'en-
Germ. p. tr'eux attiré à Thessalonique sous omb-
 1509. bre d'un plus grand bien, ou pour réu-
 nir plus facilement les esprits, manqua
 d'y périr dans une émeute populaire. Le
 perfide Archevêque l'avoit excitée sous
 main, en faisant entendre que les En-
 voyés de Rome n'étoient que les promo-
 teurs d'une persécution contre la partie
 la plus saine de l'Eglise.

Le Pape Hormisdas ayant été informé
 d'une manœuvre si odieuse dans un évê-
 que, marqua la plus grande modération.
 Laissons à l'Empereur, écrivit-il aux lé-
 gats, le soin de punir l'injure faite à sa
 puissance plutôt qu'à nous. Ce qui nous
 regarde; c'est que personne ne se con-
 vertisse sans connoissance de cause, &
 ne soit contraint à faire profession de la
 foi sans être persuadé. Ainsi paroissoit-il
 appréhender qu'un zèle trop vif n'eût
 emporté ses légats; car personne n'étoit
 plus circonspect ni plus réservé dans ses
 démarches que ce Pontife; & rien en
 même temps n'échappoit à l'étendue de
 son zèle & à la supériorité de ses vues.

Tandis qu'il s'efforçoit d'extirper le
 schisme de l'Orient, il prenoit les plus
 sages précautions, pour en préserver tou-

tes
 gra
 &
 bri
 le
 de
 tou
 nu
 dan
 ble
 Jar
 ave
 del
 dan
 c'é
 de
 niè
 gnc
 rils
 au
 pèr
 pro
 la
 écla
 mèn
 déc
 tho
 reb
 c'es
 Qua

tes les autres parties de l'Eglise. Il eut grand soin de prévenir S. Avit de Vienne & saint Césaire d'Arles, deux des plus brillantes lumières de la Gaule, contre le mauvais exemple de l'Illyrie. Il eut soin de leur faire connoître, & par eux à toutes les Gaules, tant les prélats revenus à l'unité, que ceux qui perséveroient dans le schisme, afin de prémunir les foibles contre les artifices des séducteurs. Jamais enfans ne furent plus dociles aux avertissemens du Père commun des Fidèles; & jamais on ne vit plus de vertu dans les évêques de nos provinces. Mais c'étoit dans ceux qui obéissoient au Roi de Bourgogne, qu'elle éclatoit d'une manière plus frappante. Sigismond qui re-
 gnoit alors, donnoit, au milieu des périls de la Cour, l'exemple de la ferveur au clergé même. Plus courageux que son père Gondebaud, qui n'avoit jamais osé professer la doctrine dont il reconnoissoit la vérité, le fils faisoit une profession éclatante de la vraie foi. Il n'avoit pas même attendu qu'il fût maître, pour se déclarer en faveur des plus fervens orthodoxes. Du vivant de son père, il rebâtit le célèbre monastère d'Againe; c'est-à-dire de saint Maurice en Valais. Quand il se vit sur le trône, il le dota

Ado. in
Chr. Ma-
rii Chr.

richement. On compte jusqu'à seize terres, qu'il lui donna dans les diverses provinces de sa dépendance. Il voulut que la majesté du culte répondit à cette royale munificence, & il rassembla un nombre suffisant de moines, pour les diviser en huit bandes, & fournir à la psalmodie perpétuelle.

T. IV. Dès le commencement du regne de
 Conc. P. Sigismond, S. Avit secondant son pieux
 1557. Souverain, convoqua un concile à Epauone, que l'on croit être Albon, au diocèse de Bellay. Il fut composé de vingt-cinq évêques, tous du Royaume de Bourgogne, & célébré dans le mois de Septembre de l'an 517. Ce Concile suffiroit seul pour donner une juste idée des prélats qui siégeoient alors dans les Gaules. On y vit une multitude de saints, honorés depuis d'un culte public. Saint Avit, comme Archevêque de Vienne, capitale du Royaume de Bourgogne, & S. Viventiol de Lyon y présiderent. On remarque ensuite S. Apollinaire de Valence, frère d'Avit, S. Pragmace d'Autun, & S. Grégoire de Langres, dont le moindre relief étoit sa naissance, illustre même entre les maisons patriciennes. Il avoit contracté un mariage digne de son extraction, & avoit exercé la dignité

dignité de Comte d'Autun pendant quarante ans. Il fut élevé sur le siège de Langres, après la mort de sa femme, & gouverna trente-deux ans cette florissante Eglise. C'est lui qui, ayant trouvé à Dijon les reliques du Martyr S. Bénigne, bâtit une église où il les transporta; & pour leur faire rendre un culte convenable à leur célébrité, il fonda de son bien un riche monastère. On trouve encore dans ce Concile les souscriptions de saint Claude de Besançon, de saint Silvestre de Châlons-sur-Saone, de saint Maxime de Genève, & de S. Florent d'Orange.

On y dressa quarante canons de discipline, dont le premier fait concevoir de quelle importance étoit censée l'assistance aux conciles; puisqu'on excommunique l'évêque qui ose y manquer pour toute autre cause qu'une maladie grave & notoire. La même chose avoit été ordonnée l'année précédente, au Concile de Tarragone en Espagne. Le quatrième canon d'Epaone défend aux évêques, aux prêtres & aux diacres, de nourrir des chiens ou des oiseaux pour la chasse. Le cinquième empêche qu'un prêtre ne desserve une église dans un diocèse étranger, sans le consentement de son évêque naturel; ou comme on parle aujourd'hui,

sans obtenir son *exeat* ; ce qui montre l'ancienneté de ce point de discipline.

Mais ce qu'il y a de plus édifiant dans ce Concile, & sur quoi l'on insiste davantage, c'est l'esprit de détachement & de désappropriation, relativement aux biens ecclésiastiques. Il est défendu au prêtre qui gouverne une Eglise, de faire, tandis qu'il la gouverne, aucune acquisition qu'au nom de cette Eglise. Un clerc tiré d'un diocèse, pour devenir évêque d'un autre, doit rendre au diocèse qu'il quitte les biens ecclésiastiques qu'il y possédoit ; d'où il est manifeste qu'on ne jouissoit encore des bénéfices, dans ces provinces, qu'à titre de rétribution pour le service actuel. Les legs qu'un évêque fait des biens de l'Eglise, sont déclarés nuls ; à moins qu'il ne la dédommage sur ses biens propres.

Le Concile n'est pas moins exact, par rapport à la fréquentation des femmes. Le vingtième canon défend à tous les clercs sans exception, de rendre des visites aux personnes du sexe, à des heures tant soit peu indues ; de les voir que pour des choses nécessaires, & qu'en présence de quelques prêtres ou de quelques diacres. Il est défendu par le 32^{me} canon, aux veuves des prêtres & des

diacres de se remarier. On fait quelle fut constamment la discipline des Gaules pour le célibat de ces clercs ; & l'on doit se souvenir que les femmes qu'ils avoient épousées avant leur ordination , n'en étoient plus regardées depuis que comme leurs sœurs.

On voit encore par ce Concile , que les abbés étoient soumis à la correction des évêques , & que les clercs qui pouvoient se défendre aux tribunaux séculiers , ne devoient point y plaider en demandant , sinon par l'ordre de l'évêque. Nous avons observé , qu'en ce dernier chef , telle étoit aussi , au moins depuis quelque temps , la discipline de l'Eglise de C. P.

La même année 517 , il se tint à Gironne en Catalogne , un concile daté de la sixième année du regne de Théodoric , qui gouvernoit l'Espagne , comme tuteur de son petit-fils Amalaric. Ce qui est ordonné pour la chasteté des clercs , achève de prouver clairement la pureté de la discipline Occidentale à cet égard.

Le sixième canon porte que les clercs qui ont été ordonnés étant mariés , depuis l'évêque jusqu'au soudiacre inclusivement , habiteront séparément de leurs femmes ; que s'ils ne logent point à part ,

ils auront avec eux un de leurs confrères, pour témoin de leur vie. Par le septième canon, ceux qui sont ordonnés dans le célibat, ne doivent point avoir de femmes pour conduire leur ménage, si ce n'est leur mère ou leur sœur. On fait mention de quelques autres conciles tenus en Espagne vers le même temps: mais on n'y trouve rien de remarquable, sinon que ces provinces avoient dès-lors des monastères gouvernés par des abbés. Le plus ancien que nous connoissons, est celui d'Asane, fondé en Ibérie ou en Arragon, par saint Victorien natif de ce royaume.

Les dons d'en haut se répandoient de jour en jour avec plus d'abondance sur les nations Barbares les plus inconnues. Depuis assez long-temps, les Ibériens de l'Asie, qui habitoient entre le Pont-Euxin & la Mer Caspienne, avoient été éclairés des lumières de la foi. Les habitans de l'ancienne Colchide, nommés Lazes, instruits sans doute par ces voisins, les voulurent imiter. Zamnaxe leur Roi étant mort, Zathe son fils & son héritier, au lieu de demander l'investiture au Roi de Perse suivant la coutume, vint à Constantinople pour l'obtenir de Justin. Il savoit qu'en Perse on ne le

Agath L: éclairés des lumières de la foi. Les ha-
11. P. 55. bitans de l'ancienne Colchide, nommés

Lazes, instruits sans doute par ces voisins, les voulurent imiter. Zamnaxe leur Roi étant mort, Zathe son fils & son héritier, au lieu de demander l'investiture au Roi de Perse suivant la coutume, vint à Constantinople pour l'obtenir de Justin. Il savoit qu'en Perse on ne le

contourneroit qu'après avoir sacrifié & pratiqué les autres exercices de la religion païenne, qu'il étoit résolu d'abjurer. L'Empereur l'accueillit honorablement, le fit baptiser, l'adopta pour son fils, & lui donna une femme de la première noblesse de l'Empire. Enfin il l'institua Roi des Lazes, en lui mettant sur la tête une couronne à la Romaine. Le Persan ne manqua pas de se plaindre de cette entreprise, faite sur un Etat de sa dépendance, malgré la paix & l'amitié qui régnoient entre les deux nations. Mais l'Empire étant en état de se faire respecter, il n'y eut rien de plus que des plaintes. Justin répondit sans détour, qu'il avoit cru devoir en user de la sorte à l'égard d'un Prince vertueux, qui vouloit avec raison renoncer aux superstitions du Paganisme.

Il y avoit aussi beaucoup de Chrétiens parmi ces Arabes, que les Grecs nomment Homérites, & que l'on croit avoir été gouvernés par la Reine de Saba du temps de Salomon. Mais ils étoient alors sous la puissance d'un Juif, nommé Joseph Dunaan, grand ennemi du nom de J. C. On l'appeloit aussi le Fossoyeur; parce qu'il faisoit précipiter tous ceux qui ne vouloient pas se faire Juifs, dans

Proc. 1.
Pers. c. 12.

Boll. 24.
Oft.
Niceph. 1.
xvii. c. 6.

des fosses profondes, où il y avoit de grands feux allumés. L'an 522, Dunaan vint mettre le siège devant la ville de Nagran, qui étoit toute chrétienne, & commença par faire passer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva de Fidèles dans le voisinage. La place se défendit avec une extrême vigueur, & le Tyran ne put jamais l'emporter de force. Mais il fit si bien par ses discours artificieux & ses faux sermens, qu'on la lui remit. Il tenta aussi-tôt de pervertir les habitans, & fit d'abord déterrer & brûler le corps de l'Evêque Paul, mort deux ans auparavant. Ensuite il fit allumer un immense bûcher, où l'on jeta tous les prêtres, tous les moines & toutes les vierges: spectacle effroyable, mais qui, au lieu de la terreur, inspira l'héroïsme aux âmes les plus folles; en sorte qu'il y eut une sainte émulation entre les vierges & les femmes mariées, à qui s'immoleroient les premières pour la gloire de J. C. L'Eglise honore ces martyrs tous ensemble le 27 de Juillet.

Le Gouverneur de Nagran se nommoit Arétas; vieillard encore plus vénérable par sa vertu que par ses années. Le Persécuteur se persuada que, s'il pouvoit l'engager dans l'apostasie, son exemple

entraîneroit le reste des citoyens. Il tenta long-temps de le gagner par les offres les plus séduisantes. A la fin, confus de la fermeté & des sages réponses du Confesseur, il le fit conduire hors de la ville, au bord d'un torrent où on lui coupa la tête. Avec lui souffrirent trois cent quarante de ses concitoyens, entre lesquels on admira sur-tout une femme qui avoit un fils âgé seulement de cinq ans. Cet enfant voyant qu'on traînoit sa mère à un bûcher allumé pour la brûler vive, courut au tribunal du Tyran en demandant grace. Les pleurs & la figure intéressante de cet enfant touchèrent le Persécuteur, qui le prit sur ses genoux, & le voulut amuser par ses caresses. Mais le petit Martyr voyant qu'on jetoit sa mère dans le bûcher, s'échappa des bras du flatteur perfide, & courut de toutes ses forces se précipiter dans les flammes, en confessant J. C.

Le saint Vicillard Arétas, immédiatement avant que de recevoir le coup de la mort, avoit demandé à Dieu, que son pays passât au pouvoir d'un Prince Chrétien. Sa prière faite avec cet enthousiasme divin & cet air inspiré qui accompagnoient souvent le martyr, fut prise pour une prophétie. En effet, dès l'année suivante,

Elesbaan Roi d'Ethiopie , Chrétien fort zélé & vivement animé par l'Empereur Justin , attaqua le Juif Dunaan par terre & par mer , le prit avec ses principaux officiers , & les fit tous mourir. Il remédia , autant qu'il put , aux maux de la persécution , bâtit une église en l'honneur de S. Arétus , donna un roi sage & pieux aux Homérites : après quoi foulant aux pieds tout le fâsse des conquêtes & de la royauté , il abdiqua la couronne , & se retira dans un lieu écarté , où il finit ses jours dans les exercices de la vie solitaire.

L'Eglise d'Afrique recouvra aussi la paix , après une affreuse persécution de soixante ans ; le Roi Thrasmond ayant terminé , par sa mort arrivée l'an 523 , un regne de plus de vingt-sept ans. La rage & le dépit violent qu'il conçut d'une bataille considérable , perdue contre une troupe indisciplinée de Maures vagabonds , eut beaucoup de part à sa mort. Quelque temps auparavant , il avoit rappelé saint Fulgence de son exil ; non pour faire grâce à cet illustre Docteur , mais par une vanité puérile , ou une présomption insensée , qui lui faisoit espérer de confondre dans la dispute cet oracle de l'Eglise d'Afrique. Car à l'inhumanité bar-

Vit. S.

Fulg. c. 21

bare d'un tyran, il joignoit les prétentions pédantesques & toute la suffisance d'un sophiste. Fulgence profita de l'occasion, pour confirmer dans la foi les Catholiques de Carthage, qui le vinrent trouver avec empressement.

Un homme de ce génie n'étoit guère embarrassé de répondre à des Barbares ignorans, & depuis si long-temps accoutumés à n'appuyer leurs erreurs que du poids de la puissance & de l'oppression. On lui tendit des pièges misérables: on exigea qu'il répondit à des livres entiers qu'il n'avoit eus que quelques heures entre les mains; dont souvent on ne lui avoit fait qu'une lecture rapide, sans lui permettre de les lire lui-même. D'autres fois, on ne les lui remettoit des volumes entiers d'objections que dans les ténèbres, & on ne les lui laissoit que dans les rencontres qui lui en rendoient la lecture impossible. Le Saint fut relever, à la gloire de la vérité, toutes ces supercheries: mais il eut un soin extrême de ménager le Roi dans ses expressions; & rien ne lui fit jamais oublier le respect qu'il devoit à son Souverain. Ce que tout le monde regardoit comme une manie ridicule dans Thrasmond, il en tint compte à ce Prince, comme d'une ap-

plication louable à s'instruire de la vérité. Jusqu'ici, lui dit-il, on n'a point vu qu'un Roi des Barbares, continuellement occupé de la guerre ou de courses tumultueuses, montrât un désir si vif d'apprendre la sagesse. Les Barbares se piquent au contraire de mépriser les sciences : il n'y a communément que les Romains, qui marquent du goût à les cultiver. Il faut se souvenir, de ce que nous avons déjà observé, que les Vandales & les autres nations conquérantes, loin de s'offenser du nom de Barbares, le tenoient à honneur, & le prenoient eux-mêmes, pour se distinguer des Romains, dont ils affectoient de décrier la mollesse.

Ce fut alors que Fulgence composa ses trois livres adressés à Thrasamond, & qu'il les lui envoya. Toutes les objections du Prince s'y trouvoient si bien réfutées, qu'il n'osa plus se commettre avec un pareil athlète. Mais un évêque Arien, nommé Pinta, fut moins prudent ; & Fulgence le poussa avec beaucoup plus de vigueur. On regrette ces réponses à Pinta, que nous n'avons plus : car l'ouvrage qui est parvenu jusqu'à nous sous ce titre, n'est pas de S. Fulgence.

Cependant le Roi avoit conçu pour

le S. Docteur ce degré de bienveillance, qui est inséparable d'une haute estime; & il parut le voir d'un assez bon œil à Carthage, ne remarquant pas, ou ne voulant pas appercevoir de quel secours il y étoit à la doctrine catholique. Mais **lb. c. 23.** il se trouvoit chez les Vandales, comme parmi toutes les nations, des génies aussi remuans que remplis d'incapacité; & qui, pour se faire valoir, n'avoient de ressource que dans le tumulte des sectes & des partis. Quelques zélateurs de ce caractère représenterent à Thrasamond, que tout son zèle deviendroit inutile, par la seule présence de Fulgence, qu'il avoit déjà séduit quelques évêques, & que, si on ne l'éloignoit au plutôt, toute la religion des Barbares périroit infailliblement. Le Roi eut la foiblesse de céder à ces remontrances, & renvoya Fulgence en Sardaigne. C'est de là que cet infatigable Docteur, voulant tenir les Carthaginois en garde contre les artifices dont on usoit pour les pervertir, leur écrivit une lettre que nous n'avons plus, mais qui passa pour très-éloquente. Il composa, au même lieu & dans le même temps, les deux livres de la Rémission des péchés, qui se trouvent encore parmi ses œuvres. C'est la réponse à la con-

sultation d'une personne pieuse, qui lui avoit demandé, si Dieu usant extraordinairement de sa toute puissance, ne remettoit pas quelquefois les péchés aux morts. Le Saint assure que la rémission des péchés n'est jamais accordée qu'à ceux qui se convertissent sincèrement en ce monde, & qui vivent dans le sein de l'Eglise Catholique. Il est évident, par toute la suite de l'ouvrage, qu'il s'agit uniquement du péché mortel, non des fautes légères, ni des peines qui peuvent rester à expier dans l'autre vie.

On rapporte à la même époque la réponse de Fulgence à plusieurs questions de l'un de ses amis, qu'il appelle Monime. Le second & le troisième livres (car cet ouvrage en comprend trois) ne roulent que sur des difficultés faites par les Ariens. Dans le premier, il s'agit de la prédestination; sur quoi le S. Docteur, s'exprime d'une manière assez semblable à celle des modernes. A ce sujet, il enseigne, que le péché n'est pas compris dans la prédestination, mais dans la seule prescience; c'est à dire que Dieu ne prédestine pas les hommes au péché. La raison principale qu'il apporte en preuve, c'est que le Seigneur ne prédestine que ce qu'il veut faire, & qu'il ne

fait pas le mal ou le péché. Pour la peine ou le châtement, qui n'est pas un mal, mais l'ouvrage de la divine justice, le S. Docteur ne voit rien qui empêche de la comprendre dans la prédestination.

Dans le même temps encore ; c'est-à-dire sur la fin de son exil, Fulgence écrit plusieurs lettres importantes, & par leur objet & par la qualité des personnes à qui elles s'adressoient. Telles sont les deux lettres, ou plutôt les deux traités adressés à Rome, à l'illustre Vierge Proba ; l'un sur la virginité & l'humilité, l'autre sur la prière. Telles sont encore la lettre au Sénateur Théodose, qui, après avoir été consul, s'étoit donné tout entier à Dieu ; & l'épître à Galla, veuve d'un consul, touchant les devoirs d'une veuve Chrétienne.

Les évêques relégués en Sardaigne, ayant reçu au milieu des plus grands embarras une lettre des moines de Scythie, chargerent à l'ordinaire S. Fulgence d'y répondre au nom de tous les autres. Depuis plusieurs années, ces moines inquiets erroient de région en région, importunoient les évêques des plus grands sièges, & le Souverain Pontife lui-même, pour quelques expressions nouvelles de leur invention ; voulant qu'au milieu des

Sugg.
Germ. iv.
Conc. p.
1514.
Sugg.
Diofc. ib.
p. 161 a,

affaires les plus sérieuses, on s'occupât de leurs subtilités & de leurs imaginations, qu'ils donnoient pour un remède infailible aux maux de l'Eglise, & pour un supplément à l'insuffisance des conciles. Ils prétendoient sur-tout ériger en article de foi cette proposition: *Un de la Trinité a été crucifié*. Le Pape Hormisdas les traita d'abord avec bonté; parce qu'ils parloient alors fort modestement, & qu'ils paroissoient n'avoir que de bonnes vues. Mais le temps & leur obstination les firent regarder comme des brouillons & des orgueilleux, qui, sous prétexte de religion, ne tendoient qu'à se faire valoir, aux dépens de la charité & de la concorde. Leur amour pour la nouveauté, & leur attachement excessif à leur propre sens, commençoient même à rendre leur foi suspecte. Le Pape ne les frappa néanmoins d'aucune censure, & ne prononça point sur la proposition qu'ils soutenoient; quoiqu'il parut très-enclin à la rejeter.

La chose en étoit là depuis quelque temps, quand ces moines oiseux, qui, à force de contempler un atome, le prenoient pour un colosse, importunèrent à leur tour les confesseurs Africains, dans le plus grand embarras de leur exil

en Sardaigne. S. Fulgence leur répondit par son traité de l'Incarnation & de la Grace, souscrit de quinze évêques. Il ne soupçonne pas la religion des moines Scythes : cependant il n'adopte pas leur proposition ; & suivant l'exemple des Pères & des Conciles, il dit non pas simplement qu'un de la Trinité, mais qu'une personne de la Trinité est née de la Vierge. Ce Docteur si profond & si éloquent regardoit comme infiniment dangereux, d'employer pour nos mystères ineffables, des façons nouvelles de s'énoncer.

La seconde partie de ce traité est toute entière sur la Grace, contre le demi-Pélagianisme de Fauste de Riez, que les moines de Scythie combattoient avec raison. Car toutes saintes qu'avoient été la vie & la mort de Fauste, abbé de Lérins, puis évêque de Riez, il est certain qu'il ne reconnoissoit pas la nécessité d'une grace prévenante pour le commencement de toute action qui nous dispose au salut, & que ses écrits ont été justement flétris par le saint Siège. Si sa mémoire est toujours en honneur dans l'Église ; c'est parce qu'il écrivoit avant qu'elle eût condamné comme hérétiques, les propositions qu'il soutenoit. C'est pour cela aussi que saint Fulgence, en résu-

tant les principes de Fauste, s'étudie principalement à établir la doctrine catholique, sans imprimer de flétrissure à l'Auteur.

Avec ce dernier ouvrage du saint Docteur, finit aussi son exil & celui de ses collègues; Thrasimond étant alors décédé, & laissant la couronne à Hilderic son cousin-germain. Ce nouveau Roi des Vandales, fils d'Huneric & de cette Princesse Eudoxe que Genferic avoit enlevée quand il pilla Rome, étoit d'une bonté d'ame qu'on eût admirée dans le plus beau sang, & qui ne put jamais être dépravée par le dernier Roi; quelque envie qu'il eût de faire durer la persécution après sa mort. Hilderic ne se crut pas lié par des promesses extorquées de force, & dont l'objet étoit si mauvais. Son premier soin, dès qu'il se vit maître du Royaume, fut de rendre à ses sujets catholiques le libre exercice de leur religion; quoiqu'il ne la professât point lui-même. Ainsi finirent les persécutions des Vandales, après soixante-six ans de durée presque sans interruption. Les évêques bannis eurent la liberté de revenir dans leurs Eglises, & de donner des pasteurs à celles qui étoient vacantes; premièrement à Carthage, où l'on

VIÆ Tun.
Chron.

éut Boniface renommé pour sa doctrine.

Mais à la première nouvelle de l'arrivée des saints confesseurs, tout le peuple de cette capitale accourut pour les recevoir. Dès qu'on les aperçut, on poussa des cris d'allégresse, & l'on se mit à chanter les louanges de Dieu en toutes sortes de langues. Les évêques ayant pris terre, allèrent droit à la maison du Seigneur, accompagnés d'une multitude innombrable & ferrée, qui marchoit devant & après eux; de manière que si l'on n'eût fait une haie des jeunes gens les plus robustes, il eût été impossible aux prélats d'avancer.

On s'empressoit sur-tout vers Fulgence, mieux connu à Carthage par le séjour qu'il y avoit fait depuis peu, & par les triomphes qu'il avoit remportés sur l'hérésie. C'étoit à qui recevoit le premier sa bénédiction. Tous les yeux se portoit sur lui: les mères élevoient leurs enfans sur leurs bras, pour le leur montrer. Une grosse pluie qui survint, ne diminua point le concours; & comme le saint marchoit la tête nue, les plus distingués de la troupe se faisoient un honneur d'étendre sur lui leurs manteaux.

Après quelque séjour fait à la capitale pour la consolation générale des Fidèles,

Vit. S.
Fulg.c. 29

il partit pour son diocèse. A peine fut-il hors de Carthage, que, malgré la distance considérable où en est la ville de Ruspe, il rencontra des troupes nombreuses de ses ouailles, qui venoient de toute part au devant de lui, avec des flambeaux allumés & des rameaux verts, chantant des psaumes & des cantiques. Ces marques de vénération parurent augmenter la modestie du Saint Pasteur. Quand il fut chez lui, il vécut presque toujours dans son monastère, où il refusa même de commander. Il se tint alors plusieurs conciles, pour le rétablissement de la discipline. Dans celui de Junque, un évêque, nommé Quod-vult-Deus, ayant disputé la préséance au S. Evêque de Ruspe, tous les Pères jugerent en faveur de l'illustre Fulgence, qui accepta cette distinction dans la crainte de préjudicier à l'autorité ecclésiastique: mais voyant son compétiteur très-sensible à cette espèce d'humiliation, dans un concile qui se tint peu après à Suffecte, il supplia si instamment les Pères de placer Quod-vult-Deus avant lui, qu'ils lui laisserent quitter un rang qui n'étoit plus qu'une peine pour son humble charité.

T. IV. Après divers conciles particuliers,
 Conc. P. l'Evêque de Carthage y en convoqua
 1630.

un de toutes les provinces de l'Afrique; & il s'y trouva soixante évêques. Entr'autres dispositions, ils assurèrent le droit d'exemption aux monastères qui en jouissoient; & l'on cita, comme un règlement propre à la province Bizacène, un décret plus ancien, portant que les monastères de l'un & l'autre sexe ne seroient pas, comme le clergé séculier, soumis à l'évêque diocésain; mais que différentes personnes rassemblées de plusieurs endroits en communauté, pour se soumettre immédiatement à l'Eglise de Carthage, par exemple, quoique leur monastère fût situé dans un autre diocèse, continueroient à dépendre de l'évêque de Carthage, non de l'évêque du diocèse où le monastère étoit situé. On trouva divers exemples de ce privilège, & l'on prouva même par des écrits de S. Augustin, que les monastères fondés par ses disciples n'appartenoient, ni aux fondateurs, ni à l'Eglise d'Hippone, mais à la communauté. C'est ainsi que les évêques les plus zélés pour la perfection évangélique, & les plus intelligens dans le choix des moyens propres à la maintenir, ne regardent pas comme contraire à la Hiérarchie, ce que l'Eglise, en réprimant tant d'abus, laisse néanmoins subsister depuis les premiers âges.

Le repos de Fulgence fut aussi laborieux, que l'avoit été son exil. Le premier fruit de son loisir fut son traité en trois livres de la Prédestination & de la Grace, où l'on remarque, comme en plusieurs autres, qu'entre tous les disciples du grand Evêque d'Hippone, nul n'a mieux compris, ni expliqué sa doctrine, que le pieux Evêque de Ruspe. Il fit ensuite son célèbre traité de la Foi, pour un pèlerin nommé Pierre, qui partoît pour les saints lieux; & qu'il vouloit prémunir contre les hérétiques dont l'Orient fourmilloit. Il lui donne sur la fin de l'ouvrage quarante règles ou maximes, d'autant plus dignes d'attention, qu'on ne peut s'en écarter, à ce qu'enseigne l'Auteur, sans encourir la note d'hérésie. Le dernier ouvrage du Saint Evêque de Ruspe est la lettre au Comte Régin, qui l'avoit consulté sur quelques articles de la doctrine des sectaires nommés incorruptibles, & sur des points de morale relatifs à la vie militaire. La mort l'empêcha d'achever cet ouvrage: mais Régin conservant au disciple le respect qu'il avoit eu pour le maître, désira recevoir du diacre Ferrand les instructions qu'il avoit demandées à son Evêque.

S. Fulgence, un peu avant sa mort, se

re
se
se
ba
de
mé
qu
con
pou
non
pen
que
nes
de s
sévé
égar
lui r
les a
fond
leme
de J
quien
cinq
une
reliqu
l'usag
terré
A
pour
rema

retira dans son monastère, où il redoubla ses austérités & toutes ses ferveurs, pour se préparer à ce grand passage : il y tomba malade, & souffrit pendant plus de deux mois des douleurs extrêmes. Les médecins lui conseillèrent les bains, & quelques autres remèdes : il les négligea, comme de vains adoucissements qui ne pouvoient empêcher que la douleur, & non le dépérissement de la nature. Cependant aussi charitable envers les autres que dur à lui-même, il rassembla ses moines & ses clercs, quand il se sentit près de sa fin, & leur demanda pardon de la sévérité dont il craignoit d'avoir usé à leur égard. Il distribua aux pauvres le peu qui lui restoit, donna sa bénédiction à tous les assistans, qui la lui demanderent en fondant en larmes, puis rendit tranquillement son ame à Dieu, le premier jour de Janvier de l'année 533, la vingt-cinquième de son épiscopat, & la soixante-cinquième de son âge. Il fut enterré dans une église de Ruspe, où il avoit placé des reliques des Apôtres, & où, suivant l'usage ancien, l'on n'avoit encore enterré personne.

Avant cet événement si considérable pour l'Eglise d'Afrique, on vit, selon la remarque de S. Grégoire le Grand, ce

Greg. III qui étoit jusques-là sans exemple, un Pontife Romain dans la Nouvelle Rome. Ce fut le Pape Jean, natif de Toscane, lequel avoit succédé, le 13 Août 523, à Hormisla mort sept jours auparavant. Comme l'Empereur Justin vouloit contraindre les Ariens à se convertir, & leur enlevoit leurs églises pour les donner aux Catholiques, Théodoric, Roi d'Italie & Arien, obligea le Pape d'aller en ambassade à Constantinople, afin d'inspirer plus de modération à l'Empereur. Le Roi Goth étoit d'autant plus choqué de la conduite de Justin, que lui-même n'avoit jamais songé qu'à gouverner en paix tous ses sujets indistinctement, sans aucun égard à la différence de leurs religions. On raconte même, qu'il chassa un de ses officiers, dont il étoit fort content d'ailleurs, parce qu'il avoit renoncé à la foi Romaine, pour embrasser l'Arianisme dans la vue de lui plaire. Comment me fera-t-il fidèle, dit ce Prince, s'il ne l'est pas à son Dieu? Il joignit au Pape quatre ambassadeurs de rang sénatorial, leur recommanda instamment à tous de bien s'acquitter de leur commission, & menaça de traiter les Catholiques d'Italie, comme les Ariens seroient traités en Orient.

Le Pape Jean parut à C. P. en Saint

& Souverain Pontife. On prétend qu'en Mar. Chr. entrant dans la ville, il guérit un aveu- an. 525.
 gle, en lui mettant la main sur les yeux, à la vue de tout le monde : car tous les citoyens étoient venus au devant de lui, jusqu'à douze milles, avec des croix & des cierges allumés. L'Empereur se prosterna à ses pieds, voulut être couronné de sa main, quoiqu'il l'eût déjà été par Epiphane alors Patriarche ; & ce Prélat par honneur invita le Pape à officier dans la grande Eglise : ce qu'il fit en latin le jour de Pâque, avec la pompe la plus auguste, & siégeant dans la première place : déférence qu'on n'avoit pour aucun évêque étranger, quelque distingué qu'il pût être. Jean communiqua avec tous ceux des évêques Orientaux qui révéroient le Concile de Calcédoine ; & l'on n'en remarque point d'autre que Timothée d'Alexandrie, qu'il ait exclus de la communion. Sans gêner l'Empereur d'une façon peu convenable, dans les mesures qu'il prenoit pour la prospérité de l'Eglise Orientale, le Pontife répondit néanmoins avec zèle aux intentions du Roi Théodoric, & aux vœux des Fidèles d'Occident, menacés des plus fâcheuses représailles. En représentant vivement à Justin le péril que cou-

roit la foi en Italie, il en obtint que les Ariens de l'Empire demeureroient tranquilles.

Mais les belles années de Théodoric étoient passées. Après qu'on lui eut sauvé une première occasion de flétrir la gloire d'un long & beau regne, il ne fut pas se sauver lui même d'un nouvel écueil. Ce Prince vieillissoit, & la foiblesse de l'âge que les principes de la vraie foi ne soutenoient point, le rendoit soupçonneux. Il fit arrêter deux Sénateurs Romains, le plus hommes de bien & le plus méritans de leur siècle; savoir Symmaque & son gendre Boëce, tous deux Consulaires, & tous deux honorés constamment de la confiance du Roi. On les accusoit vaguement de vouloir rétablir l'ancienne autorité du Sénat, & d'en traiter secrètement avec l'Empereur. Mais Boëce étoit coupable d'un crime plus capital, au jugement du Prince Arien, ou du moins des turbulens sectaires, qui commençoient à obséder sa vieillesse; & c'étoit le zèle de ce savant homme pour la religion catholique, qu'il défendoit puissamment par ses écrits. Il fut arrêté le premier; & pendant six mois que dura sa prison, il composa ses cinq livres de la Consolation de la Philosophie;

lophilie : ouvrage parfaitement digne de son titre, & où l'on trouve en effet, avec l'onction d'une confiance filiale en la Providence, tous les motifs de consolation les plus propres à faire impression sur un philosophe chrétien. Il étoit versé dans toutes les sciences. On cite une lettre de Théodoric même à Boèce, qui fait foi, tant de la capacité universelle du Savant, que de la haute & stérile estime du Monarque. Il eut la tête tranchée l'an 524. Son beau-père Symmaque, qui n'étoit pas moins zélé pour la vraie religion, eut le même sort l'année suivante.

Il étoit juste que le Souverain Pontife eût un attachement particulier pour deux Fidèles de ce caractère. Ce fut un crime pour lui, dans l'esprit soupçonneux de Théodoric, dont les ombrages augmentèrent considérablement, à la nouvelle des honneurs extraordinaires que Jean avoit reçus à Constantinople. Comme il arrivoit à Ravenne pour rendre compte de son ambassade, n'ayant lieu de s'attendre qu'à des actions de grâces, il fut arrêté avec les Sénateurs de sa compagnie. Toutefois le Roi d'Italie craignant le ressentiment de l'Empereur, n'osa les faire périr d'une mort violente ; mais il

Hist)
Miscel.
L. 15.

les tint dans une rude prison, où le Pape Jean mourut de maladie le 18 Mai 526, après avoir tenu le Saint Siège près de trois ans. Son corps fut transféré & enterré à S. Pierre de Rome; & l'Eglise honore sa mémoire, comme d'un saint martyr. Sa place fut remplie, le 24 Juillet suivant, par Félix III, qui l'occupa plus de quatre ans.

Procop. Théodoric survécut peu à tant d'illustres victimes. Un jour qu'on servoit un grand poisson sur sa table, il s'imagina voir dans le plat la tête du Sénateur Symmaque, qui le regardoit d'un œil menaçant. Il lui prit un grand frisson, ou plutôt un accès mortel de frénésie. On le mit au lit, & il expira peu de jours après, en pleurant son crime, sans pouvoir calmer des remords bien semblables au désespoir. Il fit cependant reconnoître Roi d'Italie, son petit-fils Athalaric, âgé de huit ans, sous la tutèle de sa mère Amalafonte; & Amalaric, fils d'une autre de ses filles, fut déclaré Roi des Visigoths en Espagne, & dans la partie méridionale des Gaules, depuis les Pyrénées, jusqu'au Rhône. Théodoric avoit régné 37 ans, à compter depuis son entrée en Italie sous l'aveu de l'Empereur Zénon, & 33 depuis la défaite du Roi

Odoacre; étant mort l'an 526, le 30 Août, jour qu'il avoit destiné à chasser des Églises tous les prêtres catholiques. Telle fut la triste fin de ce Prince, assez grand par la force & la droiture de son ame, pour résister à la contagion de la barbarie & de tant d'années de prospérité; mais trop foible, sans le secours de la foi, pour ne pas ternir enfin la splendeur même de ses bonnes qualités naturelles.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

*Depuis le commencement de l'Empire de
Justinien en 527, jusqu'à la conclu-
sion du cinquième Concile en 553.*

LEs Conquérens Barbares ayant for-
cé de tout coté les barrières élevées
contre eux par les anciens Romains; &
ayant déjà envahi les plus beaux apanages
de l'Eglise ainsi que de l'Empire, bien-
tôt ils eussent tout englouti, tout ruiné,
ou tout confondu, par l'influence trop
soudaine de leurs mœurs sauvages, si
celui qui n'opère ses miracles de protec-
tion qu'avec poids & mesure, & souvent

en les voilant sous des moyens naturels, n'eût opposé à ce débordement général un Empereur tel que Justinien. Rome à qui ce nouveau Maître rendoit une partie de son ancienne splendeur, n'en avoit point vu de si grand, ou de si heureux, depuis Théodose; & le Peuple Romain, sous son regne, put encore rappeler quelque souvenir du Peuple Roi qui avoit commandé à l'univers. Plus grand même à quelques égards qu'aucun de ses prédécesseurs, Justinien survécut à eux tous & à lui-même, par ces loix sages, qui étoient si nécessaires au monde dans le renouvellement des nations & des dominations; & l'on peut dire, que dans ce corps de jurisprudence il regne encore sur la plupart des peuples. Il soutint presque tout l'éclat de sa gloire jusqu'à la vieillesse, & n'en perdit une partie avant ce terme, que pour avoir suivi les impressions de sa femme Théodore, qui porta sur le trône les mœurs basses & les malignes intrigues du lieu honteux d'où il l'avoit tirée. Alors il s'ingéra malheureusement dans les affaires de la religion, & fit clairement connoître que, pour avoir été le vengeur des martyrs de l'Afrique, le soutien des confesseurs de l'Italie menacés d'une rude persécution.



RE

SE.

VIÈME.

*l'Empire de
la conclu-
en 553.*

ayant for-
res élevées
Romains; &
aux apanages
pire, bien-
tout ruiné,
fluence trop
sauvages, si
s de protec-
, & souvent

tion, le vainqueur des Goths & des Vandales, le législateur même le plus intelligent dans les droits de la société politique ou civile, il n'en étoit pas plus habile dans la science de la religion; ou du moins qu'il n'avoit point de mission pour tenir des conciles, & faire des décrets en matière de foi.

Justinien dut son élévation à l'Empereur Justin, son oncle maternel, qui se sentant près de sa fin, le déclara Auguste, & le fit couronner avec sa femme Théodore, le premier jour d'Avril de l'année 527. Le vieil Empereur mourut quatre mois après, à l'âge de 77 ans, dont il en avoit regné neuf. Justinien qui en regna trente neuf, étoit alors au période de la vie le plus propre à régir l'Empire; âgé de quarante-cinq ans, d'une belle taille, l'air & le visage agréable, le front majestueux, en un mot la physionomie & tout l'extérieur auguste & vraiment Romain. Tel est-il représenté dans une peinture en mosaïque, qu'on voit encore dans l'église de S. Vital de Ravenne, & que l'on croit être de son temps. Il y a la barbe rasée à la Romaine, peu de cheveux, la tête couverte d'une espèce de mortier orné de perles; ce qui revient à la tiare des Perses,

dont on reprochoit à Justinien d'imiter le luxe dans les vêtements. Il dormoit & mangeoit peu. Durant le Carême, il ne prenoit de nourriture que de deux jours

Procop.
Anecd. c.
8. 12. 17.

l'un; encore n'étoit-ce que des herbes détrempées au sel & au vinaigre, en fort petite quantité, sans vin & sans autre boisson que de l'eau. Le propre jour de son couronnement, il se défit de tous ses biens de patrimoine, les distribua aux pauvres, & en autres bonnes œuvres; annonçant en toutes choses le plus grand zèle pour la religion. D'abord il donna par écrit sa profession de foi, contraire à toutes les hérésies & à toutes les nouveautés dangereuses, l'envoya dans toutes les provinces, & soumit aux peines décernées contre les hérétiques toutes les personnes que les prélats trouveroient dans les sentimens opposés à cette confession.

Il défendit aux évêques de quitter leurs Eglises, pour venir à la Cour, sous quelque prétexte que ce fût; à moins qu'ils n'en eussent obtenu de lui une permission expresse. L'absence des évêques, dit-il, est cause que le service divin se fait sans dignité & sans édification, que les affaires des Eglises sont mal administrées, & leurs revenus employés en

Lib. 42.
c. de episc.

vaines dépenses, non seulement par les prélats, mais par les clercs & les domestiques qui les accompagnent.

Par une autre loi, il défendit aux évêques, en exécution des conciles, de disposer, par testament, par donation ou par quelque autre sorte d'aliénation, des biens qu'ils auroient acquis depuis le commencement de leur épiscopat; à moins qu'ils n'en eussent hérité de leurs père & mère, oncles ou frères. Après cette défense, le Législateur entre dans le détail de plusieurs précautions sages pour la sûreté générale des biens ecclésiastiques; tels que le compte qu'on doit exiger des économes, & l'administration des hôpitaux, qui étoit alors une fonction ecclésiastique. Tous les clercs, ajoute-t-il, chanteront dans chaque église les offices de la nuit, du matin & du soir; c'est-à-dire Matines, Laudes & Vêpres. Les Petites-Heures ne se disoient pas encore en public. Ils ne doivent pas, poursuit le Prince, se contenter du nom de clercs, en consumant les biens de l'Eglise, sans faire leurs fonctions. Car il est absurde qu'ils établissent des mercenaires pour chanter à leur place, tandis que plusieurs laïcs ont la dévotion d'assister aux saints offices. Nous enjoii-

gnons de tenir la main à ce que l'intention des fondateurs soit remplie, & permettons à quiconque de dénoncer les délinquans.

Les soins de la religion n'abforberent pas la capacité du nouvel Empereur, & ne lui firent nullement négliger les affaires de l'Etat. Dès le commencement de son regne, il entreprit de réformer les loix Romaines; & d'abord il fit composer ce qu'on appelle son Code, qui est le recueil des constitutions ou ordonnances choisies des Empereurs précédens depuis Adrien, avec quelques loix qu'il avoit déjà faites lui-même. Ensuite il ordonna qu'on mît en corps d'ouvrages les meilleurs morceaux des anciens juriconsultes, rangés sous certains titres, & leur donna le nom de Pandectes ou de Digestes. Pour rendre ces livres plus utiles, il y falloit une introduction; & c'est à quoi servent les Institutes, qui sont comme la clef de la jurisprudence Romaine, ou l'explication méthodique de ses principes. Enfin il corrigea son Code; & abrégeant la première édition, il publia la seconde, telle que nous l'avons encore. Ce Prince qui considéra beaucoup les Savans, quelle que fût son ignorance, & qu'on accusa de ne savoir

pas même lire, fut discerner les plus habiles jurisconsultes de son temps, & se servit principalement de Tribonien qui étoit Questeur; c'est-à-dire à peu près ce que nous appelons Chancelier.

Proc. B. On ne sauroit refuser à Tribonien les
 Perlc. 24. plus grands éloges, du côté de la science:
 25. mais il la déshonoroit par une lâche avarice, qui publioit ou supprimoit les loix, suivant l'intérêt des particuliers qui lui faisoient des présens. On remarque encore la corruption de ses principes, aux vestiges de Paganisme qu'il a laissés dans les écrits des Anciens, dont il a composé le Digeste.

Après tous ces réglemens de justice, Justinien fit pendant le reste de son regne un grand nombre de constitutions ou d'édits, qu'on recueillit après sa mort, & à quoi l'on donna le nom de Nouvelles. Il en est un grand nombre pour le bien de l'Eglise & des mœurs. Par la septième, on défend l'aliénation des biens ecclésiastiques, dans tout le détail convenable pour l'exécution. La sixième proscribit la simonie, avec une sévérité qui fait comprendre à quel point les abus étoient déjà montés en ce genre. On condamne les coupables à la perte de la dignité qu'ils ont voulu obtenir, &

de celle qu'ils possédoient antérieurement, ainsi qu'à la restitution du prix sacrilège, au profit de l'Eglise. Les laïcs sont condamnés à restituer au double, & à l'exil perpétuel. La même loi veut que l'évêque ne soit pas marié, qu'il n'ait point d'enfans, & fait un devoir général de la continence aux prêtres & aux autres clercs. Elle règle aussi le nombre des prêtres & de toutes les personnes du clergé de Constantinople, proportionné à la nécessité du service & aux revenus de cette Eglise. Comme il n'y avoit pas de quoi entretenir convenablement ce nombre de clercs, accru sans bornes par trop de facilité de la part des évêques, l'Empereur défend de faire des ordinations nouvelles, avant que cette multitude de ministres ait été réduite au pied de la fondation.

On ne verra pas sans étonnement, jusqu'où ce nombre montoit dès-lors. Il est statué que la grande église de Constantinople en particulier n'aura que soixante prêtres, cent diaques, quarante diaconesses, quatre-vingt-dix soudiacres, cent dix lecteurs, & vingt-cinq chantres; en tout 425 ecclésiastiques, sans compter cent portiers, qui semblent n'être pas regardés comme clercs. Il est

Nov. 6.
10. c. 1.

vrai que ce clergé desservoit deux autres églises, avec la cathédrale.

Dans la nouvelle cinquième, il est à remarquer qu'on ne devoit point fonder de monastère sans la permission de l'évêque, & que c'étoit à lui de choisir l'abbé. Le noviciat duroit trois ans, pendant lesquels on ne portoit pas l'habit. A la prise d'habit étoit attachée la profession. Si quelque esclave se réfugioit dans un monastère pour s'y faire moine, il falloit que son maître le revendiquât dans le cours des trois années du noviciat; sans quoi l'esclave étoit affranchi par la profession.

Justinien fit d'autres réglemens qui comblerent de joie tous les gens de bien & les vrais citoyens. Il chassa de la ville les femmes de mauvaise vie, & donna une maison où l'on reçut toutes celles qui voulurent se convertir. On faisoit avant lui un commerce odieux & infame d'enfans que leurs propres parens mutiloient pour les vendre plus cher: Justinien défendit ces indignités, sous des peines dont la crainte pût étouffer le cri de l'avarice, qui étouffoit celui de la nature. La loi qui s'opposoit à ce que les charges fussent désormais vénales, ne fut pas moins agréable au public,

qui craignoit que la vénalité des emplois n'entraînât celle de la justice.

L'esprit actif de cet Empereur n'oublia point la partie de la guerre. Dès le commencement de son règne, il montra une noble vigueur à soutenir la majesté de l'Empire. Il envoya demander aux Perses quelques places enlevées aux derniers Empereurs, & mit en même temps une armée puissante sur la frontière : il en fallut venir aux mains ; & Bélisaire qui la commandoit, prit de force ce qu'on avoit refusé de restituer. Ce Général reçut dans ses expéditions, de grands services du Roi des Huns, & de celui des Hérules ou Elures, ainsi appelés à cause des marais qu'ils habitoient. Grattis, Roi de ces derniers, étant venu à Constantinople, fut si touché des spectacles magnifiques de religion qu'on lui donna ; & des discours de l'Empereur, qu'il se fit Chrétien avec douze des principaux de sa nation, ses parens, ou ses ministres. On engagea ensuite, par toutes sortes de bons traitemens, une partie de son peuple à l'imiter. Justinien leva lui-même le Roi converti, des fonts baptismaux.

Il leva de même Gordas, Roi des Huns, qui se fit aussi baptiser. Mais il paroit que le Christianisme n'avoit pas

Evng. iv.
c. 20. &c.
Theoph.
p. 146. &
seq.

si bien pris parmi les Huns que parmi les Hérules. Le Roi Gordas étant à peine arrivé de C. P. dans son pays, où il signala sa première ferveur par la ruine des temples & des idoles, ses sujets l'égorgerent; se concertant pour cela avec son frère Monagère, qu'ils éleverent sur le trône. Justinien fit aussi embrasser le Christianisme aux Indiens nommés Auxumites, aux Zanes qui occupoient une partie de l'Arménie, & aux Abasges qui habitoient les environs du Caucase. Il adoucit les mœurs féroces des Zanes, après les avoir vaincus par ses généraux: & il fit cesser parmi les Abasges la coutume barbare d'enlever aux parens leurs plus beaux enfans, pour les faire eunuques, & les vendre aux Romains. En Ethiopie, sur la frontière d'Egypte, les Blémyens & les Nobates, tributaires des Romains, usoient encore des pratiques les plus révoltantes de l'idolâtrie. Les Blémyens en particulier sacrifioient souvent des hommes au soleil. L'Empereur donna ordre à Narsès qui commandoit dans ces quartiers, d'arrêter les sacrificateurs, d'abattre les temples, & d'envoyer les idoles à Constantinople.

Ce fut le même zèle dans le sein de l'Empire, tant contre l'idolâtrie que con-

que parmi
tant à peine
pays, où il
par la ruine
es sujets l'é-
ur cela avec
éleverent sur
embrasser le
ommés Au-
upoient une
Abasges qui
Caucase. Il
des Zanes,
es généraux:
asges la cou-
parens leurs
faire eunu-
omains. En
Egypte, les
tributaires des
es pratiques
olâtrie. Les
sifioient sou-
L'Empereur
commandoit
r les sacrifi-
es, & d'en-
nople.
as le sein de
rie que con-

tre l'hérésie; & s'il y a quelque repro-
che à faire ici à Justinien; c'est d'avoir
poussé les choses jusqu'à l'excès. Il fit
une multitude de parjures & d'hypocrites,
réduisit quelques obstinés à se tuer de
désespoir, occasionna même de dange-
reuses séditions. Il étoit si sévère contre
les violateurs des loix publiées en faveur
de la religion, que deux évêques ayant
été convaincus d'impudicité peu après la
publication d'un édit contre ce vice, il
les fit déposer, mutiler ensuite, puis pro-
mener par toute la ville, précédés d'un
crieur qui disoit: Apprenez, pasteurs
des peuples, à ne point profaner la sain-
tété de votre caractère.

Il avoit compris les Samaritains parmi
les hérétiques, & les voulut traiter avec
la même rigueur. Mais ils s'attrouperent,
prirent les armes, commirent les impiétés
& les cruautés les plus inouïes, jusqu'à
couper par morceaux des prêtres tout
vifs, & faire frire leurs membres palpi-
tans avec les reliques des martyrs. Le
chef des révoltés se nommoit Julien,
& avoit pour lieutenant, un autre furieux
nommé Silvain, qui ne signala pas moins
sa rage contre les Fidèles. Saint Sabas
lui avoit prédit, dix ans auparavant, qu'il
périsoit par le feu. Pendant la plus grande

Id. pag.
251. Nov.
LXX. 24-

fermentation des esprits, Julien vint à Scytopolis, pour y tramer quelque trahison, fut reconnu, arrêté, & fut le champ brûlé au milieu de la ville.

V. S. Mais son fils Arsène, hardi & rusé
 Sa. c. 61. menteur, eut le front d'aller à Constantinople, trouva moyen de se pousser bien avant dans les bonnes grâces, tant de l'Empereur que de l'Impératrice, & tourna tellement l'histoire de la mort de son père, qu'il leur inspira la plus vive indignation contre les Chrétiens de Palestine. Cependant depuis les derniers ravages, cette province défolée avoit plus besoin que jamais de la faveur & des grâces du Souverain. Il étoit impossible de payer les impositions ordinaires, & Pierre, Patriarche de Jérusalem, de concert avec les évêques de la dépendance, tentoit toutes les voies d'en obtenir la remise. Dans la conjoncture délicate des calomnies d'Arsène & des préventions de la Cour, on n'imagina rien de plus efficace que d'engager le S. vieillard Sabas qui vivoit encore, à faire de nouveau le voyage de Constantinople, & à se rendre le médiateur d'un peuple fidèle, dont le zèle peut-être un peu trop ardent, faisoit tout le crime.

Il ne se fit pas presser, & partit sans

délai, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingt-treize ans. L'Empereur en fut instruit lb. c. 71. & touché. Il envoya ses galères au devant de lui, avec le Patriarche & deux autres évêques, se prosterna à ses pieds sitôt qu'il le vit, reçut sa bénédiction avec les témoignages de la vénération la plus profonde, puis lui baïsa la tête, sur laquelle il disoit avoir apperçu une couronne de lumière. On accorda au Saint beaucoup plus qu'il ne demandoit. L'Empereur informé de la vérité par un organe si sûr, tourna toute sa colère contre les Samaritains, principalement contre le fourbe Arsène, pour qui le charitable Sabas eut encore la générosité d'intercéder. Mais il eut aussi la consolation de le convertir, avec toute sa faction. Justinien vouloit faire de grandes largesses aux solitaires, en considération de leur Saint Abbé, & leur assigner des revenus fixes & certains: mais Sabas s'opposa constamment à la libéralité du Prince, en le suppliant de ne pas les priver par là des ressources beaucoup plus assurées qu'ils avoient dans le Seigneur, qui étoit, lui dit-il, leur riche partage, & qui avoit fait pleuvoir le pain du Ciel dans les Déserts. Ce que nous vous demandons, poursuivit-il

HISTOIRE

d'un ton de prophète ; c'est quelque secours pour les Fidèles qui ont été pillés ; c'est le rétablissement des églises brûlées par les Infidèles, avec la fondation d'un hôpital pour la Sainte Cité. A ces conditions, & si vous continuez à extirper les hérésies, sachez que le Tout-puissant ajoutera à vos Etats l'Afrique, la Grande Rome, & le reste de l'Empire d'Honorius, perdu par vos prédécesseurs. Justinien accorda tout. On commença par bâtir à Jérusalem un hôpital de deux cens lits, avec un revenu de quatre mille sous d'or ; c'est-à-dire d'environ vingt mille livres de notre monnoie ; le sou d'or valant à peu près cent de nos sous. Le S. Abbé, après une négociation si heureuse, ne tarda point à partir pour la Palestine, où il fut reçu en triomphe. Peu après il tomba malade, & mourut âgé 94 ans. Son collègue & son ami, l'Abbé S. Théodose étoit mort quatre ans auparavant.

Dans le temps que ces deux lumières du désert s'éteignoient en Orient, l'astre le plus brillant de la vie cénobitique se levoit au contraire pour l'Occident. Benoît issu d'une famille distinguée, aux environs de Norfie en Italie, & de là envoyé à Rome pour les études, y fut

si effrayé de la corruption des jeunes gens de son âge, qu'il abandonna secrètement la ville, & se retira dans une caverne sauvage, à quarante mille de distance. Il y demeura trois ans, sans que personne en sût rien, excepté un seul moine du voisinage, nommé Romain, qui l'ayant trouvé dans sa grotte, le confirma dans son dessein, le revêtit de l'habit monastique, & lui fournit du pain pour sa nourriture. Après cet espace de temps, il fut découvert par des bergers, qui le voyant vêtu de peaux, & caché dans les broussailles, s'en éloignèrent avec effroi, comme d'un monstre sauvage. Mais quand ils eurent reconnu la manière de vivre de ce digne serviteur de Dieu, leur crainte se changea en admiration, & en une confiance religieuse. Ils l'écoutèrent, comme un Ange descendu du Ciel, quitterent, à ses exhortations, leur premières mœurs, & l'imiterent suivant leur portée. Le saint Habitant de la caverne devint célèbre dans tout le voisinage, tout le monde accourut vers lui, un champ vaste & fertile s'ouvrit au zèle apostolique qu'il respiroit.

De peur néanmoins que l'orgueil ne corrompît ses vertus, Dieu permit qu'il

fût humilié par la tentation. Un jour qu'il étoit seul, le souvenir d'une personne du sexe qu'il avoit vue autrefois, fit une telle impression sur son ame, qu'il lui vint en pensée de quitter sa solitude & tous ses pieux desseins. Mais bientôt irrité contre lui-même, du péché qui regnoit malgré lui dans ses membres, & voyant près de là des touffes épaisses de ronces & d'orties, il se dépouilla de tous ses vêtemens, & se roula dans les épines, jusqu'à ce que son corps fût tout en sang. Ce courage héroïque le délivra pour toujours du Démon de la chair.

Non loin de sa retraite, & près de Tivoli étoit un monastère, dont les moines qui venoient de perdre leur abbé, le prièrent instamment de le remplacer, & de les conduire dans les sentiers étroits de la perfection. Il résista long-temps, en leur disant qu'ils ne s'accomoderoyent pas de ses manières. La prédiction ne fut que trop vraie. Par une noirceur propre à de méchans moines, honteux de se révolter hautement contre un Saint, & trop lâches pour quitter leurs mauvaises habitudes, ils résolurent de le faire périr secrètement, en lui donnant du vin empoisonné. Mais au moment de la table, tandis qu'il en faisoit la bénédiction selon

Act. SS.
Bened.
C. 3.

Un jour d'une per-
 autrefois,
 ame, qu'il
 sa solitude
 ais bientôt
 péché qui
 ombres, &
 épaisses de
 épouilla de
 la dans les
 orps fût tout
 e le délivra
 la chair.
 & près de
 t les moines
 obé, le prie-
 acer, & de
 s étroits de
 t-temps, en
 moderoient
 ction ne fut
 leur propre
 eux de se ré-
 aint, & trop
 mauvaises ha-
 e faire périr
 da vin em-
 de la table,
 ction selon

sa coutume, le verre se cassa avec bruit, comme s'il eût été frappé d'un coup de pierre. Le Saint connu en même temps par révélation, de quel péril il étoit préservé; & se levant avec un air & un visage tranquilles; Dieu vous le pardonne, mes frères, leur dit-il: mais votre haine est aussi gratuite que cruelle. N'est-ce pas vous qui m'avez obligé d'être votre supérieur? Ne vous avois-je pas annoncé que vous ne vous accommoderiez point de moi? Cherchez enfin un maître qui vous convienne. Aussi-tôt il les quitta, pour retourner à sa première solitude. Il y devint plus célèbre de jour en jour, par ses miracles & par l'éclat de ses vertus. Les jeunes gens vinrent le trouver en foule, & les maisons de Rome les plus illustres lui donnerent leurs enfans à élever. De ce nombre furent Maur fils d'Equice, & Placide fils du Patrice Tertulle, l'un & l'autre des plus renommés dans la suite entre ses disciples. Enfin les prosélytes arriverent en si grand nombre, qu'il bâtit douze monastères, dont l'on montre encore les emplacements. Il mit dans chacun douze religieux, avec un supérieur particulier.

Mais son plus fameux établissement, le chef-d'œuvre de la vie régulière, & l'heu-

reux berceau de l'Ordre de S. Benoît, fut le monastère du Mont-Cassin, au royaume de Naples. Quand le saint Abbé s'y rendit pour la première fois, il estoit sur cette montagne un ancien temple d'Apollon que les paysans du voisinage adoroient encore; & tout à l'entour, des bois consacrés, où ils faisoient leurs cérémonies superstitieuses. Benoît y étant arrivé, brisa l'idole & l'autel, coupa le bois, eut assez d'empire sur l'esprit des idolâtres, pour leur faire embrasser la foi, & bâtit, dans le temple même qu'il conserva, un oratoire de saint Martin, un autre de saint Jean, & tout près de là son monastère.

Alors il jugea nécessaire de mettre par écrit ce qu'il s'étoit jusques-là contenté d'enseigner de vive voix: la bouche du supérieur ne suffisant plus à un si grand nombre de disciples, qui devoient se multiplier encore infiniment davantage par la suite des temps. Toute austère que nous paroît aujourd'hui la règle de S. Benoît, il ne s'y propoisoit néanmoins que de réduire la perfection évangélique à des préceptes pratiques, qui fussent à la portée d'un plus grand nombre de personnes; & il avoit spécialement en vue celles qui ne se sentoient pas la force de

soutenir le genre de vie des premiers solitaires. La fin de cette règle, comme de toute la vie monastique; c'est de partager le temps entre le travail & la prière. Pendant l'hiver, on se levoit à deux heures pour l'office de la nuit, qui est nommé Vigile, & composé comme aujourd'hui, quoique dans un ordre moins invariable & tant soit peu différent, d'une hymne, de psaumes, de leçons & de répons. Au point du jour, on devoit commencer Laudes, que le saint appelle Matines; & dans l'intervalle de ces deux offices, on s'occupoit de la méditation & de la lecture. L'office étant plus long les jours de fête & de dimanche, on s'y levoit plus matin, ainsi que pendant l'été; l'office du matin, ou Laudes devant toujours se commencer à la pointe du jour, & l'office de la nuit devant le précéder, de tout le temps requis pour les méditations ordinaires & pour les lectures. La distribution des psaumes pour chaque heure, est marquée telle qu'on l'observe encore parmi les disciples du saint. Il paroît cependant qu'elle n'étoit pas aussi fixe, ou d'une obligation aussi stricte que dans les offices d'aujourd'hui; puisque le pieux Instituteur dit positivement, que si quelqu'un n'est pas con-

tent de la distribution des pseumes, il peut les ranger autrement; pourvu qu'en chaque semaine on dise tout le pseautier, que nos Pères, ajouta-t-il, avoient la ferveur de réciter tout entier chaque jour.

Après l'office du matin: c'est-à-dire à six heures en été, & plus tard suivant le degré de jour ou les saisons, on alloit au travail qui durroit jusqu'à dix heures; puis on donnoit encore deux heures à la lecture. Après midi, il y avoit à peu près autant de travail que dans la matinée; en tout, sept heures au moins par jour. Il paroît cependant, que dès-lors tous les moines n'étoient pas généralement & nécessairement occupés de travaux rudes & grossiers, tels que la culture de leurs terres & la récolte de leurs moissons; mais seulement quand la nécessité du lieu, ou la pauvreté les y obligeoit. On a pu, suivant les circonstances, substituer les travaux de l'étude à ceux des mains. Il a même convenu de le faire, quand la coutume s'est introduite de conférer les saints ordres au plus grand nombre des religieux. Ils étoient presque tous simples laïcs, au temps de Saint Benoît; & l'on ne croit pas que lui-même ait reçu aucun ordre ecclésiastique.

L'habit

or
la
cu
falt
plu
Qu
fiss
Ab
lits
pail
cou
tour
l'off
Q
pou
non
ruits
les
une
onc
la b
de
qu'i
Abb
d'ab
des
Tou
qu'a
ou
Z

L'habit des moines étoit le vêtement ordinaire des pauvres, ou des gens de la campagne; c'est-à-dire la tunique, la cuculle dont l'étoffe varioit suivant les saisons; & pour le travail, le scapulaire plus large & plus court qu'à présent. Quant à la qualité des étoffes, on choisissoit les plus communes du pays: le S. Abbé n'en marque pas la couleur. Les lits consistoient en une natte, ou une paillassé piquée, un drap de serge, une couverture, un chevet; & l'on couchoit tout vêtu, afin d'être toujours prêt pour l'office.

Quant à la nourriture, on accorde pour chaque repas, deux portions cuites, non compris une troisième portion des ruits ou des légumes qui croissoient dans les terres du monastère; & par jour, une livre de pain, c'est-à-dire douze onces qui faisoient la livre Romaine. Pour la boisson, on accorde un demi-septier de vin, comme par indulgence; parce qu'il étoit devenu difficile, dit le saint Abbé, de faire goûter aux moines plus d'abstinence en cette matière. Les heures des repas varioient, suivant les saisons. Tout l'été; c'est-à-dire depuis Pâque jusqu'à la mi-septembre, on dinoit à Sexte ou Midi, & l'on soupoit au déclin du

jour ; si ce n'étoit les mercredis & vendredis qu'on jeûnoit , hors le seul temps paschal , jusqu'à l'heure de None ; ou pour mierz dire , jusqu'à une heure & demie marquée par la règle pour la récitation de l'office de None. On dînoit à cette même heure , durant tout l'automne & l'hiver. Pendant le Carême , on mangeoit seulement au soir. Pour le souper , en quelque saison que ce fût , il devoit se faire de jour. Les moines faisoient la cuisine tour à tour ; ce qui ne l'annonce pas fort avantageusement. On avoit beaucoup plus de soin des malades , à qui l'on accorderoit toutes les viandes qui pouvoient leur être bonnes ; au lieu que la chair des quadrupèdes étoit interdite aux religieux qui se portoit bien.

La règle attribue une grande autorité à l'abbé. Dans les affaires , il doit consulter les anciens , & même assembler toute la communauté ou le chapitre , pour les choses d'importance : mais après avoir pris l'avis de chacun , la décision dépend de lui seul ; & tous doivent s'y soumettre. Personne , sans sa permission , ne doit recevoir ni présens , ni lettres , ni sortir de l'enclos du monastère. Tels sont les points capitaux & les plus dignes

de remarque dans la règle de S. Benoît, trouvée si sage, qu'elle est devenue avec le temps la règle presque universelle de tous les moines d'Occident. On rapporte la fondation du Mont-Cassin au pontificat de Félix III.

De son temps, & sous le regne d'Athalaric Roi des Goths en Italie, qui ne traita pas les Catholiques avec moins d'équité que ne l'avoit fait Théodoric son aïeul dans son plus beau temps, on publia une loi digne d'attention, par la connoissance qu'elle nous donne du point où en étoit alors l'autorité temporelle des Papes à Rome. Athalaric, ou plutôt Amalozonte, mère du jeune Roi & Régente du Royaume, en confirmation de l'ancienne coutume, ordonna que, si quelqu'un vouloit actionner un clerc de l'Eglise Romaine, il s'adresseroit premièrement au Pape, & ne pourroit recourir au juge séculier, qu'après avoir prouvé le déni de justice, de la part de l'Eglise. Ainsi l'autorité ou juridiction temporelle des Souverains Pontifes ne s'étendoit encore que sur les clercs en défendant, avec appel au juge séculier.

Il n'en étoit pas de même du pouvoir & du régime purement spirituel, qui s'étendoit dans toutes les parties du monde

Tom 13 chrétien. L'an 529, il se tint à Orange
 Conc pag dans les Gaules, un concile dont la con-
 1666. fession de foi fut aussi-tôt portée à Rome,

pour être confirmée. Il y avoit encore dans les provinces méridionales de la Gaule quelque reste du Sémi-Pélagianisme, qui avoit pris naissance dans les monastères les plus renommés pour leur ferveur, & qui en étoit d'autant plus difficile à extirper. Nous avons appris, disent les Pères au nombre de treize, y compris saint Césaire leur chef; nous avons appris que quelques personnes par simplicité conservent des sentimens peu conformes à la foi catholique: C'est pourquoy nous jugeons à propos de faire recevoir certains chefs précis de doctrine, qui en assurent l'intégrité.

Les articles qui suivent ce préambule, sont au nombre de vingt-cinq; dont les huit premiers, en forme de canons, portent en substance: Que le péché d'Adam, passé du Père aux descendans, nuit aux ames aussi bien qu'aux corps; que la prière ne précède pas la grace, mais que la grace nous prévient pour nous faire prier; que, ni la rémission des péchés, ni le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la grace; en un mot, que par les forces de la na-

ture nous ne pouvons rien faire ni penser qui tende au salut. Nous devons donc enseigner & croire, conclut le Saint Concile, que par le péché du premier homme, le libre arbitre est tellement affoibli, que personne, avant le Sauveur, n'a pu autrement que par la grâce du Sauveur, aimer Dieu comme il faut, croire en lui, ou faire le bien pour lui; ainsi qu'après l'avènement du Sauveur, le désir même du baptême vient purement de la grâce, & jamais de la nature. Nous n'en croyons pas moins, ajoute le Concile, que tous les baptisés devant accomplir ce qui tend au salut de leur ame, ils le peuvent par le secours & la coopération de J. C., s'ils veulent travailler fidèlement. Mais que quelques-uns soient prédestinés au mal, loin de le croire, nous détestons quiconque le croiroit, & nous lui disons anathème. Il y eut vers le même temps, sur le même objet de la grâce, un concile à Valence, où l'on confirma pareillement la doctrine Catholique.

Celui de Vaifon, du 3 Novembre 529, ne fut qu'une entrevue de charité. On y fit cependant quelques canons dignes de remarque. Pour l'utilité du peuple, on commit aux prêtres le soin

de prêcher dans les paroisses de la campagne, ainsi que dans les villes. Si quelque infirmité empêche le prêtre de prêcher, le diacre lira une homélie des Pères. A l'exemple du saint Siège & de l'Orient comme de l'Italie, on dira le *Kyrie eleison* dans nos Eglises; & à toutes les messes, même du Carême & des Morts, on dira trois fois *Sandus* comme aux messes publiques. On récitera aussi dans nos Eglises le nom du Pape; & au *Gloria Patri*, on ajoutera *Sicut erat in principio*, comme il se pratique en Afrique & en Italie, à cause des Ariens. Dans le Concile de Carpentras tenu deux ans plutôt, il avoit été ordonné que les dons faits aux Eglises de la campagne, seroient tout entiers pour leurs clercs, ou pour leurs réparations, si l'Eglise Cathédrale étoit assez riche; que si l'évêque n'a point assez de revenu pour la dépense qu'il est obligé de faire, après avoir laissé aux paroisses ce qui suffit, tant pour leur clergé que pour leurs réparations, il prendra le surplus.

L'Eglise d'Espagne, sous la domination des Visigoths Ariens, se montroit d'autant plus attentive à la conservation, soit du dogme, soit de la discipline,

que le mélange des nations corrompues fournissoit une matière plus abondante à la vigilance. Non content d'infliger de nouvelles peines aux empoisonneurs & aux incestueux, le Concile de Lérida pourvut à ce que les clercs, témoins assidus de la férocité des Barbares, ne se départissent pas pour cela des anciennes maximes de la douceur ecclésiastique. Il leur défendit, sous peine d'être exclus à jamais des ordres supérieurs, de répandre le sang humain pour quelque raison qu'on pût alléguer, même pour défendre une ville assiégée.

Le deuxième Concile de Tolède, tenu en 527, confirma les canons anciens, touchant la continence des clercs & la défense des mariages entre parens en tout degré connu de parenté. Les interstices des ordinations sont marqués dans ce Concile d'une manière nette & instructive. Les enfans destinés à la cléricature, porte le premier canon, seront d'abord tonsurés & mis au rang des Lecteurs; quand ils auront dix-huit ans accomplis, on les avertira de la liberté où ils sont encore de se marier; que s'ils promettent librement de garder la continence, on les ordonnera Soudiacres à vingt ans. A vingt-cinq accomplis, si leur conduite a

été édifiante, on leur conférera l'ordre du Diaconat; si ayant été mariés ils promettent en âge mûr, du consentement de leurs femmes, de garder la continence, ils pourront aspirer aux ordres sacrés. A la fin de ce Concile, Tolède est qualifié de Métropole; & c'est la première fois qu'on lui donne ce titre.

C'étoit Boniface I^{er} qui remplissoit alors la chaire de S. Pierre, pour laquelle il avoit été ordonné, le 15 Octobre 530, un mois ou deux après la mort de Félix III. Boniface étoit Romain de naissance, mais Goth de nation. Son élection ne fut pas du goût de tout le monde. On élut en même temps un certain Dioscore, qui étant mort un mois après, entraîna avec lui l'extinction du schisme. Boniface le fit condamner & anathématiser après sa mort: ce qu'on prit pour un ressentiment qui tenoit plus de la dureté de son origine barbare, que de la douceur convenable au Vicaire du Sauveur des hommes. Il ne déplut pas moins, en marquant le Diacre Vigile pour son successeur, & en forçant les évêques de s'engager par écrit & par serment à l'exécution du décret qu'il en fit faire dans un concile, & qui fut néanmoins annulé bientôt après comme contraire à l'esprit des ca-

nons & à la dignité du Siège Apollitique. Boniface même reconnut sa faute, & brûla publiquement l'écrit par lequel il avoit prétendu lier les évêques. Le Seigneur laissa peu de temps en place ce Pontife entreprenant. Il mourut au mois d'Octobre ou de Novembre de l'an 532, & il eut pour successeur Jean surnommé Mercure, Romain d'origine ainsi que de naissance, & prêtre du titre de S. Clément.

Sur la fin de Boniface, il y eut une affaire très-intéressante portée à son tribunal. Etienne, Métropolitain de Larisse en Thessalie, accusé pardevant le Patriarche de Constantinople, déclara qu'il ne relevoit point de ce siège, mais du Pape, comme tous les évêques de l'Illyrie. On ne laissa pas de le mener de force à Constantinople, où le Patriarche Epiphane porta une sentence contre lui, en prenant toutes les mesures possibles, de peur qu'il ne s'échappât & ne se rendit à Rome. Mais si l'Archevêque ne put y aller, il trouva moyen d'y faire passer sa plainte par Théodose, Evêque d'Echine & l'un de ses suffragans. Celui-ci en son nom & au nom de plusieurs autres évêques de la province de Thessalie, présenta requête contre la sentence prononcée à C. P., au préjudice de la juridiction du

T. IV.
Conc. P.
1691.

faict Siège. Il est incontestable, dit-il, que bien que le Siège Apostolique s'attribue à bon droit la primauté sur toutes les églises du monde, il a un droit tout particulier sur celle de l'Illyrie. Le Pape assemble un concile, dont le jugement ne nous est point parvenu dans sa teneur expresse, mais qu'on fait avoir maintenu les droits du patriarchat d'Occident.

L'an 533, il se tint à Orléans un concile plus connu, & que l'on compte pour le second de cette ville. Il fut nombreux & composé des évêques, sujets des trois Rois, Théodoric, Childebert & Clotaire. Ces Princes Chrétiens & barbares qui firent long-temps un bizarre alliage des œuvres du zèle & des excès de la cruauté, après s'être souillés du sang de leurs propres neveux, des enfans de Clodomir dont ils vouloient envahir les Etats, rassemblèrent leurs évêques respectifs à Orléans, comme la ville la plus à portée des différens Diocèses, pour travailler au rétablissement de la discipline. La simonie étoit un des plus grands maux qui affligé l'Eglise, & de jour en jour elle prenoit de nouveaux accroissemens. Le Concile ordonna de rejeter comme un réprouvé quiconque tenteroit d'obtenir l'épiscopat à prix d'argent. Il défendit à tout prére

de demeurer avec des laïcs, sous peine d'être privé des fonctions du sacerdoce ; tant la corruption du siècle paroïsoit contagieuse pour les ecclésiastiques qui devoient demeurer seuls, ou avec des gens de leur état, dans une espèce de communauté. On renouvela la défense qui avoit déjà été faite, d'ordonner des diaconesses, à cause de la fragilité du sexe ; & l'on excommunia les abbés qui méprisoient les ordres des évêques.

Il y eut vingt-six évêques à ce Concile, sans compter les députés de cinq absens. On croit qu'Honorat, Archevêque de Bourges, y présida. On y vit cinq autres métropolitains ; savoir, Flavius de Rouen, successeur de S. Gildar ou Godard, Léon de Sens, Injuriosus de Tours, Julien de Vienne, successeur de S. Avit, & Aspais d'Eaufe. Les Pères du Concile prirent leur place à l'ordinaire, suivant la dignité de leur siège, sans égard au rang de l'ordination ; quoiqu'en disent des Auteurs, d'ailleurs très-exacts, qui peuvent avoir été trompés par l'ordre arbitraire des souscriptions. En effet, Chronope de Périgueux, dont la souscription fut celles d'Aspais d'Eaufe, de Léonce d'Orléans & d'Eleuthère d'Auxerre ; étoit plus ancien dans l'épiscopat que ces trois

évêques, puisqu'il avoit assisté au premier Concile d'Orléans, avec leurs prédécesseurs.

Flavius de Rouen est honoré dans son Eglise, sous le nom de S. Flien, & l'on garde son corps à S. Martin de Pontoise. De son temps, le Roi Clotaire fonda à Rouen le monastère de S. Pierre & S. Paul, qui a pris dans la suite le nom de S. Ouen. Léon de Sens & Julien de Vienne sont aussi honorés comme saints. Quoiqu'Injuriosus n'ait pas reçu publiquement le même titre, il marqua pour tout ce qu'il jugeoit importer à la religion, un zèle qu'on ne trouve guère que dans les saints. Le Roi Clotaire avoit ordonné que toutes les Eglises de son royaume lui payassent un tiers de leurs revenus. Plusieurs prélats, par un esprit de pusillanimité, ou par des vues encore plus blâmables d'intérêt & d'ambition, ne se mirent pas seulement en devoir de faire des remontrances: mais le digne successeur de S. Martin alla trouver le Monarque, & lui fit si bien concevoir le danger de s'approprier les dons offerts à ce grand Saint, que le Roi se condamna lui-même, demanda pardon, & pria l'Evêque d'intercéder pour lui auprès de son saint prédécesseur. Entre

Greg.
Tur. IV.
Hist. c. 2.

les autres évêques de ce Concile; les plus renommés pour leurs éminentes vertus sont S. Lo de Coutance, S. Eleuthère d'Auxerre, S. Innocent du Mans, S. Agrippin d'Autun & S. Gal d'Auvergne, tous honorés d'un culte public par l'Eglise.

S. Remi étoit mort dès le commencement de cette année 533. Il nous reste de lui un testament, dont la plus rigoureuse critique ne sauroit nier l'authenticité. Il institue ses héritiers, avec l'Eglise de Rheims, Loup Evêque de Soissons & le Prêtre Agricole ses neveux. Nous voyons par ses différentes donations, qu'il étoit fort riche en terres patrimoniales & en esclaves. Entre les dons faits à son Eglise, le plus digne d'attention est un vase magnifique qu'il avoit reçu du Roi Clovis, & dont il voulut qu'on fit un ciboire & un calice. Sur le calice qui devoit servir à la communion du peuple, il ordonna de graver trois vers latins qu'il avoit déjà fait mettre sur un vase de l'Eglise de Laon, & qui témoignent de la manière la plus claire & la plus formelle, que le calice consacré contient le même sang qui a coulé des plaies du Rédempteur. Hincmare, Evêque du même siège long-temps après lui, rapporte que ce calice s'étoit conservé

Tom. 1.
Bibl. nov.
Lab. p.
806.

jusqu'à son temps, & qu'on le foudit pour tirer les captifs de la servitude des Normands. S. Remi lègue au Prêtre Agricole une vigne, à la charge de faire pour lui une offrande à l'autel les fêtes & les dimanches, & de donner tous les ans un repas aux prêtres & aux diacres de l'Eglise de Rheims. Le zèle de la paix & de la concorde donna l'origine à ces festins de charité, qui devinrent peut-être trop communs dans les siècles suivans.

Une multitude de saints & de saintes, fidèles aux leçons & aux exemples d'un si digne Pasteur, édifierent le pays de Rheims sous son épiscopat. Mais rien ne parut plus admirable qu'une famille de sept Vierges Chrétiennes qui habitoient le voisinage. Elles avoient toutes reçu le voile de S. Albin de Châlons, & répondirent si parfaitement à ses espérances, que toutes méritèrent d'être honorées comme saintes. Ménehou la plus jeune est la plus connue: c'est d'elle que la ville nommée auparavant Auxuene, a pris le nom de Sainte-Ménehou. Vers le même temps, & dans la même province, on vit arriver une famille encore plus nombreuse de saints étrangers. Le plus renommé de la troupe qui consistoit en sept frères & trois sœurs, fut S. Gibrien qui

la conduisoit. Ils avoient tous pris naissance en Irlande : mais la réputation des Eglises de la Gaule les y attira, & ils s'y consacrerent aux exercices de la piété en différens monastères. Le nombre de ces pieux asyles s'y multiplioit de toute part.

Dans la seule province de Neustrie, nommée depuis Normandie, nous trouvons dès-lors trois célèbres instituteurs de la vie cénobitique dans les S. S., Marcou, Evroul & Vigor. S. Marcou, originaire de Bayeux, fut ordonné prêtre par S. Possesseur de Coutance, & chargé d'annoncer la parole de Dieu. Il le fit avec tout le succès d'un Apôtre qui confirme ce qu'il préche par d'éclatans prodiges. Plusieurs prélats secondant ses inclinations, se servirent de lui pour établir en diverses parties des Gaules, différens monastères, dont celui de Nanteuil dans le Cotentin fut le premier. Son zèle le porta jusques dans la Grande-Bretagne, où il communiqua le même esprit de retraite & de détachement. Il vint terminer sa carrière à Nanteuil, monastère ruiné depuis par les incursions des Normands, & dont le corps du saint fut transféré au diocèse de Laon, dans un lieu qui se nommoit alors Corbigni,

& qui a pris insensiblement le nom de S. Marcou. Le Roi Charles le Simple y fit bâtir un monastère, dont l'église est devenue fameuse par les fréquens miracles qui s'y firent, particulièrement pour la guérison des écrouelles.

C'est une ancienne coutume de nos Rois de visiter les reliques de S. Marcou, immédiatement après leur sacre: mais on en ignore l'origine, ainsi que le temps où ils peuvent avoir reçu du Ciel le don de guérison, si convenable à la bienfaisance paternelle qui fit toujours leur caractère. Il est certain, par le témoignage de Guibert, Abbé de Nogent, qui vivoit sur la fin de l'onzième siècle, que la confiance des peuples attribuoit dès-lors ce privilège aux Monarques François, & que les gens éclairés en regardoient les heureux effets, comme un miracle véritable. Les malades tourmentés d'humeurs froides, dit cet Abbé, accouroient par troupes au Roi Louis le Gros, qui leur tendoit la main avec bonté, & les guérissoit en faisant sur eux le signe de la croix. On regardoit ce pouvoir merveilleux, comme attaché à la piété héréditaire de nos Rois, en sorte que la Nation se glorifioit de ce que les Princes voisins n'osoient rien tenter de semblable. Ce n'est

Guib. de
pign. SS.
C. 1.

que d
font
ont p
malac
S. I
de C
toutes
sa fen
diocè
qui n
d'affa
brigar
de di
cens
tôt la
pieux
stères.
d'Ouc
de S. I
le che
autre
comm
Beauv
S.
pas n
des m
comm
n'en C
détruit
des N

que depuis que les Rois d'Angleterre se sont portés pour Rois de France, qu'ils ont prétendu au don de guérir la même maladie.

S. Evroul, homme de qualité de la Cour de Childebert, après avoir renoncé à toutes les grandeurs terrestres, & engagé sa femme à se faire religieuse, se retira au diocèse de Lisieux, dans la forêt d'Ouche qui n'étoit qu'un repaire de voleurs & d'assassins. Il convertit une partie de ces brigands, & se fit un si grand nombre de disciples, qu'il y eut jusqu'à quinze cens cellules autour de la sienne. Bientôt la libéralité des Fidèles secondant ses pieux desseins, il bâtit quatorze monastères, tant d'hommes que de filles. Celui d'Ouche qui porte aujourd'hui le nom de S. Evroul, étoit le principal, & comme le chef-lieu de tous les autres. Il est un autre saint Abbé du même nom, révééré comme un des patrons de la ville de Beauvais.

S. Vigor, quoiqu'évêque, n'honora pas moins la vie monastique. Il établit des monastères pendant son épiscopat, comme il avoit fait auparavant. Mais il n'en subsiste que celui de Cérifi, qui fut détruit avec les autres dans les incursions des Normands, puis rétabli par les Ducs

Robert & Guillaume son fils. S. Vigor foutint la gloire du fiège de Bayeux qui fe vantoit qu'entre fept évêques, les feuls qui euſſent encore occupé ce fiège, il n'y en avoit pas un qui ne fut compté au nombre des Saints.

S. Fridolin, originaire d'Irlande, donna d'abord de grands exemples au monaſtère de S. Hilaire de Poitiers, dont il fut abbé. Plein d'un zèle extraordinaire pour la gloire de ce Père de l'Eglife, il paſſa dans les régions orientales de l'Empire François, dans les déferts de la Vôge, dans le pays de Strasbourg, au fond de la Suiffe; érigeant par-tout des églifes ſous le nom du grand Hilaire, dont il y plaçoit quelques reliques. On peut juger de la vénération où fut S. Fridolin dans ces contrées, & ſur-tout en Suiffe, par les armes du canton de Glaris, qui ne font autre choſe que le portrait de cet illuſtre ſolitaire.

Les montagnes ſauvages de l'Auvergne ſe virent également peuplées d'hommes tout céleſtes. Les plus renommés ſont les SS. Pourcain & Calais. Celui-ci embralla la vie monaſtique dans le monaſtère de Ménat, paſſa dans celui de Mici, où il fut ordonné prêtre par l'Evêque d'Orléans, puis ſ'avança dans le Maine, où

il f
Po
vin
tal
baſ
ren
le l
qui
Le
aup
moi
Mi
Pou
for
nar
le L
nom
M
alor
auc
& f
en
de l
fon
Réc
d'E
à n
parc
més
pou

il fonda le monastère qui porte son nom. Pourcain, d'esclave qu'il avoit été, devint abbé de Mirande dans son pays natal ; couvrant de l'éclat de ses vertus la bassesse de sa première condition, & se rendant vénérable, tant à son Souverain le Duc d'Auvergne, qu'au Roi Thierrî qui faisoit la guerre dans cette province. Le bruit de sa vertu & de sa puissance auprès de Dieu croissant encore après sa mort, le monastère a quitté son nom de Mirande, pour prendre celui de Saint-Pourcain, aussi bien que la ville qui s'est formée à l'entour. S. Junien & S. Léonard, celui-ci abbé, l'autre reclus dans le Limousin, y ont de même changé le nom des villes, par la célébrité du leur.

Mais de tous les saints qui honoroient alors la vie monastique dans les Gaules, aucun ne l'emporte sur saint Jean, abbé & fondateur du monastère de Réomats, en Bourgogne, ainsi appelé du ruisseau de la Réome sur lequel il est situé. Le fond des observances très-vantées de Réomats étoit la règle de S. Macaire d'Egypte, autant qu'elle peut convenir à nos climats. Mais le saint Abbé Jean parcouru les monastères les plus renommés dans toute l'étendue des Gaules, pour en rapporter à ses disciples des ob-

Vlt. S.
Joann in
Histor.
Recun.

servances entièrement praticables. Pour cet effet, il demeura inconnu pendant dix-huit mois, & non dix-huit ans, comme on l'a dit avec peu de vraisemblance, dans le monastère de Lérins, qui étoit au plus haut point de sa réputation. Il avoit un tel détachement de tout ce que l'homme a de plus chr au monde, & tant de soin d'inspirer à ses disciples l'éloignement des personnes du sexe, que sa mère l'étant venu visiter après une fort longue absence, il refusa de lui parler, & crut beaucoup faire de s'en laisser voir, en passant devant elle. Après quoi il lui fit dire qu'ils ne se verroient plus sur la terre, & qu'elle tâchât de vivre de telle sorte qu'ils pussent se réunir dans le Ciel. Ses austérités égaloient son abnégation : ce qui ne l'empêcha point d'atteindre l'âge de six-vingts ans, sans éprouver aucune des incommodités de la vieillesse; sans avoir ni la vue ni la mémoire affoiblie, ni même perdu une seule de ses dents. Il fut enterré dans son monastère, qui devint bientôt fameux par ses miracles, & prit le nom de Mautier-Saint-Jean. Dans la multitude de ses disciples, le plus célèbre est saint Seine fondateur du monastère qui porte ce nom, ainsi que la ville qui

s'y e
rivière
D
illust
& n
moir
les p
les h
tres
ayan
sa c
fragi
mon
tière
pans
pain
cuisc
culte
attir
mun
l'égl
Pier
la R
U
fou
nair
fait
tion
Pap
de

s'y est formée proche les sources de la rivière de Seine.

De saintes vierges, de chastes veuves illustrèrent également l'Église de Gaule, & n'y montrèrent ni moins d'ardeur ni moins de constance dans les pratiques les plus austères de la vie religieuse, que les hommes les plus fervens. A Chartres, une dame nommée Nonégonde ayant perdu deux filles qui faisoient toute sa consolation, conçut si vivement la fragilité de tout ce qui nous attache à ce monde, qu'elle résolut d'y renoncer entièrement. Elle vécut d'abord recluse dans sa maison, ne mangeant que du pain d'orge qu'elle même pétrissoit & cuisoit sous la cendre. La célébrité du culte & du nom de saint Martin l'ayant attirée à Tours, elle y forma une communauté de jeunes vierges, auprès de l'église qu'on appelle encore de là saint Pierre le Puellier, & qui fut dotée par la Reine Clotilde.

Greg.
Tur. Vit.
PP. c. 19.

Une sainte fille nommée Papule, nous fournit un exemple bien plus extraordinaire; mais qu'une multitude de miracles fait regarder comme l'effet d'une inspiration spéciale, qui seule peut le justifier. Papule ayant long-temps sollicité auprès de ses parens la permission de se faire re-

ligieuse, sans pouvoir l'obtenir, sortit enfin de la maison paternelle, prit un habit d'homme, & se fit recevoir en Touraine,

Id. de dans un monastère de religieux. Elle y
glor. Con- passa trente ans, habillée en moine,
sel. c. 16. sans être reconnue. Ce ne fut que trois
jours avant sa mort, que sa pudeur souffrant de la seule idée de sa prochaine sépulture, elle révéla son secret, afin que l'on commît à des femmes le soin de l'ensevelir.

C'étoit alors que le monastère de Micy où se forma S. Calais, donnoit la plus grande édification au Royaume d'Orléans, qui faisoit le partage de Clodomir. L'Abbé saint Avit, qui avoit succédé à saint Mesmin, avoit le don de prophétie. Il eut connoissance que le Roi Clodomir vouloit mettre à mort Sigismond, Roi détrôné de Bourgogne & son prisonnier.

Greg. L'allant aussi-tôt trouver : Prince, lui dit-
Tur. L. iij. il du ton assuré d'un Prophète, si vous
c. 6. faites mourir Sigismond, vous périrez de la main de vos ennemis & le sort que vous aurez fait subir à sa famille, fera la règle du Vengeur des Rois sur la vôtre. Les conseils inhumains de la politique étoient tout différens de ceux de l'Homme de Dieu. Clodomir se voyoit obligé de recommencer la guerre dans la

Bourg
sans r
dence
léans
tel qu
gnoit
Il ôta
fortun
femme
avoier
furent
nomm
ce Pr
suivan
désere
mises
Bourg
faute
mourir
d'une
si sinc
le pur
tre.
comm
d'y ac
Pou
s'acco
Sigism
Bourg
sous

Bourgogne, qu'il avoit crue subjuguée sans ressource : il lui parut contre la prudence, de laisser dans son royaume d'Orléans un ennemi, quoiqu'emprisonné, tel que Sigismond ; tandis qu'il s'en éloignoit pour achever d'écraser la Bourgogne. Il ôta la vie, non seulement à cet infortuné Prince, mais à la Reine sa femme, & à deux princes leurs fils, qui avoient été pris avec eux. Leurs corps furent ensuite jetés dans un puits, qu'on nomma le puits de saint Sigismond : car ce Prince est honoré comme martyr, suivant l'usage assez ordinaire alors de déférer ce titre aux personnes vertueuses, mises à mort injustement. Le Roi de Bourgogne avoit lui-même commis une faute qui crioit vengeance, en faisant mourir son fils Sigeric, sur l'accusation d'une marâtre. Peu après il s'en repentit si sincèrement, qu'il pria le Seigneur de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre. Il reçut en effet tous ses revers, comme de justes châtimens, & ne cessa d'y adorer la main qui le frappoit.

Pour la prédiction de S. Avit, elle s'accomplit l'année même de la mort de Sigismond. Clodomir ayant attaqué les Bourguignons, qui s'étoient assemblés sous la conduite de Godemare frère de

leur malheureux Roi, le Ciel, pour mieux signaler sa vengeance, voulut que le Roi d'Orléans périt en remportant la victoire. Ses frères commencèrent par se partager ses Etats; & la Sainte Reine Clotilde se chargea de ses trois enfans encore très-jeunes, Thibauld, Gunthaire & Clodoualde. Elle soutint vivement les intérêts de ces trois Princes, ses petits-fils, & pensoit à leur faire restituer l'héritage de leur père, quand Childebert Roi de Paris invita Clotaire Roi de Soissons à le venir trouver, pour traiter ensemble d'une affaire de grande importance. Les deux Rois firent prier Clotilde leur mère, de leur envoyer les enfans de Clodomir; parce qu'il étoit temps, disoient-ils, de les faire reconnoître pour héritiers du Royaume d'Orléans. Rien ne pouvoit être plus agréable à cette digne mère, bien éloignée d'imaginer dans les Rois ses fils les atrocités dont ils alloient se rendre coupables.

Si-tôt que les deux petits Princes, Thibauld & Gunthaire, furent dans le palais, d'où quelques gens affidés éloignèrent secrètement Clodoalde plus jeune encore, on sépara ses deux aînés de leurs gouverneurs & du reste de leurs gens. Alors Childebert & Clotaire envoyèrent

à

à Clotilde
ciseaux,
ou l'autre
rier par
ou qu'on
réduisit à
pant les
le privilège
ter les ch
sultant q
d'indigna
deux Roi
leur cruel
à exécution
scène affr
le fer nud
froi. Le
Thibauld
dix ans,
fonçant
habile affa
A ce spe
de quelq
bert, &
sant: Mo
ne me tu
bert, qui
prétendu
fusion ré
larmes,

Tome

à Clotilde une épée nue & une paire de ciseaux, lui faisant dire de choisir l'une ou l'autre pour ses petits-fils, & de déclarer par là ce qu'elle aimoit le mieux, ou qu'on les fit mourir, ou qu'on les réduisit à l'état de sujets, en leur coupant les cheveux. On sait que c'étoit le privilège de la famille royale, de porter les cheveux longs. La Reine ne consultant que ses sentimens d'horreur & d'indignation, fit une réponse que les deux Rois parricides interpréterent selon leur cruelle politique, & mirent aussi-tôt à exécution. Tout étoit prêt pour cette scène affreuse, les victimes tremblantes, le fer nud, les spectateurs tout pâles d'effroi. Le brutal Clotaire tire par le bras Thibauld, l'aîné de ses neveux, âgé de dix ans, le jetté par terre; & lui enfonçant un couteau sous l'aisselle, en habile assassin, il le tue du premier coup. A ce spectacle, Gonthaire plus jeune de quelques années, fuit vers Childebert, & lui serre les genoux, en lui disant: Mon cher père, empêchez qu'on ne me tue, comme mon frère. Childebert, qui vraisemblablement n'avoit pas prétendu pousser la tragédie jusqu'à l'effusion réelle du sang, ne put retenir ses larmes, & dit à Clotaire: Mon frère,

accordez-moi la vie de cet enfant, & je vous céderai tout ce qu'il vous plaira. Mais Clotaire furieux, & levant le poignard dégoûtant de sang : C'est toi, lui dit-il, qui m'a engagé dans cette affaire ; il mourra, ou tu mourras pour lui. Childibert lui rejeta le jeune Prince, qu'il poignarda sur le corps du premier. Ste Clotilde fut inconsolable de la mort de ses petits enfans, & plus encore du crime de son propre fils.

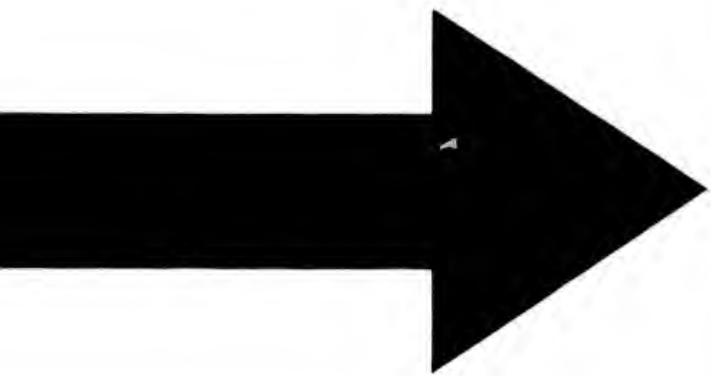
Après avoir fait de magnifiques funérailles aux jeunes Princes, elle se retira à Tours, où elle acheva sa vie dans les gémissiemens, les exercices de la pénitence & de toutes les bonnes œuvres. Outre la collégiale de saint Pierre le Puellier, possédée autrefois, comme on l'a vu, par des vierges chrétiennes, on compte parmi les magnifiques fondations de cette Sainte Reine, les monastères d'Andely, de saint Germain d'Auxerre & de Chelles. Le jeune Prince Clodoalde ou Cloud qui avoit échappé au massacre, abandonna d'un grand cœur, un royaume qui coûtoit tant de crimes, se coupa lui-même les cheveux, se retira auprès d'un saint solitaire nommé Séverin, qui vivoit reclus à peu de distance de Paris, & se forma sous lui aux

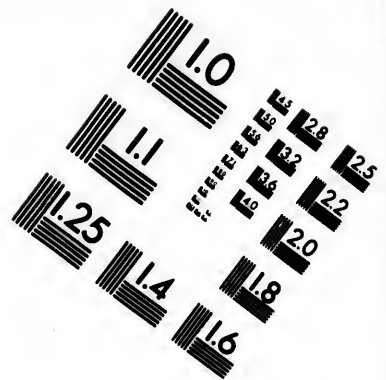
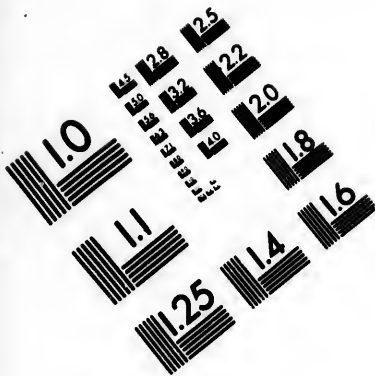
exe
sa f
trop
hor
long
Eus
pour
la S
appe
suite
Il
deber
causé
porte
capab
tion
relles
pelere
luffen
la co
presqu
vertus
la reli
d'Auf
zèle p
servati
cert c
Mai
d'Orlé
foudia

exercices de la vie monastique. Mais sa sainteté & ses malheurs l'y rendant trop célèbre, il se retira en Provence, hors des Etats de ses oncles. Il revint long-temps après à Paris, où l'Evêque Eusèbe l'ordonna prêtre; puis il bâtit, pour y finir ses jours, un monastère sur la Seine, dans un village qu'alors on appelloit Nogent, & qui a pris par la suite le nom de S. Cloud.

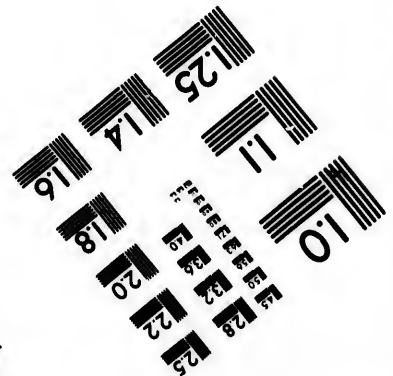
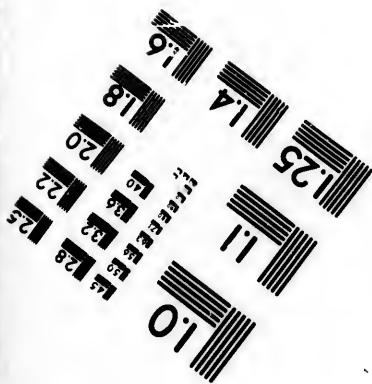
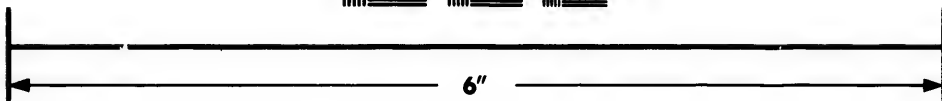
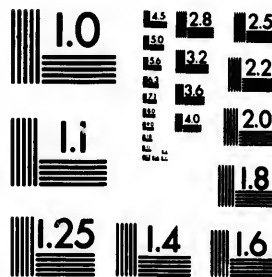
Il faut croire qu'au moins le Roi Childébert se repentit sincèrement d'avoir causé la mort de ses neveux. Si l'emportement passager de son ambition fut capable de lui faire prendre une résolution dénaturée, ses inclinations naturelles qui n'étoient pas mauvaises, le rappèlerent de ces excès, avant même qu'ils fussent commis. N'ayant pu empêcher la consommation de ce crime, il le fit presque oublier, par une multitude de vertus, & par son amour constant pour la religion. Son neveu Théodebert, Roi d'Austrasie, ne montra pas moins de zèle pour la gloire de l'Eglise & la conservation de la discipline. Ce fut de concert qu'ils firent célébrer, au mois de Mai de l'an 538, le troisième Concile d'Orléans, qui ordonne si clairement aux soudiacres & aux clercs supérieurs de







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5.0
5.6
6.3
7.1
8.0

garder la continence. Les infracteurs sont réduits à la communion laïque, & les évêques qui leur laisseront exercer leurs fonctions, condamnés à trois mois de pénitence. Le dix-septième canon porte que l'évêque ne pourra ôter à un clerc les biens ecclésiastiques qu'il tient de la libéralité de ses prédécesseurs, à moins qu'il ne lui donne l'administration d'une église ou d'un monastère. On ajoute que le clerc qui jouit de ces bienfaits ou bénéfices, doit rendre service à l'Eglise, & obéissance à l'évêque: bénéfices par conséquent, qui faisoient dès lors une sorte de titre inamovible, & dont l'évêque ne pouvoit priver, à son gré les sujets pourvus. On voit aussi dans ce concile l'usage déjà établi dans l'Eglise d'exiger main-forte des magistrats, pour faire exécuter ses loix contre les hérétiques. Le canon trente-unième excommunique pour un an le juge laïque, qui ne punira pas les Bonosiens & les autres sectaires convaincus d'avoir rebaptisé quelque Catholique.

Outre les saints prélats que le second Concile d'Orléans nous a fait connoître, saint Loup de Lyon qui présida au troisième, saint Pantagathe de Vienne, saint Arcade de Bourges, saint Agricole de

Chalon
gers qu
lustre à
le dén
blée, e
bonne
Rois
aucun
en eût
les qual
De ce
saint V
un age
plus be
variable
Rois trè
confidér
aussi just
vertueux
Alors
de Soiff
le nom,
honore
d'autres
au village
Seigneur
d'une da
lée Prot
ce que le
saint dit

Châlons-sur-Saône & saint Aubin d'Angers qui y assistèrent, donnèrent un grand lustre à l'Eglise de France. Il paroît, par le dénombrement entier de cette assemblée, que le Roi Clotaire n'étoit pas de bonne intelligence avec les deux autres Rois François; puisqu'on n'y trouve aucun évêque de ses Etats, quoiqu'il y en eût alors des plus distingués par toutes les qualités qui font les grands évêques. De ce nombre étoit incontestablement saint Vaast d'Arras, qui soutenant dans un âge très-avancé la réputation de son plus bel âge, après avoir conservé invariablement la confiance du premier des Rois très-chrétiens, jouissoit de la même considération auprès de son fils Clotaire, aussi juste estimateur de la vertu que peu vertueux.

Alors florissoit aussi dans le royaume de Soissons l'illustre saint Médard, dont le nom, après tant de temps, est encore honoré d'une manière spéciale en bien d'autres contrées de la Gaule. Il étoit né au village de Salenci près de Noyon, d'un Seigneur Gaulois nommé Nectard, & d'une dame originaire de Rome, appelée Protage. C'est ainsi qu'on interprète ce que les actes antiques de la vie de ce saint disent de son origine, quand ils

Fortu-
nat. Vit. S.
Med. T. 3
Spicil. c. a

Ibid.

donnent à sa mère, avec une précision réfléchie, la qualité de Romaine, & à son père, celle de Gaulois, non de Franc ou François. On rapporte la naissance de leur fils Médard à l'année 456. Vers l'an 530, & par conséquent dans un âge avancé (parce que sa vertu avoit toujours redouté les distinctions) S. Remi l'ordonna évêque de Vermandois. Peu de temps après, Médard transféra son siège dans le château de Noyon, qu'il ne faut pas confondre avec la ville appelée par César *Noviodunum Belgarum*, & que tous les bons critiques ont prise pour Soissons. Noyon n'étoit alors qu'un château fortifié & peu ancien, construit apparemment contre les incursions des Huns. Le saint, en rapprochant ainsi son siège du lieu de sa naissance, ne pensa qu'à mettre l'Eglise & les choses saintes mieux à couvert qu'elles n'avoient été; soit dans l'ancienne Auguste du Vermandois, aujourd'hui saint Quentin; soit dans Vermand qui n'est plus qu'un village, & qui n'en conserve pas des droits moins plausibles au titre ancien de Cité ou de Capitale du pays: car il est difficile, pour ne pas dire impossible, de décider dans lequel de ces deux endroits fut le siège épiscopal, avant d'être transféré à Noyon.

Mit.
Verin.

Rien qu'on a qu'on si ordinaire de Tou tel paste que par élu, du ple & de cèse con Ces deu gouvern plus de vant sa parés, & de l'a vres au union, cipe. Il lesse, se sista à son corp terre qu monastè Saint. Mais qui don tuez d noissant regardoi

Rien ne montre mieux la haute idée qu'on avoit de Médard, que l'exception qu'on fit bientôt à son sujet des règles ordinaires de la discipline. S. Eleuthère de Tournai étant mort, on crut qu'un tel pasteur ne pouvoit être bien remplacé que par un autre saint; & Médard fut élu, du consentement du Roi, du peuple & du clergé, pour gouverner ce diocèse conjointement avec celui de Noyon. Ces deux Eglises unies de la sorte furent gouvernées par un même évêque pendant plus de six cens ans, chacune conservant sa cathédrale & tous ses droits séparés. Médard fit l'admiration de l'une & de l'autre, par des vertus & des œuvres aussi merveilleuses que cette longue union, dont elles furent le solide principe. Il mourut dans une extrême vieillesse, sous le regne de Clotaire, qui assista à ses funérailles, & fit transférer son corps près de Soissons, dans une terre qu'il consacra à la fondation du monastère qui porte encore le nom du Saint.

Mais ce fut la sainte Reine Radégonde qui donna les témoignages les plus affectueux de sa vénération & de sa reconnaissance à l'Homme de Dieu, qu'elle regardoit comme son père en J. C. Elle

avoit été élevée dans le château d'Authies, au diocèse du saint évêque, qui le premier développa les heureux germes de la grâce, dans cette ame pure & visiblement prédestinée. Tous les traits de la vertu empreints sur son front, une beauté qui avoit quelque chose de céleste, excitoient une sorte de vénération religieuse dans tous ceux qui la voyoient. Son origine étoit illustre, quoiqu'elle eût été réduite à la captivité, dès sa tendre jeunesse. Fille du Roi de Thuringe, elle devint captive de Clotaire, lorsque ce Prince, avec le Roi Thiéri son frère, conquit les Etats de l'infortuné Thuringien. Mais toute enfant qu'étoit alors Radégonde, son vainqueur en fut épris, au premier coup-d'œil qu'il porta sur elle. Jusqu'à ce qu'elle fût en âge de devenir sa femme, il la mit à Authies qui avoit été une ville assez importante, à trois lieues de la capitale du Vermandois, & qui n'étoit plus qu'un château renommé pour la salubrité de l'air & la beauté du paysage. Il l'épousa, dès qu'elle fut nubile. Mais il parut bientôt que deux cœurs si différens dans leurs penchans & leurs goûts, ne pouvoient trouver leur bonheur ensemble. L'affiduité à la prière, les œuvres de miséricorde & d'hu-

mlité, les
le cllée fo
étoit la m
Reine, &
à la Cour
il, peu apr
une religie
La sainte,
à ce Prince
soit, pour
crer unique
il eut imm
un frère d
prisonnier
consolât d
proches;
obtint ce
Aussi-tôt
premier dir
& le pria
retardemen
se trouvoit
l'Evêque,
dont ils co
ils prévoyo
même que
importunit
Alors la gé
sacristie, s
religieux,

milité, les austérités mêmes, la haire & le cilice sous les ornemens royaux; telle étoit la manière de vivre qu'aimoit la Reine, & qui dut paroître bien étrange à la Cour de Clotaire. Aussi se plaignit-il, peu après son mariage, d'avoir épousé une religieuse plutôt qu'une princesse. La sainte, de son côté, liée malgré elle à ce Prince voluptueux, souvent le pressoit, pour qu'il lui permit de se consacrer uniquement à Dieu. Enfin comme il eut immolé, sur de vains soupçons, un frère de Radégonde, fait autrefois prisonnier avec elle, & le seul qui la consolât du massacre du reste de ses proches; elle redoubla ses instances, & obtint ce qu'elle demandoit.

Aussi-tôt elle se transporta vers son premier directeur, le S. Evêque Médard, & le pria de la consacrer à Dieu sans retardement. Des seigneurs François qui se trouvoient présens, en détournèrent l'Evêque, pour faire leur cour au Roi dont ils connoissoient la légèreté, & dont ils prévoyoit les regrets. Ils lui firent même quelque sorte de violence par leurs importunités, & le retirèrent de l'autel. Alors la généreuse Princesse passa dans la sacristie, s'y revêtit elle-même de l'habit religieux, puis revint à l'Evêque qui fut

si touché de sa magnanimité & de sa ferveur, qu'il la consacra sur le champ par l'imposition des mains. Il l'ordonna même diaconesse, nonobstant les canons du second Concile d'Orléans, qui défendoient d'en ordonner davantage; mais qui n'étoient pas observés dans le royaume de Clotaire, dont les évêques n'y avoient point eu de part.

La sainte après cela distribua aux pauvres & aux autels, ses joyaux & tous les ornemens sous lesquels elle n'avoit cessé de gémir depuis qu'elle les portoit. Ensuite elle alla au tombeau de S. Martin offrir ce qui lui restoit de plus précieux, & se retira dans une terre que le Roi lui avoit donnée sur les confins de la Touraine & du Poitou. Sa nourriture n'y fut que du pain bis & de l'eau, avec quelque peu de légumes. Depuis sa consécration jusqu'à la fin de sa vie, elle s'abstint constamment de viande, de poisson, d'œufs, & même de fruits, & ne but ni vin ni bière. Durant le Carême, elle se tenoit recluse dans une cellule, où elle ne prenoit de nourriture que de quatre en quatre jours. A l'exemple de plusieurs saints, elle mouloit elle-même par humilité le grain qui lui étoit nécessaire, & faisoit aussi son pain par le même

motif. C
se repe
retraite
fois à
la Saint
qu'elle
des info

Elle
pour ba
fusa d'y
abbesse
sans se
que ce
vince de
cile, en
& la sta
l'esprit d
le Conci
fois étab
leur état
malheure
l'époux s
jusqu'à e
pénitenc
de religi
ment di
ce mona
posa l'hy
neur de
avoit ob

motif. Clotaire, comme on l'avoit prévu, se repentit d'avoir consenti si vite à la retraite de la Reine, & pensa bien des fois à la faire revenir à la Cour. Mais la Sainte détourna par ses prières, ce qu'elle redoutoit comme la plus funeste des infortunes.

Elle obtint même tout ce qu'il fallut pour bâtir un monastère à Poitiers, refusa d'y commander, & fit élire une autre abbesse à qui elle se soumit entièrement, sans se réserver la disposition de quoi que ce fût. Les évêques de la province de Tours étant assemblés en concile, elle leur écrivit pour le bon ordre & la stabilité de son monastère. Suivant l'esprit de la règle de S. Césaire d'Arles, le Concile déclara que ces religieuses une fois établies ne pourroient plus quitter leur état; & que si quelqu'une étoit assez malheureuse pour se marier, l'épouse & l'époux sacrilèges seroient excommuniés, jusqu'à ce qu'ils se séparassent pour faire pénitence: preuve que dès-lors les vœux de religion faisoient une sorte d'empêchement dirimant au mariage. Ce fut pour ce monastère que le Prêtre Fortunat composa l'hymne *Vexilla Regis*, en l'honneur de la Vraie Croix, dont la Reine avoit obtenu de l'empereur Justin un

morceau considérable, qu'elle vouloit exposer à la vénération publique avec la plus édifiante solennité.

Fortunat étoit Italien; mais ayant été guéri d'un grand mal aux yeux, avec l'huile d'une lampe qui brûloit devant un autel de S. Martin, il vint à son tombeau par reconnoissance; puis à Poitiers, près de sainte Radégonde, où il passa le reste de sa vie. On a conservé de cet Auteur différentes poésies sur des sujets religieux, & les vies de plusieurs saints: mais si ses vers ont du sentiment & assez d'harmonie, sa prose est pleine de rimes & d'antithèses affectées, dans le mauvais goût de son siècle.

Sainte Clotilde vivoit encore dans sa retraite de Tours, quand sainte Radégonde y arriva. Ainsi l'on vit tout à la fois deux femmes, également illustres & généreuses, sacrifiant à l'humilité de J. C. ce que le monde a de plus éblouissant. Leurs inclinations toutes pareilles souffroient également des désordres & des divisions qui regnoient dans les différentes branches de la maison royale. Childebert & Clotaire montroient à toutes les Gaules, que le crime n'est pas le nœud d'une solide alliance. Après le massacre de leurs neveux, ils se brouillèrent avec

si peu d
ayant pé
debert &
rent le fu
doigts d
Routot,
trancher
prière de
ordonna
les intére
rieux ora
la conster
tans les p
core plus
té dans
parurent
étoient al
nos Princ
ne s'agiss
impétuosi
manquer
sentimens
réveiller.
guerres q
l'Empere
deux cou
levée aux
de posses
moins de
Ostrogots

si peu de ménagement, que Clotaire ayant pénétré dans la Normandie, Childébert & son neveu Théodebert vinrent le surprendre, & le mirent à deux doigts de sa perte dans la forêt de Routot, où il avoit été réduit à se retrancher comme il avoit pu. Mais à la prière des deux saintes Reines, le Ciel ordonna visiblement d'une destinée qui les intéressoit avec tant de raison. Un furieux orage survenu tout-à-coup, porta la consternation dans l'ame des combattans les plus acharnés; & ce qui est encore plus merveilleux, étouffa l'animosité dans le cœur des deux frères, qui parurent se réconcilier sincèrement. Telles étoient alors la plupart des entreprises de nos Princes les uns contre les autres: il ne s'agissoit que d'amortir la première impétuosité de l'agresseur, pour faire manquer l'entreprise, en donnant aux sentimens de la nature le temps de se réveiller. Il n'en fut pas ainsi des deux guerres qu'entreprit vers le même temps l'Empereur Justinien, & qui lui valurent deux couronnes: celle de l'Afrique enlevée aux Vandales, après cent sept ans de possession; & celle de l'Italie, où du moins de l'ancienne Rome, reprise aux Ostrogots après une possession de qua-

rante-trois ans. Le prétexte de la guerre d'Afrique fut la vengeance que Justinien prétendoit tirer de Gélimer qui avoit dépouillé Hilderic, trouvant trop long le regne de ce foible Prince auquel il devoit succéder. Dès l'année 533, on fit passer de C. P. en Afrique une flotte de cinq cens voiles, moins redoutable encore par le nombre & la grandeur des navires, que par le mérite du Général Bélisaire qui les commandoit. L'Empereur voulut que le Patriarche lui-même donnât la bénédiction au vaisseau que montoit le Général; & il y fit monter, par le même esprit de religion, un soldat qui venoit d'être baptisé. L'armée débarqua sans résistance & arriva près de Carthage le 13 Septembre, veille de la fête de S. Cyprien extraordinairement révééré dans cette capitale qu'il avoit gouvernée si saintement: circonstance qui fut prise pour un heureux pronostic des plus grands succès. Tout réussit en effet, & même au delà des espérances qu'on avoit conçues. Un esprit de vertige s'empara de Gélimer, qui sembloit avoir perdu la faculté de penser, ou le pouvoir d'agir. Il ne prit d'autre mesure pour sa sûreté que de faire mourir, par un crime nouveau, le malheureux Hilderic dans la prison où

il l'avoit
bat livré
maine, ce
tué, déc
prit la si
voit tire
qui pour
reur pan
son frèr
Carthage
liberté d
manques
plus de
rent des
par tout
suivit la
restés da
faire ré
dans les

La pr
quête d
point d'
Barbare
vasion,
toutes
moins
soulève
Gélimer
revint
avoient

Il l'avoit tenu jusqu'à ce jour. Un combat livré par une partie de l'armée Romaine contre le frère du Tyran qui y fut tué, décida de tout. Le reste des Vandales prit la fuite. Gélimer lui-même qui pouvoit tirer avantage du désordre de ceux qui poursuivoient, fut frappé d'une terreur panique à la nouvelle de la mort de son frère, s'éloigna précipitamment de Carthage, & laissa ainsi les habitans en liberté d'ouvrir leurs portes: ce qu'ils ne manquèrent pas de faire. Pour donner plus de facilité aux assaillans, ils allumèrent des feux, & placèrent des lumières par toute la ville, pendant la nuit qui suivit la victoire. Les Vandales qui étoient restés dans l'enceinte des murs, loin de faire résistance, cherchèrent un asyle dans les églises.

Procop.
1. Vand.
c. 21.

La prise de Carthage entraîna la conquête de toute l'Afrique, qui n'avoit point d'autre ville fortifiée, depuis que les Barbares, au commencement de leur invasion, avoient abattu les remparts de toutes les places, craignant beaucoup moins les attaques du dehors, que le soulèvement des citoyens. Cependant Gélimer sembla reprendre courage, & revint attaquer les Romains. Mais ils avoient tout le pays pour eux, & il es-

suiva la déroute la plus complete; en sorte qu'il fut contraint de se réfugier chez les Maufes. Enfin, il se retrancha sur une montagne, où il se vit bientôt bloqué, sans espérance d'échapper, & sans vouloir entendre à mettre bas les armes. C'étoit le propre de ce Prince, de prendre toujours le plus mauvais parti. Après avoir enduré, pendant trois mois de la plus rigoureuse saison, toutes les incommodités imaginables, & toutes les horreurs de la faim, il se soumit à un joug, qui sans être plus déshonorant quelques mois plutôt, lui eût épargné ces extrémités affreuses.

Bélisaire ayant pourvu à la sûreté de sa conquête, repartit aussitôt pour Constantinople avec le Roi son prisonnier, qui fit le plus bel ornement de son triomphe; car l'Empereur Justinien qui savoit récompenser ses grands capitaines, d'une manière propre à les multiplier, décerna à celui-ci les honneurs des triomphes antiques, d'une manière si pompeuse, que tout le monde témoigna, avec les plus vives acclamations, que depuis que Rome obéissoit aux Empereurs, l'on n'avoit vu aucun particulier triompher avec tant d'éclat. On peut se former une idée de cette magnificence, en

se rap
avoien
l'euren
Genfer
que le
temple
& que
tour.
de pro
de gard
que ce
malheu
feric,
des Van
& qu'il
mes flé
de leur
rent plu
ne devo
rieur. I
numens
fit: distri
Penda
tout le
un trôn
entouré
tale &
la grand
au milie
heureux

se rappelant tout ce que les Vandales avoient emporté de Rome , après qu'ils l'eurent pillée sous la conduite de leur Roi Genferic. Rien n'attira plus l'attention que les vases enlevés anciennement du temple de Jérusalem par l'Empereur Tite, & que Genferic enleva de Rome à son tour. Un Juif qui les vit, dit d'un ton de prophète, qu'il falloit bien se donner de garde de les laisser à la nouvelle Rome; que ce dépôt fatal, la vraie cause des malheurs de l'ancienne, ruinée par Genferic, venoit encore de causer la ruine des Vandales, par l'armée des Romains; & qu'ils seroient par-tout suivis des mêmes fléaux, sinon dans les lieux sacrés de leur divine destination. Ces paroles firent plus d'impression sur Justinien, qu'on ne devoit le présumer de cet esprit supérieur. Il renvoya sur le champ ces monumens inestimables en Palestine, & les fit distribuer aux églises de Jérusalem.

Pendant le triomphe, Justinien étalant tout le faste de l'Empire, étoit élevé sur un trône dans la place de l'Hippodrome, entouré du peuple immense de la capitale & des provinces, qu'avoit rassemblé la grandeur du spectacle. On lui présenta au milieu de tous ces spectateurs le malheureux Gélimer, qui, après avoir porté

ses yeux de tous côtés, s'écria par une réflexion bien tardive : Vanité des vanités, & tout n'est que vanité. On le traita néanmoins fort humainement ; & l'on révéra la royauté jusques dans un tyran, qui s'étoit rendu coupable de la mort du Roi Hilderic issu du sang impérial de Valentinien. Si Justinien, dans les transports quelquefois mal réglés de sa passion pour les conversions, crut opérer celle de Gélimer, il y fut trompé. Ou le titre de Patrice parut peu de chose au Prince Arien, après celui de Roi qu'il avoit porté ; ou la gloire de le sacrifier à sa religion lui parut préférable. Il ne montra qu'un attachement opiniâtre à l'Arianisme, dans les terres qui furent assignées en Galatie pour la retraite & la subsistance de ce Prince.

L'Empereur rétablit le gouvernement Romain dans l'Afrique, & la divisa en sept Provinces, chacune avec son présideut, qui tous relevoient du préfet du prétoire, résidant à Carthage. On s'occupa sérieusement à y faire refleurir la Religion Catholique, & à réparer les dommages causés par plus de cent ans d'une domination hérétique & barbare. On étendit même les anciennes limites de la foi, qu'on fit connoître à plusieurs

peuples
 nommoit
 délités à
 mains, B
 mort, so
 un conc
 ce qui ne
 menceme
 va deux
 soient des
 si tranqu
 après tou
 évêques A
 eut perdu
 la Cour,
 bre, qu'
 leur conse
 On con
 Mercure,
 après un
 & deni.
 Romaine
 mois &
 Janvier 53
 Africains.
 conformer
 défendent
 ordres, &
 réconciliés
 pouvoir à

peuples Maures, sur tout de ceux qu'on nommoit Pacifiques, à cause de leur fidélité à observer les traités avec les Romains, Boniface évêque de Carthage étant mort, son successeur Réparat convoqua un concile général de toute l'Afrique; ce qui ne s'étoit pas vu, depuis le commencement des persécutions. Il s'y trouva deux cent dix-sept évêques, qui versèrent des larmes de joie, en se voyant si tranquilles & en si grand nombre, après tout ce qu'ils avoient souffert. Les évêques Ariens, aussi-tôt après que la secte eut perdu l'avantage d'être la religion de la Cour, vinrent abjurer en si grand nombre, qu'on douta s'il étoit prudent de leur conserver leur rang & leur état.

On consulta le Souverain Pontife. Jean-Mercure, ou Jean II venoit de mourir, après un pontificat d'environ trois ans & demi. Agapit, archidiacre de l'Eglise Romaine, qui lui avoit succédé deux mois & demi après; c'est-à-dire le 22 Janvier 533, reçut la lettre des évêques Africains. Son avis fut qu'il falloit se conformer exactement aux canons qui défendent, & de promouvoir aux saints ordres, & d'y conserver les hérétiques réconciliés. Il ordonna néanmoins de pourvoir à leur subsistance honnête. Tout

ce qu'ils peuvent demander au delà, ajouta-t-il, n'est qu'un reste d'ambition qui doit faire craindre que leur conversion ne soit pas solide. D'un autre côté, l'Empereur à qui le Concile de Carthage écrivit encore, étoit d'avis qu'on leur conservât leur rang, & il le manda au Pape; mais avec la déférence convenable. Il lui fit, dans la même lettre, sa profession de foi; voulant, en fils docile de l'Eglise, avoir des marques de communion de la part de son nouveau Chef, dès son entrée au pontificat. Agapit approuva cette confession de foi, parce qu'il la trouva conforme aux règles des Pères, ainsi qu'il s'en exprime; & non pas, ajoute-t-il formellement, que nous attribuyions quelque autorité à un laïc, en ce qui touche la doctrine: avis excellent pour ce Prince, dont le sage Pontife sembloit prévoir les écarts futurs, & craindre la démangeaison naturelle à s'ingérer dans les choses de la religion.

A l'occasion du monastère de Ruspe, fondé par S. Fulgence, le Concile d'Afrique, consulté par Félicien successeur du saint évêque, répondit qu'il ne falloit rien changer à ce qui avoit été ordonné par l'archevêque Boniface, & que tous les monastères en général devoient jouir

D
d'une plei
scrites par
moins s'
sain, pou
consécra
ils seroien
bés, &
éluoient u
attribuât l
manda à
biens & d
usurpés p
accordé,
situées pa
événemen
veau sujet
de maître

Justinie
l'attachem
heureuse
autre enc
Il étoit en
de navire
tout cela
cher à se
ennemis.
d'attaquer
les droits
capitalé &
l'Empire.

d'une pleine liberté, aux conditions prescrites par les conciles ; savoir que les moines s'adresseroient à l'évêque diocésain, pour l'ordination des clercs & la consécration des oratoires ; que du reste ils seroient sous la conduite de leurs abbés, & que l'abbé étant mort, ils en éliroient un autre, sans que l'évêque s'en attribuât le choix. Ce même Concile demanda à l'Empereur la restitution des biens & des droits des Eglises d'Afrique, usurpés par les Vandales : ce qui fut accordé, à condition que les terres restituées payeroient les tributs. Ainsi chaque événement fournissoit à l'Afrique un nouveau sujet de s'applaudir d'avoir changé de maître.

Justinien n'étoit pas moins satisfait de l'attachement des Africains ; & cette heureuse conquête le fit penser à une autre encore beaucoup plus importante. Il étoit en force, pourvu de troupes & de navires, & ce qui est au dessus de tout cela, d'un général victorieux, aussi cher à son armée que formidable aux ennemis. Il ne manquoit qu'une raison d'attaquer les Goths, pour rentrer dans les droits des anciens Empereurs sur la capitale & l'apanage le plus naturel de l'Empire. La guerre est bientôt résolue,

quand les choses en sont à ce terme. Le jeune Roi Athalaric étant mort dans ces conjonctures, & Théodat lui ayant succédé dans son royaume d'Italie, la Princesse Amalazonte prétendit gouverner son neveu, comme elle avoit gouverné son fils. Mais Théodat lui fit entendre, qu'elle n'avoit rien de mieux à faire que de se retirer. Sur son refus, il la mit dans une prison, où elle mourut bientôt après. L'Empereur se porta pour vengeur d'Amalazonte, & ne manqua point de charger le vaillant Bélisaire de l'exécution de ses vengeances. Bientôt la Sicile marqua son ardeur à rentrer sous la domination impériale; les mêmes dispositions se communiquèrent de proche en proche: la fermentation de toute l'Italie annonça une révolution générale.

Théodat, pour conjurer l'orage, obligea le Pape Agapit d'aller à Constantinople, le chargea de conclure la paix à toute condition, & menaça, si l'on n'arrêtoit l'impétuosité de l'Empereur, de faire mourir tous les Sénateurs, avec leurs femmes & leurs enfans. Il fallut partir précipitamment; quoique ce charitable Pontife, épuisé par l'abondance de ses aumônes, n'eût d'autres ressources pour les frais du voyage, que d'engager

les vases
Il emmen
un cortège
cinq évêq
& plusieurs
que Justin
ter les p
les troupe
lités dans
faire au F
rable, &
personnes
pit leur d
sa reconn
voir le P
Trébizon
foi, & q
ratrice T
l'Entychis
peu Epip
Le Souve
possibilité
pour le
fares d'E
voyage u
L'Impe
insinuat
avoient f
thime à l
pératrice

les vases sacrés de l'église de saint Pierre. Il emmena cependant avec lui, comme un cortège indispensable pour sa dignité, cinq évêques revêtus du titre de légats, & plusieurs autres ecclésiastiques. Quoique Justinien fût bien déterminé à rejeter les propositions de Théodat, dont les troupes venoient d'exercer des hostilités dans la Dalmatie, il ne laissa pas de faire au Pape la réception la plus honorable, & d'envoyer au devant de lui des personnes de la première distinction. Agapit leur donna de grands témoignages de sa reconnoissance : mais il ne voulut pas voir le Patriarche. C'étoit Anthime de Trébizonde, très-suspect en matière de foi, & qui, par la protection de l'Impératrice Théodore infectée elle-même de l'Eutychianisme, avoit remplacé depuis peu Epiphane, dans la chaire de C. P. Le Souverain Pontife sentit bientôt l'impossibilité de rien obtenir de l'Empereur, pour le Roi Théodat. Il laissa ces affaires d'Etat, & s'efforça de rendre son voyage utile à la religion.

L'Imperatrice, & l'Empereur par les insinuations de cette adroite Princeſſe, avoient fort à cœur de faire recevoir Anthime à la communion pontificale. L'Imperatrice offrit en secret de grands pré-

Liberat.

brevic.

c. 21.

Libel. T.

v. Conc.

p. 32.

fens au Pontife, & lui fit ensuite des menaces. Justinien vint à l'appui, & dans la chaleur de l'explication, il s'échappa jusqu'à dire au Vicaire de J. C. : Ou rendez-vous à nos desirs, ou je vous fais transporter en exil. Agapit répondit d'un air de sérénité & de gaité même : Me suis-je trompé, Seigneur ? & croyant voir dans Justinien le plus Chrétien des Empereurs, me trouverois-je devant un Dioclétien ? Mais tout méprisable que je suis moi-même, sachez que je méprise tous les périls. Cependant, pour vous convaincre que votre Patriarche mérite l'affront qu'il essuie, ajouta le prudent Pontife, proposez-lui de reconnoître deux natures en J. C. On fit venir Anthime, qui ne voulut jamais confesser les deux natures. Justinien fit réparation au Souverain Pontife, & tournant toute son indignation contre le fourbe Patriarche, dont il reconnoissoit si clairement l'hérésie, il craignit de prendre la moindre part à sa communion, voulut qu'il fût déposé & traité suivant toute la rigueur des canons. A la place d'Anthime, on élut Mennas, natif d'Alexandrie, supérieur du grand hôpital de S. Samson de Constantinople, & non moins recommandable par ses lumières & l'intégrité de

de ses
 Il reç
 gapit
 & de
 la pre
 par un
 Aga
 présent
 que de
 au no
 Orient
 fût pro
 Anthim
 que do
 tioche
 non qu
 ment l'
 mais afi
 ple, air
 ques, q
 particul
 y élèven
 toires, f
 sonnes c
 principal
 veautés.
 Agapit
 Mais av
 Pape to
 mourut l
 Tome

de ses mœurs, que par la pureté de sa foi. Il reçut la consécration de la main d'Agapit, au grand contentement du peuple & de tout le clergé, qui voyoient pour la première fois un évêque d'Orient sacré par un Pape.

Agapit reçut après cela une requête, Tom. v. présentée par Marien, Prêtre & Exar-Conc. p. que des monastères de Constantinople, ^{21.} au nom de tous les moines de l'Eglise Orientale. On demandoit au Pape, qu'il fût procédé ultérieurement, tant contre Anthime encore évêque de Trébizonde, que contre les anciens évêques d'Antioche & d'Apamée, Sévère & Pierre; non qu'ils ne soient condamnés suffisamment l'un & l'autre, porte la requête, mais afin de les chasser de Constantinople, ainsi que plusieurs autres hérétiques, qui s'insinuent dans les maisons particulières de la ville & des fauxbourgs, y élèvent des autels, y forment des oratoires, surprennent la confiance des personnes constituées en charge, & séduisent principalement les femmes par leurs nouveautés.

Agapit envoya cette requête à Justinien. Mais avant que l'affaire se terminât, le Pape tomba dans une maladie dont il mourut le 22 Avril 536, après dix mois

de pontificat. Il se dispoſoit à repartir pour l'Italie ; & déjà il avoit déclaré le Diacre Pélage qu'il avoit à ſa ſuite, ſon Apocriſtaire ou Légat auprès de l'Empereur.

Ibid. inſ. Pour achever ce que le Pape avoit commencé, on aſſembla un concile, où avec cinquante-deux évêques, ſe trouverent cinquante-quatre abbés de C. P. ou des environs : tant la vie ſolitaire étoit encore en recommandation dans l'Empire. La première ſeſſion ſe tint le 2 Mai ; la cinquième & dernière le 4 Juin ſeulement ; les Pères ayant ſoin, nonobſtant la clarté de la cauſe, d'observer les délais des citations, & toutes les formes ordinaires du droit. Ce fut le Patriarche Mennas qui recueillit les avis ; & les Romains les premiers, dirent le leur en ces termes : Le Pape Hormiſda, ayant condamné depuis long-temps Sévère, Pierre & leurs complices, nous les tenons pour bien & dûment condamnés, avec les écrits impies de Sévère, ſoit contre les décrets du concile de Calcédoine, ſoit contre les lettres de S. Léon. Nous comprenons Zoara dans le même anathème, & tous ceux qui participent à leur communion. Ce Zoara étoit un moine Eutychien, fort dangereux par ſes intri-

gues.
à Sévère
damnés
& le p
gement
pereur
dre de
ſous pei
Il pub
autres l
l'Egliſe.
frais des
ſtantinop
gées d'y
les foſſoy
corps de
contribuo
enterreme
gratuite,
lût un a
corps étoi
chargées d
En ſtat
on arréta
n'en pou
de leur pr
présentero
ce qui ma
tronage,
nous l'avo

gues. Chaque Père dit ensuite anathème à Sévère & à Pierre, comme déjà condamnés, à Zoara, aux écrits de Sévère; & le patriarcho Mennas prononça le jugement: l'exécution en fut laissée à l'Empereur, qui poussa le zèle jusqu'à défendre de transcrire les écrits de Sévère, sous peine d'avoir le poing coupé.

Il publia vers le même temps plusieurs autres loix pour la police extérieure de l'Eglise. Telle est celle qui pourvoit aux frais des funérailles. Il y avoit à Constantinople onze cens boutiques, chargées d'y subvenir. Huit cens fournissoient les fossoyeurs qu'on tiroit de tous les corps de métier, & les trois cens autres contribuoient en argent. Ainsi tous les enterremens se faisoient d'une manière gratuite, à moins que quelqu'un n'y voulût un appareil extraordinaire. Chaque corps étoit accompagné de huit religieuses chargées de chanter, & de trois acolytes.

En statuant sur les droits de fondation, on arrêta que les fondateurs des Eglises n'en pourroient pas instituer les clercs, de leur propre autorité; mais qu'ils les présenteroient pour cet effet à l'évêque: ce qui marque l'origine du droit de patronage, dans l'Eglise d'Orient; comme nous l'avons marqué au premier Concile

d'Orange, pour les Eglises d'Occident. Il est dit que celui qui rétablira une église ruinée, passera pour fondateur. Mais dans tous les cas, il faut que le fondateur agisse de concert avec l'évêque du lieu.

En réformant les contributions simoniaques, Justinien dit qu'on pourra continuer de donner pour l'intronisation des prélats, ce que permettent les anciennes coutumes; c'est-à-dire vingt livres d'or au plus pour la consécration du Pape, ou de l'un des quatre Patriarches; 400 sous d'or, pour celle des autres évêques, y compris les frais des notaires ou autres officiers, & toujours en proportion du revenu des églises. Il est aussi permis aux clercs, de faire les libéralités autorisées par la coutume, envers les ministres de l'évêque qui les ordonne, pourvu que ce présent n'excede pas une année du revenu. On voit ici l'ancienneté des annates, ou d'une contribution toute semblable à ce que nous nommons ainsi.

Il est encore statué, que ni les évêques, ni les moines ne sauroient être tuteurs. Les prêtres & les autres clercs le peuvent être, s'ils y consentent; mais on ne sauroit les y forcer. Il est défendu généralement aux ecclésiastiques, de prendre des fermes ou des commissions, &

de se ch
si ce n'e
sortir de
sion par
celle du
pereur,
pitale; n
de priva
position
évêques
eux pard
quelque
ques de
ensemble
tropolitain
la provin
patriarche
ne doit
viles; co
suite de
si un part
affaire co
litalin ne
patriarche
matière ci
devant l'é
cutera la
quidont.
pourvu qu
miers jour

de se charger d'aucune affaire temporelle, si ce n'est pour les églises. Ils ne peuvent sortir de leur diocèse, qu'avec la permission par écrit du métropolitain; qu'avec celle du patriarche même ou de l'Empereur, s'il est question d'aller à la capitale; ni s'absenter plus d'un an, à peine de privation de leurs revenus ou de déposition, selon les circonstances. Les évêques ne peuvent être traduits malgré eux pardevant les juges séculiers, pour quelque cause que ce soit. Si des évêques de même province ont un différend ensemble, ils seront jugés par le métropolitain assisté des autres évêques de la province, & pourront en appeler au patriarche, mais non au delà: ce qui ne doit s'entendre que des affaires civiles; comme il est clair par toute la suite de cette loi. Il en sera de même, si un particulier, clerc ou laïque, a une affaire contre son évêque. Le métropolitain ne peut être cité que devant le patriarche; les clercs & les moines, en matière civile, seront d'abord poursuivis devant l'évêque; & le juge du lieu exécutera la sentence, si les parties y acquiescent. Si l'une des parties réclame, pourvu qu'elle le fasse dans les dix premiers jours, le juge prendra connois-

sance de la cause ; & le jugement qu'il rendra sera sans appel, s'il confirme la sentence de l'évêque : que s'il l'infirme, on pourra appeler en la manière accoutumée. En matière criminelle, les ecclésiastiques peuvent être attaqués, ou pardevant l'évêque, ou pardevant le juge laïque, au choix de l'accusateur. Si l'on commence par le tribunal de l'évêque ; après que l'accusé sera convaincu & déposé, le juge séculier le fera prendre, & le jugera suivant les loix. Si l'on s'est d'abord adressé à ce juge, il communiquera le procès à l'évêque, dès que l'accusé aura été convaincu ; & si l'évêque juge aussi l'accusé coupable, il le déposera canoniquement, afin que le juge le punisse selon les loix. S'il ne le trouvoit pas convaincu, il différerait la dégradation ; l'accusé demeurant en état. Dans cette conjoncture, l'évêque & le juge feront chacun leur rapport à l'Empereur.

Les détails précédens peuvent donner quelques notions sur l'article intéressant du concours des deux juridictions dans les procédures ecclésiastiques. Ce qui suit va nous présenter l'idée que les Grecs avoient encore de la dignité du Pontife Romain, & nous convaincre qu'ils n'avoient pas prétendu y déroger dans ce

qu'ils a
Calcedo
tinien,
Saintes
mens,
Pape c
mier de
Archev
stantino
près le
On a
Justinie
tion de
sur ceux
son en
tre tem
exerçoit
que dan
charge
il favoi
eut pas
pereur,
aux Ro
leur and
du con
consul:
la suite
passé de
fie, que
de la L

qu'ils avoient fait à la fin du Concile de Calcédoine. Nous regardons, dit Justinien, les quatre conciles comme les Saintes Ecritures; & suivant leurs réglemens, nous voulons que le très-saint Pape de l'Ancienne Rome soit le premier de tous les prêtres. Le bienheureux Archevêque de la Nouvelle, ou de Constantinople, n'aura le premier rang qu'après le saint Siège Apostolique.

On aura peut-être été surpris de voir Justinien statuer sur le droit d'intronisation des Souverains Pontifes, comme sur ceux des patriarches d'Orient. La raison en est que cet Empereur, alors maître temporel de Rome & de l'Italie, y exerçoit le même pouvoir de législation que dans le reste de l'Empire. Bélisaire chargé de la guerre des Goths, comme il l'avoit été de celle des Vandales, n'y eut pas des succès moins rapides. L'Empereur, pour le rendre plus respectable aux Romains, en réveillant les idées de leur ancienne grandeur, l'avoit honoré du consulat, & l'avoit même créé seul consul: dignité qu'il abolit tout-à-fait par la suite. Ce Général n'eut pas plutôt passé de Sicile dans le continent de l'Italie, que toutes les villes de l'Abruzze & de la Lucanie se soumirent. La Cam-

Procop.
Bell. Got.

panie plia de même. Naples, munie d'une bonne garnison, se mit en devoir de résister: mais ayant été surprise par une partie des assiégeans qui s'y coulerent de nuit par un aqueduc, elle essuya toutes les calamités d'une ville prise d'assaut. La terreur de cet exemple soumit les meilleures places, & les plus belles provinces.

En vain Théodat espéra-t-il arrêter la défection, en confiant l'armée à Vitigès, l'un de ses sujets qu'il se croyoit le plus affidé, & qui dans une condition médiocre avoit une haute réputation de valeur. L'infortuné Roi comptoit se l'attacher à jamais, par une élévation supérieure à sa naissance; & il ne fit qu'accélérer sa propre chute. Les Goths qui accusoient leur Souverain de l'âcheté, ~~proclaimèrent Vitigès leur Prince~~ dat, à cette nouvelle, s'enfuit vers Ravenne: mais il fut assassiné en chemin.

Rome n'en fut pas mieux conservée, pour avoir changé de maître. Cette grande ville chassa la garnison des Goths, & se rendit à Bélisaire qu'elle avoit appelé en même temps; de telle façon que les Romains entrèrent par une porte, tandis que par la porte opposée tous les Goths s'échapperent avec précipitation, excepté leur nouveau Roi qui préféra la cap-

tivité au
la ville
fusion d
Empere
xante an
Odoacre
Roi d'It
ce fut
que Ro

Il av
mois de
à-dire e
de son
temps o
nir de C
Théodat
de part
clergé,
ferent
veau P
virent c
comme
en vert
ratificati
testablen
l'Impéra
lui sub
Romain
Elle l
couvrir

tivité au déshonneur de la fuite. Ainsi la ville de Rome rentra-t-elle, sans effusion de sang, sous la domination des Empereurs, le 10 décembre 536, soixante ans après qu'elle avoit été prise par Odoacre Roi des Hérules & premier Roi d'Italie. L'Historien Procope dit que ce fut par les conseils du Pape Silvère que Rome se rendit.

Il avoit été élevé au pontificat, au mois de juin de cette année 536; c'est-à-dire environ deux mois après la mort de son prédécesseur Agapit, vers le temps où la nouvelle en avoit pu parvenir de C. P. à Rome. L'autorité du Roi Théodat avoit eu pour le moins autant de part à l'élection, que les suffrages du clergé, dont quelques membres refusèrent d'abord de reconnoître le nouveau Pontife. Toutefois quand ils le virent ordonné, ils se soumirent à lui, comme à leur pasteur légitime. Soit donc en vertu de son élection, soit par cette ratification unanime; Silvère étoit incontestablement le chef de l'Eglise; quand l'Impératrice Théodore se mit en tête de lui substituer Vigile, diacre de l'Eglise Romaine, & resté à Constantinople.

Elle l'avoit fondé, & avoit cru découvrir en lui toutes les qualités conve-

Liber.
brev. c. 22
Chron.
Marcel,
536.

nables au deſſein qu'elle méditoit ; une paſſion de ſ'élever à qui rien n'étoit ſa-
 tré , une audace capable de tout tenter ,
 & en même temps aſſez d'empire ſur lui-
 même , ou aſſez de diſſimulation ; pour
 tromper tous les yeux ouverts ſur la plus
 éminente & la plus ſainte dignité de l'E-
 glife , & pour en ſauver toutes les bien-
 ſéances par ſa régularité extérieure. L'Im-
 pératrice l'ayant fait appeler , lui propo-
 ſa , avec tous les artifices de la ſéduction ,
 les vœux qu'elle avoit ſur lui. Elle lui
 dit qu'elle regardoit , comme une indi-
 gnité dans l'Egliſe , d'y laiffer le premier
 mérite au rang ſubalterne ; qu'il falloit
 juſtifier cette eſtime par une grandeur
 de zèle & de courage , capable de faire
 triompher de l'ignorance & de l'aduſa-
 tion la vérité preſque anéantie ; qu'il étoit
 queſtion de proſcrire le Concile de Car-
 cédoine , de ſ'unir pour cela , & de
 communiquer avec les véritables évêques
 des grands ſièges , Anthime de Conſtan-
 tinople , Théodoſe d'Alexandrie , & Sé-
 vère d'Antioche ; qu'à ces conditions ,
 elle lui donneroit des ordres pour Béli-
 faire , & ſept cens livres d'or , moyens
 qui étoient néceſſaires dans les conjonc-
 tures préſentes pour le bien de l'Egliſe ,
 & qui leveroient infailliblement toute dif-

ſculté
 tat le
 oriant
 blieux
 geoit,
 il trou
 quietu
 On pr
 l'Impé
 ſiège
 bien
 éclatan
 mais
 Silver
 peut-ê
 toujou
 retard
 venne
 trice ;
 ſes ſcr
 il lui
 ſoit ha
 de to
 quelq
 gagna
 L'a
 le Pa
 pour
 L'acc
 blanc

ficulté. C'est ainsi qu'elle coloroit l'attentat le plus odieux, & la simonie la plus criante, employée à le faire réussir. L'ambitieux Vigile promet tout ce qu'on exigeoit, & partit aussi-tôt pour Rome, où il trouva Silvère siégeant, sans nulle inquiétude, sur la chaire de saint Pierre. On proposa à ce Pontife, de la part de l'Impératrice, de rétablir Anthime sur le siège de Constantinople. On s'attendoit bien au refus, après une déposition si éclatante & si légitime de ce Patriarche: mais il falloit un prétexte pour troubler Silvère dans sa possession paisible, & peut-être pour faire agir Bélisaire qui avoit toujours révééré la religion. Vigile alla sans retardement trouver ce Général à Ravenne, lui remit les lettres de l'Impératrice; & pour surmonter plus aisément ses scrupules sur les sept cens livres d'or, il lui en promit deux cens. Il économisoit habilement ses fonds, pour faire face de tout côté, & sur-tout pour donner quelques couleurs à son usurpation, en gagnant des voix dans le clergé.

L'affaire en étoit là, quand on accusa le Pape Silvère d'avoir écrit aux Goths, pour leur livrer les remparts de Rome. L'accusation n'avoit aucune vraisemblance. Tout le monde au contraire se

Evagr. iv.

perfuadoit que c'étoit par les soins du Pontife, que les Romains appelés par la Reine Amalazonte contre l'Usurpateur des droits de la royauté, avoient chassé les Barbares de leur ville, qui, par le cours ordinaire de ces sortes d'événemens, resta sous la domination de ceux dont on avoit imploré le secours. Il passoit même pour constant, que deux fausses lettres, dont on faisoit un crime d'Etat à Silvère, & que ses ennemis disoient avoir été adressées au Roi Vitigès. Mais il importoit à Bélisaire d'être crédule, ou de le paroître. Il fit néanmoins venir le Pape au palais. Là, de concert avec sa femme Antonine, encore mieux initiée que lui aux intrigues de l'Impératrice, il dit secrètement à Silvère, qu'il y avoit un moyen de sortir de ce mauvais pas; qu'il falloit pour cela renoncer au Concile de Calcédoine, & approuver par écrit la croyance contraire. Au sortir du palais, le Pape communiqua aux personnes de sa suite ce qu'on venoit de lui proposer; puis se retira dans l'église de sainte Sabine, comme dans un asyle inviolable: mais on trouva moyen de le surprendre, & il fut arrêté. Dès le lendemain, Bélisaire assembla les prêtres,

les diacres
leur ordre
uns résolu
chancelier
que la p
mière pa
plutôt qu
pant, le
ce motif
tentative
Pape le
faire pre
ses deux
la prome

Quant
à Patare
dans la
inouï jusq
ver à C.
des ordre
trice, &
de Dieu
pereur ce
provision
informati
dont il é
voit des
ter quelq
possession
si l'accusa

les diacres, tout le clergé Romain, & leur ordonna d'élire un autre Pape. Les uns résistoient, les autres paroissoient chanceler; soit qu'ils crussent en effet que la puissance royale avoit eu la première part à l'élection de Silvère; soit plutôt que l'or de Vigile, en les corrompant, leur fit prétexter de mauvaise foi ce motif spécieux. Quoi qu'il en soit, la tentative réussit, & Vigile fut ordonné Pape le 22 Novembre 537. Alors Bélisaire pressa le Simoniaque de lui payer ses deux cens livres d'or, & d'accomplir la promesse faite à l'Impératrice.

Quant au Pape Silvère, il fut relégué à Patara en Lycie. Mais l'évêque du lieu, dans la première horreur d'un attentat inoui jusques là parmi les Fidèles, alla trouver à C. P. Justinien qui ne savoit rien des ordres donnés à Bélisaire par l'Impératrice, & le menaça des jugemens du Fils de Dieu outragé dans son Vicaire. L'Empereur commanda que Silvère fût par provision reconduit à Rome, qu'on fit une information en règle de la conspiration dont il étoit accusé; que si l'on en trouvoit des preuves certaines, il iroit habiter quelque autre ville, toujours dans la possession des droits du pontificat; & que si l'accusation étoit mal fondée, il seroit

rétabli dans le lieu & tous les honneurs de son siège. On dit que le diacre Pélagé (qu'Agapit malheureux dans le choix de ceux qu'il honoroit de sa confiance, avoit laissé en qualité de Légat à Constantinople) empêcha de tout son pouvoir que la volonté de l'Empereur n'eût son effet, & que Silvère ne retournât à Rome. Mais quels qu'ayent été les agens de la cabale, l'ordre du Prince fut néanmoins exécuté, & Silvère reconduit à Rome.

Vigile n'abandonna point pour cela le fruit de ses crimes. Continuant d'intéresser Bélisaire: Faites remettre Silvère en mon pouvoir, lui écrit-il; sans quoi je ne me crois plus obligé à vous faire compéter ce que je n'ai promis qu'à cette condition. Silvère fut donc livré aux gens de Vigile, qui le menerent par son ordre dans l'isle de Palmarie, & l'y resserrent étroitement. La liberté avec laquelle il condamna dans son exil le profanateur de sa chaire, & les témoignages du profond respect qu'il y reçut des plus dignes évêques, ne servirent qu'à lui attirer des traitemens plus indignes. Enfin la cruauté alla jusqu'à le faire périr de faim & de misère, non d'une manière précipitée qui eût fait donner à ses persécuteurs le nom de ses bourreaux; mais avec un ar-

tifice persécuté
qu'il fut
on attribua
pontificat
exécution,
après qu'il
qu'avec sa

Alors V
gagemens
d'Alexand
posés de
Anthime
foi qu'eut
n'en rien
traire de
C'est ainsi
pératrice,
session du
toit les h
tement qu
fessa publi
en donna
tique à l'E
stantinopl
voyé sa
Pape, q
la disposit
pressa poi
tions, jo
de ses li

tifice perfide, & d'autant plus inhumain, qu'il fut prolongé plus long-temps: car on attribue deux ans à la durée de son pontificat, & par conséquent à sa persécution, qui commença peu de mois après qu'il fut sur son siège, & ne finit qu'avec sa vie, le 20 juillet 538.

Alors Vigile, en exécution de ses engagements sacrilèges, écrivit à Théodose d'Alexandrie, ainsi qu'aux évêques déposés de Constantinople & d'Antioche, Anthime & Sévère, confessa la même foi qu'eux, en leur recommandant de n'en rien divulguer, & d'affecter au contraire de la défiance par rapport à lui. C'est ainsi qu'il ménageoit le parti de l'Impératrice, pour se maintenir dans la possession du S. Siège. Mais tandis qu'il flattoit les hérétiques, & témoignoit secrètement qu'il pensoit comme eux, il professa publiquement la foi orthodoxe, & en donna le témoignage le plus authentique à l'Empereur. Le Patriarche de Constantinople, selon la coutume, avoit envoyé sa profession de foi au nouveau Pape, qui étrangement embarrassé par la disposition diverse des esprits, ne se pressa point de répondre. Ces tergiversations, jointes à quelques bruits sourds de ses liaisons avec les schismatiques,

donnerent de l'ombrage à Justinien, qui en écrivit à Vigile de telle manière que le Pontife ne pouvoit se dispenser d'exposer sa croyance.

Il loua dans sa réponse le zèle & la foi de l'Empereur, & déclara que la sienne n'étoit autre que celle de ses prédécesseurs Célestin, Léon, Hormisda, Jean & Agapit; qu'il recevoit, avec les quatre Conciles, la lettre de S. Léon, & anathématisoit tous ceux qui croyoient le contraire, en particulier Sévère, Pierre d'Apamée, Anthime, Théodose d'Alexandrie, & le moine Zoare. Il ajouta que tous ces novateurs étant déjà suffisamment condamnés, il n'avoit pas cru nécessaire d'écrire là dessus à Meenas.

Epist. 5.

Pour lever tout soupçon à ce sujet, il écrivit enfin à ce Patriarche, dans le même goût qu'à l'Empereur. En un mot le Pape, dès qu'on put lui donner justement ce titre; c'est-à-dire depuis la mort de Silvère, non seulement parut orthodoxe, mais donna lieu de croire qu'il avoit repris des sentimens beaucoup plus dignes qu'au paravant de la place qu'il occupoit. Certains auteurs prétendent qu'il se démit du pontificat, jusqu'à ce qu'il lui eût été conféré légitimement dans une nouvelle élection: prétention très-

gratuite,
inutile. N
prendre
pouvoir
trer au n
courage &
constamn
gardée co
mière cor

Ce fut
le Seigneur
mis contr
gré ses lu
science &
s'étoit fai
trui; &
épargnie
Pierre situ
qu'ils affi
successeur
vengeanc
à éclater.
lever le
affiéger V
ce Prince
où, de R
de Patric
& par le
dité, ne
bitre sup

gratuite, & dans le fond parfaitement inutile. Mais il est constant qu'on lui vit prendre l'alarme sur ce qu'il présuinoit pouvoir nuire aux saints conciles, montrer au moins par intervalle beaucoup de courage & de résolution, & soutenir assez constamment une persécution qui fut regardée comme le châtement de sa première conduite.

Ce fut principalement sur Bélisaire que le Seigneur punit l'énorme attentat commis contre le Chef de son Eglise. Malgré ses lumières, les reproches de sa conscience & sa magnanimité naturelle, il s'étoit fait l'instrument des passions d'autrui; & tandis que les Goths Ariens épargnoient religieusement l'église de S. Pierre située hors des murs de Rome qu'ils assiégeoient, il en avoit traité le successeur avec une cruele impiété. La vengeance divine ne tarda pas long-temps à éclater. Le Général Romain fit encore lever le siège de Rome: il vint même assiéger Vitigès dans Ravenne, engagea ce Prince à se rendre, & l'envoya à C. P. où, de Roi, il fut réduit à la condition de Patrice. Mais ces succès étonnans, & par leur importance & par leur rapidité, ne lui étoient accordés par l'Arbitre suprême de nos fortunes & de nos

revers, que pour contracter d'une manière plus frappante avec l'humiliation de ses dernières années.

A la nouvelle de la captivité de Vitigès, les Goths élurent, l'un après l'autre, plusieurs Rois, dont ils ne furent pas contens; puis enfin Totila, qui rétablit leurs affaires. Déjà Bélisaire avoit été rappelé d'Italie, sur des soupçons donnés à Justinien, comme si son général eût pensé à se faire Empereur d'Occident. Il l'envoya contre les Perses, qui sous leur Roi Cosroès, faisoient des ravages effroyables en Mésopotamie & en Syrie. Antioche, après une infinité d'autres places, fut prise d'assaut, & tellement ruinée, que Justinien, en la rétablissant dans la suite, ne put jamais lui rendre son premier lustre, ni sa première grandeur. Bélisaire ne répondit point aux grandes idées qu'on avoit conçues de lui. Tout ce qu'il fit de remarquable en Orient, ce fut d'emporter un poste qui lui ouvroit un champ avantageux.

Procop. Mais il le perdit presque aussi tôt; & les
bell. Pers. Perses s'avancèrent de toutes parts, avec
L. x. une audace insolente, tandis qu'une mor-
nie & lâche terreur sembloit engourdir les
Romains, qui se laisserent ruiner en détail, & perdirent les deux tiers de leur

armée de
rante ina

Les ch
Italie. L
sur ce thé
pour ce
le même
Totila rep
de ce cap
Rome d'
me crime
de sa fort
les intrig
la partie.
on le lais
ni troupe
avoit se
fut rédui
avec les r
au lieu d
que la p
toyens né
de l'Emp
charges,
n'en peu
digeance;
blement
nesques
teurs en
Justinien

armée dans une obscure & déshonorante inaction.

Les choses n'alloient pas mieux en Italie. L'empereur fit repasser Bélisaire sur ce théâtre, si glorieux peu auparavant pour ce guerrier. Mais ce n'étoit plus le même homme, ou le même bonheur. Totila reprit Ravenne presque à la vue de ce capitaine renommé, & il emporta Rome d'assaut. On fit à Bélisaire le même crime de ses malheurs, qu'autrefois de sa fortune. Pour comble de disgrâce, les intrigues de Cour se mirent de la partie. Pendant cinq ans consécutifs, on le laissa en Italie sans lui envoyer, ni troupes, ni argent. Ce qu'il en avoit se consuma, sans rien faire, & il fut réduit à revenir à Constantinople, avec les restes délabrés d'une armée, qui, au lieu de l'admiration, n'excitoit plus que la pitié. La commisération des citoyens ne fit qu'augmenter les soupçons de l'Empereur, qui lui ôta toutes ses charges, & livra sa vieillesse, comme on n'en peut douter, aux horreurs de l'indigence; quoiqu'on ne puisse raisonnablement ajouter foi aux récits plus romanesques qu'historiques que différens auteurs en ont faits.

Justinien avoit une démangeaison plus

grande que jamais, de se mêler des choses de religion. Les affaires des Acéphales ne furent pas terminées, qu'il entreprit les Origénistes. Leurs dogmes bizarres, qui tenoient autant de l'extravagance que de l'hérésie, à la faveur du calme & du désœuvrement, s'étoient fortement enracinés dans les têtes foibles, & les imaginations exaltées des faux contemplatifs. Du vivant de Saint Sabas, plusieurs moines de son observance s'étoient prévenus en faveur de ces erreurs surannées, à qui l'on rendoit un air de nouveauté, en les reproduisant sous de nouvelles formes. Mais le respect du Saint Abbé empêcha qu'on ne fit du bruit, tandis qu'il vécut. On ne garda plus de mesures, après sa mort. Parmi les moines des diverses communautés, la fermentation divisa tellement les esprits, que ceux de la petite laure, bâtie en dernier lieu par saint Sabas, & fort infectée de l'Origénisme, prirent la résolution de détruire la grande, d'où l'on venoit de chasser environ quarante de ces perturbateurs. Pleins de fureur & de précipitation, ils s'arment tous ensemble de pieux & de leviers, entraînent à leur suite des troupes auxiliaires de paysans, & marchent à la grande laure,

Vit. S. Sab.
P. 365.

comme à
de n'y p
quoique
furent en
qu'ils ne
qu'errant
vante, i
auprès d
Cet inci
& attrib
qui sauv
même de
fut pas
des Orig
claration
buées à
sévéreme

Nous
consistoi
ternité d
certain
punition
tant hor
J. C. su
pour les
les hom
devoien
premier
prits pu
bles, d

comme à une citadelle , dans le dessein de n'y pas laisser pierre sur pierre. Mais quoique ce fût au milieu du jour , ils furent enveloppés d'un brouillard si épais , qu'ils ne voyoient pas leur chemin , & qu'errant toute cette journée & la suivante , ils se trouverent le lendemain auprès d'une autre habitation de solitaires. Cet incident fut pris pour un miracle , & attribué aux prières de saint Sabas , qui savoit ainsi son école de la fureur même de ses disciples. L'Empereur n'en fut pas moins irrité. Il résolut la perte des Origénistes , & dressa une longue déclaration , où il exposa les erreurs attribuées à Origène , pour les faire proscrire sévèrement.

Nous voyons par cette pièce , qu'elles Tom. 5.
 consistoient en grande partie à nier l'é- Conc. p.
 ternité des peines de l'enfer. Après un 635. &c.
 certain temps , selon les Origénistes , la punition de tous les méchans esprits , tant hommes que démons , devoit finir : J. C. suivant eux , devant être crucifié pour les démons , comme il l'a été pour les hommes ; & toutes les intelligences devoient être enfin rétablies dans leur premier état ; c'est-à-dire dans l'état d'esprits purs : car les substances raisonnables , dans ce système , & en particulier

les ames humaines, préexistantes à leurs corps, y avoient été renfermées comme en des prisons, pour s'être dégoûtées de la contemplation divine, & s'être tournées au mal. L'ame de J. C. même, ajoutoit-on, existoit avant que d'être unie au Verbe; comme son corps, avant son union avec son ame & avec le Verbe, avoit été formé au sein de la Vierge. Sur la nature & la puissance de Dieu, on débitoit de vrais blasphêmes; en mettant de l'inégalité entre les personnes divines, & une sorte de proportion continue de l'homme au fils de Dieu, & du fils de Dieu à son père. On bornoit la toute-puissance divine à ne pouvoir faire qu'un certain nombre d'esprits, ainsi qu'une quantité déterminée de matière. On disoit les genres & les espèces coéternels à Dieu, qui n'avoit jamais existé sans créatures. Et pour comble d'absurdité, on soutenoit que les cieux & tous les astres étoient animés par des ames raisonnables; parce qu'étant de figure ronde, qui est la plus parfaite, ils surpassoient en perfection toutes les autres créatures. Par la même raison, les corps humains devoient prendre cette figure, en ressuscitant.

Ibid. 670. Justinien commanda au Patriarche

Mernas, o
se trouvoit
obliger d'
avec ses
ticles ci-d
des copies
sur ce suje
à tous les
qu'ils souf
venir, aj
donne, ni
thématisé
hérétiques
miner. Il
même déco
tres patriar
Elle fut e
dans tout
stantinopl

En Pal
témoigné
ciples hé
rant aussi
qui étoie
petite lau
pas du m
en plein
Mais ils
dore, A
leur prin

Mennas, d'assembler tous les évêques qui se trouvoient dans la capitale, & de les obliger d'anathématiser par écrit Origène avec ses dogmes, & spécialement les articles ci-dessus énoncés; puis d'envoyer des copies de tout ce qui auroit été fait sur ce sujet, à tous les autres évêques, & à tous les Supérieurs des monastères, afin qu'ils souscrivissent l'anathème. Qu'à l'avenir, ajoutoit l'Empereur, on n'ordonne, ni évêque, ni abbé, qu'il n'ait anathématisé Origène avec tous les autres hérétiques qu'on a coutume de condamner. Il avertit enfin Mennas, que la même déclaration a été envoyée aux autres patriarches & au Souverain Pontife. Elle fut effectivement portée & souscrite dans tout l'Orient, aussi bien qu'à Constantinople.

En Palestine, les moines Origénistes témoignèrent un dépit furieux. Les disciples hérétiques de saint Sabas se séparant aussi-tôt de la communion de ceux qui étoient orthodoxes, déserterent la petite laure, où tous les frères n'étoient pas du même parti, & ils demeurèrent en plein air au milieu de la campagne. Mais ils se pressèrent d'implorer Théodore, Archevêque de Césarée, qui étoit leur principal appui, & qui se trouvoit

pour lors à Constantinople. Il avoit été moine lui-même dans la nouvelle laure de saint Sabas, & il y étoit parvenu au titre d'Exarque ou vifiteur. Mais étant allé à Constantinople, sous prétexte de défendre le Concile de Calcédoine, avec un autre abbé origéniste comme lui, nommé Domitius, ils s'insinuèrent si bien à la Cour, & y acquirent tant de crédit, qu'ils devinrent tous les deux évêques métropolitains, Théodore de Césarée en Cappadoce sa patrie, & Domitius d'Ancyre en Galatie. L'intrigant Théodore conseilla par écrit aux moines schismatiques, d'aller pied à pied, & de se borner pour le moment à obtenir du Patriarche de Jérusalem, que pour la consolation de leurs ames, il déclarât nul, généralement & sans explication, tout anathème qui n'est point agréable à Dieu. Le Patriarche Pierre qui pensoit bien, rejeta d'abord cette demande singulière, à laquelle néanmoins il ne voyoit pas grand inconvénient: mais enfin, soit mauvaise politique, soit espérance de rapprocher les esprits, il fit la déclaration qu'on desiroit. On vit bientôt que la condescendance n'étoit pas le vrai moyen de ramener ces apostats hérétiques. Les plus modérés d'entr'eux, qui déjà étoient

rentrés

rentrés da
eux même
à dogmati
frères mai
sines. Bien
en haine
toient pas
frères. S'ils
orthodoxe
ment, les
sion de leur
quelquefois
pour les fi
Cependant
faisoient le
laissèrent p
rent de vu
tifiée qu'ils
le courage
pas moins
haire, ils m
fir, mais
avoit près
moines Thr
ment du cli
fession, con
avec la tail
gens de leur
qu'ils n'en
usage, qu'en

rentrés dans la laire, ne garderent plus eux mêmes aucune mesure, & se mirent à dogmatifer, non seulement avec leurs frères mais dans toute les habitations voisines. Bientôt ce zèle effréné se changea en haine contre ceux qui ne les écoutoient pas, & sur-tout contre leurs confrères. S'ils rencontroient quelques moines orthodoxes, il les insultoient publiquement, les nommoient Sabaites, en dérision de leur saint instituteur, & donnoient quelquefois de l'argent à la populace, pour les faire maltraiter.

Cependant les moines catholiques, qui faisoient le plus grand nombre, ne se laisserent point ébranler: mais ils perdirent de vue la profession humble & mortifiée qu'ils exerçoient. Sans réfléchir que le courage militaire & religieux ne font pas moins différens que le casque & la haire, ils mirent leur gloire, non à souffrir, mais à repousser la violence. Il y avoit près du Jourdain une colonie de moines Thraces qui, malgré le changement du climat & la sainteté de leur profession, conservoient la rudesse d'humeur, avec la taille & la force ordinaire aux gens de leur pays. Ils se persuaderent qu'ils n'en pouvoient faire un meilleur usage, qu'en prêtant main forte aux zé-

lateurs de la saine doctrine. Ils accoururent par détachement, & les plus fervens faisoient consister leur religion à arriver les premiers. On se disposa aussi-tôt à en venir aux mains. Toutefois les orthodoxes qui n'oublioient pas tout-à-fait l'évangile, & ne vouloient pas être les agresseurs, attendoient assez tranquillement dans l'hospice de la grande laure. Leurs ennemis moins serupuleux, insultant à ce qu'ils traitoient de lâcheté, vinrent en foule pour forcer ce poste avancé. Déjà ils rompoient les barreaux des fenêtres, & chargeoient à coups de pierre leurs antagonistes, quand l'un des moines Thraces, nommé Théodule, perdant patience & s'armant d'une pelle qui lui tomba sous la main, fit une sortie sur les assiégeans, avec une démarche, & d'un air si résolu, qu'il les dissipa lui seul, quoiqu'ils fussent environ trois cens. On dit que brave de sang froid, & parfaitement maître de son courage, il eut attention à n'en blesser aucun. Mais on ne le paya point de retour; il reçut un coup de pierre, dont il mourut peu de jours après.

Les Schismatiques s'attendoient bien que le bruit des violences, dont ils étoient les auteurs, parviendrait tôt ou tard aux

oreilles
moins d
de C. P
l'adresse
Cappado
pour per
nes. Le f
mort dans
abbé, un
qu'ils mire
Alors sain
mé pour s
recueilleme
de quitter
enseveli de
au Mont
autre confie
ou l'édificat
eut beaucoup
dignes confi
Cependant
sarée, sentoi
tion ne port
manège qui
à l'Empereur
longue durée
par son foible
chant à se mé
il lui mit en
dore de Mops

oreilles de Justinien. Ils s'efforcèrent au moins de tirer parti de leur éloignement de C. P. & ils réussirent, toujours par l'adresse & le crédit de Théodore de Cappadoce, à gagner un temps suffisant, pour pervertir le grand nombre des moines. Le supérieur de la grande laire étant mort dans ces conjonctures, ils en élurent abbé, un Origéniste nommé Georges, qu'ils mirent en possession à main armée. Alors saint Jean le Silencieux, si renommé pour son amour de la retraite & du recueillement, ne fit point de difficulté de quitter la cellule où il étoit comme enseveli depuis long-temps, & se retira au Mont des Olives; préférant à toute autre considération la sûreté de sa foi, ou l'édification publique: son exemple eut beaucoup d'imitateurs, parmi ses plus dignes confrères.

Cependant l'Evêque hérétique de Césarée, sentoît que les succès de sa faction ne portant que sur la violence & le manège qui en déroboit la connoissance à l'Empereur, ils ne pourroient être de longue durée. Prenant donc ce Prince par son foible; c'est-à-dire par son penchant à se mêler des affaires de religion, il lui mit en tête de condamner Théodore de Mopsueste. Par-là, il ne faisoit

pas seulement diversion, mais il vengeoit directement Origène, contre qui Théodore avoit beaucoup écrit; & il s'imaginoit porter le plus terrible coup au Concile de Calcédoine, qu'il disoit avoir approuvé Théodore, quoiqu'on s'y fût contenté de ne pas le condamner. Ainsi satisfaisoit-il à tous ses méchans desseins à la fois, étant en même temps Acéphale & Origéniste. Il avoit d'autant plus de complaisance à flétrir la mémoire de Théodore de Mopsueste, mort depuis long-temps, qu'il espéroit tourner contre les Orthodoxes leurs propres armes; je veux dire la méthode qu'ils venoient d'accréditer par la condamnation d'Origène, de ne pas épargner les morts. Ayant communiqué le gros de ses vues à ses partisans, & plus en détail à l'Impératrice, la grande protectrice des Schismatiques; il se fit introduire chez l'Empereur, dans un moment où ce Prince étoit plus occupé que jamais des moyens d'abattre les Acéphales. Seigneur, lui dit-il, rien n'est plus facile que de dissiper les préventions de tant de personnes; ce qui leur fait peine dans le Concile de Calcédoine, c'est l'éloge de Théodore de Mopsueste, & le témoignage de catholicité rendu à la lettre d'Ibas, qui est entièrement Nesto-

rienne. Fa
cette lettre
rien qui l
tous ses p
temps Vo
de dignes
rir à elle-r
Le pièg
du plus m
donnoit li
œcuméniqu
même auffi
tures, avo
tales. Mais
personnes
tière, faire
vables en f
tion de Ju
Théodore &
gerent dans
en lui faisan
de la foi &
geant à pul
matique cor
nus si fame
Chapitres.
ouvrages de
Mopsueste,
contre les d
& la lettre

rienne. Faites condamner Théodore, avec cette lettre; & le Concile n'ayant plus rien qui les arrête, ils le recevront en tous ses points: c'est ainsi qu'en peu de temps Votre Majesté peut rendre tant de dignes enfans à l'Eglise, & s'acquérir à elle-même une gloire immortelle.

Le piège eût été visible pour l'homme du plus médiocre savoir; puisqu'on y donnoit lieu de présumer qu'un concile œcuménique, déclaré par l'Empereur même aussi infallible que les divines écritures, avoit approuvé des erreurs capitales. Mais combien n'a-t-on pas vu de personnes éclairées en toute autre matière, faire les bévues les plus inconcevables en fait de religion? La présomption de Justinien le rendit la dupe de Théodore & des Acéphales. Ils le plongèrent dans les plus grands embarras, en lui faisant faire le personnage d'arbitre de la foi & des conciles, & en l'engageant à publier une condamnation dogmatique contre les écrits qui sont devenus si fameux sous le nom des Trois Chapitres. C'est ainsi qu'on désigna les ouvrages de Théodore ancien évêque de Mopsueste, du fameux Théodore de Cyr, contre les douze anathèmes de S. Cyrille, & la lettre d'Ibas évêque d'Edeffe à un

Perse nommé Maris. Il arriva tout ce que Théodore de Césarée avoit prévu. Quand l'Empereur se fut une fois engagé, il eut honte de reculer, & ne fit qu'aller en avant, au risque de tout confondre & de tout renverser. Il prit grossièrement le change, oublia les Acéphales qu'il abhorroit uniquement, & ne s'occupa plus qu'à poursuivre les trois chapitres, qui méritoient sans doute l'anmadversion de l'Eglise, mais qui ne la méritoient pas seuls.

Tom. 5. On vit bientôt paroître un écrit bizarre, composé par Théodore, & revêtu du nom de l'Empereur. C'est tout à la fois un ouvrage théologique & un rescrit impérial, une profession de foi & un jugement dogmatique, aussi décisif dans les termes, & aussi absolu dans le fond que celui des Conciles. Les anathêmes y sont prodigués, même contre les personnes mortes en paix dans le sein de l'Eglise; quoique le pouvoir d'en porter de cette nature fit encore une question très-délicate, & jusques-là réputée indéçise. On obligea néanmoins tous les évêques à souscrire; & il y en eut un très-grand nombre qui eurent la foiblesse de le faire, moins coupables dans la réalité, que dans leur conscience prévenue que c'étoit don-

ner atteint
Le Patri
la complai
d'abord fai
c'étoit co
Etienne,
ple, depui
pour Rom
Prélat d'au
avoit prom
faire sans le
Légat, qu'i
messe confi
rendroit sa
censée null
l'approuvoit
très-grand
laissa pas de
tant de ce
qui commu
qu'ils eussen
L'Empere
les troubles
tandis que l
pas prononc
Pape Vigile
sous prétext
cessaire pour
glise. Vigile
tiers, qu'il p

ner atteinte au Concile de Calcédoine. Le Patriarche Mennas eut lui-même la complaisance de signer, après en avoir d'abord fait difficulté, & représenté que c'étoit contrevenir au Saint Concile. Etienne, légat du Pape à Constantinople, depuis que Pélage en étoit reparti pour Rome, fit de vifs reproches à ce Prélat d'autant moins excusable, qu'il avoit promis solennellement de ne rien faire sans le saint Siège. Il répondit au Légat, qu'il n'avoit souscrit que sous promesse confirmée par serment, qu'on lui rendroit sa souscription, & qu'elle seroit censée nulle, si l'évêque de Rome ne l'approuvoit pas. Mais Pélage, avec un très-grand nombre de prélats zélés, ne laissa pas de se séparer de communion, tant de ce Patriarche que de tous ceux qui communiquoient avec lui, jusqu'à ce qu'ils eussent donné satisfaction.

Facund.
iv. c. 3.

L'Empereur sentit que les difficultés & les troubles ne feroient qu'augmenter, tandis que le Souverain Pontife n'auroit pas prononcé. Il écrivit avec instance au Pape Vigile de venir à Constantinople, sous prétexte que sa présence étoit nécessaire pour l'intérêt capital de toute l'Église. Vigile partit d'autant plus volontiers, qu'il prétendoit de son côté enga-

ger l'Empereur à envoyer du secours en Italie, contre les Goths qui reprenoient le dessus de toute part. Mais au lieu de s'appliquer comme autrefois aux soins de la guerre, au maintien des loix, & aux autres affaires dont il étoit surchargé, Justinien commençoit à se couvrir de honte ou de ridicule, en ne s'amusant plus qu'à des conférences doctrinales, à de vaines disputes de controverse & de dialectique; en sorte qu'un certain Acace qui conspira contre lui, s'appesantissoit principalement sur ce travers, pour le rendre méprisable aux autres conjurés. Il est, disoit-il, perpétuellement assis dans un cabinet, pour ordonner de ce qu'il n'entend pas: au lieu d'officiers & de gardes, on le trouve bien avant dans la nuit entouré de vieux évêques, feuilletant les livres de religion par une curiosité insatiable, & se perdant dans des spéculations chimériques sur l'Etre Divin.

Fac. *ibid.* Le Pape étoit encore en route, que le Prince l'exhorta par de nouvelles lettres à garder la paix avec le Patriarche Mennas & les évêques qui avoient suivi son exemple. Si-tôt que Vigile fut arrivé,

Epist. ad l'Empereur le pressa de condamner lui-même les trois chapitres; & comme il résistoit; Justinien marqua tant de vio-

lence, qu'il dans une qu'en tena pas Simon l'homme devoirs du néanmoins qu'on nom noncé. C'e chapitres, Calcédoine n'agiteroit p voix ni par

Ce décret ennemis de phales, à c doit au Cor défenseurs c qui sans en jugeoient si dangereuse c se trouvoit. L désavantageu ration de V l'Illyrie, de les Eglises de sa fuite & dens écrire alarmé de c temps d'appr

lence, que le Pape s'écria publiquement dans une assemblée nombreuse : Sachez qu'en tenant Vigile captif, vous ne tenez pas Simon-Pierre, & que les craintes de l'homme ne me feront pas trahir les devoirs du Pontife. Quelque temps après néanmoins, il donna sa première décision qu'on nomma son Jugement, ou son Prononcé. C'est une condamnation des trois chapitres, sans préjudice du Concile de Calcédoine, & à la charge que personne n'agitéroit plus ces questions, ni de vive voix ni par écrit.

Ibid.

Ce décret déplut aux deux partis, aux ennemis des trois chapitres ou aux Acéphales, à cause de l'hommage qu'il rendoit au Concile de Calcédoine, & aux défenseurs des chapitres, même à ceux qui sans en approuver la doctrine, en jugeoient simplement la condamnation dangereuse dans les circonstances où l'on se trouvoit. Il se répandit des bruits très-désavantageux sur cette première déclaration de Vigile, parmi les évêques de l'Illyrie, de l'Afrique, & jusques dans les Eglises des Gaules, où deux diacres de sa suite & de ses plus intimes confidens écrivirent contre lui. Le Pontife alarmé de ces nouvelles, qu'il eut le temps d'apprendre pendant le long séjour

qu'on le contraignit de faire à C. P., propofa à l'Empereur de rassembler les évêques de toutes les Provinces, au moins cinq ou six de chacune, pour régler, d'un commun consentement, une affaire qui devenoit si importante; d'autant plus que le dangereux Evêque de Céfarée ne paroiffoit pas encore fatisfait. Je ne ferois me résoudre, dit Vigile au Prince, à prendre fur moi feul ce qui paroît, dans les préjugés de plufieurs, nuire à l'autorité du S. Concile de Calcédoine, & scandalifer extrêmement les foibles. Juftinien lui promit que, fans nul égard à ce qui avoit été fait jufques là, on examineroit en concile ce qu'il falloit faire & qu'on inviteroit principalement les prélats les plus choqués de ce qui s'étoit paffé; mais fur-tout que jufqu'à la décision du Concile, qui que ce foit n'entrepreroit rien au fujet des trois chapitres. Cette convention entre les perfonnes augustes du Pape & de l'Empereur eut encore pour témoins les perfonnes les plus confidérables des deux partis, tons les Grands de la Cour, & le Sénat en corps. Elle n'en fut pas mieux obfervée. Au préjudice de la fufpenfion accordée avec tant d'appareil, on recommença aufsitôt après cet accord à exiger du Pape,

qu'il co
les évêq
n'en vo
& Théod
publier
lieu, au
Il pouff
publique
où le P
fieurs au
aux con
hiérarchi
commun
ni même
une telle
à cherch
Pierre. P
voya la
poursuite
entrent
& l'arc ba
& s'entre
dans les
On écart
par les o
tres eccléf
qui envin
comme de
devoir de
tirant par

qu'il condamnât les trois chapitres, avec les évêques de la Grèce; si les autres n'en vouloient rien faire. Vigile refusa, & Théodore de Césarée fit de nouveau publier le fameux édit fait en premier lieu, autant par lui que par l'Empereur. Il poussa l'audace jusqu'à le faire afficher publiquement à la maison de Placidie, où le Pape étoit logé. Il se porta à plusieurs autres excès, également contraires aux conventions arrêtées & à l'ordre hiérarchique. Alors Vigile ne voulut plus communiquer avec ce factieux Novateur, ni même lui parler; & Justinien en conçut une telle colère, que le Pape fut réduit à chercher sa sûreté dans l'église de S. Pierre. Pour l'en tirer de force, on envoya la troupe employée d'office à la poursuite des malfaiteurs. Les satellites Theoph. entrèrent dans le lieu saint, l'épée nue an. 20. & l'arc bandé. Le Pape se mit sous l'autel, p. 192. & s'entrelaçant des bras & des jambes, dans les piliers qui en portoient la table. On écartera brutalement, en les traitant par les cheveux, les diacres & les autres ecclésiastiques du cortège du Pontife, qui environnoient l'autel & lui servoient comme de barrière; puis on se mit en devoir de l'en arracher lui-même, en le tirant par les pieds, par les cheveux &

par la barbe. Mais comme il résistoit de toute sa force, & qu'il étoit grand & robuste, on rompit quelques piliers, sans le faire céder. Alors le peuple qui étoit accouru à cet étrange spectacle, quelques-uns même des soldats de la troupe indignés de la violence des autres, poussèrent des cris tout semblables à un commencement de sédition.

L'officier qui commandoit l'expédition, crut ne pouvoir mieux faire que de chercher son salut dans la fuite. La Cour même fut épouvantée, fit succéder la négociation à la violence; & l'on fit tant auprès du Pape, par promesses & par sermens, qu'on l'engagea à retourner à son logis ordinaire. Il n'étoit pas sans inquiétude, en quittant son asyle: mais il crut encore moins risquer, en faisant de bonne grace ce qu'il sentoit que la puissance souveraine, dans un moment ou dans un autre, lui feroit faire de force. Toutes les paroles qu'on lui avoit données, furent observées à la manière accoutumée de ces Grecs; & l'indignité fut portée jusqu'à maltraiter le Pape en personne, & plus indignement encore les évêques de son parti. Plus il se plaignoit, plus il réclama la foi des sermens; & plus les mauvais traitemens augmen-

terent. Il doit toute étoit logé gardé, quement les extrémité, franchit un des rigueur Noël, avec moins de & se réfugia l'église de où s'étoit contre les Justinien revenir, & des seigneur tiés, le fan Pape répondoit fortiroit pas que la cause comme il ce faire de serm sans ces gar droit, dès qu dans l'ordre qui désoloit fus il exposa maux arrivés usurant les

terent. Enfin il s'aperçut que l'on gardoit toutes les avenues du palais où il étoit logé, & même avec si peu d'égards, qu'on entendoit de son appartement les cris des soldats. Dans cette extrémité, il se déroba pendant la nuit, franchit un mur, & dans les plus grandes rigueurs de l'hiver, deux jours avant Noël, avec des peines infinies & non moins de périls, il s'échappa de C. P. & se réfugia au delà du Bosphore, dans l'église de S. Euphémie de Calcédoine, où s'étoit tenu le concile qu'il défendoit contre les Acaques.

Justinien en voyoit encore de le faire revenir, & lui envoya une députation des seigneurs de sa Cour les plus qualifiés, le fameux Bétifaire à la tête. Le Pape répondit très-décidément, qu'il ne sortiroit pas de sainte Euphémie, à moins que la cause de l'Eglise ne fût terminée comme il convenoit; qu'il n'avoit que faire de sermens trop souvent violés; que sans ces garanties insuffisantes, il reviendroit, dès qu'on auroit rétabli les choses dans l'ordre naturel, & levé le scandale qui désoloit le troupeau de J. C. Là dessus il exposa d'un ton pathétique tous les maux arrivés, depuis que l'Empereur usurpant les droits du sacerdoce par l'im-

pulsion d'un évêque schismatique, avoit donné son édit doctrinal sur les trois chapitres. En finissant, ministres illustres & religieux, dit-il aux députés, allez, je vous en conjure par le redoutable jugement du Maître Eternel; allez, & dites de ma part à celui qui n'est maître que pour quelques momens: Vous vous chargez d'un énorme péché, en prenant confiance aux ennemis déclarés de l'Eglise, particulièrement à Théodore de Césarée. Ces paroles prononcées avec véhémence produisirent leur effet: on donna satisfaction à Vigile, au sujet de Théodore & de ses partisans; ils lui adressèrent une profession de foi, où, pour conserver l'unité ecclésiastique, disoient-ils, ils recevoient les quatre conciles généraux, de Nicée, de C. P., d'Ephèse & de Calcédoine, & s'engageoient à suivre inviolablement tout ce qu'ils avoient décidé du consentement des légats du saint Siège, par lesquels les Papes y avoient présidé chacun en leur temps: preuve des plus remarquables, que les Papes avoient en effet présidé par leurs représentans à tous les conciles généraux, & que les Orientaux n'en doutoient pas. Cette profession de foi fut aussi donnée par Mennas de Constantinople; &

c'est la dernière de lui. Il n'ayant ainsi de ses liaisons tificieux, qui lui, pensoient avec de grandes droites, & l'Eglise, qui le... Il arriva d'éclatant &... passé sous fil coutume à C... au moins j... de faire venir tites écoles, cules du con... après la com... ces jeunes re... d'un Juif ven... il s'en retour... tume à la ma... lui en deman... raconta ingé... Le père en f... le moment q... & le jeta dan... affligée cherc... ville. Au bou... de n'en rien

c'est la dernière action que nous sachions de lui. Il mourut peu de temps après, ayant ainsi pleinement réparé le scandale de ses liaisons avec des schismatiques artificieux, qui, en s'exprimant comme lui, pensoient bien différemment. Il avoit, avec de grandes vertus, des intentions droites, & un véritable amour pour l'Église, qui le compte entre les saints.

Il arriva de son temps un miracle trop éclatant & trop bien attesté, pour être passé sous silence. C'étoit une ancienne coutume à Constantinople, où elle dura au moins jusqu'au quatorzième siècle, de faire venir les élèves innocens des petites écoles, pour consommer les particules du corps de J. C. qui restoient après la communion des adultes. Avec ces jeunes enfans, vint un jour celui d'un Juif verrier de profession. Comme il s'en retourna plus tard que de coutume à la maison paternelle, ses parens lui en demandèrent la cause, & il leur raconta ingénument ce qui s'étoit passé. Le père en fureur lia son fils, attendit le moment que la mère étoit absente, & le jeta dans sa fournaise. Cette femme affligée chercha son enfant par toute la ville. Au bout de trois jours, désespérée de n'en rien apprendre, & cédant à

Evagr. iv
c, 26.

l'excès de son chagrin, elle court par toute sa maison, comme hors d'elle-même, en appelant à grands cris l'enfant par son nom. De la porte de la verrerie, elle l'entend qui répond au fond du fourneau. Elle enfonce la porte, sa tendresse lui donnant des forces, & le voit debout, sain & sauf au milieu des flammes. On lui demanda comment il avoit été garanti : il répondit qu'une femme vêtue de pourpre jetoit souvent de l'eau autour de lui pour éteindre le feu, & lui donnoit à manger, quand il avoit faim. La mère se convertit. L'Empereur l'ayant fait baptiser avec son fils, les mit tous deux dans le clergé ; l'enfant au rang des lecteurs, & la femme au nombre des diaconesses. Mais le père qui persista dans l'aveuglement, fut empalé, comme parricide.

Le S. Patriarche Mennas eut dans S. Euty chius, un successeur digne de lui. Petit-fils d'un évêque, Euty chius avoit été élevé par son aïeul, dans toute la piété convenable à la sainteté de son état. A douze ans, on l'envoya pour les études à la capitale, où il voulut embrasser la vie monastique : mais l'évêque d'Amasée le voyant propre à faire dans la suite un digne pasteur, voulut le lier en quelque sorte

D
à cette Carri
puis diacre
ces des car
ans ; après q
monastère f
où le mérite
à la supério
vêque étant
tinople, pou
général. L'i
haute naissan
Mennas, qu
moine seroit
étoit savant,
si obscure,
damner les
& la soutint
rence où se
ne pouvoit p
Le Patriarch
ques jours
Sénat & le C
qui devint ai
nople à l'âge
Le nouvel
Pape sa prof
thodoxe que
ques d'Alexa
salonique, av
pas encore d

à cette carrière, le fit d'abord lecteur, puis diacre, en observant les interstices des canons, enfin prêtre à trente ans; après quoi il le laissa entrer dans un monastère fort régulier de son diocèse, où le mérite d'Eutychius l'éleva bientôt à la supériorité. Ce fut de là que l'Evêque étant malade l'envoya à Constantinople, pour tenir sa place au concile général. L'illustre Député (car il étoit de haute naissance) logea chez le Patriarche Mennas, qui prédit à son clergé que ce moine seroit son successeur. Eutychius étoit savant, & dans la question, si obscure, touchant le pouvoir de condamner les morts, il tenoit l'affirmative, & la soutint solidement dans une conférence où se trouvoit l'Empereur. Rien ne pouvoit plaire davantage à ce Prince. Le Patriarche Mennas étant mort quelques jours après, Justinien engagea le Sénat & le Clergé à choisir Eutychius, qui devint ainsi Patriarche de Constantinople à l'âge de quarante ans.

Le nouvel Evêque donna aussi-tôt au Pape sa profession de foi, non moins orthodoxe que celle de Mennas. Les évêques d'Alexandrie, d'Antioche, de Thessalonique, avec tous ceux qui n'avoient pas encore déclaré leur foi à Vigile de-

lb. c. 27.

puis le commencement des disputes, prirent cette occasion de le faire, en adoptant la confession du nouveau Patriarche. Le Pape quittant alors sa retraite de Calcédoine, sur les assurances qu'on lui donnoit par une bonne profession de foi, approuva celle-ci sans difficulté; & l'on convint amiablement de s'assembler, pour décider la question des trois chapitres.

Vigile demanda que le Concile se tint en Italie, ou du moins dans un lieu plus à portée de l'Occident que C. P. & où les Occidentaux ne pussent avoir de bonnes raisons de ne pas se rendre. Cette proposition ne convenoit pas à l'impatience de Justinien. Le Pontife requit ensuite, qu'au moins on fit venir les évêques de l'Italie & de l'Afrique; puisqu'il étoit fort à craindre, que le Concile se tenant sans ces prélats qui prenoient le plus d'intérêt aux questions agitées, la décision ne leur en devint extrêmement suspecte. Justinien trouva cette seconde proposition raisonnable, & il y donna son consentement; à condition néanmoins que les évêques Italiens & Africains ne surpasseroient pas les Orientaux en nombre dans les conférences.

Les choses étoient arrêtées de la sorte,

suivant la v
du Vatican
de la convo
toujours plus
voulut faire
sur les trois
se trouvoien
rent les inc
prématurée,
d'indisposer
impossible au
exigeoit, par
maladie, &
roit fallu t
qu'on ne lui
ner tout ce
envoyé de rel
manda donc
Mais dans l
commencerent
mière confère
appelle les sess
On s'assembla
l'église cathéd
trois patriarch
C. P. Apollina
le Pape pour H
drie, & Domi
grand nombre
tout cent cinqu

suivant la version d'un ancien manuscrit du Vatican, & déjà le Pape s'occupoit de la convocation, quand l'Empereur, toujours plus inquiet & plus impatient, le voulut faire expliquer provisionnellement sur les trois chapitres. Les Evêques qui se trouvoient avec le Pontife représentèrent les inconvéniens d'une déclaration prématurée, qui ne pouvoit manquer d'indisposer leurs collègues. Il étoit même impossible au Pontife de faire ce qu'on exigeoit, parce qu'il relevoit à peine de maladie, & qu'en pleine santé il lui auroit fallu beaucoup plus de temps qu'on ne lui en accordoit, pour examiner tout ce que l'Empereur lui avoit envoyé de relatif à ses vues. Vigile demanda donc un terme de vingt jours. Mais dans l'intervalle, les Orientaux commencèrent le Concile; & la première conférence [c'est ainsi qu'on en appelle les sessions] se tint le 4 Mai 553. On s'assembla dans la salle secrète de l'église cathédrale, où se trouverent les trois patriarches; savoir Euty chius de C. P. Apollinaire reconnu depuis peu par le Pape pour Evêque légitime d'Alexandrie, & Domin d'Antioche, avec un grand nombre de métropolitains, en tout cent cinquante & un évêques, dont

Tom v.
Conc. P.
416.

quelques Illyriens, & cinq Africains seulement, qui n'étoient rien moins que l'élite de l'Eglise d'Afrique. Le Gouvernement de cette province, au contraire, les avoit pris entre les plus mal-famés & les plus ignorans, comme les plus propres à se vendre à la Cour & à la fortune. Mais toutes ces manœuvres ne purent étouffer la vérité, que le modérateur adorable des Conciles fait quelquefois sortir du choc même des passions humaines, & qu'il a attachée, non pas aux qualités personnelles des Evêques, mais au caractère & au corps de l'Épiscopat.

Dans la première & la seconde conférence, le Concile prit des mesures, pour faire paroître le Pape Vigile, ou le mettre en défaut; & cependant il s'appuya des sentimens déjà connus du Pontife contre les trois chapitres. Comme toutes les invitations n'opéroient pas, & que le Pape ne promettoit autre chose que de donner son avis séparément, on se mit en devoir de procéder en règle contre les écrits & les écrivains dénoncés. On commença le 9 de Mai par déclarer qu'on tenoit la foi des quatre conciles généraux & des Pères, nommément des SS. Athanase, Hilaire, Basile, Grégoire de Nazianze & de Nyffe,

Augustin, J
Léon, de T

Après cet

on examina

suivantes, qu

de distance l

de Théodore

lettre d'Ibas.

fectés des er

men n'en éto

temps, ils méc

thodoxes; pu

été repris au

qu'Ibas & T

avoient été ob

tion au moind

thème à Nest

sa point alor

s'il n'anathém

auteurs avec

ment pour le

de faciliter le

rés en si gran

Ibas en par

les Pères de

pénitent, & p

lessé. Sa lett

sitions vraim

constamment

lement appro

Augustin, Jean Chrysostome, Cyrille, Léon, de Théophile & de Proclus.

Après cette espèce de préliminaire, on examina dans les trois conférences suivantes, qui se tinrent à peu de jours de distance l'une de l'autre, les ouvrages de Théodore & de Théodoret; puis la lettre d'Ibas. Ils étoient clairement infectés des erreurs de Nestorius; & l'examen n'en étoit pas difficile. Depuis longtemps, ils mécontentoient les Docteurs orthodoxes; puisque les auteurs en avoient été repris au Concile de Calcédoine, & qu'Ibas & Théodoret qui s'y trouverent avoient été obligés d'en faire une rétraction au moins indirecte, en disant anathème à Nestorius. Si le concile ne poussa point alors les choses plus loin, & s'il n'anathématisa pas formellement les auteurs avec leurs écrits, ce fut uniquement pour le bien de la paix, & afin de faciliter le retour des Orientaux égarés en si grand nombre.

Ibas en particulier n'avoit été reçu par les Pères de Calcédoine, que comme pénitent, & par compassion pour sa vieillesse. Sa lettre qui contient des propositions vraiment hérétiques, scandalisa constamment les Pères, & ne fut nullement approuvée par le Concile, au

moins quant à cette partie ; comme il est notoire par l'inspection des actes. Ils portent simplement que la lettre de l'Évêque d'Alexie ayant été relue, il fut personnellement trouvé catholique ; soit parce qu'il en condamna ou expliqua les passages mal-sonans ; soit, parcequ'il y déclare, en termes exprès qu'il veut suivre la foi à laquelle S. Cyrille avoit enfin ramené Jean d'Antioche, avec les Orientaux. D'ailleurs le Concile de Calcédoine ne fut assemblé que pour condamner les erreurs d'Eutychès, & le Pape S. Léon avoit expressément restreint à ce seul objet le pouvoir des légats qui y présidoient. On ne fit donc pas un examen approfondi des écrits qui n'y étoient pas relatifs ; & nous ne devons nullement nous étonner, que le Concile se soit borné à constater la foi des sujets suspects. Si quelques évêques en particulier ont approuvé à Calcédoine la lettre même d'Ibas, combien de distance y a-t-il d'une pareille approbation à la décision formelle d'un concile qui avoit adopté l'instruction du Pape à ses légats de ne point prononcer là dessus ! Il étoit de la prudence de se taire sur des auteurs réputés catholiques, & qui par là se trouvoient en bute à

l'hérésie dont
contre eux d
servi qu'à sa
circonstance
de ces auteu
un crédit plu
gereux, il
par leur flétri
Par une c
sons, les P
jugerent expé
même de ces
morts dans la
l'Eglise, au n
Théodoret &
de Mopsueste
tation fort é
prélats de son
plus zélés pour
par un examen
& sur les lieux
tout temps n'
diptyques de so
Il s'agissoit
question qu'on
ficile ; savoir s'
ner les morts.
même temps c
c'est-à-dire dans
& l'on s'y conv

l'hérésie dominante. Un jugement porté contre eux dans ces conjonctures, n'auroit servi qu'à scandaliser les foibles. Mais les circonstances étant changées, & les écrits de ces auteurs prenant de jour en jour un crédit plus grand, & vraiment dangereux, il parut nécessaire de l'arrêter par leur flétrissure.

Par une conséquence des mêmes raisons, les Pères du cinquième concile jugerent expédient de flétrir la mémoire même de ces auteurs, quoiqu'ils fussent morts dans la paix & la communion de l'Eglise, au moins pour ce qui étoit de Théodoret & d'Ibas. Quant à Théodore de Mopsueste, il avoit joui d'une réputation fort équivoque, dans l'idée des prélats de son temps les plus saints & les plus zélés pour la foi. On prouva même, par un examen fait mûrement en concile & sur les lieux, que son nom suspect de tout temps n'avoit jamais été dans les diptyques de son Eglise.

Il s'agissoit après cela de résoudre la question qu'on trouvoit si neuve & si difficile; savoir s'il étoit permis de condamner les morts. Elle fut examinée dans le même temps que les écrits dénoncés; c'est-à-dire dans la cinquième conférence; & l'on s'y convainquit, que ce qui sem-

bloit si nouveau n'étoit pas sans exemple. Bénigne d'Héraclée observa que plusieurs hérétiques avoient été regardés comme tels & anathématisés depuis leur mort, quoiqu'ils n'eussent été condamnés par aucun concile. Tels étoient Valentin, Marcion, Basilide, & en des temps plus récents, Eunomius & Apollinaire. On lut plusieurs passages de S. Augustin, qui autorisoient à lancer l'anathème contre les écrivains pervers épargnés de leur vivant, quand après leur mort on se scandalisoit de leurs erreurs. Sur ce qui fut représenté que S. Cyrille, tout persuadé qu'il étoit de la perversité des sentimens de Théodore de Mopsueste, avoit néanmoins empêché qu'on ne le condamnât nommément; on répondit que ce n'avoit été que par discrétion, & pour ne pas rallumer le feu de la division à peine éteint; que lui-même avoit depuis écrit contre cet Auteur, en voyant le progrès que faisoient ses impiétés.

Nous avons vu que le Pape pressé par Justinien avoit promis de donner son avis séparément, sur les écrits, qu'on examinait. C'est ce qu'il fit après la sixième conférence tenue le 19 Mai, par un décret raisonné & fort long, qui, bien que daté du quatorze, ne fut envoyé

Timoth.
T. 5 conc.
P. 337.

D
voyé à l'E
c'est-à-dire
seconde dé
tution, po
qu'on nom
étoit censée
Pape l'avoit
même de l
s'expliquer
fit néanmoins
ayant été ré
qu'on lui a
nombre égal
cident n'éta
ne l'obligeo
les trois ch
pour ne pas
violer l'anci
prononcer a
eût publié s
déjà portée
toute l'Eglise

Après ce
la doctrine
trouve vrai
frappe d'anat
nièmes qui
Concile de C
que c'étoit
flétrir, il de
Tome V

voyé à l'Empereur que onze jours après; c'est-à-dire le vingt-cinq. On appela cette seconde déclaration de Vigile, sa Constitution, pour la distinguer de la première qui'on nommoit son Prononcé, & qui étoit censée non-avenue, depuis que le Pape l'avoit supprimée du consentement même de l'Empereur, en s'obligeant à s'expliquer d'une autre manière. Vigile y fit néanmoins sentir que les promesses ayant été réciproques, & que la parole qu'on lui avoit engagée d'assembler en nombre égal les évêques d'Orient & d'Occident n'étant pas remplie, sa promesse ne l'obligeoit plus à faire sa réponse sur les trois chapitres; mais qu'il la faisoit pour ne pas donner lieu aux évêques de violer l'ancienne règle; c'est-à-dire de prononcer avant que le Siège Apostolique eût publié son jugement sur une affaire déjà portée à ce siège, & qui intéressoit toute l'Eglise.

Après ce préambule, Vigile examine la doctrine des ouvrages en question, la trouve vraiment condamnable, & la frappe d'anathème. Mais pour les auteurs mêmes qui avoient été épargnés par le Concile de Calcédoine, croyant toujours que c'étoit lui faire injure que de les flétrir, il défend à qui que ce soit de

les condamner après leur mort ; d'autant mieux , ajoute-t-il , qu'en observant la conduite de nos prédécesseurs à l'égard des morts qui n'ont pas été condamnés de leur vivant , nous avons trouvé des autorités toutes contraires à cette rigueur , dans Léon & Gélase d'heureuse mémoire.

Dès le lendemain de cette déclaration ; c'est-à-dire le 26 de Mai , on s'assembla pour la septième conférence. Il paroît que l'Empereur avoit déjà pris connoissance de ce qui étoit contenu dans la constitution de Vigile , & que la persévérance de ce Pontife à sauver la mémoire des morts l'avoit très-vivement indisposé. Le Questeur Constantin entra au Concile de la part du Prince , & dit aux Pères , que le Pape avoit envoyé un nouveau décret ; mais que Justinien avoit refusé de le recevoir , & avoit répondu que , pour condamner les trois chapitres , l'on n'avoit pas besoin d'autre décrets pontificaux que ceux qu'on avoit déjà ; & que si cette nouvelle pièce ne les condamnoit pas , on devoit y avoir d'autant moins d'égard , que le Pape se trouvoit par là en contradiction avec lui-même. Pour prouver ce qu'on avançoit , & montrer en même temps aux évêques que l'absence du Pape ne devoit pas les

ibid. 549
& seq.

empêcher
avoit appo
différens é
uns étoient
encore sur
Prononcé,
ajouta-t-il,
suite, mais
de concour
l'Empereur
chapitres, &
leur faveur,
produisit en
été fait par é
charge de
promesse de
Le Questeur
rien d'instanc
venir au Con
able au Che
près, il remit
effet d'ôter d
Pape qui favo
assister au Co
rire. Mais no
ours au nom d
rvons religieu
postolique, &
ne vous la co
inction que

empêcher de prononcer , le Questeur avoit apporté contre ces trois chapitres différens écrits de Vigile , dont quelques-uns étoient signés de sa main. Il insista encore sur le premier décret , nommé Prononcé , ou Jugement. Il est vrai , ajouta-t-il , que le Pape l'a retiré par la suite , mais sous le plus terrible serment de concourir de tout son pouvoir avec l'Empereur à la condamnation des trois chapitres , & de ne jamais rien faire en leur faveur , par lui ou par autrui. On produisit en effet ce serment , qui avoit été fait par écrit trois ans auparavant , & qui étoit chargé de demeurer secret , selon la promesse de Justinien.

Le Questeur représenta aussi avec combien d'instance on avoit pressé Vigile de venir au Concile prendre le rang convenable au Chef de l'épiscopat. Aussi-tôt après , il remit un ordre de l'Empereur , à l'effet d'ôter des diptyques le nom de ce Pape qui favorisoit l'impiété en refusant d'assister au Concile où on vouloit la profaner. Mais nous conservons , dit-il , toujours au nom de l'Empereur , nous conservons religieusement l'unité avec le Siège apostolique , & nous nous promettons que vous la conserverez également. Cette distinction que différens auteurs donnent

confusément pour remarquable, & qui peut l'être en effet dans quelques circonstances, méritoit bien qu'on lui donnât quelque développement. Rappelons-nous donc qu'il y avoit plusieurs sortes d'excommunications, & par conséquent de communions. Les prélats pouvoient être unis, soit dans la participation & la célébration des saints Mystères, soit dans l'ordre & les fonctions de la hiérarchie. Or si Justinien, en voulant faire effacer des diptyques le nom du Souverain Pontife, prétendit autre chose que l'exclure de la première des communions que nous venons de marquer, il est visible que la distinction qu'il mettoit entre la Chaire de Pierre & la personne du Pape, n'est remarquable que par sa frivolité. Vigile alors n'étant pas déposé, mais en pleine jouissance du ministère pontifical, tant de fait que de droit; l'unité avec le saint Siège, exclusivement au Pontife qui l'occupoit, n'est plus été qu'une chimère. Mais sans pousser plus loin la subtilité de ces discussions, il est du moins incontestable qu'un Empereur ne pouvoit rien ordonner contre le pouvoir tout spirituel du Vicaire de J. C. Les évêques, ajoute-t-on néanmoins, reçurent & approuverent cet ordre de Ju-

stinien.
sumer,
trouve
Concile
ennemis
ques-un
différens
aussi pro
supprime
avantageu
enfin ap

On tir
cond jou
des évêq
tence qu
damnoit
ses écrits
Théodor
contre le
rille, co
pour la d
storius;
comme n
& fait h
cufant sa
Apollinar
phèse d'a
men, &
Nestorius
Le Conc

linien. Mais on peut très-sagement présumer, que cette approbation qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires du Concile, est une des altérations que les ennemis de l'Eglise ont faites dans quelques-uns de ces exemplaires extrêmement différens des autres. Cette diversité peut aussi provenir en partie, de ce qu'on aura supprimé ce qui paroissoit le plus désavantageux au Pape Vigile, quand il eut enfin approuvé ce Concile.

On tint la huitième conférence le second jour de Juin. Sans prendre les voix des évêques en particulier, on lut la sentence qui étoit toute dressée, & qui condamnoit Théodore de Mopsueste, avec ses écrits impies; les impiétés écrites par Théodoret contre la vraie foi; savoir contre les douze chapitres de saint Cyrille, contre le Concile d'Ephèse, & pour la défense de Théodore & de Nestorius; enfin la lettre d'Ibas à Maris, comme niant que le Verbe se soit incarné & fait homme de la Vierge Marie, accusant saint Cyrille d'être hérétique & Apollinariste, blâmant le Concile d'Ephèse d'avoir déposé Nestorius sans examen, & défendant Théodoret ainsi que Nestorius, avec leurs écrits pernicieux. Le Concile anathématisa tous ces ouvra-

ges, & les apologistes qui prétendoient les soutenir par l'autorité des Pères de Calcédoine; puis il ajouta quatorze anathèmes, qui renferment en abrégé toute la doctrine de l'Incarnation contre les erreurs de Théodore de Mopsueste & de Nestorius. Ici encore plus qu'ailleurs, les Pères du cinquième Concile insistent sur la condamnation que le Pape Vigile avoit faite des mêmes erreurs de vive voix & par écrit; & ils ont grand soin de faire connoître au Monde Chrétien tous les mouvemens qu'eux & l'Empereur s'étoient donnés, pour que ce Pontife assistât avec eux aux assemblées. Mais il s'en est tenu, disent-ils, à sa promesse de donner en particulier son jugement.

Pag. 562. Pour nous, nous avons jugé à propos, comme notre religieux Empereur nous y exhortoit, de nous assembler en commun, suivant les anciens exemples des Pères qui ont tenu en leur temps les quatre conciles généraux; parce qu'il convient de terminer en commun ces questions d'éclat en matière de foi.

Telles sont les expressions qu'emploient, du moins en quelques endroits, les Pères de ce Concile. S'ils usent aussi de termes qui signifient une nécessité absolue de décider les questions de foi en

commun
& ils ont
les quel
toute l'E
Mais ce
édifiante
dire fan
qu'il n'y
connoître
la foi,
énoncé
guère: off
ral. On
cinquièm
tés si lon
décisions
que ce C
droit de
qu'on lu
tin, Ma
avoient é
bre des
été cond
ral? Ne
puyer de
qu'il ne f
S'ils in
nécessité
partent d
vent, &

commun ou en concile, il est évident, & ils ont soin d'insinuer que c'est dans les questions qui intéressent & agitent toute l'Eglise, que cette nécessité a lieu. Mais ce seroit une affectation bien mal édifiante, que de s'obliger à leur faire dire sans réserve & sans modification, qu'il n'y a point d'autre moyen pour connoître la vérité dans les questions de la foi, que de les traiter en commun : énoncé qui, dans le cas présent, ne peut guère offrir que l'idée de concile général. On ne veut pas sans doute prêter au cinquième Concile les subterfuges inventés si long-temps après pour éluder les décisions de l'Eglise. Comment imaginer que ce Concile refuse l'infaillibilité & le droit de décider à l'Eglise dispersée, après qu'on lui a vu reconnoître que Valentin, Marcion & bien d'autres sectaires avoient été mis très-légitimement au nombre des hérétiques, quoiqu'ils n'eussent été condamnés par aucun concile général ? Ne voit-on pas ces évêques s'appuyer des sentimens de Vigile, encore qu'il ne se trouvât point à leur assemblée ? S'ils insistent sur la convenance ou la nécessité même de juger en commun, ils partent des conjonctures où ils se trouvent, & de l'intérêt qu'ont les conciles

dé voir le Successeur de Pierre à leur tête. C'est un trait sensible de prévention, de conclure de ces cas particuliers à la nécessité indispensable de traiter en concile, ou du moins en concile général, toutes les questions de la foi.

On trouve les noms de cent soixante-cinq évêques, dans les souscriptions du cinquième concile; parce qu'il en étoit sans doute arrivé quelques-uns depuis la première conférence, où ils assistèrent en moindre nombre. Mais les auteurs des 165 souscriptions, dira-t-on peut-être, fussent-ils réellement présens, ne formoient qu'un nombre peu considérable pour ces premiers temps, où il y avoit une si grande multitude d'évêques. D'ailleurs ceux de l'Occident; c'est-à-dire de la moitié du Monde Chrétien, non-seulement ne s'y trouvoient pas, mais n'y avoient pas même été convoqués; & le Successeur de Pierre refusa d'y présider, parce qu'il croyoit avoir à craindre qu'on ne forçât les suffrages, & qu'il étoit déjà privé personnellement de la liberté. De plus on ne recueillit pas les voix de chaque Père en particulier, selon la méthode constamment usitée jusques-là dans les conciles. Quoi qu'il en soit de ces procédés ex-

traordinaire fut
rien de c
ni aux dé
d'infirmier
après avo
chapitres
thodoxe
cisément,
mal, leur
approuver
cinquième
auteurs av
fit sentir q
avoient su
cédoinne,
confirma
le mit au
miers, & c
aussi bien
ainsi que la
manière ad
Puissances
celles du si
l'Eglise.

Le Tout-
auparavant,
trice Théoc
le facieux P
& de mém

traordinaires, le jugement de ce Concile fut très-orthodoxe; & il ne s'y fit rien de contraire ni aux loix de l'Eglise, ni aux décisions que Vigile craignoit tant d'infirmer. Le Concile de Calcédoine, après avoir exigé des auteurs des trois chapitres la confession de foi la plus orthodoxe & la plus formelle, laissa précisément, & de peur d'un plus grand mal, leurs personnes en paix, sans rien approuver de leurs écrits pernicieux: le cinquième Concile, en condamnant les auteurs avec les écrits, non-seulement fit sentir que les motifs d'indulgence qui avoient sagement guidé les Pères de Calcédoine, ne subsistoient plus; mais il confirma solennellement leur concile, le mit au même rang que les trois premiers, & condamna l'hérésie d'Eutychès, aussi bien que celle de Nestorius. C'est ainsi que la Providence empêcha, d'une manière admirable, que les suppôts des Puissances de l'Enfer, si bien étayés de celles du siècle, ne prévalussent contre l'Eglise.

Le Tout-Puissant avoit, quelque temps auparavant, retiré du monde l'Impératrice Théodore qui les protégeoit; & le sacré Evêque de même nom qu'elle & de même sentiment, avoit beaucoup

perdu de son audace & de son crédit. On le vit, après cela, se rapprocher insensiblement des orthodoxes, content en apparence d'avoir réussi à faire condamner les trois chapitres. Au moins est-il constant, que Théodore de Césarée n'empêcha point la condamnation d'Origène, requise par le Patriarche de Jérusalem, & sollicitée vivement par les Abbés Conon & Euloge, ses députés. L'Empereur envoya aux Pères l'édit qu'il avoit publié quelques années auparavant contre ces erreurs, & qu'il fit souscrire à Vigile, afin que le Pape fût encore censé autoriser cette partie du cinquième Concile. Si dans les actes qui nous en restent, on ne trouve point cette condamnation d'Origène, c'est qu'on n'a plus de ces actes qu'une ancienne version latine. Mais il nous reste, contre les points capitaux de l'Origénisme, quinze canons en langue Grecque, sous le nom des cent soixante Pères du Concile tenu à C. P.

Ce qui parut manquer à ce Concile, dans l'esprit des personnes prévenues, fut suppléé dans la suite par l'approbation du Pape, & par l'adhésion de toute l'Eglise Catholique, après qu'elle eut eu le temps de s'instruire des faits. Six mois

après la
Patriarche
& se re
parce q
de pren
reconnoi
erreurs
puis il a
toute l'E
tons au
anathéma
& ses éc
doret, ta
cile d'Ep
& de Ne
san Mari
Nous sou
quiconqu
l'on doit
Nous rec
nos collè
condamné
a été fait p
la défense

Trois m
gile, il do
leure form
où il marq
rence con
Mopsueste

après la célébration, Vigile écrivit au Patriarche Euty chius, qu'il se rétractoit & se rendoit enfin à l'avis du Concile, parce qu'on ne devoit pas avoir honte de prendre le bon parti quand on le reconnoissoit. Il exposa les principales erreurs des auteurs des trois chapitres; puis il ajouta: Nous faisons savoir à toute l'Eglise Catholique, que nous mettons au rang des autres hérétiques, & anathématisons Théodore de Mopsueste, & ses écrits impies; les écrits de Théodore, tant contre S. Cyrille & le Concile d'Ephèse qu'en faveur de Théodore & de Nestorius; la lettre écrite au Persan Maris, & qu'on dit être d'Ibas. Nous soumettons au même anathème, quiconque défendra, ou prétendra que l'on doit défendre ces trois chapitres. Nous reconnoissons pour nos frères & nos collègues, tous ceux qui les ont condamnés; & nous annulons tout ce qui a été fait par nous, ou par d'autres, pour la défense de cette cause.

Trois mois après cette lettre de Vi- V. Conc. gile, il donna une constitution en meil- nova Col- leure forme, & beaucoup plus ample, lect Baluz pag. 1551 où il marqua plus distinctement la différence convenable, entre Théodore de Mopsueste dont il anathématisa formel-

T. 5.
Conc. p.
595.

lenient la personne avec les écrits, & les deux autres auteurs des chapitres, ou plutôt les deux autres chapitres dans le sens de leurs auteurs Théodoret & Ibas. Il condamne aussi ce que Théodoret a écrit contre S. Cyrille & contre le Concile d'Ephèse: mais il ajoute que cela a été condamné par Théodoret lui-même, qui avoit repris de bons sentimens. Quant à l'affaire d'Ibas, il nous apprend, qu'il fut question, au Concile de Calcédoine, de deux lettres de cet évêque; la première, fabriquée calomnieusement par les Nestoriens, & adressée, sous le nom d'Ibas, au Persan Maris: & cette lettre, ajoute Vigile, a été condamnée justement par le concile, comme impie & vraiment hérétique. La seconde lettre avoit été écrite par le Clergé d'Edesse, en faveur de son évêque, & fut déclarée catholique par le même concile. S. Grégoire le grand, confirmant ce que dit ici le Pape Vigile, atteste qu'en effet l'Evêque Ibas avoit constamment refusé de reconnoître la lettre scandaleuse qui couroit sous son nom.

Greg.
Ep. 55.

Justinien s'étoit persuadé que les décrets du cinquième Concile éteindroient les divisions: mais les décisions se mul-

tiplierent
que cent
purent à
plusieurs
qu'elles i
à celui
des circo
Vigile, l
pereum,
gues & à
fissoient é
soit peu
d'obstacle
lui-même
longanimi
sieurs de
fois mettr
tre ces C
les hérési
d'ignorer
à défend
écrits qu
venoit d'
du Nesto
suffisamme
mêmes,
grand no
ceux qui
& d'esprit
du parût

tiplierent, & l'on vit naître un schisme, que cent ans de zèle & de ménagement purent à peine éteindre. En Occident, plusieurs Eglises rejeterent ce Concile, qu'elles imaginèrent avoir donné atteinte à celui de Calcédoine. La singularité des circonstances, les variations du Pape Vigile, les violences exercées par l'Empereur, jointes à la différence des langues & à la distance des lieux, qui grossissoient énormément ce qui avoit tant soit peu de réalité, c'étoient-là autant d'obstacles qui exercèrent d'abord Vigile lui-même, & beaucoup plus ensuite la longanimité & toute la prudence de plusieurs de ses successeurs. Il faut toutefois mettre une distinction essentielle entre ces Occidentaux de bonne foi, & les hérétiques Orientaux qui feignoient d'ignorer les faits, & qui continuèrent à défendre comme orthodoxes, des écrits que l'Eglise, sous leurs yeux, venoit d'anathématiser, comme infectés du Nestorianisme. Quand la vérité fut suffisamment notifiée aux Occidentaux mêmes, & après que les préjugés du grand nombre des Eglises furent levés, ceux qui ne se soumirent point de cœur & d'esprit, (quoiqu'un respect mal entendu parût seul les guider) se rendirent

vraiment coupables & dignes d'anathème. Si les Souverains Pontifes ne jugerent pas encore à propos de les en frapper, c'est que leur sagesse paternelle crut que l'indulgence produiroit un meilleur effet que la rigueur.

La raison que différens écrivains donnent de cette conduite, en disant vaguement qu'il ne s'étoit agi que de faits dans le cinquième Concile, sans ajouter qu'il s'y agissoit des personnes à raison de leurs écrits, présente une ambiguité qui n'est bonne qu'à confondre tous les principes.

En quel sens peut-on dire qu'il ne s'agissoit point de dogme, & d'objets dogmatiques dans le cinquième Concile? N'a-t-il pas condamné l'Origénisme, & confirmé la condamnation de l'hérésie de Nestorius, & de celle d'Eutychès? N'a-t-il pas déclaré sommairement toute la doctrine de l'Incarnation, par quatorze anathèmes contre les erreurs opposées? Si on lit dans quelques anciens, qu'il n'étoit pas question de la foi dans le Concile des cent soixante Pères, cela signifie uniquement, qu'on n'y examina point de questions nouvelles, & qui n'eussent déjà été décidées dans les conciles précédens; que l'objet propre &

spécial de
les écrits
la comm
une doc
voit con
trepas.
ue premi
qu'il ne
le cinqui
moins an
opposés à
derne, c
lieu de
sur-tout
culté qui
& les Ori
cile de
avoient t
qu'on y d
moire des
avoit jugé
là ce que
teurs orth
quand ils
que de f
cipalement
Concile;
ajoutent,
même aff
s'étendre

spécial de celui-ci étoit de prononcer, si les écrits de certains prélats, morts dans la communion de l'Eglise, contenoient une doctrine hérétique, & si l'on devoit condamner ces évêques après leur trépas. Voilà pourquoi ces Docteurs de première antiquité ont dit simplement, qu'il ne s'agissoit que de personnes dans le cinquième Concile. D'autres auteurs moins anciens, mais antérieurs & fort opposés à l'esprit de la subtilité moderne, ont usé du mot de faits, au lieu de celui de personnes, en faisant sur-tout attention au nœud de la difficulté qui fut quelque temps entre Vigile & les Orientaux; savoir si depuis le Concile de Calcédoine, les circonstances avoient tellement changé en Orient, qu'on y dût flétrir après leur mort la mémoire des trois évêques que ce concile avoit jugé à propos de ménager. C'est là ce que ces écrivains & tous les docteurs orthodoxes entendent après eux; quand ils disent, ou qu'il ne s'agissoit que de faits, ou qu'il s'agissoit principalement de faits dans le cinquième Concile; & plus encore, quand ils ajoutent, que l'infaillibilité de l'Eglise, même assemblée en concile, ne peut s'étendre sur les faits: dernière proposi-

en écrivant tel & tel point de Doctrine. Mais il est d'une nécessité absolue, que l'Eglise pénètre infailliblement, tant le sens naturel d'une proposition que celui d'un ouvrage; le sens qui résulte de l'arrangement des idées & de la signification des termes; en un mot le sens qui dans la lecture se présente naturellement à l'esprit, & qu'on appelle en conséquence le sens de l'auteur, en présument raisonnablement, sans juger décilivement, que telle étoit en effet sa pensée en écrivant. C'est ici un fait très-improprement dit, & dont la connoissance est tellement liée avec le droit de prononcer sur le dogme, que l'Eglise a témoigné constamment qu'elle l'en croyoit inséparable.

Dans tous les âges elle a condamné les écrits hérétiques, soumis à l'anathème, traité en Païens & en Publicains, non seulement les audacieux qui enfreignoient le silence & le respect dûs à ses décisions; mais quiconque n'y souscrivoit pas sincèrement & sans aucune restriction. Ce que le cinquième Concile fit contre les trois chapitres, on l'avoit fait à Nicée contre les écrits d'Arius; à Ephèse & à Calcédoine contre ceux de Nestorius & d'Eutychès. Loin de changer par le laps des temps, cette sévérité se retrouvera,

dans un degré pour le moins égal, au Concile de Constance, où nous verrons condamner Viclef, & obliger de croire que les articles censurés sont dans le sens de cet auteur; c'est-à-dire, comme on vient de l'expliquer, dans leur sens naturel, tels qu'ils sont condamnés. Ce n'est donc pas une prétention nouvelle, que l'infailibilité de l'Eglise par rapport à la qualification des écrits suspects; soit que ces écrits soient courts, soit qu'ils soient longs: car il ne peut y avoir que de la bizarrerie à lui accorder l'un plutôt que l'autre. Il faut que son enseignement soit sûr pour l'un & l'autre cas; que le dépôt de la foi, dans toutes les rencontres, se trouve à couvert sous le sceau de son autorité. Mais comment pourra-t-elle enseigner sans péril d'erreur, comment le dogme sera-t-il en sûreté chez elle, si elle ne connoît pas infailiblement le sens naturel des ouvrages qui demandent son examen? Si elle est dépourvue de ce discernement, elle pourra qualifier d'hérétique un écrit très-orthodoxe; & cette méprise facile venant à se commettre, le Fidele, en obéissant à l'Eglise, tombera dans l'erreur; sa docilité même précipitera sa chute. Ainsi la vraie foi seroit-elle le partage de

l'indocile
 viendro
 soumissi

Mais
 venir, r
 terfuge
 les temp
 manière
 conclua
 chapitre
 décision
 de ce fa
 à cette
 des écrit
 d'Ibas,
 Nestorie
 œcumén
 donc vé
 injusteme
 connoiss

En O
 comme
 contredir
 ne devoi
 les évêqu
 rent, po
 dre d'At
 pre l'una
 Il mouru
 stantinop

l'indocilité, tandis que l'égarément deviendrait celui de la droiture & de la soumission.

Mais sans anticiper sur les temps à venir, rien de plus décisif contre un subterfuge commun aux novateurs de tous les temps, qui l'ont pallié chacun à leur manière; rien de plus décisif ni de plus concluant, que la condamnation des trois chapitres par le cinquième Concile. Cette décision dépendoit de la connoissance de ce fait dogmatique, ou de la réponse à cette question de fait: Le sens naturel des écrits de Théodore, de Théodoret & d'Ibas, est-il hérétique? est-il le sens Nestorien? Ce Concile reconnu pour œcuménique, a prononcé: l'Eglise avoit donc véritablement, ou elle s'est arrogé injustement le droit d'infailibilité dans la connoissance des faits dogmatiques.

En Orient, où la seule obstination, comme nous l'avons observé, pouvoit contredire l'autorité du Concile, on crut ne devoir user d'aucune indulgence. Tous les évêques de la Palestine se rassemblèrent, pour approuver les actes. Alexandre d'Abile, le seul évêque qui osa rompre l'unanimité, fut déposé de l'épiscopat. Il mourut quelques années après à Constantinople, accablé sous les ruines d'un

T. vij.
conc. Nic.

II.
Act. 1.
pag. 83.

édifice, dans un tremblement de terre. Les moines Origénistes de la nouvelle lauré de S. Sabas ne se montrèrent pas plus dociles à des décisions sollicitées si vivement par leur Coryphée, Théodore de Cappadoce. Pendant huit mois, Eustochius, patriarche de Jérusalem, tenta toutes les voies de la douceur pour les ramener. Enfin il employa l'autorité impériale, pour les faire chasser, non-seulement de ce monastère, mais de toute la province, & il mit dans leur lauré six-vingts moines, d'une foi éprouvée.

Entre les Occidentaux, on regarda comme inexcusables, ceux des Africains & des Illyriens qui s'étoient trouvés à Constantinople au temps du Concile, & tous ceux qui, par le moyen de ceux-ci, ou par d'autres voies sûres, avoient pu s'instruire de ce qui manifestoit la légitimité du Concile. Le diacre de Vigile, nommé Rustique, contre lequel ce Pape avoit porté sa sentence, avant même que le Concile eût prononcé, persista depuis à soutenir les trois chapitres. Il eut même l'audace d'écrire contre les décisions des Pères : il fut exilé dans la Thébaïde, avec quelques autres schismatiques, sur-tout de sa province naturelle qui étoit l'Afrique, & où ils se trouvoient en grand

nomb
tés, P
nière r
au reg
princi
où ils
To
Vigile
bation
stantin
& le
lance
forme
talie ;
la co
faites
à l'ex
fait T
tifier
Tyr
core
ques
à D
riage
ni à
fit re
église
aux
L
retor

nombre. Plusieurs évêques y furent traités, pour le même sujet, avec la dernière rigueur. La modération dont on usa au regard des autres Occidentaux, dut principalement sa source à l'éloignement où ils y étoient du violent Justinien.

Toutefois cet Empereur, content de Vigile après qu'il eut donné son approbation pontificale aux décrets de Constantinople, le laissa repartir pour Rome, & le combla des effets de sa bienveillance. Il lui accorda, par un édit en forme, beaucoup de privilèges pour l'Italie; & pour les Romains en particulier, la confirmation de toutes les donations faites par les Rois de la race des Goths, à l'exception néanmoins de ce qu'avoit fait Totila, & qu'il ne voulut jamais ratifier, parce qu'il traitoit ce Prince de Tyran. Par cet édit impérial, il fut encore ordonné, si l'on découvroit quelques vierges, qui, après s'être consacrées à Dieu, se fussent engagées dans le mariage, que, sans égard à cet engagement, ni à tout ce qui regarde la dot, on les fit rentrer dans leurs monastères ou leurs églises, & reprendre les saintes institutions auxquelles elles s'étoient vouées.

Le Pape Vigile tomba malade en s'en retournant, & mourut des douleurs ai-

guës de la pierre, dans l'isle même de Sicile où il avoit fait reléguer & périr son saint prédécesseur Silvère. Mais avant ce moment fatal, & pendant une bonne partie de son pontificat qui fut de plus de dix-huit ans, il eut tout lieu de sentir le vuide des grandeurs du monde; de se rassasier de larmes & d'amertumes, dans une place où les crimes qu'elle lui coûta lui avoient fait espérer un tout autre sort. Persécuté par l'Empereur, & par l'Impératrice dont il avoit si soigneusement recherché les bonnes grâces; en bute aux évêques d'Orient, & sur-tout aux cabaleurs impies dont il avoit relevé les espérances; méprisé des Grands & du peuple, des bons & des méchans, pour les variations qui les alarmerent tour à tour; en exécration à ceux des Occidentaux qui prétendoient soutenir un des plus saints conciles en défendant les trois chapitres; perpétuellement battu des plus violens orages: quand il se voit au port, & qu'il a déjà un pied sur le bord désiré qu'il redemandoit depuis sept ans, il est frappé des coups de la mort les plus douloureux & les moins attendus. Mais plus la dignité pontificale fut indignement traitée dans la personne de ce Pontife, plus aussi l'énergie du carac-

tere div
rendit
primitiv
l'épiscop
membre
société
établie f
& du sa
branlabl
sur cette
mutabili
prend l
de son l
Vicaire

tère divin qui lui avoit été conféré se
 rendit sensible, (nonobstant l'indignité
 primitive du sujet) quand ce Chef de
 l'épiscopat se réunit parfaitement avec ses
 membres divers. Tant il est vrai que la
 société des enfans de Dieu n'est point
 établie sur les appuis ruineux de la chair
 & du sang; mais sur le fondement iné-
 branlable des Prophètes & des Apôtres,
 sur cette pierre angulaire qui a toute l'im-
 mutabilité du Fils de l'Eternel, lequel
 prend lui-même en main le gouvernail
 de son Eglise, quand l'incapacité de son
 Vicaire fait périlcliter le navire.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGTIÈME.

*Depuis le cinquième Concile en 553,
jusqu'à la fin de Saint Grégoire le
Grand en 604.*

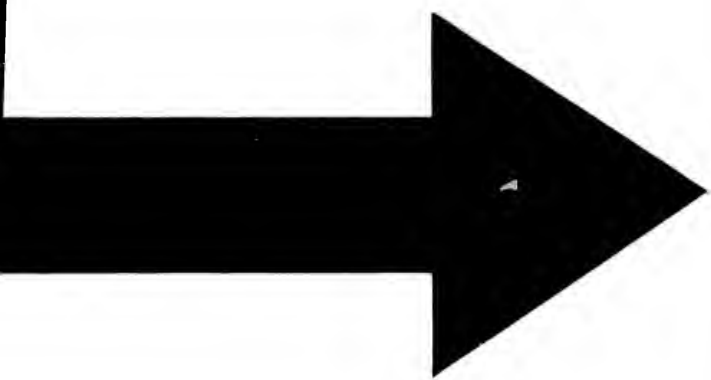
SI l'Eglise Romaine n'avoit jamais es-
suyé plus d'opprobre, que dans la per-
sonne du Pape Vigile, jamais aussi les
Romains ne se montrèrent plus attentifs
à maintenir la dignité du Siège Aposto-
lique, que quand il fut question de don-
ner un successeur à ce Pontife. Le dia-
cre Pélage, natif de Rome & fils d'un
Préfet du Prétoire, ayant été élu par le
plus grand nombre, une multitude de
gens de bien, des plus distingués de la
ville, se séparèrent de sa communion,
sur

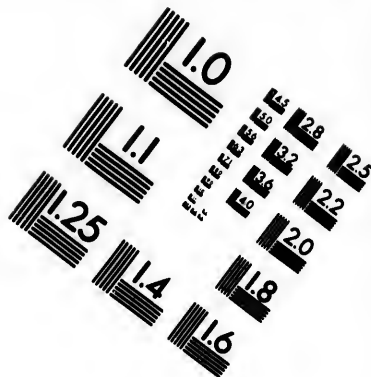
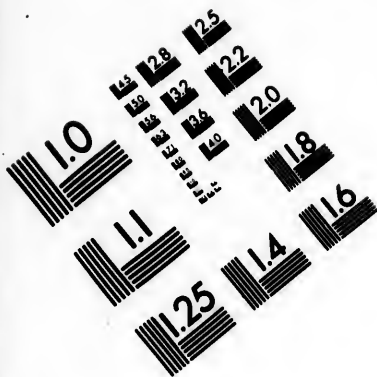
sur l
gagn
finie
avoit
mens
gnoie
le deg
verain
damne
été le
précipi
dans t
que les
tin à la
& qu'o
prêtre d
lage fut
tant par
que l'Er
les Goth
cante do
qu'on av
il étoit ac
par ferme
prévention
de sa con
toujours
qu'il avoit
Pontife, d
Calcédoine

Tome 1

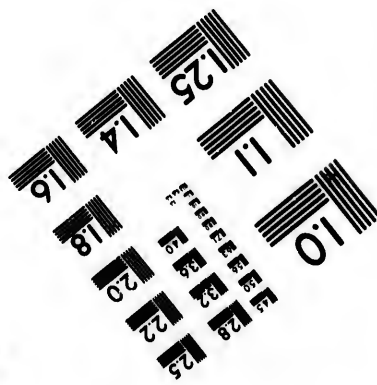
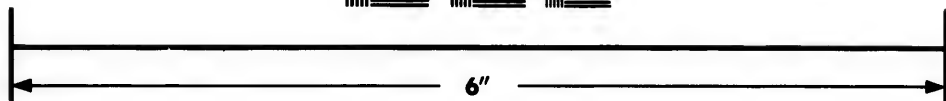
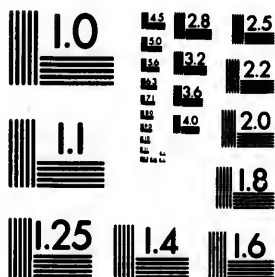
sur le bruit qui s'étoit répandu qu'ayant gagné la bienveillance de l'Empereur Justinien du vivant même de Vigile, il avoit été complice des mauvais traitemens & de la mort de ce Pape. Ils craignoient aussi qu'il n'eût pas le degré de stabilité nécessaire pour un véritable Pontife; parce qu'il avoit été le défenseur de ces hérétiques, après en avoir été le zélé persécuteur. Par les suites de ce zèle précipité, la désertion devint si grande dans toute l'Italie, qu'il ne se trouva que les évêques de Pérouse & de Férentin à la consécration du nouveau Pape, & qu'on fut obligé de leur associer un prêtre d'Ostie pour second assistant. Pélagius fut cependant reconnu en Italie, tant par la protection du Patrice Narsès que l'Empereur y avoit envoyé contre les Goths, que par la manière convaincante dont il fit évanouir les soupçons qu'on avoit conçus contre lui. Comme il étoit accusé sans preuves, il se justifia par serment, & acheva de dissiper les préventions, en exposant tout l'ordre de sa conduite: il représenta qu'il l'avoit toujours conformée à celle de Vigile; qu'il avoit craint d'abord, comme ce Pontife, de faire injure au Concile de Calcédoine en condamnant les trois cha-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 12.8 12.5
1.8 13.2 12.2
2.0

10

pitres sans explication; qu'il avoit souffert ensuite à la Constitution Pontificale, & requit enfin le dernier jugement de son prédécesseur, en confirmation de ce cinquième Concile. Le Pélage fut ordonné qu'au mois d'avril de l'année 555, trois mois après la mort de Vigile, & les vacances du saint Siège, depuis la dernière révolution de l'Italie; de vaillant plus longues qu'auparavant, par l'influence que les Empereurs, fort éloignés de Rome, commencèrent à prendre dans l'élection ou du moins dans l'installation des Papes. Les Rois Goths de Rome, & avant eux, celui des Hérules, s'étoient attribués le droit de confirmer ces Pontifes; à quoi les Maîtres du monde n'avoient pas seulement pensé dans ces beaux jours de l'Empire. Justinien prouva pendant le reste de son règne, que les Princes n'ont jamais été plus attentifs à ces sortes d'objets, que quand leur puissance, s'est trouvée plus chancelante, ou plus mal administrée.

Procop. Tandis que les affaires de l'Eglise absorbent son attention & toutes ses facultés, celles de l'Empire étoient presque désespérées en Italie, où tout gémissoit dans les alarmes & la confusion. Ses troupes n'étoient pas payées, & n'obser-

vint constamment à ces disciplines.
 Les subalternes ne différaient point de leurs
 chefs, ils ne se tenoient pas qu'on dans
 les camps, mais se répandoient lieun-
 cieusement dans les villes. Les chefs dis-
 vifés d'honneur & de festinment, en étoient
 de même les uns à Ravenne, les au-
 tres à Rome, qui dans ces troubles chan-
 gés plusieurs fois de maîtres. Plusieurs
 s'écartoient jusques dans les villes les plus
 éloignées, dans des lieux des affaires, selon
 que le caprice ou le goût de l'amusement
 les guidoit. On vit même de quel par-
 plus extraordinaire de la Meté dans
 quelques Capitaines Romains. Mais la
 mauvaise conduite suffisoit pour ruiner
 leur puissance. Ils furent battus en plu-
 sieurs rencontres, en villes se rendirent
 de tous côtés. Une armée de secours ve-
 nue du levant, sous la conduite de Dé-
 métius Liciniano de Justinien, fut to-
 talement défaite. Naples asségée, & qu'on
 vain l'on tenta de délivrer, succomba,
 après avoir éprouvé tout ce que la fa-
 mine a de plus horrible.

Le Roi Totila, qualifié par l'Empe-
 reur de tyran & de barbare, voulut en-
 core avoir sur les Romains l'avantage de
 l'humanité, & de la générosité, de toutes
 les vertus les plus contraires à la barba-

rie. Dès qu'il fut entré dans la ville de Naples, il fit distribuer des vivres à ce pauvre peuple qui mourroit de faim, mais avec la tendresse & les attentions d'un père qui soulage des enfans malades, & non avec l'ostentation d'un vainqueur qui n'est occupé que de sa gloire. Quelque magnificence qu'il montrât dans sa libéralité, les distributions se faisoient avec poids & mesure; de peur qu'après une si longue abstinence, l'abondance de la nourriture n'étouffât des malheureux qui en avoient presque perdu l'usage. Le Roi fournit encore de l'argent & des voitures aux soldats de la garnison; pour aller où ils voudroient; & il les fit escorter par ses troupes; tant qu'il y eut à craindre pour eux. De toute part, les Goths observoient une exacte discipline, tandis que les légions Romaines portoient partout un effrayant ravage; de sorte que les habitans des villes & des campagnes avoient plus à souffrir de ceux qui se donnoient pour leurs défenseurs, que de leurs ennemis. A la prise de Rome, dont quelques troupes d'Orient livrèrent une porte à Totila, il épargna le sang des citoyens, & l'honneur des femmes; se contentant des richesses; dont il abandonna la meilleure part à ses soldats.

Mais ce pillage ne laissa pas de plonger les personnes mêmes de qualité dans une si grande misère, que les dames du premier rang; entr'autres la veuve du célèbre Boëce, furent réduites à mendier de porte en porte.

Le Roi des Goths se trouvant près du Mont Cassin, dans le cours de ses victoires, alla voir l'illustre saint Benoît, sur la réputation de tout le voisinage, qui lui attribuoit un don éminent de prophétie. Pour éprouver le Prophète, il se fit annoncer, & lui envoya aussitôt un de ses officiers, nommé Rigon; après lui avoir fait prendre sa chaussure, sa pourpre, & mis à sa suite trois seigneurs, qui étoient ordinairement près de la personne du Roi, avec des écuyers, & tout le cortège d'un souverain. Rigon étant ainsi entré dans le monastère, S. Benoît qui étoit assis, lui dit sans se lever: Mon fils, quittez l'habit que vous portez, il ne vous appartient pas. Cét officier & tous ceux qui l'accompagnoient, se prosternerent avec effroi, sans oser approcher du saint. Ils ne se releverent que pour courir apprendre au Roi ce qui venoit d'arriver. Totila vint lui-même; & du plus loin qu'il apperçut le saint Abbé, il se prosterna aussi avec respect. S. Be-

Procop.
ibid.

Greg. ij.
Dial. c. 24.

noit lui être jusqu'à trois fois de se lever, sans qu'il vût le faire; & il fut obligé de le relever lui-même. Alors il lui représenta ses devoirs & ses manquemens, avec la liberté d'un Prophète; & après lui avoir prédit ses conquêtes, ainsi que les autres évènements les plus marqués d'un règne de neuf années entières, il ajouta qu'il mourroit à la dixième année qui s'accomplit ponctuellement.

Le Roi saisi d'une frayeur extrême, se recommanda à ses prières, & puis se retira en silence. On remarqua dans le reste de sa vie, qu'il avoit profité des leçons du saint, qui prophétisa de même, quarante ans d'avance, la destruction de son propre monastère par les païens; c'est à dire par des Hérétiques, sans néanmoins que les personnes y eussent péri. Il avoit au même degré le don des miracles. Il ressuscita l'enfant d'un père désolé, qui avoit apporté le mort à la porte du monastère, en protestant avec serment, qu'il ne se retireroit point que son enfant n'eût recouvré la vie.

Ibid. c. 4. Benoit avoit une sœur nommée Scholastique, prévenue comme lui des bénédictions d'en haut, & religieuse dans un monastère voisin. Elle lui rendoit visite une fois l'an. Il la recevoit, non dans

l'enceinte de son monastère, mais dans un lieu destiné, près de la porte, à la réception des hôtes. Un jour il s'y fit accompagner par un grand nombre de ses disciples. Après avoir passé la journée à louer Dieu, & à s'entretenir des choses célestes, ils prirent ensemble un petit repas sur le soir. Comme ils étoient encore à table, & que le saint parloit de se retirer, parce qu'il se faisoit tard; je vous prie en grâce, mon frère, lui dit Scholastique, de ne pas me quitter de toute la nuit, & que nous parlions de la céleste félicité jusqu'à demain matin. Y pensez-vous, ma sœur, reprit Benoit? Non assurément, je ne puis passer la nuit hors du monastère. Scholastique, sans insister, s'incline sur la table; les mains appliquées sur le visage, prie avec effusion de larmes; & quand elle se relève, (quoiqu'un peu auparavant le temps fût parfaitement serein) le tonnerre gronde, les éclairs se succèdent sans intervalle, une pluie d'orage tombe avec tant d'abondance & une telle violence, que ni l'abbé ni les frères ne purent quitter l'abri où ils se trouvoient. Benoit demeura donc malgré lui; & la pieuse conversation fut prolongée jusqu'au lendemain. Mais c'étoit pour la dernière fois. Trois

jours après, il vit, de son monastère, l'ame de Scholastique monter au ciel, en forme de colombe. Il rendit grace à Dieu, envoya chercher le corps, & le mit dans le tombeau qu'il avoit préparé pour lui-même; ordonnant qu'on l'y plaçât à son tour, quand le Seigneur auroit disposé de sa vie: ce qui ne tarda point. Il eut connoissance de sa mort, dans le cours de l'année où elle arriva, & il l'apprit à quelques-uns de ses disciples, en leur recommandant le secret. Six jours auparavant, il fit ouvrir le tombeau. Aussi-tôt il fut saisi d'une grande fièvre, qui augmenta de jour en jour; jusqu'à ce que le sixième étant arrivé, il se fit porter à l'église, où, entre les mains des disciples qui le soutenoient, il reçut le corps & le sang du Sauveur, puis rendit l'esprit en priant, le samedi 21 Mars 543. Cette dévotion de se faire porter à l'église pour y rendre l'ame, devint recommandable par plusieurs autres exemples.

Le terme des succès de Totila venoit d'être marqué; & déjà l'instrument des desseins du ciel, malgré bien des qualités contraires en apparence à sa haute destination, se monroit plus propre à la remplir qu'aucun des Romains. Nar-

sès, eunuque, étranger, ou plutôt ennemi naturel de l'Empire, en qualité de Persin, ayant pris parti dans les trouppes Romaines, à la première bataille qu'il vit perdre contre elles à sa nation, s'étoit poussé jusqu'à devenir Consul & Patrice. Il parut si grand homme de guerre, qu'on ne trouva que lui seul capable de rétablir les affaires de l'Empire en Italie, où elles étoient presque entièrement ruinées. Justinien qu'un revers si frappant avoit tiré de sa léthargie, envoya ce Général pour y remédier. Il falloit compter sur des prodiges. Mais c'étoit la destinée de ce fameux Eunuque, & de rassembler les qualités, & d'opérer les exploits les plus extraordinaires. Aux talens d'éclat, il joignoit une fidélité alors très-intacte, & qui ne céda, sous le regne suivant, qu'à la disgrâce la plus outrageante. Un amour extrême de la justice & de la discipline ne souffroit pas le moindre désordre dans son armée. Il faisoit sur-tout admirer en lui une piété sincère, qui, ayant été le principe de son premier attachement aux Romains, fut l'ame de toutes ses vertus. Sa confiance en Dieu & la vivacité de sa foi étoient parvenues à ce degré qui opère les merveilles; & telle fut, encore plus que son habileté

naturelle, toute éminente qu'elle étoit, la cause de ses succès étonnans. Rien ne tint devant ce grand homme. Il ne restoit à l'Empire sur la mer Adriatique, que la seule ville d'Ancone, encore étoit elle assiégée, & prêtée à vivre, qu'elle se voyoit au moment de succomber. Elle fut d'abord délivrée, ainsi que le peu de places Romaines qui restoient ailleurs. Les ennemis commençant aussitôt après à trembler pour toutes les leurs. Chaque jour, on leur en enlevoit quelque une. Différens combats armés, & avançaient encore mieux les affaires des Romains, par la terreur qu'imprimoit le nom de Narsès. Enfin après quelques années, au terme marqué par l'organe du Ciel, il trouva le secret d'engager une action décisive, où le Roi Totila perit avec l'élite de ses troupes. Teyas qui osa monter sur un trône si chancelant, donna encore une bataille, où il se fit tuer à son tour, l'an 553. Après quoi il ne resta de soldats Goths que pour défendre, ou plutôt occuper per Pavie, & quelques forteresses qui le soutinrent environ un an par l'avantage de leur situation, & qu'on prit par famine. Ainsi finit la monarchie des Ostrogoths

dans l'Italie, que l'on verra bientôt envahie par de nouveaux Barbares.

Le Pape Hélage, pour réprimer les contradicteurs schismatiques & turbulents du cinquième concile, se servit avantageusement de l'autorité de Narsès, qui n'avoit pas moins à cœur les intérêts de l'Eglise que ceux de l'Empire. On prétend que ce pape général avoit autrefois engagé l'Empereur à mieux traiter le dernier Pape, & qu'à cette fin il lui avoit fait attendre du ciel les grands succès qui accompagnerent ses armes. Tout exact qu'il se monroit à soutenir l'ordre & l'autorité, il étoit d'une douceur de caractère & d'une délicatesse de conscience, qui lui faisoient toujours craindre de pécher contre la religion, quand il étoit question d'user de rigueur pour la défendre.

Hélage fut obligé de lui écrire, pour lever ses scrupules. Ne vous arrêtez pas, lui dit-il, aux vains discours qui représentent la conduite de l'Eglise comme une persécution, quand elle corrige les méchants, & les empêche de perdre les bons. On ne persécute, que quand la rigueur passe les justes bornes & tend à faire le mal; autrement, il faut abolir toutes les loix divines & humaines qui

Epist. 3.

inligent des peines aux crimes. Que le schisme soit un mal, & qu'il doive être réprimé, même par la puissance séculière; c'est ce que l'Écriture & les Canons nous enseignent. Or quiconque se tient séparé du corps de l'apostolat, est incontestablement dans le schisme. Ne craignez donc pas d'envoyer à l'Empereur, sous bonne garde, ainsi que nous vous l'avons demandé, ceux qui troublent l'ordre hiérachique. Avez-vous oublié ce que le ciel a fait pour vous, lorsque le tyran Totila possédoit l'Istrie & la Vénétie? Pourquoi donc laissez-vous les évêques de ces provinces, comme ceux de la Ligurie, braver le S. Siège, avec une arrogance insupportable? Si c'est le scrupule qui vous arrête, & la crainte de passer pour persécuteur, rappelez-vous, outre les canons de Calédoine & les principes du bienheureux évêque d'Hippone, mille exemples & mille constitutions, qui montrent que les puissances doivent punir les schismatiques, non seulement par l'exil, mais par la confiscation des biens & par de rudes prisons. S'il restoit quelque difficulté à ces évêques, touchant le jugement de l'Église Universelle, rendu à

Fragn. C. P. ces années dernières; ils devoient,
2. & 3.

suivant l'usage, nous envoyer quelques-uns d'entr'eux; capables tant de proposer leurs raisons que d'entendre les nôtres, & ne pas se mettre au hasard, en fermant les yeux à la lumière, de déchirer l'Eglise qui est le corps de J. C. C'est un attentat; & jamais il ne fut ni Epi. 5. ne sera permis de tenir un concile particulier, pour en examiner un général. Mais s'il naît quelque doute sur un objet de cette importance, ceux qui cherchent la voie du salut, doivent demander au Siège Apostolique la raison de ce qu'ils ne comprennent pas; & ceux qui s'obstinent, au point de refuser l'instruction & de fuir le guide qui les ramène au bon chemin; les canons veulent qu'ils soient réprimés par la puissance séculière, de peur qu'ils n'en entraînent d'autres avec eux dans le précipice. C'est ainsi que Pélage, traitant les ennemis du cinquième Concile, en raison de la connoissance des faits qui étoient plus ou moins à leur portée, jugeoit inexcusables les évêques de l'Italie & du voisinage, qui pouvoient aisément s'en instruire.

Entre les Gaulois plus éloignés de la lumière, plusieurs craignoient toujours de bonne foi qu'on n'eût donné atteinte au Concile de Calcédoine, & que la

doctrine même du Pape Pélagé ne fût pas bien sûre. Ces prélats témoignèrent sans doute leur appréhension au Roi Childebert, qui envoya vers ce Pontife pour lui demander des reliques des SS. Apôtres, & plus encore pour s'assurer pleinement de sa croyance. L'Envoyé s'expliqua même assez ingénument, à ce que nous voyons par la réponse de Pélagé, où il est dit que Ruffin (c'étoit le nom de ce ministre de confiance) lui avoit représenté avec franchise, qu'il auroit dû faire au Prince une ample & claire profession de foi, ou tout au moins déclarer qu'il recevoit de point en point la lettre de son saint prédécesseur Léon.

Epist. 20. Quant à ce dernier article, reprend le Pape, nous avons commencé à le remplir, comme de plus simple, & nous avons signé de notre propre main la déclaration faite par nous, de soutenir avec l'aide du Seigneur l'écrit de notre prédécesseur Léon pour la foi catholique. Afin de ne laisser aucun lieu au soupçon, je me suis aussi empressé à remplir le second article que l'illustre Ruffin m'a proposé. Ainsi nous vous envoyons la confession de notre foi, la plus claire & la plus expresse. Après ce prélude, & après avoir marqué son adhésion sincère

aux quatre premiers conciles, le Pape donne en effet la déclaration la plus satisfaisante, sur tous les points où les préventions contre le cinquième Concile pouvoient laisser quelque ombrage; quoique dans cette assemblée, dit-il, (& ces expressions méritent d'être pesées) on n'ait rien traité qui donne atteinte à la foi. Mais depuis la mort de l'Impératrice Théodore, ajoute-t-il, il n'y a plus de dispute, même en Orient, sur la croyance catholique. Ainsi Pélagé assuroit-il, non que les questions agitées dans le cinquième Concile n'importoient point à la foi, mais qu'elles ne lui avoient pas nui.

Touchant les reliques que le Roi avoit demandées, ce Pape répond que par respect il en a chargé un soudiacre, qui doit les porter de Rome jusqu'en France: preuve ancienne & bien marquée de l'extrême vénération dont on les honoroit. Quelques temps après, il écrivit à Sapaude archevêque d'Arles, pour s'assurer que le Roi & les évêques de France avoient été contents de sa profession de foi. Il lui accorda en même temps l'usage du pallium, & le fit, comme ses prédécesseurs, Vicaire du S. Siège dans toutes les Gaules. Sapaude avoit promis

Tom. I.
Conc.
Gall. p.
304.

du secours aux pauvres de Rome, qui étoient en plus grand nombre que jamais, après tous les pillages de cette capitale du monde. Le Pape lui rappela sa bonne volonté, & lui spécifia le genre d'aumône le plus nécessaire dans ces conjonctures. La misère, dit Pélage, est telle en nos contrées, qu'on y rencontre de toute part des gens bien nés & autrefois opulens, dans une nudité qu'on ne peut envisager sans avoir l'ame pénétrée de douleur.

Sapaude avoit présidé quelque temps auparavant, au cinquième Concile d'Arles, où l'on voit que le gouvernement général des monastères n'étoit pas le même par-tout. Dans cette province, tant ceux d'hommes que ceux de filles sont tenus sous la juridiction de l'évêque diocésain. Quant aux clercs, on leur défend la dégradation des fonds dont l'évêque leur a accordé l'usage, sous peine de discipline; c'est-à-dire de punition corporelle, pour les jeunes clercs qui sont au dessous des soudiages. Le reste des canons de ce Concile tend de même à la conservation des biens ecclésiastiques. Tel fut aussi l'objet principal de quelques autres conciles tenus en ce temps-là. L'Eglise avoit beaucoup à souf-

Tom. 5.
Conc. p.
308, &c.

frir des pillages & de la déprédation, sous des maîtres demi-barbares, & sous des loix trop mal établies pour contenir leurs sujets, encore plus avides & plus barbares qu'eux. De là ces étonnantes alternatives de vices & de vertus, de grands exemples & de grands scandales qui affligeoient ou consolient l'Eglise, selon que les sujets & les maîtres suivoient les impressions de la grace, ou s'abandonnoient aux fougues de leur naturel.

L'an 542, les Rois Childebert & Clotaire firent la guerre en Espagne. Comme ils assiégeoient la ville de Saragosse, & la pressoient vivement, les habitans eurent recours au Ciel, par l'intercession de l'illustre Martyr saint Vincent, la gloire & la sauve-garde de leur patrie. Ils s'imposèrent des jeûnes rigoureux; après quoi les hommes se couvrant de cilice, les femmes parsemant de cendres leurs cheveux épars, & chantant des psaumes tous ensemble, ils portèrent autour des murailles la tunique du saint Martyr. Les assiégeans crurent d'abord qu'on faisoit quelque maléfice: mais ayant appris qu'on imploroit contre eux le pouvoir de saint Vincent, ils furent saisis d'une crainte religieuse qui les désarma. Childebert fit prier l'évêque de le venir trou-

Greg. liij.
Hist c 2.
Gest
Franc. c.
26.

ver, lui parla avec bonté, & lui demanda des reliques du saint, avec lesquelles il se retira content.

De retour à Paris, il fit bâtir près de la ville une église en l'honneur de la sainte Croix & de S. Vincent, pour y placer les reliques du saint Martyr, avec une magnifique croix d'or enrichie de pierres, qu'il avoit enlevée aux Goths dans une autre expédition contre leur Roi Amalaric. L'église, bâtie pour cette raison en forme de croix, avec un autel à chacune des quatre extrémités, passa pour l'un des plus superbes édifices des Gaules. Toutes les murailles en étoient couvertes de peintures à fond d'or : la voûte, ornée de lambris aussi richement dorés, portoit sur des colonnes du marbre le plus précieux. Le pavé, en pièces de rapport, ne se faisoit pas moins admirer par la diversité des figures, que par celle des couleurs. Mais le toit, d'un cuivre doré qui jetoit un éclat éblouissant, frappoit sur toute chose ces bons François, peu accoutumés à de pareils spectacles ; & il leur fit donner à cet édifice le nom de l'Eglise d'Or. Elle occu-
poit la place de celle qu'on appelle aujourd'hui saint Germain des Prés, à cause de sa première situation dans une

prairie, & de saint Germain qui gouvernoit alors ce diocèse. Ce prélat révérent fut enterré quelque temps après dans l'oratoire de saint Symphorien, à la porte de cette église, puis transféré par vénération dans l'église même. Childébert ne fut pas moins magnifique dans la dotation de ce temple, qu'il pourvut abondamment de revenus & de tout ce qui étoit nécessaire pour la majesté du culte divin. Il chargea le saint Evêque Germain d'y établir une communauté de religieux : ce que fit aussi-tôt le saint Prélat, avec autant de sagesse que de zèle. Il en choisit les premiers instituteurs & la règle, qui étoit celle de S. Antoine & de S. Basile, dans le monastère de S. Symphorien d'Aulun, dont la ferveur lui étoit particulièrement connue, parce qu'il étoit né dans cette ville. La fête de Noël étant proche, & plusieurs évêques s'étant déjà rendus à Paris pour la célébrer avec le Roi, Germain profita de la rencontre pour faire la dédicace.

Mais Childébert tomba dangereusement malade, & mourut le 23 décembre de cette année 558. Comme le Roi avoit choisi sa sépulture dans cette église, ce fut une raison de plus pour procéder sans délai à la dédicace. S. Germain la fit sur

le champ, assisté par S. Nicet ou Nisier de Lyon (qu'il ne faut pas confondre avec saint Nicet de Trèves) & par cinq autres évêques. Le même jour il fit les obsèques du Prince, qui, en érigeant ce monument auguste de sa piété, n'imaginoit pas y trouver si vite un tombeau, comme l'humble & saint évêque, en dédiant ce temple, ne pensoit guère le consacrer à sa propre mémoire. On attribue encore au Roi Childebert la fondation de l'église de saint Germain l'Auxerrois, une des paroisses distinguées de Paris.

Ce Prince fut sincèrement pleuré de tous les sujets qui le regardoient comme leur père; & plus encore des pauvres, en faveur desquels il parut libéral jusqu'à

ΛΑ. Be- une sorte de profusion. Ayant un jour
ned T. I. envoyé à saint Germain, qui lui ressem-
P. 254- bloit fort à cet égard, une somme de
&c. six mille sous d'or; c'est-à-dire environ
trente mille livres de notre monnoie, au-
moné prodigieuse pour ces temps-là; l'Evêque distribua d'abord la valeur de
quinze mille livres. Aussi-tôt après, le
Roi le voyant au palais, lui demanda s'il
avoit tout donné. L'Evêque répondit,
qu'après avoir subvenu aux besoins pres-
sans, il avoit réservé la moitié d'un don
si considérable pour les malheureux qu'il

pourroit encore découvrir. Donnez bien vite le reste, dit le Roi; nous ne manquerons pas, avec le secours du Ciel, de quoi donner: & faisant mettre en pièce la vaisselle d'or & d'argent, il la lui remit, pour être distribuée. Il ne fut pas moins libéral pour l'Eglise, ni moins zélé pour la discipline. Il fonda plus de monastères peut-être qu'aucun de nos Rois, eut grand soin de faire célébrer les conciles, protégea la religion en toute manière, honora de sa confiance, autant que de ses dons, les saints évêques & les saints abbés qu'un regne si chrétien fit fleurir dans toutes les provinces de ses Etats. Tant d'œuvres de piété & de bienfaisance effacèrent dans l'esprit de ses sujets le souvenir de l'atrocité ou son ambition d'avoir engagé contre des Princes de son sang, & font raisonnablement présumer qu'il en avoit conçu tout le repentir nécessaire, pour l'effacer aux yeux même du Souverain Juge.

Clotaire qui resta seul Roi des François, pendant les deux ans qu'il survécut à son frère Childebert, sans avoir donné les mêmes marques de vertu durant sa vie, témoigna quelque temps avant sa mort du regret de ses péchés. Etant venu à saint Martin de Tours,

il y fit de grands présents, pria le Saint, avec effusion de larmes, d'implorer pour lui la divine clémence, & repassa toutes les fautes dans l'ameurme de son cœur. Il voulut être enterré comme son frère, & comme son père Clovis, dans une église qu'il ena fondée, & il choisit pour cela celle de S. Médard de Soissons, qu'il avoit commencée, & qu'achava son fils Sigebert. Il laissa quatre Princes, qui partagerent de nouveau le royaume, comme avoient fait les fils de Clovis. Charibert établit sa demeure à Paris, Gontran à Lyon ou à Châlons-sur-Saone, Sigebert

Tom. 5. à Mets, & Chilpéric à Soissons. **Nova Conc. P.** avons de Clotaire une ordonnance générale, faite dans le temps où il étoit seul Roi des François, & par laquelle il défendoit d'épouser des religieuses, d'épouser malgré elle une veuve ou une fille, & de priver les églises de ce qui leur avoit été donné par testament. Elle porte encore, que l'on jugera suivant les loix Romaines les affaires entre les Romains; c'est à dire entre les Gaulois naturels, dont les familles se distinguoient encore des Barbares, Francs, Breutguignons ou Goths; quoique tous Chrétiens, & pres- que tous Catholiques dans les Gaules. Car les Bourgignons & les Goths n'ayant

plus que des pasteurs orthodoxes, ils s'étoient réunis en foule à la vraie Église.

En Espagne même, les Barbares commencèrent à se rapprocher de la vérité. Les Suèves engagés dans l'Arianisme, comme presque toutes ces nations septentrionales, étoient établis en Galice depuis plus de cent cinquante ans. Leur Roi Théodmir avoit beaucoup entendu parler des miracles sans nombre, qui s'opéroient au tombeau du grand saint Martin. Son fils étant tombé malade, & réduit à un point de langueur, où les ressources humaines, devenues inutiles, ne laissoient attendre que la mort, le Roi voulut être instruit plus à fond sur la vie & les œuvres du Thaumaturge des Gaules. Qu'on m'apprenne, dit-il un jour au milieu de ses courtisans, ce que c'étoit que ce célèbre Martin, dont l'on raconte tant de merveilles, & quelle religion il professoit. On lui répondit que c'étoit un évêque de Tours, qui avoit enseigné son peuple, que le Fils de Dieu & le S. Esprit doivent être honorés autant que le Père, comme étant de la même substance. A l'heure même, faisant apporter autant d'or & d'argent que pesoit son fils; qu'on porte ce présent à Tours, dit-il à quelques-uns de ses courtisans;

Greg.
Mirac. S.
Mart. 1.
c. 11.

& si cet évêque si vanté guérit mon fils, j'embrasserai la foi qu'il a soutenue. Les envoyés firent leur commission, & rapportèrent au Roi qu'ils avoient été témoins de plusieurs miracles. Cependant le Prince malade ne guériffoit point. Le Roi que la grace conduisoit pas à pas, comprit que son fils ne recouvreroit point la santé, qu'il n'eût commencé lui-même par abjurer l'erreur. Il bâtit aussitôt une église magnifique à saint Martin, promit que s'il pouvoit avoir de ses reliques, il croiroit tout ce qu'il avoit enseigné, & renvoya sur le champ à Tours, pour en demander.

On ne voulut donner, suivant la coutume, que des linges déposés quelque temps sur le tombeau. Mais les envoyés demandèrent, qu'il leur fût au moins permis d'exposer eux-mêmes ce qu'ils vouloient remporter, & on le leur accorda. Ils prirent une longue pièce de soie, & la pesèrent avant que de l'exposer, en disant avec cette simplicité qui avoit autrefois obtenu un miracle de même nature, en faveur d'un Juge d'Israël : si nous trouvons grace devant vous, ô puissant Patron, faites que ce drap pèse demain plus qu'aujourd'hui, & nous le regarderons comme une relique précieuse.

cieuse. On veilla toute la nuit, & le lendemain on pesa l'étoffe avec le premier poids, qui s'éleva rapidement, autant que le joug de la balance put montrer. La joie fut extrême; & ils emporterent la relique, en chantant les louanges de Dieu, avec celles de son serviteur. Comme ils passaient auprès des prisons, les prisonniers invoquèrent avec ferveur le saint Thaumaturge. Aussitôt leurs chaînes se rompent, les portes s'ouvrent; & plus occupés de leur reconnaissance que de leur liberté, ils courent se prosterner devant les reliques, en célébrant les louanges de leur libérateur. L'Évêque fit ratifier leur grâce par l'autorité civile, qui ne crut pas devoir refuser ce que la divine clémence accordoit d'une manière si visible. Les Suèves qui s'en retournoient par mer, éprouverent la navigation la plus favorable; & la guérison qu'ils sollicitoient fut si prompte, depuis la dernière épreuve de leur foi, que le jeune Prince parfaitement rétabli vint au devant d'eux. Le Roi Théodmir tint parole, & se convertit avec tout son peuple, qui prit un tel attachement pour la vraie religion, qu'il n'aspiroit qu'au bonheur d'endurer le martyre. Il se fit quantité d'autres mi-

racles par le moyen des nouvelles reliques, particulièrement sur les lépreux, qui se trouvoient en très-grand nombre dans la nation des Suèves.

Fortun. l.
v. Carm. l.

Isid. de
Illustr. c.
35.

Ce que saint Martin de Tours venoit de commencer, un autre saint Martin, natif de Panonie comme le premier, le conduisit à sa perfection. Après qu'il eut visité les saints lieux, & acquis beaucoup d'expérience dans les voies du Seigneur, par ses voyages & ses entretiens avec tous les grands serviteurs de Dieu, la Providence le conduisit en Galice, en même temps que les reliques y arrivoient. Elle avoit choisi ce digne instrument, l'une des plus brillantes lumières de son siècle, pour instruire les Suèves convertis, pour leur composer des livres de piété, pour régir & affermir leurs Eglises, & pour y fonder des monastères. Il en établit un des plus célèbres, à Dume, près de Brague, & on lui en donna le nom. C'est la première abbaye qui ait suivi en Espagne la règle de saint Benoît, à laquelle Martin la soumit. Quelque temps après, on tint un concile dans la ville de Lugo, pour les affaires diverses qui ne pouvoient manquer de naître dans les nouvelles Eglises. Le Roi fit observer aux Pères, que les diocèses

Act. Be-
ned. T. 1.
p. 261.

étoient trop étendus, pour que l'évêque en pût visiter chaque année toutes les églises, suivant les canons; de plus, qu'un seul métropolitain ne suffisoit pas, & qu'il étoit difficile d'assembler tous les ans le concile d'une si vaste province. En conséquence on érigea Lugo en métropole, comme Brague l'étoit déjà, & l'on fit de nouveaux évêchés, l'un desquels eut son siège au monastere de Dume, dont le saint Abbé devint ainsi le premier Evêque. On détermina aussi les paroisses de chaque diocèse, pour éviter les disputes entre les évêques voisins.

On tint un autre concile à Brague, dont le premier objet fut d'assurer la foi contre les restes du Priscillianisme. On y fit ensuite des canons de discipline, qui concernent presque toutes les cérémonies. Il y est défendu de chanter dans l'église d'autres poésies que les psaumes & les divins cantiques: réglemeut qui semble avoir supprimé les hymnes, mais qui ne tint pas. Celui qui enjoit aux évêques, de faire le salut comme les prêtres, par ces paroles *Dominus vobiscum*, ne tint pas davantage; & l'usage a toujours prévalu pour les évêques, de dire *pax vobis* au commencement de

la messe. Nous voyons que dès lors les clercs inférieurs aux soudiacrés, ne pouvoient toucher les vases sacrés. On fit aussi la division des biens de l'Eglise en trois parts; savoir pour l'Evêque, pour le Clergé, & pour les réparations.

1b'd pag. 105. Il y eut dans les mêmes régions, & vers le même temps, d'autres cénobites vantés, dont les plus connus sont saint Emilien d'Aragon, & saint Donat du pays de Valence, qui le choisit pour évêque. Donat illustra tellement l'état monastique dans ces provinces, qu'il passa dans la suite pour avoir apporté le premier en Espagne les observances régulières, que nous y avons toutefois remarquées long-temps avant lui. Il sortoit de l'Afrique, où il avoit gouverné un monastère nombreux. Voyant cette contrée menacée de l'invasion des Barbares, il passa la mer avec soixante-dix de ses disciples, & quantité de bons livres, & les établit près de Chative, au royaume de Valence, dans le monastère de Servit, qu'il fonda avec le secours d'une femme illustre & vertueuse, nommée Mineée. Il étoit au plus haut point de sa réputation, pour sa vertu & ses miracles, sous l'Empire de Justin le jeune. Pendant ce renouvellement heureux

Ifid.
illust. c.
31.

des mœurs aux extrémités de l'Hespérie, Justinien regnant encore dans un âge fort avancé démentoit, par des opinions aussi bizarres qu'impies, l'attachement qu'il avoit autrefois marqué pour la foi orthodoxe. C'est là qu'aboutirent enfin sa curiosité en matière de foi, & sa témérité à évangéliser sans mission. Les Hérétiques Origénistes qu'il avoit poursuivis le plus vivement, furent ceux mêmes qui le séduisirent, & l'engagerent dans l'erreur des Incorruptibles. Il se laissa persuader par ces rejetons des Eutychiens, que le corps de J. C. n'étoit susceptible d'aucune altération, pas même par les affections naturelles les plus innocentes, telles que la faim & la soif; en sorte que durant sa vie mortelle, comme après sa résurrection, selon ces novateurs, il mangeoit & buvoit sans aucun besoin. Quand Justinien eut donné dans ces écarts, les définitions & les ordonnances furent bientôt prodiguées, selon la coutume. Le poids de l'autorité, l'appât de la faveur, les artifices & les pièges de la séduction, il mit tout en œuvre, pour faire approuver sa folle Théologie aux évêques.

Le Patriarche Eutychius fit alors tout ce qu'on pouvoit attendre d'un saint & docte prélat: il exposa au Prince les

Evagr.
c. 39

conséquences d'une pareille doctrine ; qu'un corps incorruptible n'auroit point été allaité par la Vierge - Mère , & ne pouvoit être proprement & véritablement le corps de son fils ; qu'il n'eût pas été attaché à la croix , ni mis à mort par les Juifs ; qu'en un mot cette opinion rendoit les mystères de l'Incarnation & de la Rédemption absolument imaginaires. On ne peut , ajouta le saint Evêque , nommer le corps du Sauveur incorruptible , qu'en ce qu'il ne fut souillé d'aucun péché , & n'éprouva point la corruption dans le tombeau. Non moins ardent , ni moins impérieux pour l'erreur , qu'il se l'étoit autrefois montré pour la vérité , alors Justinien flétrit la gloire d'un zèle , qu'il donna lieu de regarder comme l'effet du tempérament. Il fit saisir par un tribun la maison patriarcale , tandis que le Patriarche célébroit le saint sacrifice. Ensuite il envoya une troupe armée , pour se saisir dans le lieu saint du Patriarche même , qu'on dépouilla & qu'on renferma dans un monastère , tandis qu'on lui faisoit son procès : car on rougissoit au fond , d'une conduite si criante , & l'on auroit voulu trouver dans sa vie , de quoi justifier ou colorer en quelque sorte de pareilles violences. Eutychius réclama

les canons, refusa de comparoître, & fut condamné par défaut; après quoi on le conduisit à Amasée, métropole du Pont, dans le monastère qu'il avoit gouverné avant d'être évêque. Jean le Scholastique, Syrien de naissance, & chargé des affaires de l'église d'Antioche à C. P. fut ordonné à sa place.

Il s'en falloit bien que cet apocristaire suivit les sentimens de son patriarche Anastase, qui, ayant succédé depuis peu à Domnin, jouissoit déjà de l'estime & de l'affection publique. Anastase avoit en effet, au degré suprême, toutes les qualités nécessaires pour se faire aimer & honorer des personnes de tout état & de tout caractère. Il rassembloit dans sa seule personne les vertus & les talens qui sont le plus rarement réunis, & qui paroissent en quelque sorte incompatibles. Il se monroit tout à la fois capable des plus grandes affaires, & propre aux détails les plus multipliés. Il étoit éloquent, véhément ou disert, selon que les personnes ou les objets étoient dignes de l'émouvoir; dans les entretiens frivoles, réservé jusqu'à la taciturnité & à la froideur; affable avec dignité, facile sans familiarité & sans foiblesse, sévère quand il le falloit, mais sans aucune dureté; &

Evagr.
iv. c. 49.

dans toutes ces variétés apparentes , d'une égalité d'ame & d'une fermeté inaltérable. Justinien fit toutes ses efforts , pour gagner un évêque qui en eût attiré tant d'autres.

Mais toutes ses tentatives furent parfaitement inutiles. Le saint Patriarche entreprit au contraire , comme il étoit fort habile , de guérir l'esprit altéré du Prince. Mais le mal tenoit au fond du tempérament , & brava tous les remèdes. Pour empêcher la contagion , il instruisit les moines Syriens qui l'avoient consulté , & les mit dans la disposition de tout souffrir pour la bonne doctrine. Les évêques de l'Orient regardoient tous Anastase comme leur guide , & se faisoient gloire publiquement de se conduire par ses impressions ; en sorte que l'Empereur ayant demandé leurs souscriptions pour ses dogmes imaginaires , ils lui répondirent ingénument qu'ils suivoient l'exemple d'Anastase évêque d'Antioche. Justinien étoit trop entier dans ses sentimens , quand il se les figuroit conformes à la religion , pour essuyer tranquillement une contradiction si générale. Il en voulut d'abord punir le premier auteur. Mais comme il se dispoisoit à l'envoyer en exil , la mort l'enleva lui-même , le 14 No-

vembre de l'année 565, la quarantième de son règne, & la quatre-vingt-quatrième de son âge.

Malgré les taches de sa vieillesse, comme il montra de grandes qualités & beaucoup de vertu dans la force de son âge, la postérité paroît lui avoir pardonné les maux qu'il a causés à la religion, & dont plusieurs historiens assurent qu'il se repentit. Les Grecs l'ont placé dans leur ménologe. Il fit bâtir par tout l'Empire un très-grand nombre d'églises. Outre les soixante-trois dont on fait état, il établit dix hôpitaux & vingt-trois monastères. L'avarice qu'on lui reprocha, ne l'arrêtoit pas dans ces occasions. Mais l'amour de ses sujets auroit dû le détourner d'une prodigalité, qui, tout pieux qu'en est l'objet, ne sauroit être une vertu, quand elle est à charge à tant de malheureux. Le plus beau monument qu'ait laissé Justinien, est sans contredit l'église patriarcale de Constantinople, dédiée à la sagesse éternelle, & nommée pour cela sainte Sophie. Cet auguste temple commencé anciennement par Constantin, & fini par Constance, avoit été incendié, & fut d'abord rebâti par Justinien. C'étoit ainsi pour la troisième fois qu'on le bâtissoit, quand après l'affreux tremble-

Procop.

ment de terre, arrivé sous son regne, il voulut lui donner une magnificence encore supérieure à son premier état. Ce dôme superbe, le plus vanté de l'univers, sert aujourd'hui de Mosquée aux Turcs. Le Pape Pélage étoit mort avant Justinien, & dès l'an 560, le premier jour de Mars, après avoir tenu le saint Siège près de quatre ans. Environ quatre mois & demi après; c'est-à-dire le 18 Juillet, on lui donna pour successeur Jean III, surnommé Catelin, fils d'Anastase, du nombre de ces grands qu'on nommoit illustres. Jean acheva l'église des Apôtres saint Jacques & saint Philippe qu'avoit commencée Pélage; & il en fit la dédicace avec beaucoup de Boll. ad 1. pompe: d'où l'on croit qu'est venue la Mai. pag. coutume de célébrer en commun la fête de ces deux Apôtres le premier jour de Mai.

Sous ce pontificat, mourut dans une extrême vieillesse le fameux Cassiodore, également distingué par sa naissance, par son mérite, & par les postes honorables qu'il avoit remplis. Il fut Consul, Ministre principal de Théodoric, Préfet du Prétoire sous trois Rois consécutifs, Athalaric, Théodat & Vitigès. Mais il ne réunit tant de grandeur dans sa personne,

que pour en faire un sacrifice plus exemplaire. A l'âge d'environ soixante-dix ans, il quitta le monde, & se retira dans le monastère de Viviers, qu'il bâtit en Calabre, près du lieu de sa naissance. Ce monastère étoit situé au bas d'une montagne, sur le rivage de la mer; & de là on voyoit sur la hauteur celui de Castel, où les moines (qu'après de longues épreuves on jugeoit capables d'un recueillement plus parfait) alloient vivre en anachorètes. Ces deux maisons qui avoient chacune leur abbé, ne formoient néanmoins qu'une communauté, divisée par l'habitation, mais parfaitement unie, par la confraternité & l'esprit de la règle. On voit par les écrits de Cassiodore, que le travail manuel, au moins d'un certain ordre, n'étoit pas alors d'une nécessité indispensable pour l'état monastique, même pour des moines fort austères. Ce sage instituteur proposa à ses religieux, pour occupation principale, l'étude de l'Écriture sainte, & tout ce qui peut y servir même assez indirectement. Au lieu du travail ordinaire, il les exhorte sur-tout à transcrire les livres. Quant aux sujets peu propres aux lettres, il leur commet le soin de l'agriculture & de l'infirmierie, en supposant encore pour ceux-ci une

sorte d'étude ; puisqu'il leur conseille la lecture des livres propres à les rendre habiles dans leur emploi.

C'est dans son Institution des Divines Ecritures, que Cassiodore donne ces réglemens, & que l'on voit jusqu'où s'étendent, selon lui, les Arts Libéraux, qu'il juge nécessaires ou utiles à l'étude des saintes lettres. Il compte au nombre de ces Arts la Grammaire, la Réthorique & les Mathématiques, dont il a laissé des traités abrégés dans le second livre de son Institution ; & sous le nom de Mathématique, il comprend l'Arithmétique, la Géométrie ; la Musique & l'Astronomie ; ce qui fait en tout les sept Arts libéraux, si fameux depuis dans les écoles. Dans la première partie de l'Institution, il traite de tout ce qui tend plus directement à son but ; il fait le dénombrement de tous les écrits des Pères latins sur chaque livre de l'Ecriture, & de ceux des Grecs, qu'il avoit fait traduire. Tous ces ouvrages se trouvoient dans la riche bibliothèque dont il pourvut ce monastère. Il indique de même les théologiens les écrivains ascétiques & les historiens, entre lesquels il n'oublie pas l'Histoire Tripartite ; qu'on regarde comme son ouvrage, parce qu'il fut fait par ses soins.

Cette histoire latine n'est autre chose qu'une traduction des trois historiens Grecs, Socrate, Sozomène & Théodoret, recueillis en un seul corps. Elle est divisée en douze livres, & sert de continuation à celle que Ruffin avoit faite des dix livres d'Eusèbe, en y en ajoutant un onzième : ce qu'on trouva si commode, que depuis sa publication les Latins n'ont guère connu d'autre histoire de l'Eglise.

L'Italie pourvue de plusieurs grands hommes égaux dans leur genre à Casiodore, ne tarda point cependant à s'apercevoir que Justinien n'étoit plus sur le trône. Malgré tous les défauts de ce Prince, il s'en falloit bien que Justin son neveu & son successeur le valût. Ce n'est pas que le nouvel Empereur manquât de religion. Il commença au contraire par la consoler des atteintes que son oncle lui avoit portées, & il rappela tous les évêques bannis, excepté S. Eutychius. Mais c'étoit un Prince abandonné à ses plaisirs, jusqu'à la brutalité & à une sorte d'extravagance. Non moins avare que voluptueux, souvent dans la protection même qu'il accordoit à l'Eglise, il cherchoit à satisfaire son avidité fardide, qui faisoit argent de

Evagr. v.
c. 1 & 2.

tout, même des évêchés. Avec tant de bassesse d'ame, on n'est pas surpris de trouver de la lâcheté. Mais ce qui paroît plus étrange dans Justin, c'est que manquant de courage, il ait été entreprenant, audacieux; & sur-tout qu'il ait fait assassiner un de ses parens nommé comme lui Justin, homme de conseil & d'expédition, dont la valeur, l'habileté & la fidélité reconnue faisoient le plus ferme appui de sa puissance. Un pareil Empereur fut bientôt méprisé par les Barbares mêmes. Il n'étoit aucun peuple parmi eux, quelque obscur qu'il pût être, qui ne prétendit enfin à la gloire de mettre à son tour sous le joug ces Romains avilis, qui depuis si long-temps y tenoient toute la terre.

Depuis quatre cens ans, les Lombards, Germains d'origine, demeuroient en Pannonie sans rien oser, & laissoient passer devant eux les nations plus puissantes ou plus vaillantes. Enfin, après l'extinction des Ostrogoths, la seconde année de Justin le jeune, ils sortirent de leurs cantonnemens sauvages, sous la conduite de leur Roi Alboin, entrèrent en Italie par la Vénétie, & se rendirent maîtres de toute la contrée, jusqu'au delà de la Toscane; excepté Rome, Ravenne,

PaulDiac.
L. 11. c.
7. &c.

& quelques places extrêmement fortes, en assez petit nombre. Les Lombards étoient Ariens; mais ils avoient avec eux plusieurs autres Barbares, Pannoniens, Bulgares, Gépides, Suèves, Noriques, encore Patens pour la plupart.

Il n'y eut guère d'autres évènements remarquables que cette invasion des Lombards, sous le pontificat de Jean III, qui dura néanmoins près de treize ans. La vacance du siège, à sa mort arrivée en 573, dura plus de dix mois: délai surprenant pour un temps où l'ambition & la politique n'y avoient pas encore accoutumé; mais les ravages des Barbares en furent la cause. Enfin on élut benoit, surnommé Bonose, Romain de naissance; & on l'ordonna le 3 juin de l'an 574.

Le Roi Alboin avoit été tué l'année précédente, par l'artifice de sa femme Rosemonde, après avoir régné en Italie trois ans & demi; & par conséquent peu après la prise de Pavie, qui soutint un siège de trois mois. Cleph fut élu Roi, à la place d'Alboin; mais il fut tué dix-huit mois après. Ce qui fit paroître ce trône si périlleux, que chaque Gouverneur restant maître dans sa ville, la nation pendant dix ans n'eut point de Roi, mais seulement des Ducs, au nombre

de trente : anarchie ou tyrannie défectueuse, qui fit la désolation des peuples & de l'Eglise, ruina les villes & les provinces, dépouilla, renversa les temples, multiplia de toute part les meurtres & les atrocités. Chaque jour on trouvoit

Paul. D. éparés sur les routes, ou pendus aux arbres, non seulement une multitude de morts du commun, mais les personnages les plus considérables; sénateurs, illustres Romaines, évêques & abbés.

Greg. Dial. c. 17. Vers Nocéra, les Barbares prirent un diacre, & se firent un jeu des lenteurs cruelles de la mort à laquelle ils le condamnerent. Le S. Prêtre Sanctule qui étoit révééré de tout le monde indistinctement pour ses rares vertus, & qui n'avoit pu obtenir sa grace, demanda qu'au moins il lui fût permis d'en avoir soin jusqu'au dernier moment, se chargea de sa garde, & répondit de lui sur sa tête. Au milieu de la nuit, voyant toute la troupe plongée dans le sommeil, il dit au prisonnier de s'enfuir. A une offre si généreuse, le Diacre opposa d'abord le péril auquel son bienfaiteur resteroit exposé. Mais à la seconde instance, soit confiance au pouvoir du Saint, soit amour naturel de la vie, il se persuada que Sanctule trouve-

roi
il
pro
per
qu'
pon
fatis
la p
hom
juste
lons
men
qui t
pond
que
de lu
ment
du ca
cle.
prier
fort
s'enn
noux
Jean
voix
tendir
cuteur
sans a
tateur
on s'

roit quelque ressource à ce danger, & il mit sa propre vie à couvert par une prompte fuite. Les Barbares ne s'en apperçurent que le matin; & aux reproches qu'ils en firent au saint Prêtre, il répondit tranquillement qu'il avoit de quoi satisfaire, & qu'il étoit prêt à mourir à la place du diacre fugitif. Tu es bon homme, reprirent les Lombards; il est juste que tu meures: mais nous ne voulons pas te faire expirer par de durs tourmens; choisis toi-même le genre de mort qui te fait le moins de peine. Il leur répondit de le faire mourir en la manière que Dieu le voudroit; & ils résolurent de lui trancher la tête. Comme l'évènement étoit singulier, tous les Lombards du canton s'assemblerent pour ce spectacle. Sanctule demanda permission de prier, & il l'obtint. Après qu'il eut été fort long-temps prosterné, l'exécuteur s'ennuya, & le fit lever. Il se mit à genoux, & l'épée étant déjà tirée; Saint Jean, empêchez ce crime, dit-il d'une voix haute, que tous les assistans entendirent. A ces mots, le bras de l'exécuteur demeura levé comme il étoit, & sans aucun mouvement. Tous les spectateurs poussèrent des cris d'admiration; on s'empresça vers le Saint, on le pria

de guérir celui qui avoit voulu le frapper. Il fit ce second miracle : mais il obligea cet homme à jurer auparavant, qu'il ne serviroit de sa vie à immoler un Chrétien. Alors toutes ces troupes de brigands lui offrirent en reconnoissance les bœufs, les chevaux, & les autres effets qu'ils avoient pillés : il refusa toute sorte de butin, & demanda la liberté des captifs, qui furent délivrés sur le champ aussi bien que lui.

Greg.
Tur. iv.
Hist. c. 6.

Le même prodige fut renouvelé dans les Gaules, à la vue d'une partie de la même nation, qui, sous trois de leurs Ducs, passa les Alpes, & fit le ravage dans les provinces voisines. Saint Hospice vivoit reclus depuis plusieurs années, près de Nice, dans une tour où il n'y avoit point de porte, & où il se nourrissoit de dattes & d'un peu de pain qu'on lui donnoit par une fenêtre. Pendant tout le Carême, il ne mangeoit que des racines d'Egypte, que des marchands lui procuroient. Il portoit pour vêtement un cilice par dessus des chaînes de fer qui lui serroient la chair étroitement. Il avoit prédit l'irruption prochaine des Lombards, en punition des péchés de ses compatriotes; & il conseilloit à tout le monde, même aux solitaires, de se

retirer en des lieux plus sûrs. On le crut, & on voulut aussi l'emmenier. Non, leur dit-il, ne craignez pas pour moi; ils ne me feront pas mourir. Les Lombards arriverent peu après; & furetant les déserts, au défaut des habitations ordinaires qu'ils trouvoient abandonnées, plusieurs d'entr'eux rencontrèrent la demeure du Saint. Ils tournèrent en vain tout à l'entour, en cherchant la porte. Irritée par les obstacles, leur avidité leur fit escalader les murs, & briser le toit de la tour. En voyant un homme éténué & chargé de chaînes, ils le prirent pour un meurtrier emprisonné, & il les laissa dans leur persuasion. Alors un de ces Barbares étant descendu, & tirant son sabre pour lui en fendre la tête, le bras demeura étendu & immobile. Hospice en usa comme Sanctule: le Lombard guéri se convertit sur le champ, se fit aussi-tôt couper les cheveux, & embrassa dans ce lieu-là même la vie monastique.

Saint Hospice opéra aussi beaucoup de guérisons miraculeuses, entr'autres, celle d'un homme sourd & muet, dont le tenoit saint Grégoire de Tours, qui le rapporte, & qu'il est temps enfin de connaître lui-même: personnage intéressant,

s'il en fut jamais, pour l'Eglise de France; non-seulement comme un des plus vertueux & des plus savans prélats du sixième siècle, mais comme ayant beaucoup enrichi notre histoire, par la fécondité de sa plume. On l'accuse de crédulité: c'est une raison sans doute d'examiner les témoignages dont il s'appuie dans le récit de plusieurs choses extraordinaires. Mais aussi quand il parle comme témoin oculaire, ou comme contemporain d'une multitude infinie de personnes qui attestent unanimement les évènements du plus grand éclat; & les moins exposés aux périls de l'illusion & de la surprise; alors on ne peut se dispenser de le croire, sans lui refuser ou un sens droit, ou l'amour de la vérité: préjugés également injurieux à l'un des plus grands saints & des plus grands hommes des beaux temps de l'Eglise.

Greg. vi. Il étoit né en Auvergne, d'une illustre
c. 1, &c. famille, vers l'an 544. Son père Florence étoit frère de S. Gal évêque de Clermont, auprès de qui le jeune Grégoire fut élevé. Sa mère étoit petite-fille de S. Grégoire évêque de Langres. Il marqua d'heureux penchans & une tendre piété, dès sa première jeunesse. Ce fut pour accomplir un vœu qu'il fit alors, étant malade,

qu'il entra dans la cléricature. Souvent il visitoit les tombeaux des Saints; particulièrement celui de saint Martin de Tours; sur-tout depuis qu'il y eut été guéri d'une maladie fort dangereuse. Ce grand siége ayant perdu saint Euphrone, on s'y souvint de l'édification qu'y avoit souvent donnée le neveu de saint Gal; & l'on ne put entendre sans admiration le récit d'une infinité d'actions que chacun racontoit de lui.

Ainsi toute la ville unanimement, les évêques de la province, le clergé, la noblesse, le peuple de la cité & de la campagne le demanderent pour archevêque. Aussi-tôt on députa ce qu'il y avoit de plus illustre vers le Roi Sigebert, à qui Tours appartenoit. Non-seulement Grégoire étoit de naissance & de mérite à être connu du Roi; mais il se trouvoit à la Cour, quand les députés arriverent. Leur demande le surprit & l' alarma: car il joignoit à toutes ses grandes qualités une humilité sincère & une extrême défiance de lui-même. Il n'épargna ni sollicitations ni démarches, pour se soustraire à une charge qu'il jugeoit trop lourde pour ses forces. Il fallut que le Roi & la Reine lui fissent les plus pressantes instances: encore prirent-ils soin qu'il fût

aussi-tôt sacré par Gilles archevêque de Rheims ; de peur qu'il ne vint à se repentir d'un consentement presque forcé. Dans la crainte que même après son sacre il n'allât s'enfvelir dans quelque solitude ignorée , on le conduisit incontinent à Tours , où il fut reçu avec une joie incroyable , le dix-huitième jour après la mort de son prédécesseur. Il avoit alors environ trente ans.

Son premier soin fut de connoître toutes ses ouailles , & de se lier particulièrement avec la portion du troupeau destinée à sanctifier le reste par la vertu de l'exemple & de la parole. Il savoit découvrir les bons sujets jusques dans l'obscurité des cloîtres & des déserts , dont il acquit des connoissances si exactes , qu'il nous a laissé des vies très-circumstanciées d'un grand nombre d'illustres solitaires de son temps. Pendant son épiscopat , Venant , natif de Berri , quitta sa femme , à la fleur de son âge , & vint à Tours embrasser la vie régulière , sous l'Abbé Silvain auquel il succéda. Il s'y rendit célèbre par les révélations & le don des miracles. Après sa mort surtout , il s'en opéra tant à son tombeau (qu'on montre encore aujourd'hui) qu'ils firent donner son nom à ce monastère , érigé depuis en église collégiale.

Greg. vit.
PP. passim

Il y avoit à Tours un autre solitaire, natif d'Auvergne ainsi que l'évêque, & nommé Léobard. Comme il vivoit dans une cellule près de Marmoutier, il fut témoin de la querelle de l'un des moines avec des voisins. Il en prit tant de scandale, qu'il pensoit à changer de demeure: mais l'évêque Grégoire étant venu faire sa prière à Marmoutier, suivant la pieuse coutume qui l'y attiroit souvent, Léobard convaincu que les ouailles, quelles qu'elles soient, ne font aucune démarche sûre sans l'aveu du pasteur, lui communiqua sa résolution. Le saint évêque lui fit connoître que c'étoit là une illusion, puis lui envoya des livres de piété, dont la lecture acheva de la dissiper. Ce n'est pas la seule occasion où ce guide éclairé montra le discernement qu'il avoit des esprits.

Saint Sénoch reclus près de Tours, étant sorti de sa retraite pour aller voir ses parens en Poitou, revint plein de pensées de vaine complaisance, & fortement tenté de présomption. Le vigilant pasteur à qui rien n'échappoit de ses devoirs envers toutes les conditions, lui fit sentir sa faute, & le corrigea si parfaitement, que Sénoch vouloit prendre le parti de ne voir jamais personne: mais le sage

hevéque de
int à se re-
efque forcé.
après son
ans quelque
duisit incon-
çu avec une
me jour après
ur. Il avoit

onnoître tou-
lier particuliè-
troupeau de-
par la vertu de

Il savoit dé-
ues dans l'ob-
déserts, dont
es si exactes,
s très-circon-
abre d'illustres
ndant son épif-
Berri, quitta
on âge, & vint
régulière, sous
succéda. Il s'y
vélations & le
es sa mort sur-
à son tombeau
aujourd'hui) qu'ils
a ce monastère,
llégiale.

Prélat jugeant que c'étoit là une résolution extrême, peu conforme à l'esprit de Dieu, il lui conseilla de ne s'enfermer que le Carême, & depuis la saint Martin jusqu'à Noël : ce que le Solitaire observa ponctuellement. Ainsi parvint-il à la plus éminente sainteté. Il étoit de la nation des Taifales, peuple Barbare, confondu avec plusieurs autres, parmi les nations nombreuses qui s'établirent dans les Gaules.

La foi & les vertus ne sont attachées ni à la célébrité ni à la culture naturelle. La Gaule Armorique ; c'est-à-dire la côte maritime de l'Océan, dut à de durs insulaires plusieurs de ses plus illustres évêques. Les Anglois-Saxons ayant envahi l'isle nommée jusques là Bretagne, les Bretons, sous la conduite de leur Prince Hengist, s'étoient réfugiés dans l'Armorique la plus avancée vers leurs côtes, & lui avoient donné le nom de Bretagne. Quoique cette transmigration datât de plus d'un siècle, ce peuple plein de caractère & fort attaché à ses usages, restoit toujours distingué des Gaulois, autant de mœurs que de langue ; en sorte que le second Concile de Tours, tenu en 566, distingue encore les évêques Bretons des Romains ou Gaulois. Ces étrangers entretenant

tretenant leurs relations avec les naturels de la Grande-Bretagne, continuerent long-temps encore d'en tirer des sujets.

De ce nombre fut S. Samson, évêque de Dol en Bretagne. Il étoit né dans la province de Galles, & avoit pratiqué la vie monastique sous la conduite de saint Heltrut, que l'on dit avoir été disciple de saint Germain d'Auxerre. Ainsi attribue-t-on à cet évêque de Gaule l'établissement des monastères de la Grande-Bretagne, lors de son second voyage en cette isle. Samson ayant fait de grands progrès dans les sciences & dans la vertu, fut ordonné prêtre par saint Dubrit, autre disciple de saint Germain, & qui devint évêque de Caerléon, dans le pays de Galles. Le nouveau prêtre, après son ordination, ne parut que plus humble & plus porté au recueillement. Il se retira dans une isle écartée, pour y mener la vie érémitique. Mais on l'en tira, pour le faire abbé d'un monastère qu'on disoit aussi avoir été fondé par saint Germain. Là il fut ordonné évêque pour son mérite & sa vertu, qui de jour en jour le rendoient plus célèbre. Il passa à la mer, & vint dans la Gaule-Armorique, où il fonda plusieurs monastères, entr'autres celui de Dol, qui fut érigé de son

temps même en évêché. Il faisoit porter une croix devant lui, comme font aujourd'hui les archevêques : méthode extraordinaire, qui ne dut apparemment son origine qu'au génie ou aux usages particuliers de ces Bretons, & qui fonda néanmoins pour la suite, de la part des évêques de Dol, de grandes prétentions aux droits de métropolitains. Mais s'ils en jouirent sur un si foible fondement, il ne leur en resta plus que cette décoration, sans aucune des prérogatives dont elle est le symbole.

L'épiscopat de saint Samson lui acquit beaucoup de célébrité, & l'on raconte de lui un grand nombre de merveilles. Il eut pour successeur saint Magloire son cousin-germain, élevé comme lui sous la discipline de saint Heltrut. Samson l'avoit emmené en Gaule, après l'avoir fait diacre. En mourant, il le désigna pour lui succéder. Mais après deux ou trois ans d'épiscopat, Magloire mit à sa place Budoc son disciple, & se retira dans un monastère de 60 moines, qu'il avoit fondé, & qu'il gouverna jusqu'à sa mort.

Vit. S. Saint Samson avoit un autre parent,
Macl. in nommé Malo ou Maclou, qui fut en-
Bibl. Flo. core élevé dans un monastère, & qu'on
ri. c. ordonna malgré lui évêque de Vinchestre,

dont son père avoit été comte. Il avoit tant d'éloignement des distinctions, qu'il s'enfuit secrètement au delà des mers. Il se retira dans une petite île de l'Arannique, auprès d'un saint solitaire nommé Aron. Près de là, dans une autre île, étoit la ville d'Alceth, renommée dès lors pour son commerce, mais encore presque toute païenne. Quelques Chrétiens fervens qui s'y trouvoient, supplièrent le saint d'entreprendre la conversion de leurs concitoyens: ce qu'il fit avec tant de succès, ses paroles étant soutenues par l'exemple des plus grandes vertus & par le don des miracles, que la plupart se convertirent & l'obligèrent d'être leur évêque. S. Malo mourut vers la fin de l'an 565. Il laissa le respect de son nom si fortement gravé dans le cœur de ses peuples, qu'ils donnerent à leur ville le nom de leur saint pasteur.

Saint Paul, qui donna le sien à son Boll. 12. évêché de Léon, & S. Gildas, surnommé Mart. le Sage, furent aussi disciples de S. Heltrut. La crainte de l'épiscopat fit encore passer Paul dans les Gaules, où il rencontra de même ce qu'il fuyoit. Après quelque séjour en différentes îles, il pénétra jusqu'à la ville de Léon, où l'éclat de ses vertus & de ses miracles le

fit élever à l'épiscopat ; le Comte Vither ayant employé à ce sujet l'autorité du Roi Childebert. Au bout de vingt-quatre ans, se sentant affoibli de vieillesse, il quitta le gouvernement de son église, & mit successivement à sa place deux de ses disciples, qui ne tinrent le siège qu'un an chacun ; en sorte qu'il fut obligé de le reprendre. Enfin il le remit onze ans après à un autre disciple nommé Céto-merin, & il se retira dans l'isle de Bas, où il gouverna encore long-temps un monastère nombreux, & mourut dans une haute réputation de sainteté. C'est ainsi que le Seigneur fait servir à la sanctification de ses élus, le concours comme fortuit des conjonctures où ils se rencontrent, & la singularité de leur génie même, pourvu que leur cœur soit véritablement à lui.

Saint Gildas ne fut que prêtre. Il étoit natif de Dumbritton en Ecosse ; il prêcha dans le nord de la Grande-Bretagne, puis en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la discipline. Enfin il passa dans les Gaules, s'établit dans la partie méridionale de l'Armorique, près de Vannes, bâtit & habita jusqu'à la mort le monastère de Buis, qui prit & porte encore son nom.

Les Evêchés de Saint-Brieu & de Tréguier doivent aussi leur institution à deux Saints, nés dans la Grande-Bretagne. Saint-Brieu n'étoit d'abord qu'un monastère fondé par le S. Evêque Brieu, qui, après avoir été ordonné en Angleterre, passa dans les Gaules, où il fonda deux monastères, dont on érigea le second en siège épiscopal. Pour le siège de Tréguier, il fut d'abord à Lexobie, église plus ancienne. S. Tudval, encore Breton, en devint évêque, d'abbé qu'il étoit au monastère de Tréguier fondé par lui-même. Le siège épiscopal fut depuis transféré à ce monastère, qui en a fait oublier le premier nom. Sur ces détails de l'état du christianisme dans la province de Bretagne alors des plus incultes des Gaules, & que pour cette raison nous avons développés autant qu'il convient à notre dessein général, on peut se former une idée du reste de l'Eglise de France, dans le même temps.

Tous les évêques de la Bretagne étoient dès-lors, comme aujourd'hui, sous la dépendance de la métropole de Tours. Dans le second concile de cette ville, tenu en 566, ou 567, nous voyons qu'il est défendu d'ordonner dans l'Armorique un évêque, soit Breton, soit Romain,

Tom.
I. Conc.
Gal. pag.
847.

sans le consentement de ce métropolitain & de ses comprovinciaux. On y voit encore la vigilance extrême de l'Eglise sur l'intégrité des mœurs & de l'honneur de ses ministres. Le Concile ne dédaigne pas d'entrer dans les détails les plus circonstanciés à cet égard. Il statue qu'un évêque qui aura été marié, sera toujours accompagné de clercs jusques dans sa chambre, & tellement séparé de sa femme, que celles qui la servent n'ayent aucune communication même avec les gens de ces clercs. Quant aux évêques qui n'ont pas été mariés, il ne doit habiter aucune femme chez eux. L'Archiprêtre doit avoir à la campagne un clerc qui couche dans sa chambre. Cette règle est jugée si importante, que l'embarras & la dépense sont comptés pour rien dans son observation. Ainsi prescrit-on qu'il y ait sept de ces clercs, pour se relever par semaine.

Il est défendu aux clercs & aux moines, de coucher deux dans un même lit. L'entrée des monastères d'hommes est interdite aux femmes. On défend de-rechef les mariages des religieuses, soit qu'elles ayent reçu le voile de la main de l'évêque, soit qu'elles ayent seulement changé d'habit: ce qui fait enten-

dre que la profession ne se faisoit pas d'une manière expresse ; mais qu'elle étoit attachée à la vêtue. Objet de doute qui commençoit seulement à être bien éclairci ; puisqu'il y avoit encore quelques-unes de ces religieuses qui prétendoient n'avoir pris l'habit, que pour n'être pas exposées à des mariages indignes d'elles. Il est dit aussi, que les veuves ne recevoient point de bénédiction, pour se consacrer à Dieu.

Le Concile fit encore, pour les cérémonies de la religion ; des réglemens qui nous apprennent que dès-lors il y avoit des images ainsi que des croix sur les autels, & qu'on y conservoit l'Eucharistie hors le temps du sacrifice ; puisqu'on avertit que le corps de Notre Seigneur ne doit pas être mis sur l'autel au rang des images, mais sous la croix. On règle ensuite, & fort en détail, l'ordre & l'étendue de la psalmodie, ou des offices, pour les différens jours & les différentes saisons. Dans l'état des jeûnes qu'on donne ensuite pour toute l'année, l'on voit qu'on jeûnoit encore l'avent, comme le carême.

Le même concile ordonna que chaque cité prendroit soin de ses pauvres ; chaque prêtre à la campagne, & chaque

citoyen à la ville se chargeant de l'un d'eux; de manière qu'on ne vit point de vagabonds. Il traite de meurtriers des pauvres, les usurpateurs des biens ecclésiastiques; & il veut qu'après trois monitions, s'ils persistent, on prononce contre eux dans le chœur de l'église, tout le clergé étant assemblé, les malédictions du psaume cent-huitième. Il les représente comme de nouveaux Judas, qu'on ne doit pas seulement excommunier, mais anathématiser: ce qui nous fait entendre la différence de l'anathème, & de l'excommunication simple qui n'emportoit pas ces sortes de malédictions.

Quelques années après ce concile, Gontran, Roi d'Orléans & de Bourgogne, fit convoquer à Paris six métropolitains & douze évêques, pour terminer le funeste différend qui étoit entre ses deux frères Sigebert, Roi d'Austrasie, & Chilpéric Roi de Soissons. Tel étoit l'objet capital du quatrième concile de Paris. Le lieu de l'assemblée ne pouvoit être mieux choisi; cette ville étant commune entre les trois frères. Car Chébert, Roi de Paris, étant mort l'année même du second Concile de Tours; c'est-à-dire en 567, & n'ayant laissé que des filles, les Rois ses frères, en se partageant ses Etats,

avoient mis Paris en commun, & juré sur les reliques de S. Martin (serment réputé des plus inviolables) qu'aucun d'eux n'entreroit dans la ville sans le consentement des deux autres.

Les évêques ne purent réconcilier les deux frères. Le mal venoit de plus loin, & prenoit sa source dans l'antipathie ou la jalousie de deux femmes, les Reines Frédégonde & Brunehaut, toutes deux d'une grande beauté, toutes deux non-seulement pleines d'esprit, mais de cette élévation & de cette étendue de génie, qui loin de se concentrer dans le petit cercle d'affaires ou d'amusemens ordinaires à leur sexe, ne put jamais se renfermer dans les bornes des Etats respectifs de leur époux. Brunehaut cependant avoit plus de noblesse dans les idées, plus de vues pour le bien public, plus de cette grandeur d'ame, digne du sang des Rois d'Espagne qui couloit dans ses veines, & beaucoup plus de vertus ou moins de vices, au rapport même des auteurs qu'on croit aujourd'hui ses calomniateurs. Frédégonde étoit plus cachée & plus artificieuse, plus féconde en expédients & en ressources, plus entreprenante, & d'autant plus sûre de réussir, que ni probité, ni humanité, ni pudeur,

ni le respect de sa naissance qui étoit des plus basses, ni enfin délicatesse d'aucun genre, ne mit jamais obstacle à ses desfeins. Animé par cette furie, Chilpéric fit ravager les États de son frère, avec tant d'acharnement, que par le pillage des choses les plus sacrées, l'embrasement des temples, le meurtre des clercs & le déshonneur des vierges, les Eglises furent plus affligées, dit Grégoire de Tours, que par la persécution de Dioclétien.

Sigebert, de son côté, vint faire le dégât jusqu'aux portes de Paris. L'Évêque Germain écrivit à la Reine Brunehaut, épouse de ce Prince, pour la conjurer de faire voir, qu'au lieu d'allumer cette guerre, elle ne travailloit qu'à l'éteindre. Mais les remontrances furent bien foibles, auprès d'une femme humiliée qui reprenoit le dessus. Sigebert poussa ses avantages, prit Paris, Rouen, & presque tout le royaume de Chilpéric, qui se vit réduit à s'enfermer dans Tournai. Le vainqueur l'y assiégea. Alors saint

Greg. Hist. L. IV. c. 45: Germain alla le trouver, & lui fit cette prophétie: Si vous n'attendez pas à la vie de votre frère, vous reviendrez victorieux; au lieu que vous périrez misérablement, si vous avez des vues parric-

cides. Sigebert méprise l'avis du ciel. Mais deux scélérats envoyés par Frédégonde l'assassinèrent, tandis que les François de Neustrie le reconnoissoient pour leur Roi. Cette mort changea totalement la face des affaires. Tout rentra sous l'obéissance de Chilpéric, qui revint au si-tôt à Paris, y surprit la Reine Brunehaut, veuve de Sigebert, la fit arrêter & conduire à Rouen. Clotaire, fils de Brunehaut, âgé seulement de cinq ans, fut porté à Metz par les bons serviteurs de son père, & reconnu Roi d'Austrasie.

S. Germain mourut l'année suivante 536, à l'âge de quatre-vingts ans. Entre les grandes vertus de ce saint évêque, celles qu'on admira davantage en lui, furent ces qualités, si différentes & si difficiles à allier, de Marthe & de Marie, l'esprit d'oraison & l'assiduité au travail. Souvent après avoir passé la nuit entière à l'église (excepté quelques heures sur le matin où il se recouchoit, pour qu'on ne s'apperçût point de ses veilles) il ne laissoit pas de donner audience à une grande multitude, sur-tout de pauvres & d'atiligés, qu'il alloit souvent chercher lui-même dans les réduits où ils en-sevelissoient leur honte & leur misère. On raconte un grand nombre de mira-

cies opérés à son tombeau, & confirmés par la vénération des peuples, qui donnerent son nom à l'église de S. Vincent, où il fut transféré. Le Roi Chilpéric qui se piquoit de littérature, fit son épitaphe.

Cependant ce Prince, usant de sa fortune sans nul ménagement, fit marcher vers le Poitou son fils Mérovée, dont il ignoroit l'inclination pour Brunehaut. Cette étrange passion avoit pris naissance à Paris, où se trouvant ensemble, ils s'étoient également irrités l'un & l'autre contre Frédégonde, qui avoit fait répudier la Reine Andoëre, mère de Mérovée, & venoit de faire assassiner l'époux de Brunehaut. Leurs mécontentemens & leurs malheurs communs les attendrirent souvent sur leur sort réciproque; & leur attendrissement dégénéra d'autant plus facilement en amour, que leur tendresse étoit mieux colorée, & leur familiarité moins suspecte, Brunehaut étant veuve de l'oncle de Mérovée. Mais elle étoit encore jeune, & n'avoit rien perdu de ces attraits séduisans, si capables de surprendre une ame affoiblie par le chagrin. Mérovée, sous prétexte d'aller voir sa mère confinée & comme prisonnière au Mans, passa par Rouen, se ligna avec les partisans de la Reine Bru-

Ibid. L.
v. C. 14.

nehant, & l'époufa avec toutes les cérémonies de l'Église. Le Roi au défefpoir marcha contre lui, parut enfuite lui rendre fes bonnes grâces; puis fur quelques nouveaux foupçons, le fit arrêter, le contraignit à prendre la tonsure & l'habit de clerc, enfin à fe laiffer ordonner prêtre, & l'envoya dans le Maine, au monaftère de faint Calais, pour apprendre les règles de la vie eccléfiastique. Mais par le fecours d'un capitaine du feu Roi Sigebert, il s'échappa, & fe rendit dans l'église de faint Martin de Tours, afyle le plus facré du royaume.

Le Roi fit ordonner au faint évêque Grégoire, de chaffer le Prince qu'il traitoit d'apoftat, avec menace, en cas de refus, de mettre tout le pays à feu & à fang. A Dieu ne plaife, répondit le faint Prélat, qu'un Roi catholique profane les lieux que les Goths Ariens ont conftamment révérez! & il laiffa Mérovée dans fon afyle. Mais le jeune Prince ne croyant aucune barrière facrée contre la fureur de fon père, & plus encore de Frédégonde, réfolut d'aller joindre Brunehaut qui avoit trouvé le moyen de fe fauver de Rouen, & qui gouvernoit l'Auftraffe fous le nom de fon fils, le jeu ne Childebort.

Avant de quitter le tombeau de saint Martin, il voulut lire dans l'avenir, par une pratique superstitieuse fort en usage alors, quoique déjà souvent condamnée dans les conciles, sous le nom du Sort des Saints. Il mit sur le tombeau le psautier, le livre des Rois & celui des évangiles. Après avoir passé trois jours de suite en jeûnes, en veilles & en prières, il ouvrit au hasard chacun de ces livres. Dans celui des Rois, le premier verset de la page étoit celui-ci : Parce que vous avez quitté le Seigneur votre Dieu, pour suivre les dieux étrangers, il vous a livré à vos ennemis. Les passages des deux autres livres ne parurent pas moins effrayans au Prince qui se les appliquoit : ce qui lui fit répandre beaucoup de larmes, avant de partir. Il eut néanmoins le bonheur de gagner l'Austrasie : mais il n'y fut pas reçu comme il s'y attendoit. Brunehaut plus politique que passionnée depuis le rétablissement de ses affaires, ne voulut pas déplaire aux Seigneurs Austrasiens, qui étoient peu disposés à ranimer le feu de la guerre, pour un malheureux trop renommé, devenu la fable de la France, & le flambeau de la discorde entre les Princes François. Après avoir erré quelque temps en di-

verses contrées, il fut enfin arrêté & massacré proche de Térouanne.

Mais avant cette catastrophe, Chilpéric croyant les principales victimes échappées, déchargea tout son ressentiment sur Prétextat évêque de Rouen, qui avoit compati à leurs malheurs, & qu'il accusa, non-seulement de leur avoir donné la bénédiction nuptiale, mais d'avoir fomenté la révolte. Il fit assembler à Paris quarante-cinq évêques, qui en formèrent le cinquième concile. Le Roi vint en personne, & parla ainsi à Prétextat en Greg VII.
10 & 19,

leur présence : A quoi avez-vous pensé, prélat téméraire, de marier avec la tante, Mérovée mon ennemi-plutôt que mon fils ? Ignorez-vous les règles canoniques sur cette matière ? Vous n'en êtes pas demeuré là : vous avez tenté de me débaucher mes sujets par argent ; & vous avez voulu faire passer ma couronne sur la tête d'un autre. Les Francs, à ce discours sorti d'une bouche qu'ils croyoient incapable de mentir, frémissaient de colère, & vouloient lapider l'évêque. Mais le Roi qui voyoit mieux qu'eux les conséquences d'un emportement pareil, voulut encore se donner un air de modération, en les retenant. Prétextat s'inscrit en faux contre ces imputations ; & les

ennemis en offrirent la preuve. Mais elle ne consista qu'à montrer quelques présens que l'évêque avoit faits, & dont il convenoit, en niant fortement qu'il eût tenté par-là d'exciter aucune révolte. Les évêques sentirent l'iniquité de la trame ourdie contre leur collègue. Un simple archidiacre de l'Eglise de Paris, nommé Aëtius, se leva dans l'assemblée (toutefois après que le Roi en fut sorti) & dit avec force : Pensez-y bien, princes de l'Eglise qui a les yeux fixés sur vous : De la démarche que vous allez faire, pour ou contre votre semblable, dépend votre gloire ou votre opprobre éternel. Les évêques se regarderent sans rien objecter, mais sans oser prendre une résolution où l'on risquât de déplaire à la terrible Frédégonde, l'ame de cette persécution.

Il n'y eut que le seul archevêque de Tours, le vertueux Grégoire, qui appuya ce qu'avoit dit l'Archidiacre, & qui enchérit sur ce zèle, afin de relever le courage des prélats. Mais il ne manqua point parmi eux, de bas courtisans & de perfides délateurs, contre le généreux Archevêque. Aussi-tôt le Roi l'envoya chercher, & lui dit avec émotion, du plus loin qu'il put se faire entendre :

Evêque, votre saint caractère vous oblige à faire justice à tout le monde. Pourquoi donc me la refusez-vous? Vous vérifiez bien le proverbe; que jamais l'oiseau carnacier n'arracha l'œil à son semblable. Prince, répondit Grégoire, si quelqu'un de nous s'écarte des voies de la justice, vous avez le pouvoir en main pour l'y faire rentrer: mais si vous vous en écarterez vous-même, qui vous ramènera? Nous n'avons que le pouvoir de la parole, que vous écoutez si vous voulez; & si vous fermez l'oreille, qui vous condamnera, sinon celui qui est la règle & l'appui de toute justice? Le Roi insista, & fit quelques menaces: mais l'Evêque les reçut en saint, & fit à son tour des menaces si effrayantes des jugemens de Dieu, que Chilpéric qui n'étoit méchant que par une impression étrangère, revint à ses propres sentimens; & cherchant à radoucir le Saint, il lui fit mille caresses. Enfin Grégoire l'amena jusqu'à promettre avec serment, de ne pas ôter la liberté au concile, & de n'en rien exiger contre les canons.

Mais Frédégonde n'avoit pas ratifié ces engagements. Pendant la nuit, elle envoya vers Grégoire, pour lui offrir deux cens livres d'argent, s'il laissoit con-

damner Prétextat, & lui fit assurer qu'elle avoit la parole de tous les autres évêques. Je ne suivrai le jugement des autres, répondit-il qu'autant qu'il sera conforme aux canons, Quand vous me compteriez les pièces d'or & d'argent par milliers, je ne changerai pas de dessein.

Le Roi se rendit encore à la seconde séance du Concile, dans l'espérance de convaincre Prétextat, au moins sur quelques-uns des chefs de l'accusation. Mais ce Prince fut lui-même convaincu, ou plutôt confondu. Il dit à quelques confidens: Je sens que l'accusé dit vrai; mais que ferai-je pour contenter la Reine? Après avoir révé quelques momens, il ajouta: Allez, représentez à Prétextat, comme de vous-même, que je suis bon, & que je pardonne aisément; que s'il s'humilie devant moi, en faisant l'aveu de ce qu'on lui reproche, il est sûr d'obtenir son pardon. Ce propos fut aussi-tôt porté à Prétextat, qui craignant plus que jamais la redoutable Frédégonde, donna aveuglément dans le piège. Le lendemain les évêques étant assemblés, & le Roi présent, Prétextat se prosterna par terre, en avouant tout ce qu'on lui imputoit. Le Roi, par la plus basse fourberie, se

jeta lui-même aux pieds des évêques, & leur demanda justice. Qu'on le dépose en lui déchirant sa tunique, dit-il, & qu'on l'anathématise en récitant sur sa tête les malédictions du psaume cent-huitième, ou qu'au moins on rende contre lui une sentence d'excommunication perpétuelle. Grégoire, sans craindre d'attirer sur sa propre tête tout le feu de l'orage, fit de vives oppositions, & réclama éloquemment la promesse que le Roi venoit de lui faire, de ne rien exiger contre les canons. On n'écouta rien: Prétextat fut tiré de son siège, & mis dans une prison rigoureuse.

L'Archevêque de Tours avoit résisté à une femme trop ennemie de la contradiction, pour qu'elle ne fit pas naître quelque occasion de le perdre lui-même. Leudaste comte de Tours, déclaré depuis long-temps contre son évêque, se porta pour son accusateur. Mais la manœuvre étoit mal conçue; & l'imputation de vouloir livrer la ville au Roi Childébert, dénuée de preuve & de probabilité, tomba d'elle-même. Le calomniateur n'en voulant pas avoir le démenti, choisit encore plus mal son second chef d'accusation. Il avança que Grégoire diffamoit la Reine, en lui in-

putant un commerce criminel avec un évêque : procédé mal-adroit, qui outrageoit la majesté même des personnes augustes dont on prétendoit servir la vengeance. Le Roi en fut si choqué, que dans le premier emportement il fit battre

Greg. v. & emprisonner Leudaste. Peu après cependant, il convoqua un concile à Braine à quelques lieues de Soissons, & fit comparoitre Grégoire. Chilpéric s'y trouva lui-même, & dit aux évêques, qu'il ne pouvoit dissimuler ce qui touchoit si vivement son honneur; qu'il ne prétendoit pas néanmoins violer les égards dûs à la dignité épiscopale; que, quoiqu'il y eût des témoins contre l'Evêque de Tours, si l'on croyoit plus convenable de s'en rapporter à la conscience du Prélat, il y consentoit. Tout le poids de ces témoignages se réduisoit à celui d'un soudiacre de Tours, à qui le Comte en avoit fait espérer l'évêché. Les Pères du concile dirent au Roi, qu'on ne devoit pas croire un inférieur contre son prélat; & l'on convint que Grégoire, après avoir dit la messe sur trois autels, se purgeroit par serment. On prit ce parti comme le seul propre à donner au Roi quelque satisfaction. Ainsi l'Evêque de Tours accompplit ce

Greg. v.
Hist. c. 50.

qu'on venoit de proposer. Alors le Comte Leudaste qui avoit trouvé moyen de s'évader, fut excommunié de toutes les Eglises, comme calomniateur & auteur du scandale; après quoi l'on envoya le jugement aux évêques qui n'étoient pas de l'assemblée.

Frédégonde n'étoit rien moins que satisfaitte. Mais quand l'occasion ne lui vint pas, elle savoit en attendre une meilleure. Cependant elle se vit occupée de soucis beaucoup plus sérieux. Le bras du Seigneur commençoit à se déployer sur elle. Dans l'espace de quelques mois, ses trois enfans moururent de contagion. Elle crut ou feignit de croire, que Clovis leur frère aîné, d'un premier lit, leur avoit donné du poison. Sous ce prétexte, il fut aussi-tôt assassiné. Mais elle ne trouva point de consolation, dans la multiplication de ses crimes. Alors faisant quelque retour sur elle-même, jusqu'ici, dit-elle à son mari, *Ibid. c.35.* Dieu nous avoit épargnés, tout méchans que nous sommes: mais voilà qu'il nous frappe par l'endroit le plus sensible, en nous enlevant nos enfans. Tâchons d'appaiser sa colère, & distribuons en aumônes les trésors accumulés par notre dureté. Chilpéric qui auroit pu être bon

avec une autre femme, diminua les impôts & fit de grandes libéralités. La Reine eut la consolation de devenir encore mère, & accoucha d'un Prince qui regna dans la suite sur tous les François, sous le nom de Clotaire II. Sa naissance, en effaçant le souvenir des fléaux précédens, ramena la joie & la perversité, qui continuerent jusqu'à la mort de Chilpéric.

Enfin ce Roi périt auprès de Chelles, en revenant de la chasse, sans qu'on pût connoître son assassin. La veuve, sans attendre d'autre accusation que celle de sa conscience, se réfugia dans l'église de Paris. La principale autorité sur les François étoit passée au Roi Gontran, qui se saisit d'abord de la ville de Paris; prétendant que ses frères, en y entrant plusieurs fois contre leur serment, avoient perdu pour eux & pour leurs enfans le droit qu'ils y avoient. Frédégonde se fit un mérite d'y consentir, lui marqua une confiance sans borne, seule ressource qui lui restât, & lui présenta le jeune Clotaire qui n'avoit que quatre mois. Gontran le fit reconnoître pour Roi de Soissons, & de toutes les provinces que son père Chilpéric avoit possédées.

Ce Roi de Bourgogne, comme on le

voit par ce seul trait, étoit bon, plein de franchise, enclin à pardonner, & sincèrement religieux. Il signala tout son ^{Greg.} regne par un grand zèle pour l'avance- ^{Hist. l. 6.} ment de la religion, par une libéralité & 7. prodigieuse envers les Eglises & les pauvres, en un mot par tant de vertus, qu'il est compté au nombre des saints. On trouve néanmoins quelques taches considérables dans sa vie, comme dans celle des meilleurs princes de ces regnes barbares. On raconte qu'il fit assommer à coups de pierres un de ses chambellans, pour avoir tué un buffle dans la forêt de Vôge. La Reine Austrigilde sa femme lui ayant dit en mourant, que ses médecins l'avoient tuée, il eut la foiblesse de lui promettre leur mort, & la cruauté de tenir parole. Mais on ne peut douter qu'il n'ait expié ses fautes, par un regret sincère & par la multitude de ses bonnes œuvres. Il n'y avoit pas jusqu'à ses repas, qui ne se ressentissent de son respect pour la religion. Il y invitoit souvent les évêques, qu'il y faisoit asséoir honorablement; & au lieu de chants de plaisirs, on y chantoit un répons de l'office divin, ou quelque cantique. Les saints prélats avoient beaucoup de pouvoir sur son esprit. Cepeudant saint

E
 inua les im-
 beralités. La
 venir encore
 nce qui regna
 rançois, sous
 Sa naissance,
 fléaux précé-
 la perversité,
 la mort de
 ès de Chelles,
 , sans qu'on
 La veuve,
 ation que celle
 ia dans l'église
 autorité sur les
 Roi Gontran,
 ville de Paris;
 en y entrant
 rment, avoient
 eurs enfans le
 édégonde se fit
 ui marqua une
 e ressource qui
 le jeune Clo-
 tre mois. Gon-
 ur Roi de Soif-
 vinces que son
 dées.
 comme on le

Grégoire de Tours s'étant employé pour faire rentrer en grace le Comte de Bourdeaux & un autre seigneur, coupables tous deux d'un crime d'Etat; le Roi fit semblant de ne pas entendre, & ne répondit rien. Alors le médiateur charitable tournant sa supplique en apologue; daignez m'écouter, Seigneur, dit-il au Roi: mon maître m'a député vers vous. Que lui dirai-je, puisque vous ne me répondez pas? Et qui est votre maître, reprit le Roi étonné? C'est saint Martin, répliqua Grégoire en souriant. Aussitôt le Roi fit entrer Garacaire & Bladaste, (c'étoient les noms des deux seigneurs) & après quelques reproches, il les reçut en grace.

Son zèle pour l'Eglise & la discipline l'engagea à faire tenir différens conciles. On remarque le second de Mâcon en 585, où furent présens quarante-trois évêques, & quinze députés pour les absens. On y fit vingt canons, dont le cinquième ordonne, sous peine d'excommunication, de payer les dîmes aux ministres de la religion, suivant la loi de Dieu & la coutume immémoriale des Eglises. Le quinzième qui enjoint aux laïcs d'honorer les clercs majeurs; c'est-à-dire ceux qui sont dans les ordres sacrés, porte
en

employé pour
 omte de Bour-
 r, coupables
 at, le Roi fit
 re, & ne ré-
 iateur charita-
 en apologue ;
 eur, dit-il au
 té vers vous.
 vous ne me
 votre maître,
 est saint Mar-
 ouriant. Auffi-
 acaire & Bla-
 des deux sei-
 reproches, il

z la discipline
 rrens conciles.
 de Mâcon en
 ante-trois évé-
 our les absens.
 t le cinquième
 mmunication,
 inistres de la
 e Dieu & la
 Eglises. Le
 laïcs d'hono-
 st-à-dire ceux
 sacrés, porte
 en

en termes exprès, que, quand ils se ren-
 contreront, si l'un & l'autre est à che-
 val, le laïc ôtera son chapeau ; & si le
 clerc est à pied, le laïc descendra de
 cheval, pour le saluer. Il est défendu
 aux veuves, même des moindres clercs,
 de se remarier, & aux clercs, d'assister,
 tant aux jugemens de mort qu'à leur
 exécution. Le Roi confirma par un édit
 les canons de ce concile.

Quelque temps après, il se tint à Au-
 xerre une autre assemblée, qui, quoique
 particulière à ce diocèse, mérite atten-
 tion. Il y fut statué qu'on ne diroit pas
 deux messes par jour sur le même autel,
 principalement un prêtre après un évêque ;
 & que les femmes ne recevroient pas
 l'eucharistie dans la main nue, mais cha-
 cune sur son lingé nommé *Dominical* :
 usage très-particulier, que l'Eglise eut ses
 raisons de supprimer. Ce synode, dont
 les statuts ne semblent que l'exécution
 des canons de Mâcon, restreint pourtant
 aux veuves des clercs supérieurs la dé-
 fense de se remarier, faite généralement
 par les Pères de Mâcon à celles de tous
 les clercs sans nulle réserve. Chaque
 Eglise avoit ses coutumes propres, qu'on
 maintenoit, quand elles n'étoient pas
 abusives. Ce synode défend encore aux

clercs de chanter & de danfer dans un festin, aux moines & aux abbés d'être parrains d'aucun baptisé.

Après la mort du Roi Chilpéric, la ville de Rouen rappela son évêque Prétexat. Il alla trouver le Roi Gontran à Paris, & le pria de faire réviser sa cause. Frédégonde prenant le ton ecclésiastique, soutint qu'on ne devoit pas revenir sur une affaire jugée par quarante-cinq évêques. Mais les temps étoient bien changés: les prélats timides revinrent au parti de la vertu, qui devenoit le plus sûr; & pour ne point paroître contraires à eux-mêmes, l'évêque de Paris dit au nom de tous les autres, que Prétexat n'avoit pas été déposé, mais soumis simplement à une pénitence. Il fut rétabli au grand contentement de son peuple; & Mélaïne qui avoit occupé sa place, se voyant chassé avec opprobre, se retira auprès de Frédégonde. Elle en conçut un dépit cruel: mais elle dissimula environ deux ans, au bout desquels se transportant à Rouen, elle fit poignarder Prétexat par un de ses esclaves, dans l'église même où il s'étoit rendu de fort bonne heure pour l'office. Il cria pour appeler du secours, & s'appuya sur l'autel qu'il inonda de son sang, en se re-

Greg.

VIII. C.

31.

commandant au Seigneur. On l'emporta dans sa chambre, & on le mit sur son lit. La perfide Frédégonde vint aussi-tôt le voir, & parut plus indignée que personne de ce meurtre impie, dont elle demandoit avec imprécation qu'on lui fit connoître l'auteur. Le saint évêque ne prit pas le change: D'où partiroit le coup, s'écria-t-il d'un ton qui le fit croire inspiré, sinon du bras qui a répandu tant de sang innocent, sans épargner celui de nos Rois? Frédégonde, sans se déconcerter, lui offrit ses médecins. Dieu veut me retirer de ce monde, répondit-il; mais tremble, furie sacrilège: il n'en vengera qu'avec plus de rigueur le sang de son ministre. Les seigneurs qui se trouvoient présens, marquoient leur horreur par un sourd murmure; & l'un d'eux poussa le zèle jusqu'à dire à la Reine, comme en menaçant, qu'on alloit faire les plus rigoureuses perquisitions. Frédégonde l'écouta paisiblement, & lui dit qu'il avoit raison; feignant de ne pas comprendre qu'on voulût parler d'elle. Peu après, elle trouva le moyen de faire empoisonner cet ennemi général de ses noirceurs. Enfin l'esclave qui avoit tué le saint évêque, fut pris, & déclara, que, pour

commettre ce meurtre sacrilège, il avoit reçu cent sous d'or de la Reine Frédégonde, cinquante de l'évêque Mélaïne, cinquante encore de l'archidiacre de Rouen, & qu'on lui avoit promis de le mettre en liberté, ainsi que sa femme. Le meurtrier subit le dernier supplice : mais Frédégonde, habile sur-tout à tirer avantage du crime, fit rétablir Mélaïne sur le siège de Rouen. Prétextat est honoré comme un saint Martyr.

Avant qu'on eût fait justice de l'assassin, l'évêque de Bayeux, comme premier suffragant de la province, consulta les
 Greg. v. évêques de France. De leur avis, il fit
 c. 33. fermer les églises de Rouen, jusqu'à ce qu'on eût découvert le meurtrier ; & l'on empêcha que le peuple n'assistât au service divin. C'est un exemple des interdicts ecclésiastiques, auquel on en pourroit joindre un grand nombre d'autres de ces temps anciens. Quelques années auparavant, l'église de saint Denis ayant été profanée par une grande effusion de sang, on cessa d'y faire l'office ; & les coupables furent excommuniés, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait. Léon, évêque d'Agde sous la domination des Goths, pour obliger un seigneur de cette nation à restituer un bien ecclésiastique qu'il

avoit usurpé, vint à l'église de saint André, y passa la nuit en prières, & le matin cassa les lampes qui pendoient à la voûte, en disant : La lumière ne luira point ici, qu'on n'ait restitué les biens de la maison de Dieu.

Tout ceci se passoit vers le commencement du pontificat de Pélage II, qui avoit succédé, le 30 Novembre, au Pape Benoît, mort le 30 Juillet de cette année 578. Pélage fut consacré, sans attendre le consentement de l'Empereur : parce que les Lombards tenoient Rome assiégee. Toute l'Italie gémissoit sous leur oppression. Ces Barbares, patens en partie, pouffoient la haine de la foi jusqu'à l'effusion du sang. Il y en eut qui voulurent contraindre quarante paysans qu'ils avoient mis aux fers, à manger des viandes consacrées aux idoles : mais ces Chrétiens fidèles & généreux se laissèrent égorger jusqu'au dernier. Les Idolâtres firent mourir d'autres prisonniers en pareil nombre, parce qu'ils refusoient d'adorer une tête de chèvre. Ce fut dans le même temps qu'ils ruinèrent le monastère du Mont-Cassin, comme saint Benoît l'avoit prophétisé. Mais selon la même prophétie, ils ne firent point de mal aux moines, qui s'échappèrent tous & se re-

tirèrent à Rome. Pélagé leur permit d'y bâtir un monastère, auprès du palais de Latran.

La vraie religion n'étoit pas mieux traitée, par les Rois des Visigots en Espagne. Lévigilde qui avoit paru assez modéré au commencement de son regne, conçut après quelques années un dépit furieux de ce qui auroit dû lui servir d'un puissant moyen de salut; c'est-à-dire de la conversion de son fils Herménigilde. Le jeune Prince avoit épousé la Princesse Ingonde, du sang de France, fille de Sigebert & de Brunehaut, & catholique très-servente. Sa foi avoit passé par les plus rudes épreuves, de la part même de la Reine Gofvinte, sa belle-mère, & en même temps son aieule par la Reine Brunehaut, qu'elle avoit eue de son premier mariage avec le Roi Athanagilde. Mais Gofvinte étouffant tous les sentimens de la nature, & n'écoutant que sa passion pour l'Arianisme, lui avoit fait endurer de sa propre main les plus indignes traitemens. voulant un jour à toute force la faire rebaptiser, à la façon des Ariens, & la Princesse résistante aux caresses & aux flatteries, l'Arienne forcenée entra dans une telle fureur, qu'elle prit la petite-fille par les cheveux, la jeta par terre,

Greg.
Tur. Hist.
v. c. 39.

la frappa long-temps à coups de poings & à coups de pieds; & toute couverte de sang & de blessures, la fit plonger dans une pièce d'eau, comme pour la baptiser malgré elle.

Ingonde n'en eut que plus de ferveur & prenant une méthode bien différente avec Herménigilde son époux, elle fit si bien par la voie de la persuasion, par les charmes de sa douceur & de ses bons exemples, qu'elle le convertit après une longue résistance. Quand le Roi son père eut appris cette nouvelle, il devint persécuteur des plus ardens & des plus artificieux. Voyant que la prison, les exils, les supplices, ne faisoient que des martyrs ou des confesseurs, il changea de méthode, & parut se rapprocher de la religion catholique, afin de séduire les simples. Ayant assemblé un concile de ses prélats hérétiques, il fit régler, non-seulement qu'on ne rebaptiseroit pas ceux qui abandonneroient la religion Romaine, mais qu'on chanteroit dorénavant: Gloire au Père, par le Fils, dans le S. Esprit. Cette fausse ressemblance avec la confession des orthodoxes, en trompa & en pervertit plusieurs.

Il s'en fallut bien que le Prince Her-

Greg.
Magn.
Dial. iij.
c. 35.

ménigilde ne donnât dans ce piège : mais la chaleur d'un zèle naissant & encore peu éclairé, le précipita dans un autre excès. N'imaginant pas que la loi divine lui défendit de se soulever contre un hérétique, quoiqu'il en fût le fils & le sujet, & n'ayant encore pu l'apprendre des pasteurs orthodoxes qui étoient bien fermes dans cette maxime, comme le

v. Hist. déclara à ce sujet Grégoire de Tours ; &
c. 39. voulut se ménager les secours de l'Empereur, & prit des liaisons avec le gouverneur du peu de possessions qui restoient à l'Empire dans la Grande-Hespérie. Mais le Roi Lévigilde corrompit cet officier Grec, moyennant une somme de trente mille sous d'or ; & marchant bien vite contre son fils, il le réduisit à se réfugier dans une église. Il y entra lui-même, releva le Prince qui s'étoit jeté à ses pieds, & l'embrassa avec tendresse, après l'avoir assuré qu'il ne seroit point maltraité. Cependant il fit signe à ses gens, qui l'emmenèrent à Valence, après lui avoir arraché ses habits ordinaires, pour le revêtir de vêtemens pauvres & humilians.

On ne put se saisir de la Princesse Ingonde, son épouse, qui prit la route de Constantinople, avec son fils encore en-

fant, & qui mourut en chemin. Herménigilde reconnoissant dans les fers, à Taragone où il avoit été transporté, la vanité des grandeurs du monde, tourna ses affections vers le ciel. Il ajouta, par ses austérités volontaires, à la duraté de sa prison; couchant sur un cilice, priant sans cesse, & demandant à Dieu la force qui lui étoit nécessaire. La veille de Pâque, pendant la messe, son père lui envoya un évêque Arien, pour lui rendre ses bonnes grâces, s'il recçoit la communion de la main de cet hérétique. Herménigilde repoussa le séducteur avec indignation, & témoigna la plus grande horreur de ses suggestions. Aussi-tôt l'évêque rapporta la réponse au Roi, qui, ne se possédant plus de colère, envoya, dans son emportement, des officiers pour tuer son fils. Le martyr eut la tête fendue d'un coup de hache, l'an 586, le samedi saint, 13 Avril, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Les Suèves qui occupoient la province de Gallice, & qui étoient encore dans la première ferveur de leur conversion, eurent leur part aux cruautés de ce barbare fanatisme. Lévigilde ayant subjugué ces peuples, & réuni leurs terres à sa couronne, voulut de même asservir leur

religion, & les ramener à l'Arianisme. Mais le Seigneur ne permit pas qu'il abusât long-temps de ses succès. Il tomba grièvement malade, l'année même qui suivit la mort de son fils; & en témoignant un vif regret de l'avoir fait mourir, il reconnut la vérité de la religion catholique. Des craintes humaines l'empêchèrent sans doute de la professer publiquement; puisque saint Grégoire le Grand nous donne la pénitence de ce Prince pour insuffisante. Toutefois il ne vit pas plutôt le danger de sa maladie, qu'il fit venir saint Léandre, évêque de Séville, qui avoit eu des liaisons intimes avec Herménigilde; & avoit été persécuté lui-même, jusqu'à subir la peine du bannissement. Il le pria d'accorder la même amitié à son fils Récarède qui alloit lût succéder, & de lui faire embrasser la même doctrine qu'à Herménigilde. Il mourut peu après l'an 586 de J. C. & le dix-huitième de son règne.

Greg. Récarède suivit en effet l'exemple de
 Tur. L. ix. son saint frère. La médiation de Paul-
 c. 15. guste Martyr secondant le zèle du nou-
 veau Roi, dès la première année de son
 règne, il fut si bien prendre les évêques
 Ariens, que, sans coups d'autorité, il
 les engagea à se faire catholiques. Toute

la nation montra une docilité si prompte & si générale, que ce même Roi se vit en état d'exclure tous les hérétiques, non-seulement des charges, mais du service militaire. Il ramena aussi tous les Suèves, qu'on avoit pervertis en grand nombre; & ne mettant point de bornes à son zèle, il abolit l'hérésie jusques dans la partie de la Gaule Narbonoise qui étoit de sa domination. Il y eut des murmures, des trames secrètes, des conjurations en forme. La Reine Gosvinte, belle-mère de Récarède, conspira elle-même, avec d'autant plus de danger pour le Roi, qu'elle lui inspiroit plus de sécurité, en feignant d'être catholique. Mais tout fut découvert à propos; & Gosvinte tira le Roi d'embarras, en mourant dans ces conjonctures.

Il ne s'agissoit plus que de prendre les mesures convenables, pour donner à de si heureuses entreprises toute la stabilité convenable. A ce dessein, le Roi fit convoquer à Tolède un concile de tous les pays de son obéissance, même des Gaules. Il s'y trouva soixante-quatorze évêques, & les députés de six autres. On commença, suivant les vues du Roi, par un jeûne de trois jours; après quoi on s'assembla le sixième de

Mai de l'an 539. Récarède étoit présent. Il fit lire une profession de foi signée de lui, & de la Reine Baddo, son épouse, dans laquelle il anathématisoit Arius, sa doctrine & ses complices, recevoit expressément les quatre grands Conciles, & en général tous les conciles orthodoxes. On prononça ensuite vingt-trois anathêmes, contre les principaux chefs de la doctrine Arienne. & l'on réprouva ce que ses défenseurs en regardoient comme l'arc-boutant dans le Concile de Rimini. On fit signer ces décisions par les nouveaux convertis, seigneurs laïcs, ou clercs, entre lesquels on trouve huit évêques Goths de naissance, comme le marquent leurs noms barbares.

Après cela, Récarède proposa de régler la discipline, pour remédier aux désordres occasionnés par l'hérésie. Les prêtres & les évêques Ariens vivoient avec leurs femmes, comme les gens du monde. Le concile interdit cette licence à ceux qui sont convertis : & prévenant le danger, tant du scandale que de l'incontinence, il veut qu'ils se séparent de chambre, & s'il se peut, de maison. Il défend à tous les clercs de poursuivre leurs confrères devant les juges séculiers,

sous peine d'excommunication, & de perte de la cause. Il est clair par le dernier article, que les deux puissances, l'ecclésiastique & la séculière, concourent ensemble: innovation qu'il est à propos d'observer, & qui va devenir commune à tous les peuples, que le christianisme commençoit à tirer de la barbarie. Il en est de même de l'Ordonnance publiée par le Roi Récarède, pour la confirmation de ce concile, laquelle portoit peine d'excommunication contre les clercs & contre les laïcs, la confiscation des biens, ou l'exil, suivant la qualité des personnes. On ordonna aussi en général l'observation, tant des anciens canons, que des lettres synodales des Papes; & l'on proscrivit tout reste d'idolâtrie dans les différentes régions soumises aux Goths. On s'étudia particulièrement à abolir la pratique, aussi dénaturée que commune parmi les Païens, de faire mourir les enfans qui étoient le fruit de la débauche.

On tint un concile, cette même année, & pour les mêmes fins, dans la partie des Gaules qui obéissoit aux Goths. Les évêques, au nombre de huit, s'assemblerent à Narbonne, & ordonnerent de chanter le *Gloria Patri*, à la fin des

Ibid. p.
1028.

psaumes; c'étoit une profession de foi abrégée contre l'Arianisme. On défendit à tout prêtre, de sortir du sanctuaire pendant la célébration de la messe; & à tout diacre, souciacre ou lecteur, de quitter l'aube, avant que les mystères fussent achevés, ce qui fait voir que l'usage de l'aube étoit commun à tous les clercs, & dès-lors affecté au temps feut du service. Défense de fêter le Jeudi, comme consacré à Jupiter, & de travailler le Dimanche; sous peine à l'homme libre, de payer dix sous d'or, ce qui faisoit une somme d'environ dix écus de notre monnoie; & à l'esclave, sous peine de cent coups de fouet. Ces peines temporelles prouvent de nouveau, que les juges séculiers se réunissoient avec les évêques, & qu'on exécutoit ponctuellement les réglemens du concile national de Tolède qui les obligeoit à venir apprendre de la bouche des Pasteurs, ce sont ses termes, la manière dont il faut gouverner les peuples.

Dans toutes ces œuvres de zèle, saint Léandre guidoit principalement le Roi Récarède, à qui il étoit devenu particulièrement recommandable par la justice que lui avoit rendue le Roi Lévigilde, dans un moment où l'on juge si saine-

ment des choses. Ce qui achevé de prouver que l'exil, pour ce saint Prélat, comme pour les évêques orthodoxes les plus zélés, n'avoit été qu'un effet de la persécution, & non la punition de son ambassade à Constantinople, de la part d'Herménigilde. Leandre avoit trop de lumières, comme on le voit par différents ouvrages de sa composition, pour conniver à la révolte, sous aucun prétexte. Il sollicita simplement l'Empereur, soit pour obtenir la médiation auprès du Prince hérétique, en faveur des catholiques, soit pour ménager un asyle au Prince converti & à sa famille, en cas d'oppression. Nous voyons qu'il fut singulièrement cheri, & invariablement estimé du Pape saint Grégoire, qui, au plus haut point de l'autorité & de la puissance où soit monté un ministre du ciel, fut toujours si bien rendre aux Maîtres de la terre ce qui leur est dû. Ce fut même à Constantinople qu'ils contracterent cette grande intimité, qu'ils manifestèrent depuis par leurs lettres.

Grégoire, alors Evêque de l'Eglise Romaine, étoit apocrisiaire ou légat du Pape Pélagé auprès de l'Empereur. Ce Saint illustre, le plus grand personnage de son siècle, étoit né à Rome, d'une

Isidor.
Illust. c.
28 &c.

maison aussi distinguée par les vertus , que par la noblesse & l'opulence. Son père Gordien étoit un des plus puissans sénateurs , & sa mère Silvie est honorée comme sainte par l'Eglise. Grégoire comptoit entre ses ancêtres le Pape Félix IV, dont les petites-filles , Emilienne & Tarsille , ont été mises au nombre des saintes. Il fut lui-même Préteur de Rome ; c'est-à-dire chef de la justice civile de cette capitale du monde. Dès-lors grand homme de bien , il avoit résolu de servir parfaitement le Seigneur , sous l'or & la soie que sa dignité l'obligeoit de porter : mais il reconnut , ou crut reconnoître qu'il tenoit au monde plus qu'il n'avoit pensé , & il voulut rompre tous les liens qui l'y attachoient.

Ayant acquis par la mort de son père la disposition de ses grands biens , il bâtit & dota six monastères en Sicile. A Rome , dans sa propre maison , il en fonda un septième , qui subsiste encore , & qui appartient aux Camaldules. Il y prit lui-même l'habit monastique , après avoir donné aux pauvres ses meubles & ses meilleurs vêtemens , & il se soumit à l'obéissance , comme le dernier des religieux. On fit violence à son humilité , quelque temps après , & les instances

unanimement des frères l'obligèrent à les gouverner. Il se nourrissoit de légumes crus, que lui fournissoit sa sainte mère, alors retirée à Celle-neuve, qui devint un fameux monastère. Elle faisoit tremper quelque temps ces légumes, & les lui envoyoit dans une écuelle d'argent, qu'il donna enfin à un pauvre, dans l'impossibilité où l'avoient mis ses largesses précédentes de faire l'aumône autrement. Avec l'austérité de ce régime, il étoit perpétuellement occupé, soit à la prière, soit à l'étude, à écrire, ou à dicter: ce qui lui affoiblit la santé, & le réduisit à des infirmités continuelles. Le Pape Benoit l'arracha de sa retraite, pour l'ordonner un des sept diacres de l'Eglise Romaine; & peu de temps après, Pélagie l'envoya à C. P.

Si quelque chose put consoler le pieux Grégoire, de ce commencement d'élévation, ce fut sans doute le caractère du Prince auquel il étoit envoyé; c'est-à-dire de l'Empereur Tibère, qui venoit de succéder à Justin mort en 578. Dès l'année précédente, Tibère avoit été fait César, par le conseil même de l'Impératrice, qui voyant son époux sujet à des accès de frénésie, crut ne pouvoir mieux faire que de lui associer un

Joan.
Diac. Vit.
S. Greg. c.
9
Ibid.

les vertus, lence. Son plus puissants est honorée. Grégoire le Pape Félix, Emilienne, le nombre des leur de Rome; lice civile de Dès-lors grand résolu de ser- ur, sous l'or l'obligeoit de , ou crut re- monde plus voulut rompre choient. ort de son père nds biens, il es en Sicile. A maison, il en bsiste encore, amaldules. Il y nastique, après ses meubles & t il se soumit à ernier des reli- son humilité, & les instances

Evagr. homme si sage, Jamais choix ne plut
 v 13. davantage au peuple; Tibère; outre la
 Theoph. majesté de la mine & de la taille qui
 cassin. frappoit tous les regards, ayant pour
 ses sujets l'amour solide d'un père, &
 toute la douceur d'une mère. On ad-
 mire sur tout son désintéressement & sa
 libéralité, qui lui firent remettre l'une
 année entière de tributs à tout l'Em-
 pire, aussi-tôt qu'il s'en vit le seul maître.
 Le Patriarche Jean le Scholaistique étant
 mort, la ville de Constantinople témoi-
 gna la plus vive ardeur pour le réta-
 blissement d'Eutychius, & l'obtint faci-
 lement. Ce fut moins un retour d'exil,
 Vit. S. qu'une fête triomphale, & d'autant plus
 Eutych. ap. Boll. 6. Apr. digne du pieux Prélat, qu'elle rappeloit
 l'entrée du divin Pasteur au lieu de son
 sacrifice & de sa vie nouvelle; le peu-
 ple étendant ses vêtements sur la route,
 brûlant des parfums & portant des ra-
 meaux autour de l'évêque monté sur un
 âne. Il étoit connu pour un saint, &
 le bruit d'un grand nombre de miracles
 faits durant douze ans de persécution,
 étoit parvenu d'Amasée à Constantinople.
 Il tenoit cependant quelques opinions
 qui ressembloient à la doctrine d'Origène.
 Mais ce n'étoit que des conséquences
 éloignées, dont on ne voyoit pas facile-

ment la connexion avec les principes ; encore les laissa-t-il, quand on lui en eut fait connoître le danger. Il avoit avancé de vive voix & mis par écrit, qu'après la résurrection nos corps ne seroient plus palpables. Saint Grégoire qui ne pouvoit refuser son estime à toutes les bonnes qualités d'Eutychiüs, souffroit d'y voir cette tache, & tenta de le faire changer d'opinion. A cet effet, ils eurent une conférence en règle. Il ne fut pas difficile au savant Légat de confondre le Patriarche : mais il ne le persuada pas si tôt de la vérité, ni de la manière dont la singularité de son opinion lui donnoit atteinte. Eutychiüs prétendit qu'elle n'étoit pas contraire au fonds du dogme de la résurrection. Grégoire en jugea tout autrement, & crut devoir rompre tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il confessât la foi dans toute son intégrité.

Ce différend fit beaucoup d'éclat, & parvint d'abord à la connoissance de l'Empereur, qui fit venir les deux parties en sa présence. Soit vénération pour la doctrine de l'Eglise Romaine & les lumières de Grégoire, soit éloignement d'une singularité contraire aux idées reçues ; l'Empereur Tibère prit si vivement parti pour le Diacre Romain, qu'il fut

question de brûler le livre d'Eutychius : mais au sortir de la conférence, le Légat & le Patriarche tomberent tous les deux malades, & la maladie de celui-ci devint mortelle. L'Empereur alla le visiter, & le malade prédit que le Prince mourroit bientôt lui même. Dieu ne permit pas qu'un évêque, doué de tant de vertus & de dons extraordinaires d'en haut, laissât en mourant des préjugés toujours dangereux contre la vérité. Grégoire ne pouvant le visiter, lui envoya ses amis, qu'il écouta si bien, que, foulant aux pieds toute vaine gloire, il abjura hautement son étrange opinion. Ajoutant même à son désaveu les signes extérieurs & les plus expressifs de sa conviction, il prit dans ses mains la peau de son corps, & dit en présence de tout le monde: Je crois que nous ressusciterons tous en cette même chair. C'est ce qui fut cause que S. Grégoire, sans donner plus de célébrité à cette erreur par des poursuites en règle, la laissa tomber d'elle-même; avec d'autant plus de raison, qu'après une rétractation si authentique, il n'y avoit presque personne qui la suivit. Saint Eutychius mourut le dimanche de l'octave de Pâque, 5 Avril 582; & l'Eglise en honore la mémoire le sixième. Le qua-

Greg.
mor. XIV.
c. 29.

torzième d'Août de la même année, l'Empereur Tibère, en mourant, vérifia la prédiction du saint Patriarche.

Il avoit fait couronner la veille son gendre Maurice né en Cappadoce d'une famille originaire de Rome, d'un âge mûr ayant déjà quarante-trois ans, & d'une égale maturité d'esprit, plein de sens & de sagesse, modeste, réservé, se communiquant peu, & voulant connoître à fond les sujets, avant que de leur accorder sa confiance; d'ailleurs bienfaisant, très-porté à la clémence, dont il donna de grands exemples dès le commencement de son regne. Il ne se signala pas moins par sa valeur, ni par toutes les qualités qui font les grands Princes aussi bien que les grands Capitaines: mais ce qu'on admire uniquement en lui, & qui marque la trempe forte de son ame, ou plutôt de sa vertu, c'est qu'il ne se démentit jamais sur le trône, qu'il y fut aussi affable & aussi maître de ses passions, qu'étant simple particulier. Il avoit pour base solide de tant de belles qualités, une religion pure & sincère, un attachement inébranlable à la doctrine de l'Eglise & aux enseignemens des Pasteurs. Il aimoit cordialement S. Grégoire, & l'honora jusqu'à le faire parrain d'un de ses enfans.

Evagr.
VI. 2.

S. Theod.
ap. Boll.
2 Apr.

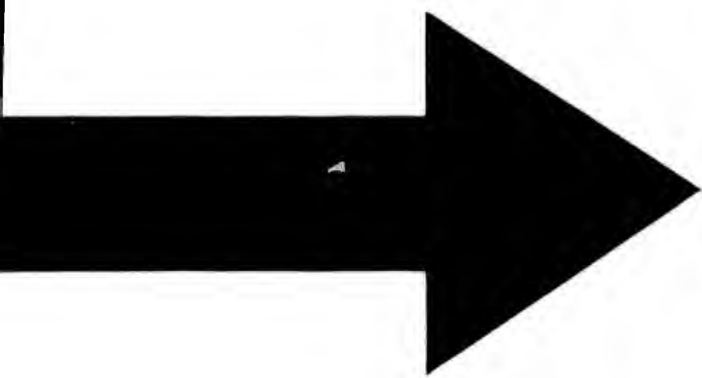
Maurice se souvint, après son couronnement, de la prédiction que lui en avoit faite autrefois en Galatie S. Théodore de Sicéon. Ce Prince n'étant encore que général de l'Empereur Tibère, passa par cette province au retour d'une expédition glorieuse contre les Perses. Sa piété propre & la haute réputation de S. Théodore l'engagerent à l'aller voir dans la caverne qu'il habitoit, afin d'y rendre ensemble hommage au Dieu des armées, & d'en obtenir de nouvelles faveurs. Le saint solitaire entretint publiquement le guerrier chrétien, des desseins que le Dispensateur des sceptres & des couronnes avoit sur lui; puis le prenant à part, au sortir de la prière, il lui dit clairement qu'il seroit Empereur.

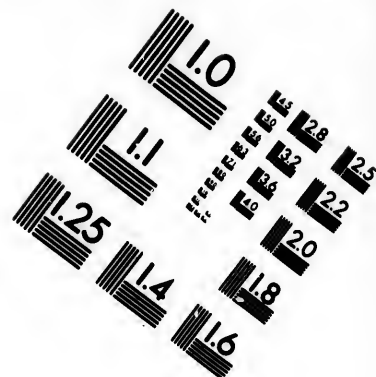
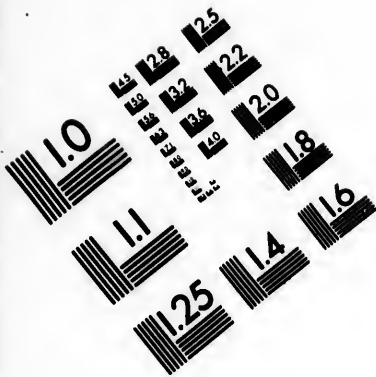
L'origine de ce Saint nous fait admirablement sentir, à quel point le Seigneur est maître de ses dons, & comment il tire quand il lui plait, du sein même de la corruption, les plus pures vertus. La mère de Théodore avoit été une prostituée d'hôtellerie, & avoit eu cet enfant d'un Officier de marque, qui alloit prendre possession d'un gouvernement de province. Soit respect pour l'origine du fruit qu'elle avoit conçu d'un Grand, après tant d'autres privautés avec

son couron-
 que lui en
 tie S. Théo-
 étant encore
 Tibère, passa
 our d'une ex-
 es Perles. Sa
 réputation de
 à l'aller voir
 toit, afin d'y
 e au Dieu des
 nouvelles fa-
 entretint publi-
 n, des desseins
 ceptres & des
 puis le prenant
 ière, il lui dit
 ppeur.
 nous fait admi-
 el point le Sei-
 ons, & com-
 plait, du sein
 les plus pures
 odore avoit été
 , & avoit eu
 le marque, qui
 'un gouverne-
 spect pour l'o-
 it, conçu d'un
 privautés avec

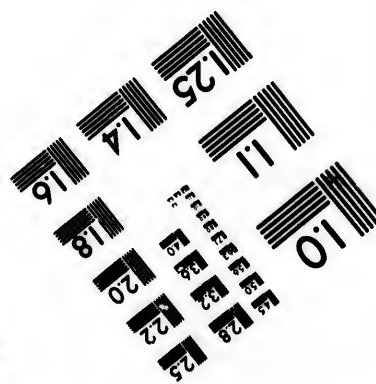
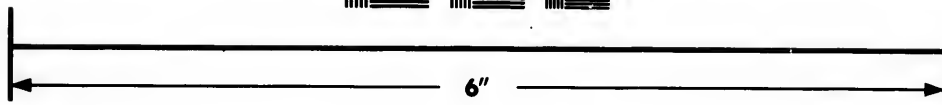
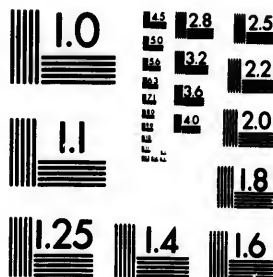
des gens du commun, soit repentir sin-
 cère d'une longue suite de crimes; elle
 fit baptiser cet enfant aussitôt après sa
 naissance; prit grand soin de son éduca-
 tion, & commença une vie réglée. Dès
 la plus tendre jeunesse, on remarqua
 dans Théodore une grande piété, en
 particulier, beaucoup de dévotion au
 Martyr S. George extrêmement révé-
 dans le canton; & toute sa vie il l'hono-
 ra, & le fit honorer, avec un zèle
 remarquable. Il embrassa très-jeune la vie
 solitaire; & d'abord il se tint renfermé
 depuis Noël jusqu'au dimanche des Ru-
 meaux, ne mangeant que, le samedi &
 le dimanche seulement, quelques fruits
 ou quelques herbes. L'évêque d'Ana-
 stasiople, près de Sicéon, l'ordonna prê-
 tre, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans;
 & cette distinction fut un nouvel aiguil-
 lon pour sa piété & son esprit d'abnéga-
 tion. Il se fit faire pour cellule une cage
 de fer; lui-même étoit vêtu de fer, en
 avoit, pour tunique, une cuirasse du
 poids de dix-huit livres, une rude cein-
 ture, des souliers; & par-dessus ce genre
 étrange de vêtemens, il portoit conti-
 nuellement une croix de même matière,
 longue de dix-huit palmes. Il eut un
 grand nombre de disciples, & acquit







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
E E 2.8
32
38
40
2.2
2.0
1.8

10
01

la plus haute considération ; ce qui le fit arracher enfin à sa solitude. L'Evêque d'Anastasiople étant mort, les citoyens & le Clergé allèrent trouver l'Evêque d'Ancyre, métropolitain de la province, & lui demandèrent pour Pasteur l'Abbé Théodore. Il fallut lui faire violence pour prendre le bâton pastoral, avec lequel il conserva toutes les austérités de la solitude. Tel fut le Prophète qui promit l'Empire à Maurice.

S. Grégoire s'acquitta de sa légation auprès de cet Empereur, comme il l'avoit remplie auprès de Tibère, en se faisant chérir & révéler, tant du peuple que des grands, & des plus illustres Prélats de l'Orient. Souvent il procura des secours à l'Italie, réduite à l'état le plus déplorable, sous la tyrannie des Lombards ; mais tout le bien qu'il faisoit dans l'élévation, ne le consoloit que foiblement de se voir rejeté, comme il s'en plaignoit à des amis pieux, au milieu des tempêtes du siècle. Il observoit, de la vie monastique, tout ce qui étoit compatible avec sa dignité. Il avoit même auprès de lui plusieurs de ses religieux qu'il quittoit le moins qu'il lui étoit possible, afin de ne perdre jamais de vue ses premiers engagements. Il leur faisoit souvent

souvent
à cet
rales
estim
par le
beauc
vainc
dre de
stant
disting
celles
cemer
sur le
il en
grand
il fut
lie, d
cations
Jean,
tychius
il faut
fut la
d'Antio
Ce I
sa prop
reur &
nople,
Evagre
qui rapp
Histoire
Tom

souvent de pieuses conférences; & c'est à cette occasion qu'il composa ses Morales, qui ont toujours été en si grande estime dans l'Église. Il avoit commencé par leur expliquer le livre de Job, après beaucoup d'instances de leur part pour vaincre son extrême modestie; S. Léandre de Séville, qui étoit encore à Constantinople, & d'autres amis de ce rang distingué, joignant leurs sollicitations à celles des moines. Il exposa le commencement de vive voix, dicta des homélies sur le reste; & quand il en eut le loisir, il en rédigea toute la suite, & en fit un grand commentaire divisé en 35 livres. Il fut rappelé quelque temps après en Italie, du moins avant les différends occasionnés par l'ambition du Patriarche Jean, dit le Jeuneur, qui remplaça Eutychius. Mais pour bien exposer ce fait, il faut reprendre la chose à sa source, qui fut la délation calomnieuse de Grégoire d'Antioche.

Ce Patriarche, accusé d'adultère avec sa propre sœur, avoit appelé à l'Empereur & au Concile; il vint à Constantinople, où il amena, pour son conseil, Evagre le Scolastique; c'est-à-dire avocat, qui rapporte lui-même ce fait dans son Histoire Ecolésiastique. Tous les patriar-

ches furent de ce jugement, ou en personne, ou par députés. Le Sénat y assista aussi, & plusieurs métropolitains; en sorte que l'on eut dès lors un exemple d'un de ces cas privilégiés, jugé par le concours des deux Puissances. Le Sénat y est nommé après les patriarches, mais avant les métropolitains. L'Evêque d'Antioche fut trouvé innocent; l'accusateur fut condamné au fouet & au bannissement en punition de sa calomnie. Mais l'ambitieux Patriarche de Constantinople, qui venoit de voir tout l'Orient soumis en quelque sorte à sa juridiction, s'arrogea le titre révoltant d'Evêque universel. Si-tôt que le Pape Pélagé en fut informé, il écrivit à Constantinople, cassant de l'autorité de S. Pierre les actes de ce Concile, & défendant à Laurent successeur de S. Grégoire dans la place de Légat, d'assister aux offices avec Jean le Jeûneur. La chose ne fit pas alors un plus grand bruit, parce que l'attention du Chef de l'Eglise fut attirée ailleurs par une affaire plus pressante.

Greg. iv.
Epist. 36.
32.

L'Exarque de Ravenne [c'est ainsi qu'on nommoit depuis quelque temps le principal officier de l'Empereur en Italie] ayant fait la paix avec les Lombards, le Pape Pélagé saisit cette occasion, pour

tr
de
du
pé
mi
les
l'un
plus
qu'i
Evê
la s
paf
de l
toute
guier
teinte
avoit
excus
Occid
nemer
nomb
duite
tint la
sentati
produ
de ces
à Grég
pontifi
après,
bremen

traiter avec les défenseurs schismatiques des trois chapitres ; ce que l'état affreux du Nord de l'Italie, & les hostilités perpétuelles, ne lui avoient pas encore permis. Il écrivit aux Evêques d'Asie pour les exhorter à rentrer dans le sein de l'unité : il leur remontra qu'ils n'avoient plus aucun prétexte plausible de résister ; qu'à leur petit nombre près, tous les Evêques Latins avoient pris le parti de la soumission ; que cet exemple devoit paroître d'autant plus persuasif, qu'avant de le donner, ils avoient reconnu, avec toute la maturité possible, que le cinquième Concile ne portoit aucune atteinte à celui de Calcédoine ; que ce qui avoit pu d'abord être légitime, au moins excusable pour le grand nombre des Occidentaux, étoit aujourd'hui souverainement condamnable, dans un petit nombre d'indociles qui blâmoient la conduite de l'Eglise. Ce fut S. Grégoire qui tint la plume du Pape, pour ces représentations aux Evêques d'Asie. Elles ne produisirent aucun effet, & l'obstination de ces prélats donna beaucoup d'exercice à Grégoire dans le cours même de son pontificat. Ce ne fut que long-temps après, que ce schisme s'éteignit insensiblement. Ces œuvres de zèle furent les

Tom. v.
Conc. p.
240.

dernières du Pape Pélagé, qui mourut à Rome d'une maladie contagieuse, le huitième Février de l'année 590, après avoir occupé le saint Siège plus de douze ans. Il étoit si charitable qu'il fit de sa maison un hôpital pour de pauvres vieillards.

Cependant l'estime & l'affection des Romains pour l'Archidiacre Grégoire étoient prodigieuses : ils en avoient donné des marques étonnantes, dès le pontificat de Benoît. Le Saint, passant un jour sur le marché de Rome, fut frappé de la blancheur extraordinaire & de la beauté de quelques esclaves Anglois, exposés en vente : il demanda au marchand, si des infortunés si intéressans avoient au moins le bonheur d'être chrétiens ? Comme on lui eut répondu que non ; quel dommage, dit-il en soupirant, qu'un peuple si bien fait soit sous la puissance du Démon ! Incontinent il s'en va trouver le Pape Benoît, lui propose d'envoyer des ouvriers évangéliques dans la Grande Bretagne, & le conjure avec les plus grandes instances de le mettre de leur nombre, pour leur donner courage, en disant que personne sans cela n'entreprendroit ce voyage périlleux. Le Pontife n'y consentit qu'avec beaucoup de peine ; mais le Peuple Romain s'attrou-

Joan.
Diac. c. 21

pan
min
se m
des
Rom
saint
mais
Le P
riers
joign
tant i
craint
L'a
fut ég
dès qu
cante.
nime
En va
digne
t-il ses
larmes
en ren
quitté
foiblesse
Sa der
reur,
ment s
la plus
géra u
savoir,

partant à cette nouvelle, & bordant le chemin par où le Pape alloit à saint Pierre, se mit à crier: Vous offensez le Prince des Apôtres, vous causez la ruine de Rome, en laissant aller Grégoire. Le saint n'étoit pas cependant encore diacre, mais seulement chargé de son monastère. Le Pape envoya promptement des courriers pour le faire revenir; & ils ne le joignirent qu'à trois journées de la ville: tant il s'étoit pressé d'avancer, dans la crainte de ce qui arrivoit.

L'ardeur de tous les ordres de citoyens fut égale pour l'exaltation de Grégoire, dès qu'ils virent la chaire pontificale vacante. Il fut élu, du consentement unanime du clergé, du Sénat & du peuple. En vain tâcha-t-il de se faire croire indigne de cette place; en vain intéressa-t-il ses amis, en leur représentant avec larmes les périls que son âme courroit, en rentrant dans un monde qu'il n'avoit quitté, qu'après avoir senti, pour sa foiblesse, l'impossibilité d'y faire son salut. Sa dernière ressource étoit dans l'Empereur, dont il se sentoit tout particulièrement aimé. Il lui écrivit de la manière la plus propre à le gagner, & lui suggéra un expédient aussi simple que sûr; savoir, de ne point approuver l'élection.

Joan. D.
L. I. C. 39.

Mais Germain, Préfet de Rome, en ayant eu quelque soupçon, prévint l'Empereur, qui bénit mille fois le ciel d'avoir fait tomber les suffrages sur celui qu'il eût choisi lui-même. Bien vite on envoya les lettres de jussion pour procéder au sacre. Grégoire ayant appris la démarche du Préfet, & n'attendant plus de la Cour qu'une réponse contraire à ses vœux, résolut de prendre la fuite. Mais on s'étoit encore précautionné contre cet obstacle, en mettant des gardes aux portes de la ville. Il se déguisa cependant, s'enferma dans une manne d'osier, & se fit enlever par des marchands. Il se cacha dans les bois & dans les cavernes, pendant trois jours qui furent un temps de désolation pour le Peuple Romain, plus inquiet de cette évasion que de toutes les hostilités des Lombards. On ne cessa durant cet espace, de jeûner, de prier avec larmes & gémissements, jusqu'à ce que le Ciel, par des indices miraculeux, découvrit le fugitif, qui fut pris & ramené à Rome. Il craignit alors qu'une plus longue résistance ne s'opposât aux ordres de la Providence; il fut consacré solennellement dans l'église de saint Pierre, le troisième jour de septembre de l'année 590, & tint

le siège
incon
impos
ses an
touch
la Pri
reur;
cib, f
se trou
porels
pour
vation
moins
mépris
de l'ar
sans d
monde
gé dan
alarme
pour le
devenu
vaines
quand
après
fermée
étrange
doit av
impos
médioc
Jean

le siège treize ans. Il demeura néanmoins inconsolable du fardeau qu'on lui avoit imposé, & s'en plaignit de toute part à ses amis, de vive voix & par des lettres touchantes. Il en écrivit, entr'autres, à la Princesse Théoctiste sœur de l'Empereur; disant qu'on l'avoit ramené au siège, sous prétexte de l'épiscopat; qu'il se trouvoit chargé de plus de soins temporels qu'étant laïc; qu'il n'existoit plus pour lui, ni joie ni repos; qu'une élévation apparente ne seroit qu'à le rendre moins vertueux, & par conséquent plus méprisable; qu'après s'être vu au comble de la félicité humaine, sans crainte comme sans desirs pour tous les objets de ce monde, il se voyoit tout-à-coup replongé dans les frayeurs & les plus tristes alarmes, ayant tout à craindre, sinon pour lui, du moins pour ceux dont il devenoit le père. Dès le tumulte des vaines pensées, ajoutoit-il, fait que, quand je veux rentrer en moi-même, après les affaires, j'en trouve la route fermée, & que mon intérieur est devenu étranger pour moi. Certes l'Empereur doit avoir bien du scrupule d'avoir fait imposer un si grand ministère à un si médiocre sujet.

Jean évêque de Ravenne l'ayant blâ-

Lib. 1
Ep. 5.

mé amicalement de s'être caché pour éviter le pontificat, quoiqu'il en fût si capable, le Saint crut que la meilleure façon de répondre à ce reproche, c'étoit d'exposer toute la sublimité & l'étendue des obligations pontificales. A cette fin, il composa son Pastoral, ouvrage encore si respecté dans toute l'Eglise. Il le divise en quatre parties; la première, sur la vocation à l'épiscopat, ou sur les dispositions qu'il y faut apporter; telles que les vertus de tout genre, la supériorité des lumières, le courage, l'amour du travail, & sur-tout l'exemption d'une infinité de défauts, figurés par les impuretés légales, qui dans l'ancienne loi excluoient des fonctions du sacerdoce. Les deux parties suivantes traitent la manière dont le pasteur appelé légitimement doit s'acquitter de la charge qu'il n'a point recherchée; & d'abord en général, comment il doit s'adonner au soulagement du prochain; puis dans les détails de la troisième partie, comment il doit proportionner ses instructions à la diversité des lieux, des temps, des personnes différentes, & des dispositions successives de la même personne. La dernière partie fournit au Pasteur lui-même des préservatifs contre la corrup-

tic
le
gu
qu
un
d'A
sag
(
Gré
con
tres
On
circ
tuel
le P
est a
pere
cet
Eglis
avec
sion
tume
déclar
génér
Evan
pour
due
Théo
sonne
Théo

tion de ceux qu'il veut guérir, & contre le poison encore plus contagieux de l'orgueil. Cet ouvrage fut dès-lors si estimé, que l'Empereur Maurice en voulut avoir une copie, & qu'Anastase patriarche d'Antioche le traduisit en grec pour l'usage des Eglises d'Orient.

Cinq à six mois après son exaltation, Grégoire tint dans le mois de février un concile à Rome; d'où il envoya ses lettres synodales aux quatre patriarches. On observe que dans cette lettre qui est circulaire, outre Grégoire possesseur actuel du siège d'Antioche, Anastase que le Pontife ne laissoit pas de reconnoître, est aussi nommé. Il écrivit même à l'Empereur, que si on ne permettoit pas à cet évêque chassé de retourner à son Eglise, on l'envoyât du moins à Rome, avec l'usage du pallium. Dans la profession de foi, que contient, suivant la coutume, la lettre circulaire, le S. Pape déclare qu'il reçoit les quatre conciles généraux, & les révere comme les quatre Evangiles. Je porte le même respect, poursuit-il, au cinquième, où la prétendue lettre d'Ibas a été condamnée. Théodore convaincu de diviser la personne du Médiateur, & les écrits de Théodoret contre S. Cyrille réptourés.

1 E.
24. 27.

Je rejette toutes les personnes que ces vénérables Conciles rejettent, & reçois toutes celles qu'ils honorent; parce que leur jugement portant sur un consentement universel, celui-là se perd sans leur nuire, qui ose lier ceux qu'ils délient, ou délier ceux qu'ils lient. Il est évident que S. Grégoire parle ici de l'affaire des trois chapitres, comme on le reconnoît universellement. Ce saint & savant Pontife n'en regardoit donc pas la condamnation, comme une affaire particulière & sans conséquence pour l'Eglise Universelle. Il s'ensuivroit de cette prétention, également fautive & téméraire, que les schismatiques si vivement pressés par S. Grégoire, ne furent pourtant pas obligés de soumettre leur jugement à l'Eglise, quand elle condamna ces dangereux écrits: conséquence aussi visiblement schismatique, que contraire à toute la suite des procédés du même saint dans cette affaire.

Ce zélé Pontife écrit à Théodélinde Reine des Lombards, qui étoit catholique, & qui convertit dans la suite le Roi son époux, avec toute la nation des Lombards. Il fit passer la lettre par les mains de Constance de Milan, qui en qualité d'évêque de la Ville Royale,

étoit
tion
stan
soit
rent
bard
pos
déli
perp
ranc
prou
autre
de p
& d'
mellen
que
faire
& qui
vantag
cure p
ques,
ment
commu
obligé
particul
glise, n
manière
cette n
n'a poi
quième

étoit à portée de connoître les dispositions de la Reine, & toutes les circonstances convenables. Comme il s'agissoit d'un concile vu d'un œil bien différent par les différens évêques de la Lombardie, Constance ne jugea pas à propos de présenter la lettre du Pape à Théodélinde, de peur de la jeter dans une perplexité plus dangereuse que l'ignorance où elle se trouvoit. Grégoire approuva cette conduite, & renvoya une autre lettre, dans laquelle il se contenta de parler des quatre premiers conciles, & d'exiger que la Reine embrasât formellement la communion de son Evêque. Si le sage Pontife ne voulut pas faire entrer une personne peu instruite, & qui par état ne devoit pas l'être davantage, dans une discussion encore obscure pour une partie des pays catholiques, & sur laquelle on pouvoit aisément prendre le change; c'est que le commun des Fidèles n'est pas toujours obligé de connoître quels sont les points particuliers de doctrine décidés par l'Eglise, ni d'abjurer toutes les erreurs, d'une manière explicite. Mais s'il ajouta dans cette même lettre à Constance, qu'on n'a point traité de la foi dans le cinquième Concile, il n'entend rien autre

chose que ce qu'avoit dit Pélage dans sa lettre au Roi Childebert; savoir que sous Vigile on n'avoit point défini de nouveaux dogmes de foi, & qui n'eussent déjà été décidés dans le Concile d'Éphèse ou de Calcédoine; en un mot, que tout ce que le cinquième Concile avoit de particulier, c'étoit le jugement qui intéressoit la personne de tels & tels évêques morts dans le sein de l'Église, mais dont on avoit condamné la doctrine consignée dans des écrits qui se publioient sous leur nom.

Grégoire se comporta même avec tant de sévérité envers les évêques qui continuoient à défendre les trois chapitres, qu'ils eurent recours à l'Empereur Maurice. Ils se plaignirent, non seulement des violences exercées par l'Exarque Smaragde, mais de ce que le Pape avoit envoyé des ordres pour faire amener à Rome, Sévère archevêque d'Aquilée & chef des schismatiques, afin d'y être jugé canoniquement. Ils étoient si convaincus de la fermeté du saint Pontife sur cet objet, qu'ils ajoutèrent en parlant de lui: Nous ne pouvons reconnoître pour juge, celui qui est notre partie, & dont nous évitons la communion.

Mais ce que le saint Pontife témoigna

da
co
ban
élu
éto
ceit
The
avo
fille
du
uniq
d'un
de T
tehu
elle
rianis
parois
comm
vit si
qu'en
d'Arie
virent
chaleu
pire
Raver
de m
dans
obligé
dans le
dre le

dans ces conjonctures avoir le plus à cœur, ce fut la conversion des Lombards. Leur Roi Autharis, qu'ils avoient élu après un interregne de dix années, étoit encore mort, comme son prédécesseur, sans laisser d'enfans. Sa veuve Théodélinde qui plaisoit à la Nation, avoit été déclarée son héritière, quoique fille d'un Prince étranger; c'est-à-dire du Roi de Bavière. On s'en rapporta Paul. Hist. c. 16. uniquement à son goût pour le choix d'un Roi. Elle épousa Agilulphe, Duc de Turin, l'un des trente qui avoit retenu l'autorité durant l'anarchie: mais elle exigea auparavant qu'il abjurât l'Arianisme. La nation des Lombards qui paroît avoir tenu foiblement à l'hérésie, comme à tout principe de religion, suivit si facilement l'exemple de ses Maîtres, qu'en assez peu de temps on ne vit plus d'Ariens parmi eux. Ils n'en poursuivirent pas leur conquête avec moins de chaleur. Bientôt les possessions de l'Empire en Italie se réduisirent à Rome, Ravenne, Naples, & quelques Places de moindre importance, qui restèrent dans un état pitoyable. Le Pape étoit obligé, s'il ne vouloit voir son peuple dans le plus funeste désastre, de prendre le soin temporel de l'Etat même.

Arialphe, Duc Lombard de Spolète, venoit jusqu'à Rome piller & exeroer les dernières cruautés ; en sorte que le tendre pasteur tomba malade de chagrin. L'Exarque de Ravenne ne pouvoit soutenir la guerre, & ne vouloit pas faire la paix. Le Pape, après avoir présenté les dispositions de l'Empereur, la fit pour les Romains. On exigea des sommes exorbitantes ; mais rien ne parut trop onéreux au charitable pasteur, pour faire enfin respirer son malheureux troupeau, & il trouva moyen de tout fournir.

Le saint Siège avoit alors de grandes terres en Italie, en Sardaigne, en Sicile, & jusqu'en Afrique. Grégoire ne jugea aucun travail indigne de lui, pour tenir tous ces fonds en bon état. On ne peut qu'admirer la sollicitude paternelle qui le faisoit suffire à l'immensité de ces détails, nonobstant l'importance de ses autres

1. Ep. 42 occupations. Nous avons appris, écrivait-il au Soudiacre Pierre, administrateur des biens de Sicile avec des clercs d'un moindre rang sous lui, nous avons appris que nos payfans sont vexés dans le paiement du premier terme de leurs rentes, & que n'ayant pas encore vendu leurs fruits, ils sont obligés d'emprunter à gros intérêts. C'est pourquoi nous

vous e
de l'E
à des
paieme
pouro
qui leu
forte,
sant, o
prix.
des dro
payfans
n'excéd
qu'il soi
que tou
mier, sa
droit ét
moit un
payfans
Un a
tans d'u
encore
étoit des
Province
du Mon
au Soud
sur les H
tention d
nastère fe
quarante
Mais c'

vous enjoignons de leur donner du fonds de l'Eglise ce qu'ils auroient emprunté à des étrangers, & de recevoir leur paiement peu à peu, à mesure qu'ils le pourront faire; de peur que les denrées qui leur suffiront pour s'acquitter de la sorte, ne fussent plus, si, en les présentant, on les oblige de les vendre à vil prix. Nous savons encore qu'on tire des droits excessifs sur les mariages des payfans; & nous ordonnons que ce droit n'excede pas un sol d'or pour les riches, qu'il soit moindre pour les pauvres, & que toujours il tourne au profit du fermier, sans entrer dans nos comptes. Ce droit étoit purement seigneurial, & formoit une espèce de tribut payé par ces payfans demi-serfs.

Un abbé s'étant plaint que les habitants d'une terre de l'Eglise Romaine, encore en Sicile (car son patrimoine étoit des plus considérables dans cette Province) vouloient s'emparer d'une terre du Monastère; le sage Pontife manda au Soudiacre d'aller examiner la chose sur les lieux, & d'abandonner la prétention de l'Eglise Romaine, si le monastère se trouvoit en possession depuis quarante ans.

Mais c'étoit principalement au bon ent-

1. Ep. 9.

ploi de ces revenus que Grégoire s'employoit avec une charité aussi généreuse qu'attentive. Comme il ainoit à inviter le sage & le Saint Pape Gélase, il suivit l'état des patrimoines de l'Eglise, tel que l'avoit dressé ce Pontife. Il estima les revenus en argent, dont il faisoit la distribution au clergé, aux officiers de la maison, aux monastères, & aux différentes Eglises, soit patriarchales ou titulaires, soit diaconies & simples oratoires. Ces largesses ne se renfermoient pas encore dans la ville de Rome, pas même dans l'Italie; mais elles s'étendoient aux provinces les plus éloignées.

Joan D. On gardoit au palais de Latran un gros
11. 24. volume, contenant le nom, l'âge & l'état de tous les pauvres immatriculés, même depuis long-temps, & que le Pape Grégoire continuoit d'assister. Le premier jour de chaque mois, il distribuoit en nature, selon la saison, du blé, du vin, des légumes, de la viande, du lard, du poisson, de l'huile & du fromage. Tous les jours, dans chaque rue, il faisoit distribuer les provisions convenables aux malades, par des officiers établis exprès. Avant que de manger, il envoyoit une partie des mets à des pauvres honteux. Son sacellaire, par son

ordr
dout
qu'il
autre
tous
pauv
rée.
heur
stères
les in
qu'il
nies,
compa
située
que
les ce
nécessi
Bien
des lib
de crue
eevoir
tures
par-tou
ses dro
onéreu
pour sa
d'une
d'une p
rang. C
son, pa

ordre, invitoit chaque jour à sa table douze étrangers, entre lesquels on dit qu'il reçut une fois Jesus Christ, & une autre fois son Ange tutélaire. Malgré tous ces soins, on trouva un jour un pauvre mort dans le coin d'une rue écartée. Le saint Pape s'imputant ce malheur, s'abstint de célébrer les saints mystères pendant plusieurs jours. Il avoit les inclinations si grandes & si libérales, qu'il se plaisoit, en certaines cérémonies, à faire servir des rafraichissemens accompagnés de présens aux personnes constituées en dignité; autant néanmoins que ces largesses, si propres à gagner les cœurs, ne préjudicioient point aux nécessaires.

Bien différent de ces Grands qui font des libéralités d'une main, & de l'autre de cruelles exactions, loin d'aimer à recevoir, il se plaisoit, en mille conjonctures, à remettre ce qui lui étoit dû; & par-tout se relâchoit très-facilement sur ses droits, pour peu qu'on les trouvât onéreux. Il ne connoissoit l'épargne que pour sa propre personne. Sa vie étoit d'une simplicité, ou pour mieux dire, d'une pauvreté presque mésestante à son rang. On peut juger du reste de sa mal-xij. Epist.
son, par son écurie. Vous nous avez 30.

envoyé (écrivait-il à celui qui la fournis-
soit) un mauvais cheval & cinq bons
ânes. Je ne saurois monter le cheval,
parce qu'il est mauvais; ni les ânes, qui,
quelques bons qu'ils puissent être, ne
sont que des ânes. Envoyez-nous quel-
que chose qui soit d'usage, & de notre
usage.

Telle est une partie des soins extérieurs
que prenoit ce grand Pape, nonobstant
les occupations incomparablement plus
laborieuses que lui donnoit sa manière de
conduire l'Eglise Romaine, son inspec-
tion patriarchale sur toutes celles de l'Ita-
lie, ou même de l'Occident, & le ma-
niment des affaires de l'Eglise Univer-
selle. Il exerçoit même toute la juridiction
métropolitaine sur la partie méridionale
de l'Italie, où il n'y avoit point d'autre
archevêque. Quoiqu'il y en eût en Sicile
& dans les autres îles, comme les Eglis-
ses y dépendoient spécialement du saint
Siège, il entroit dans une infinité de sou-
cis, sur-tout pour ce qui regardoit le
choix & la conduite des évêques. Quel-
ques-uns des habitans de Rimini choi-
sirent un certain Odoatin pour évêque,
& le lui envoyèrent avec une relation
conforme à leurs vues. Mais le sage Pon-
tife refusa de le consacrer, & leur ordon-

na d'e
eût d'
sonnes
Il vou
l'Eglis
ble. L
ner,
les let
pourqu
faites
rement
prêtres
des év
encore
n'ordon
pour l'
Démé
déposé
la mort
Grégoire
aux mag
der ince
que. E
la chose
haitoit, v
il envo
Paul, év
Paul qui
après av
pressa le

na d'en choisir un autre. Pour peu qu'il eût d'inquiétude, il commettoit des personnes sûres pour présider aux élections. Il vouloit que chaque évêque fût tiré de l'Eglise vacante, autant qu'il étoit possible. L'élu venoit à Rome se faire ordonner, avec le décret de son élection, & les lettres du visiteur apostolique. Voilà pourquoi, dans la liste des ordinations faites par les Papes, on trouve ordinairement beaucoup plus d'évêques que de prêtres ou de diacres. Ils ordonnoient des évêques pour toute l'Italie, souvent encore pour d'autres régions, & ils n'ordonnoient les autres ministres que pour l'Eglise de Rome.

Démétrius, évêque de Naples, fut déposé pour des crimes qui méritoient la mort, suivant la rigueur des loix. Grégoire écrivit au clergé, à la noblesse, aux magistrats & au peuple, de procéder incessamment à l'élection d'un évêque. Enfin, comme il prévoyoit que la chose n'iroit pas aussi vite qu'il le souhaitoit, vu la délicatesse des circonstances, il envoya pour visiteur, dans l'intervalle, Paul, évêque de la petite ville de Népi. Paul qui aimoit tendrement son peuple, après avoir été quelque temps à Naples, pressa le Pape de donner un titulaire à

ij Epist.
20.

cette Eglise, afin de s'en retourner promptement à son petit troupeau. Mais saint Grégoire demanda encore du temps pour rétablir solidement l'Eglise de Naples. Ce génie élevé, qui voyoit en grand, ne fit pas difficulté de commettre à l'Evêque d'un petit siège le gouvernement d'un Eglise plus importante.

Le Souverain Pontife n'exerçoit pas le même pouvoir, du moins immédiatement, sur les provinces dépendantes des métropoles de Milan & d'Aquilée; moins encore sur l'Espagne & la Gaule. Il est vrai que dans les Gaules, il avoit son Vicaire qui étoit l'Evêque d'Arles; comme celui de Thessalonique l'étoit pour l'Illyrie Occidentale. Il y avoit une subordination équivalente dans les autres parties de l'Occident; & nous voyons qu'en Afrique les Papes prenoient connoissance de bien des affaires, veilloient à la célébration des conciles & à la maintenance des canons qu'on y dressoit.

L'an 582, il se traita dans l'Illyrie une affaire contentieuse, qui, en nous donnant une idée des embarras & des travaux de S. Grégoire, présente un détail intéressant de la procédure ecclésiastique, & un exemple notable de l'autorité du 6. Siège, jusques dans l'Empire d'Orient.

Ad
pou
cau
méc
Prin
Adr
lita
infor
rapp
tions
chev
damm
que
lence
ferme
nonol
retr,
un éc
de l'u
l'Evêc
d'espr
crimes
qui la
cation
suivre
représe
faite p
commi
Pape à
d'Etat.

Adrien évêque de Thèbes, ayant été poursuivi devant l'Empereur pour des causes civiles & criminelles, par deux méchans diacres qu'il avoit déposés, le Prince, suivant les canons, renvoya Adrien à Jean de Larisse son métropolitain, pour juger définitivement le civil, informer du criminel, & en faire son rapport à la Cour. Quoique les accusations fussent dénuées de preuves, l'Archevêque de Larisse ne laissa pas de condamner l'accusé, tant sur le criminel que sur le civil. Il ajouta même la violence & l'oppression à l'injustice, fit renfermer Adrien dans une étroite prison, nonobstant l'appel interjetté à l'Empereur, & le contraignit d'acquiescer, par un écrit signé de sa main, au jugement de l'un & de l'autre objet. Toute-fois l'Evêque opprimé conserva assez de liberté d'esprit, pour ne confesser ses prétendus crimes que par des expressions ambiguës, qui laissoient une ouverture à sa justification. Si-tôt qu'il fut élargi, il fit poursuivre son appel devant l'Empereur, & représenta tous les actes de la procédure faite par l'Archevêque. L'Empereur en commit l'examen à Honorat nonce du Pape à C. P., & à Sébastien secrétaire d'Etat. Tous deux renvoyerent Adrien

ij. Epist.
6. 9.

absous, après la plus exacte discussion. Mais on obtint un nouvel ordre de l'Empereur, pour renvoyer encore cette affaire à l'Evêque de la Première-Justinienne, nommé Jean comme celui de Larisse, & Vicairé du S. Siège en qualité de Primat d'Illyrie. L'Evêque de Thèbes ne fut pas mieux convaincu au tribunal du Primat qu'à celui du Métropolitain; n'eut plus la même foiblesse de se confesser coupable; & néanmoins fut condamné à la déposition.

Alors il apela au Pape, signifia son appel à Jean de Justinienne, qui promit au nonce Honorat d'envoyer des agents à Rome, pour soutenir son jugement. Adrien s'y transporta lui-même, & rendit plainte contre les injustices de son Primat & de son Métropolitain tout ensemble. Le Pape Grégoire attendit longtemps, & toujours en vain, qu'ils envoyassent quelqu'un selon leur promesse, pour soutenir leur sentence. Mais ce grand homme n'étant pas d'humeur à céder aux tergiversations & à la manœuvre, procéda au jugement sans plus de délai, examina très-attentivement, tant les procédures de Jean de Larisse que celles de Jean de Justinienne, & trouva leurs sentences aussi injustes dans le fond qu'ir-

régul
rétab
cassé
mat,
de pé
privé
traiten
Il se r
plus s
voit a
rie, &
des pr
étoit d
pectabl
qualité
Quant
rissé, G
Vous n
faute, d
corps de
monition
exempté
Adrien-
fant néan
endance
ler, nou
l'exécutio
que les
avoir con
nos Non

régulières dans les formes. Aussi-tôt il rétablit Adrien dans son siège, après avoir cassé sans ménagement la sentence du Primat, & condamna celui-ci à trente jours de pénitence, pendant lesquels il seroit privé de la communion, sous peine d'un traitement plus rigoureux, s'il n'obéissoit. Il se réserva même à examiner & à punir plus sévèrement les autres abus qu'il pouvoit avoir faits de son pouvoir en Illyrie, & se montra d'autant plus offensé des prévarications de ce Prélat, qu'il étoit dépositaire d'une portion plus respectable de l'autorité pontificale, en sa qualité de Vicairé du saint Siège.

Quant au Métropolitain Jean de Larisse, Grégoire lui écrivit en ces termes: II. Ep. 7.
 Vous méritiez, avant votre dernière faute, d'être exclus de la communion du corps de J. C. pour avoir méprisé l'admonition de mon prédécesseur, qui avoit exempté de votre juridiction l'Evêque Adrien & son Eglise de Thèbes. Pouvant néanmoins la douceur & la condescendance aussi loin qu'elles peuvent aller, nous nous contentons d'ordonner l'exécution de ce premier ordre; en sorte que les prétentions que vous pourrez avoir contre Adrien, soient décidées par nos Nonces à C. P. si elles sont médio-

crés, & renvoyées ici pardevant le siège de Pierre, si elles sont considérables : le tout sous peine d'excommunication, dont vous ne pourrez être absous que par ordre du Pontife Romain, excepté à l'article de la mort. Vous restituerez aussi sans délai tous les biens meubles ou immeubles de l'Eglise de Thèbes, qu'on vous accuse de retenir, suivant l'état ci-joint. Sur quoi s'il y a quelque différend, nous voulons encore que notre Nonce à la Cour d'Orient en prenne connoissance. C'est ainsi que le Pape saint Grégoire termina cette affaire concernant des Eglises de la Grèce, qui forma toujours le ressort le plus immédiat du patriarcat de Constantinople.

Pour ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, rien n'indique que le Successeur de Pierre y entrât dans les mêmes détails. On y trouve cependant des actes de la juridiction spéciale, dans quelques cas extraordinaires. Jean, prêtre de Calcédoine ayant été accusé de l'hérésie des Marcionites, le Patriarche de Constantinople lui donna des juges, qui procédèrent avec peu de maturité, & le condamnèrent, malgré une profession de foi très orthodoxe : ce qui fut reconnu, sur les actes mêmes du procès, dans un concile

co
 (E
 m
 ch
 vo
 So
 ma
 che
 mē
 Un
 l'Ev
 env
 créa
 D
 nom
 mon
 justifi
 lui &
 Les g
 doien
 contr
 vant
 précis
 Pélagi
 de ce
 qu'en
 va rie
 Raven
 qui se
 celui d
 To

concile tenu à Rome l'an 505. En conséquence, le Pape Grégoire cassa le jugement rendu par les juges que le Patriarche avoit commis; & l'accusé fut renvoyé absous. Cet acte de juridiction du Souverain Pontife est d'autant plus remarquable, qu'il s'exerçoit sur le Patriarche Jean le Jeuneur, dans le temps même où il prenoit le titre d'Evêque Universel: & ce Prélat se soumettoit à l'Evêque de Rome: puisqu'il lui avoit envoyé ses agens, avec ses lettres de créance & les pièces du procès.

Dans le même concile, un autre prêtre nommé Athanase, qui étoit moine du monastère de Tamnat en Lycaonie, fut justifié des accusations intentées contre lui & contre les moines ses confrères. Les gens du Patriarche de C. P. prétendoient que ces solitaires avoient parlé contre le Concile d'Ephèse. Mais le saint Pontife reconnut qu'ils s'étoient précisément élevés contre des propositions Pélagiennes insérées dans certaines copies de ce concile. Il examina l'exemplaire qu'en avoit l'Eglise Romaine, & n'y trouva rien de semblable. Il fit apporter de Ravenne un autre exemplaire très-ancien, qui se trouva parfaitement conforme à celui de Rome; & il apprit aux députés

v. Epist.
15.16.17v. Epist.
14.

de C. P. à se tenir en garde contre les imposteurs qui attribuoient des propositions hérétiques au Concile d'Ephèse.

Il s'en expliqua plus librement encore par lettre au Patrice Narsès, ce grand homme également pieux & vaillant. J'ai soigneusement examiné le Concile d'Ephèse, lui dit-il, & je pense qu'on y a fait quelque altération, dans le goût de la falsification insérée par l'Eglise de C. P. dans un passage du Concile de Calcédoine. Il y a toute apparence que ceci se rapporte au fameux canon qui concerne les prérogatives du siège de la Nouvelle Rome. Cherchez donc, ajoute le Pontife, cherchez les plus anciens exemplaires de ce saint Concile, & défiez-vous des nouveaux. Les Latins sont bien plus vrais que les Grecs; & si nos gens ne se piquent pas de tant d'esprit, ils ne sont pas non plus si féconds en impostures.

Le saint Pape étoit indisposé depuis assez long-temps contre l'ambitieux Patriarche de C. P. & celui-ci paroissoit moins d'humeur que jamais à rien relâcher de ses prétentions. Le Pape s'étant plaint à lui, de ce que le moine Athanasè avoit été maltraité, jusqu'à recevoir des coups de bâton, dans l'église de Constantinople; le Patriarche répondit fort légèrement,

q
S
p
Si
de
tés
&
mo
do
se
ne
la v
voit
rité
tom
lettre
crois
impu
jeune
triarc
ter c
tous
mont
toit
Il
Patri
clare
affair
qu'on
Siège

qu'il ne savoit ce que cela vouloit dire. Sur quoi le saint Pontife reprit: J'ai été prodigieusement étonné de votre réponse. Si elle est vraie, qu'y a-t-il de pire, que de voir les serviteurs de Dieu ainsi traités, & que le Pasteur ne le sache pas; & si vous le savez, que répondre à ces mots de l'Écriture: *La bouche qui ment, donne la mort à l'ame?* Est-ce là où se termine votre grande abstinence? & ne vaudroit-il pas mieux laisser entrer de la viande dans votre bouche, que d'en voir sortir un discours contraire à la vérité? Dieu me garde néanmoins de faire tomber sur vous mon jugement! Ces lettres portent votre nom; mais je ne crois pas qu'elles soient de vous. Le Saint impute ensuite cette défaite puérile à un jeune homme qui étoit auprès du Patriarche, & il le presse vivement d'écartier ce mauvais sujet, dont il lui détaille tous les défauts, avec une justesse qui montre à quel point ce grand Pape portoit la vigilance pontificale.

Il écrivit en cette même occasion au Patrice Narsès, & lui dit: Je vous déclare que je suis résolu à poursuivre cette affaire de tout mon pouvoir. Si je vois qu'on ne garde pas les canons du saint Siège, Dieu m'inspirera ce que je dois

faire contre ceux qui les méprisent ; & rien ne m'empêchera d'obéir à sa voix.

iv Epist.
38.

Dans les actes du jugement rendu en premier ressort par le Patriarche de C. P. puis envoyés à Rome, Jean le Jeûneur prenoit presque à chaque ligne, le titre de Patriarche Œcuménique. Saint Grégoire fut extrêmement scandalisé d'une qualification si fastueuse. Après en avoir fait parler deux fois à Jean par son Nonce, il lui en écrivit lui-même en ces termes : Comment êtes-vous devenu si différent de ce que je vous ai connu autrefois, quand nous avions ensemble des relations si douces & si amicales ? Quoi de plus étonnant ! Vous qui ne pensiez qu'à fuir l'épiscopat, vous usez aujourd'hui de cette dignité, comme si vous l'aviez recherchée avec le plus d'ambition. Vous vous disiez indigne du nom d'évêque, & maintenant vous vous l'arroguez à vous seul. Pélage mon prédécesseur vous en a écrit des lettres très-fortes, en cassant les actes du concile que vous aviez tenu contre notre frère l'Evêque Grégoire. Depuis que je suis appelé au gouvernement de l'Eglise, je vous en ai fait parler par mes nonces ; & parce qu'il faut préparer doucement les plaies, avant que d'y porter le fer, je vous prie en ce mo-

m
in
ré
att
de
pas
cet
les
auc
de
pisc
frère
tout
attri
bless
prop
sent
voir
bitio
stant
Po
possi
che
mes
Apo
gran
C. P
tres
seul
de sa

ment, je vous conjure avec toutes les instances & tous les égards possibles, de résister à ceux qui vous flattent, en vous attribuant un titre inoui, & aussi plein de ridicule que d'orgueil. Ne savez-vous pas que le Concile de Calcédoine défera cet honneur aux évêques de Rome, en les nommant Pontifes Universels? Mais aucun d'eux n'a jamais voulu l'adopter, de peur qu'ils ne parussent attribuer l'épiscopat à eux seuls, & l'ôter à tous leurs frères. Ainsi ce savant Pape croyoit-il toute la hiérarchie renversée par cette attribution, & qu'on ne pouvoit, sans blesser la foi, reconnoître un seul évêque proprement dit, dont les autres ne fussent que les vicaires. Il parut aussi prévoir dès-lors les suites funestes de l'ambition schismatique des évêques de Constantinople.

Pour les détourner par toutes les voies possibles, il écrivit à S. Euloge patriarche d'Alexandrie, & releva en ces termes, non-seulement la dignité du Siège Apostolique, mais l'avantage des trois grands sièges de l'Orient sur celui de C. P. Quoiqu'il y ait eu plusieurs Apôtres, le siège du Prince des Apôtres a seul prévalu, pour l'autorité, en vertu de sa primauté. Ce guide lumineux éclate

en trois lieux différens : il repose à jamais sur le siège qu'il a fixé à Rome, & où il a terminé sa carrière mortelle. Celui d'Alexandrie tire son honneur de l'Evangeliste son disciple qu'il y a envoyé. Il a affermi la dignité de celui d'Antioche, en l'occupant sept ans, quoique pour en sortir ensuite. Ainsi ce n'est qu'un siège du même Apôtre, dans lequel néanmoins trois évêques président aujourd'hui par l'autorité divine.

iv. Ep.
3.

Il écrivit à l'Empereur, pour les mêmes raisons, qui lui tenoient fortement au cœur : comme on peut en juger par la vivacité des images & des expressions qu'il emploie. Toute l'Europe, lui dit-il, est livrée aux Barbares : les forteresses ruinées, les cités détruites, les provinces ravagées, les terres incultes, la vie des Fidèles entre les mains des Idolâtres. Rome, autrefois la maîtresse du monde, accablée aujourd'hui de douleurs & d'opprobres, abandonnée par ses citoyens, insultée par ses ennemis, ne peut plus s'attendre qu'à une ruine entière. Qu'est devenue la majesté de l'Empire, du Sénat, du peuple Romain, de ces Questeurs & de ces Proconsuls, qui se répandoient dans les provinces, pour en rapporter l'or & les lauriers, les plus pré-

cieu
Mai
Les
toie
font
pen
fous
titre
à l'a
nou
exen
voix
& no
le co
men
nous
chon
rieur
ensu
cette
dit il
selle
de C
tique
storiu
remp
la fo
quer
tomb
re d'

cieux & les plus illustres monumens ?
 Mais pourquoi parler des frères humains ?
 Les remparts & les édifices qui promet-
 toient d'égaliser la durée des siècles, ne
 sont plus que des amas de ruines. Ce-
 pendant les évêques, au lieu de pleurer
 sous la cendre, cherchent de nouveaux
 titres à leur vanité. Puis faisant allusion
 à l'extérieur mortifié de Jean de C. P.
 nous détruisons, ajoute-t-il, par nos
 exemples, ce que nous prêchons de vive
 voix. Nos os sont atténués par le jeûne,
 & notre esprit gonflé d'orgueil. Nous avons
 le cœur plein d'enflure, sous des vête-
 mens méprisables. Couchés sur la dure,
 nous cherchons à dominer ; & nous ca-
 chons la rapacité du loup, sous l'exté-
 rieur débonnaire de la brebis. Revenant
 ensuite à l'intérêt que la foi prenoit à
 cette contestation, ce n'est pas ma cause,
 dit-il, mais la cause de l'Eglise Univer-
 selle que je soutiens. Plusieurs évêques
 de C. P. ont été, non-seulement héré-
 tiques, mais hérésiarques, comme Ne-
 storius & Macédonius. Si donc celui qui
 remplit ce siège, étoit évêque universel,
 la foi de tout l'épiscopat pourroit man-
 quer dans sa personne, & toute l'Eglise
 tomber avec lui. Pour moi, je me fais gloi-
 re d'être le serviteur de tous les évêques-

Ainsi s'énonçoit ce grand Pape, qui prit même le titre de Serviteur des serviteurs de Dieu : abaissement glorieux, & jugé par ses successeurs digne d'une imitation éternelle. Il écrivit encore là dessus à l'Impératrice Constantine, aussi bien qu'à saint Euloge d'Alexandrie, & à saint Anastase d'Antiochie, fort intéressés à cette affaire par leurs qualités de patriarches. Si l'on permet d'user de ce titre, leur dit-il en revenant à ce qui le frappoit le plus, non-seulement on dégrade tous les patriarches; mais quand celui qu'on nomme Universel tombera dans l'erreur, il ne se trouvera plus dans l'épiscopat aucun appui à la vérité.

Dans la lettre à l'Impératrice, il paroît craindre qu'elle ne soit prévenue contre lui. Elle lui avoit demandé des reliques : mais le saint Docteur n'approuvoit pas la méthode déjà commune parmi les Grecs, & encore inconnue aux Occidentaux, de toucher aux corps des saints pour les diviser, ou seulement pour en faire la translation. Toutes les reliques des saints Apôtres qu'envoyoit l'Eglise Romaine, consistoient en des linges exposés quelque temps sur leurs tombeaux, tout au plus en quelque limaille de leurs chaînes, quand toutefois on en pouvoit avoir.

Suiv
à C
man
plus
Le
quel
fois
rien
Si
je vo
partic
porté
beauc
verter
triarch
nous
grand
ment
moi,
le tréf
qu'y
Raven
de po
les Eg
militie
l'orgue
les fau
châtim
n'a po
tirer c

Suivant la même lettre de saint Grégoire à Constantine, on venoit souvent demander de cette poudre de fer, réputée plus précieuse que l'or & les pierres. Le Pontife prenant la lime, en tiroit quelquefois au premier essai; d'autres fois, on faisoit de longs efforts sans en rien tirer.

Si j'y puis réussir, écrivit donc le Saint, III. Ep. je vous enverrai incessamment quelques 30. particules des chaînes que saint Paul a portées au cou & aux mains, & qui font beaucoup de miracles. Quand il est ouvertement question de l'entreprise du Patriarche Jean; qu'il est triste, dit-il, pour nous, qui, afin de détourner de plus 17. Ep. grandes calamités, épuisons continuellement notre Eglise; qu'il est dur pour moi, qui ne suis presque à Rome que le trésorier des Lombards, comme celui qu'y a l'Empereur pour son armée de Ravenne; qu'il m'est triste & accablant de porter le faix de l'affliction de toutes les Eglises, qui dans la crainte & l'humiliation, gémissent continuellement de l'orgueil d'un seul évêque! Il est vrai que les fautes de Grégoire méritent bien ce châtement: mais le Prince des Apôtres n'a point de péchés, qui lui doivent attirer cette injure.

Toutes les instances du saint Pontife ne produisirent aucun effet, & le Patriarche de Constantinople soutint l'orgueil de son titre jusqu'à sa mort, qui, à la vérité, n'étoit pas éloignée. Outre son austerité, qui lui fit donner le nom de Jeûneur, il parut si détaché des biens & des commodités de la vie, qu'après son trépas on ne trouva chez lui qu'une couchette de bois, une méchante couverture de laine, & un seul manteau : foible apologie néanmoins, s'il n'y avoit d'autres motifs que ce simulacre de vertu, pour laisser à Dieu seul le jugement de ce qui se passa dans son cœur. L'Eglise Grecque l'honore comme un Saint. Le titre de patriarche oecuménique ne finit point avec lui; mais il passa à son successeur Cyriaque, homme tranquille & simple, qui vraisemblablement n'auroit pas eu la force de le prendre, & qui n'eut jamais celle de le quitter; tant l'amour des distinctions est général, quand on se persuade que c'est l'intérêt de sa place qu'on soutient, plutôt que celui de sa personne. Saint Grégoire ne voulut pourtant pas rompre l'unité pour ce sujet. Il fit même un accueil extraordinaire aux députés de Cyriaque, qui apportèrent à Rome ses lettres & sa pro-

fe
bo
qu
lui
tié
dre
ave
pro
une
tem
T
ainf
Mo
de d
mén
étoit
éten
cette
Il en
les p
présé
cet o
foum
leur
les
voier
Il
à Jan
polita
serfs

cession de foi. Il avoit reconnu plusieurs bonnes qualités en lui, dès le temps qu'il étoit légat à Constantinople, & il lui réitéra ses anciens témoignages d'amitié; ce qui ne l'empêcha point de défendre à son nonce de célébrer la messe avec lui, dans la crainte de paroître approuver, par trop de condescendance, une prétention qu'il jugea toujours hautement condamnable.

Tandis que ce grand Pape étendoit ainsi sa vigilance à toutes les parties du Monde Chrétien, il apprit, avec autant de douleur que de surprise, qu'au centre même de la Catholicité, la Sardaigne étoit encore idolâtre dans sa plus grande étendue, presque tous les payfans de cette îlle croupissant dans le paganisme. Il en écrivit à tous les nobles & à tous les propriétaires des terres, en leur représentant d'une manière touchante, que cet ordre d'hommes ne leur avoient été soumis par la providence, qu'afin qu'ils leur procurassent des biens éternels, pour les services temporels qu'ils en recevoient.

Il écrivit bien plus fortement encore III. Ep. à Janvier, évêque de Cagliari & métropolitain de la province, sur ce que les serfs de la propre Eglise, comme de bien

d'autres , restoient ensevelis dans les mêmes ténèbres. Que me sert, dit-il, de vous exhorter à sauver les étrangers, si vous négligez de convertir vos gens ? Que tous les évêques y fassent une sérieuse attention. Si j'en découvre quelqu'un qui ait un seul vassal idolâtre, j'exercerai sur lui toute la sévérité que mérite le pasteur mercénaire. Les étrangers à convertir dont le Pape parle ici, étoient les peuples de l'Isle, nommés Barbaricins, dont le chef Hospiton avoit déjà reçu le baptême. Le zélé Pontife, pour travailler à leur conversion, envoya de fervens missionnaires, qu'il recommanda tant à Hospiton qu'au commandant Romain. Il reprit aussi l'évêque de Cagliari, [homme assez mou néanmoins] de ce qu'il avoit excommunié une personne de marque pour des injures qu'il en avoit reçues. A ce sujet, il nous apprend que les canons défendoient aux évêques d'employer les foudres de l'Eglise pour leurs intérêts personnels. En pressant cet évêque de travailler au salut des serfs de l'Eglise, il lui conseille d'imposer à ceux qui s'obstineront dans l'infidélité, des charges qui les obligent à entendre raison, mais qui ne leur fassent pas violence. Si l'on peut jusqu'à un certain

poi
mie
ne
&
R
sage
Juif
ven
d'eu
paré
de
ferv
faire
la sa
ni à
l'avo
faut
l'Ev
les a
impé
gnan
un sa
horta
ajout
gner
& n
naces
Il
admi
Rom

point presser les conversions, ou, pour mieux dire, en écartant les obstacles, on ne doit jamais aller jusqu'à la contrainte & la tyrannie.

Rien n'étoit plus contraire au génie sage & modéré de ce grand Pontife. Les Juifs de la même ville de Cagliari s'étant venus plaindre à Rome de ce que l'un d'eux, converti nouvellement, s'étoit emparé de leur synagogue dès le lendemain de son Baptême, le Pontife blâma cette ferveur inconsidérée. Il n'hésita point à faire ôter de ce lieu la croix & l'image de la sainte Vierge, qu'on y avoit déjà mises; ni à rendre l'édifice aux Juifs, après l'avoir rétabli dans son premier état. Il faut user avec eux, écrivoit-il alors à l'Evêque Janvier, d'une modération qui les attire en les édifiant, & non d'une impétuosité qui les révolte en les contraignant; puisqu'il est écrit: Je vous offrirai un sacrifice volontaire. C'est par les exhortations & l'édification de la charité, ajoute-t-il généralement, qu'il faut gagner les Infidèles à la religion Chrétienne, & non pas les en éloigner par les menaces & la terreur.

Il écrivit dans les termes suivans aux administrateurs du patrimoine de l'Eglise Romaine en Sicile, par rapport aux

iv. Ep.

6,

Juifs qui étoient dans ces terres, & qui ne vouloient pas se convertir. Mon avis est que vous envoyiez des lettres de tous côtés, & que vous promettiez expressement de ma part, qu'on diminuera le cens à tous ceux qui se convertiront, en sorte que celui qui paie un sou d'or, aura remise du tiers; celui qui en paie trois ou quatre, en paiera un de moins. Et ne craignez pas que cette diminution de nos revenus soit à pure perte. Si les pères ne se convertissent pas parfaitement, les enfans recevront le Baptême en de meilleures dispositions. Telle étoit la conséquence pratique des principes de saint Grégoire; pour attirer au Christianisme, sans y contraindre. Le zèle tyrannique lui déplaisoit si fort, qu'il en écrivit quelques dans les Gaules, aux évêques d'Arles & de Marseille, sur des plaintes que lui avoient faites plusieurs Juifs, que dans ce pays de commerce on baptisoit grand nombre des leurs, plus par force que par persuasion.

r. Epist.
45.

C'étoit saint Virgile, qui alors gouvernoit l'Eglise d'Arles, après avoir été abbé de saint Simplicien d'Autun. Il étoit né en Aquitaine, d'une famille considérable, & avoit quitté de grands biens pour se faire moine de Lérins. Le Pape

lui a
le v
vicar
Chilo
pre,
Roi
dans
devo
Pape
Mais
veut
ra s
quel
tre a
évêq
voit
enve
Sa
core
en
laire
Lyon
lat's
Gau
rens
le p
le pr
en p
latio
plus

lui accorda, comme à ses prédécesseurs, le vicariat des Gaules & le pallium. Ce vicariat s'étendoit à tous les Etats de Childeberr, qui, outre son apanage propre, succéda, comme on l'a vu, au Roi Gontran, & regna même fort avant dans la Germanie. Au reste, ce droit devoit s'exercer, suivant la lettre du saint Pape, sans préjudice des métropolitains. Mais si quelque évêque, ajoute-t-elle, veut faire un grand voyage, il ne pourra sans votre permission. S'il se présente quelque question de foi, ou quelque autre affaire difficile, vous assemblerez douze évêques pour la juger; & si elle ne pouvoit être décidée de la sorte, vous nous enverriez le jugement.

Saint Grégoire écrit une lettre encore plus importante à saint Virgile, & en même temps [car elle étoit circulaire] à Syagrius d'Autun, à Ethérius de Lyon, & à Didier de Vienne, tous prélats des plus distingués entre ceux des Gaules. Elle tendoit à réformer différens abus. L'abbé Cyriaque qui étoit le porteur de la lettre, devoit être aussi le promoteur de la réforme. Il s'agissoit en premier lieu de la simonie dans la collation des ordres sacrés: abus d'autant plus dangereux, qu'on s'en faisoit moins.

iv. Epist.

50.

de scrupule, sous prétexte que l'argent acquis par cette voie, s'employoit en bonnes œuvres. Sur quoi le saint Pontife inculque fortement, que c'est le propre d'une piété fausse & damnable, de faire d'un bien mal acquis la matière de la charité; & qu'autre chose est de faire l'aumône pour racheter ses péchés, autre chose de commettre des péchés pour faire l'aumône.

Il s'élève ensuite contre les ordinations précipitées, & il prétend qu'en conférant l'épiscopat à des laïcs qui n'ont pas exercé tous les ordres inférieurs, on viole la défense que fait saint Paul d'ordonner un néophyte: car il faut, dit-il, tenir à présent pour néophyte, celui qui est nouveau dans l'habit de religion; c'est-à-dire dans l'habit ecclésiastique: d'où l'on infère, que, depuis l'établissement des nations barbares, les ecclésiastiques retinrent la robe Romaine ou l'habit long; & que par l'habit laïque qui leur étoit interdit, on entendoit les vêtemens courts & lestes de ces peuples tous guerriers & chasseurs. Saint Grégoire recommande encore la célébration des conciles. Vous savez, dit-il, qu'il est ordonné par les canons de les célébrer deux fois l'an: mais s'il y a quelque empêchement, nous voulons au

moins
tiennent
par e
de t
véqu
après
la re

Il
tun
les &
l'utili
l'Egli
dont
Brun
leurs
Evêq
A ce
palliu
temp
aussi
premi
Lyon
d'Au
rogat
Qu
d'Au
dans
un d
Séver
hono

moins, toute excuse cessante, qu'ils se tiennent une fois l'année. Commencez par en assembler un, pour la réformation de tous ces abus, à la diligence de l'Evêque Syagrius & de l'Abbé Cyriaque; après quoi, Syagrius nous en enverra la relation par cet Abbé.

Il paroitra singulier que l'Evêque d'Autun semble ici l'emporter sur ceux d'Arles & de Lyon. Mais le Pape connoissoit l'utilité dont Syagrius pouvoit être à l'Eglise, par l'affection toute particulière dont les Rois de France & la Reine Brunehaut l'honoroient. Il vouloit d'ailleurs reconnoître les bons offices de cet Evêque, pour la conversion des Anglois. A ce sujet seulement, il lui accorda le pallium qu'il demandoit depuis longtemps. Mais pour honorer son siège, aussi bien que sa personne, il donna le premier rang dans la province (après Lyon qui en est la métropole) à l'Eglise d'Autun, qui jouit encore de cette prérogative.

Quelques années auparavant, l'Eglise d'Autun avoit eu l'honneur de fournir, dans la personne de son Diacre Eustase, un digne successeur à saint Sulpice le Sévère archevêque de Bourges, qu'on honore le 29 de janvier, & qu'il ne faut

pas confondre avec saint Sulpice le Pieux, qui occupa depuis le même siège. Dans le même temps florissoit l'Abbé saint Yrier, fameux dans cette province, par la générosité du sacrifice qu'il fit à Dieu de tous les avantages d'une naissance illustre & par l'éclat de ses miracles.

Greg.
Tur. Glor.
conf. c. 9

Id. viij.
Hist. c. 15

Dans le grand nombre de ses disciples, on remarque particulièrement le Diacre saint Vulfaic, comme le seul exemple bien sûr ou bien connu de la vie des Stylites en Occident. Après avoir pris les bons principes de la discipline régulière sous l'Abbé Yrier, il passa dans le pays de Trèves, près du château d'Ivois, & bâtit un monastère sur une montagne voisine. Il y fit dresser une colonne, où il demeura long-temps debout & nu-pieds. Mais quels que fussent le courage & la force du tempérament dans ce nouveau Siméon, Lombard de naissance, il ne put surmonter la rigueur du climat. Le froid lui fit tomber plusieurs fois les ongles des pieds. Rien ne le rebutoit cependant; & il eut la consolation de faire quitter l'idolâtrie aux peuples voisins, qui accouroient en foule à un spectacle si étrange. Ils avoient une idole gigantesque de Diane, en grande vénération dans toute l'étendue de ces vastes forêts, sous

le no
fit ta
prière
fer le
fer la
Cepe
Vous
grand
des p
une v
lonne
avez
suada
mieux
vécut
ainsi to
duit qu
le salu
poit su
étonna
Le
fournit
non m
férent
Religie
rebert.
abbesse
Basine
Chilpé
religieu

le nom de la Diane d'Ardenne. Vulfat fit tant par ses exhortations & par ses prières, qu'il les engagea d'abord à briser les petites idoles, & enfin à renverser la grande, & à la réduire en poudre. Cependant les évêques dirent au Stylite: Vous ne devez pas prétendre à imiter le grand Siméon d'Antioche: la différence des pays ne vous permet pas de mener une vie pareille. Descendez de votre colonne, & logez avec les frères que vous avez rassemblés. Son humilité lui persuada aussi-tôt, que l'obéissance valoit mieux que le sacrifice. Il descendit, vécut avec les autres, & convainquit ainsi tout le monde, qu'il n'avoit été conduit que par l'esprit du Seigneur, pour le salut d'un peuple Barbare, que frappoit sur-tout le spectacle de ces austérités étonnantes.

Le monastère de sainte Radégonde Greg. Hist. l. 9 & 10 fournit, vers le même temps, un spectacle non moins extraordinaire, mais bien différent, dans la scandaleuse révolte de la Religieuse Chrochelde, fille du Roi Chérebent. De dépit de n'avoir pas été faite abbesse, elle sortit de son couvent, avec Basine sa cousine-germaine, fille du Roi Chilpéric, & environ quarante autres religieuses qu'elle avoit engagées dans sa

rébellion. Mérouée, évêque de Poitiers, avoit fait l'impossible pour les retenir : mais rompant portes & barrières, elles n'en avoient donné que plus d'éclat à leur désertion scandaleuse, qui s'exécuta au mois de février, par un temps détestable, après des pluies affreuses qui avoient abimé les chemins. Toutefois ces filles, naturellement timides & si délicates, alloient à pied, n'ayant pas une voiture entr'elles toutes, pas une bête de somme pour porter les choses les plus nécessaires; tout le monde leur refusant le secours & les vivres, comme à des apostates. Après quelques jours d'une fatigue excessive, elles arrivèrent à Tours, dans l'état le plus déplorable. Le saint Evêque Grégoire les conjura de ne pas détruire ce qui avoit coûté tant de travaux à sainte Radégonde, s'offrit à être leur médiateur, & se fit fort de tout arranger à leur contentement avec l'évêque de Poitiers. Non, dit l'altière Chrodielde, nous ne traiterons jamais avec nos tyrans : nous voulons aller trouver les Rois de notre famille, leur apprendre l'injure qu'on leur fait dans nos personnes, & que de misérables nées pour être nos esclaves, soient punies, comme il convient, pour avoir traité elles-mêmes

mes en
ce que
retenir
saison.
réussir
dielde
temps
Basine

Elle
réta qu
ques,
affaire.
dielde
ses, do
cir pen
d'une p
bla une
lérats,
tiers, s
laire, c
d'où el
sur son
tre les c
de Bour
vince,
uns de
scandale
d'user
du derr
dielde

Poitiers,
retenir :
es, elles
d'éclat à
s'exécuta
mps déte-
euses qui
tefois ces
& si déli-
t pas une
une bête
es les plus
ar refusant
me à des
ours d'une
at à Tours,

Le saint
de ne pas
ant de tra-
offrit à être
de tout ar-
ec l'évêque
rière Chro-
amais avec
ller trouver
eur appren-
ns nos per-
nées pou-
es, comme
té elles-mê-

mes en esclaves des filles de Rois. Tout ce que l'évêque put faire, ce fut de les retenir pendant le reste de la mauvaise saison. Il comptoit, en gagnant du temps, réussir à les calmer ; mais la fière Chrodiede partit pour la Cour, dès que le temps fut passable ; laissant à Tours, avec Basine, le reste de ces vierges fugitives.

Elle fut bien reçue du Roi, & l'on arrêta qu'il y auroit une assemblée d'évêques, pour prendre connoissance de son affaire. En attendant ce Concile, Chrodiede revint à Tours joindre ses religieuses, dont plusieurs s'étoient laissées radoucir pendant son absence. Dans la crainte d'une plus grande défection, elle rassembla une troupe de vagabonds & de scélérats, retourna précipitamment à Poitiers, s'établit dans l'église de saint Hilaire, comme dans une place d'armes, d'où elle exerça les dernières violences sur son propre monastère, & même contre les évêques. Gondégisile, archevêque de Bourdeaux & métropolitain de la province, vint à Poitiers, avec quelques-uns de ses suffragans, pour arrêter le scandale. Ces prélats ayant été obligés d'user des foudres de l'Eglise, comme du dernier remède à l'obstination, Chrodiede & les religieuses retombées dans

l'apostasie se porterent aux attentats les plus sacrilèges. Comme les évêques étoient dans l'église, les brigands qu'elles avoient soudoyés s'y jeterent le bâton à la main, chargerent de coups les prélats, les renverserent sur le pavé, mirent en sang les diacres & les autres clercs, & en assommerent quelques-uns. La nuit suivante, le monastère fut assiégé & forcé.

C'étoit principalement à l'Abbesse Leubouière qu'en vouloit Chrodielde, avec toute la fureur d'une femme qui prend sur sa rivale un ascendant long-temps disputé. On enleva Leubouière, quoique grièvement malade, & on l'emprisonna dans la maison qu'habitoit Basine, en attendant le plaisir de lui faire éprouver les raffinemens d'une vengeance plus réfléchie. On pillâ sur le champ le monastère, & on n'y laissa que ce qu'on ne put emporter. Cependant la Cour instruite de ces violences, donna les ordres les plus rigoureux. En conséquence, le Comte de Poitiers attaqua la troupe séditieuse, tira ces bandits du monastère où ils s'étoient cantonnés, & leur fit endurer des supplices exemplaires. Les uns eurent les mains coupées; les autres, le nez & les oreilles: tous furent punis, ou dissipés. La terreur & la rivalité mirent la

divisi
tées.
empir
sauce
cûne.
Mais
dispers
parens
tres
où ell
Qua
rité se
les acc
bruit
révolté
le fond
de dem
de répa
commi
plus de
de tuen
tablie
nastère
fut ter
Metz
Chrodi
lution.
ques,
de se re
rentrer

division jusques parmi les religieuses révoltées. Chrodolde vouloit dominer avec empire; Basine, sœur de la même naissance, ne vouloit pas se soumettre: chacune avoit ses créatures, & se fit un parti. Mais bientôt la plupart des religieuses se disperserent; quelques-unes chez leurs parens, ou dans leur particulier; d'autres dans les premières communautés où elles avoient été élevées.

Quand le calme fut rétabli par l'autorité séculière, les évêques entendirent les accusations dont on avoit tant fait de bruit contre l'abbesse légitime. Mais les révoltées n'avoient pas plus de droit dans le fond que dans les formes. On les pressa de demander pardon à leur Supérieure, de réparer le scandale & les dommages commis: elles le refuserent avec encore plus de scandale, menaçant hautement de tuer l'Abbesse, qui cependant fut rétablie dans le gouvernement de son monastère. Enfin ce différend scandaleux fut terminé par le concile qui se tint à Metz dans la même année 590, & où Chrodolde & Basine obtinrent leur absolution. Basine prosternée devant les évêques, demanda pardon, en promettant de se réconcilier avec son abbesse, & de rentrer dans son monastère. L'impé-

rieuse Chrodiede protesta qu'elle n'y rentreroit pas, tandis que l'Abbesse Leubottière y resteroit. On intercédâ pour elle, au nom des princes de son sang; & dans l'espérance que le temps pourroit guérir cet esprit emporté, on trouva bon qu'elle demeurât dans une terre que le Roi lui accorda.

Greg. x.
c 19

On jugea dans le même concile l'affaire de Gilles archevêque de Rheims, pour qui même il avoit été principalement assemblé. Après avoir nié long temps, contre les plus fortes preuves, tout-à-coup ce Prélat se confessa coupable d'une multitude de crimes d'Etat; d'avoir toujours agi contre le service du Roi Childébert, & de sa mère Brunehaut, jusqu'à conseiller de se défaire de la Reine, pour accabler plus aisément le Roi son fils; d'avoir soufflé le feu des guerres horribles qui avoient causé tant de ravages dans Gaules; & pour se prêter aux vues délastreuses de Chilpéric & de Frédégonde, d'avoir reçu deux mille sous d'or; & beaucoup d'autres présens. Les évêques lui obtinrent la vie qu'il méritoit de perdre, le déposèrent du sacerdoce, & ordonnerent à sa place le Prêtre Romulphe fils du Duc Loup. Après quoi il fut exilé à Strasbourg, & l'on fit la

la re
fon
eccl
de s
du I
Ce
Colo
de c
natis
noiffa
né, i
plus
de fa
brillan
nergie
fléchi
les pé
mond
Pour
ta son
mère.
région
de tre
des Il
lieu de
qu'il t
vage,
Mais
fort no
moins
T

la recherche de ses trésors. On laissa à son Eglise ce qui provenoit des biens ecclésiastiques; & ce qui étoit le fruit de ses intrigues, fut confisqué au profit du Roi.

Cependant un illustre étranger, nommé Vit. Col. Colomban, consolait l'Eglise des Gaules in Act. Bened. de ces scandales domestiques. Il étoit T. 2. p. 7. natif d'Irlande, où, avec toutes les connoissances convenables à un homme bien né, il avoit acquis la science infiniment plus estimable des saints. Très-bien fait de sa personne, doué d'un esprit vif & brillant, d'une ame droite & pleine d'énergie, incapable de mollir & presque de fléchir, il prévint de bonne heure tous les périls qu'il auroit à courir dans le monde, & il prit le parti d'y renoncer. Pour le faire avec plus de succès, il quitta son pays, malgré la résistance de sa mère. Après avoir parcouru différentes régions, il arriva dans les Gaules, à l'âge de trente ans, avec douze autres moines des Isles Britanniques. Il s'établit au milieu des déserts de la Vôge, dans le lieu qu'il trouva le plus rude & le plus sauvage, appelé encore aujourd'hui Ansgray. Mais sa communauté devenant bientôt fort nombreuse, il chercha un endroit moins resserré, dans le même désert, &

bâtit à huit mille d'Ansgrey le monastère de Luxeu. Cet établissement se trouvant encore insuffisant, il fut obligé d'en faire un troisième, qu'il nomma Fontaines, à cause de l'abondance de ses eaux. Il institua des supérieurs d'une vertu éprouvée, dans chacune de ces habitations, où il résidoit tour-à-tour.

Nous avons encore la règle qu'il leur donna, & qui fut long-temps la plus suivie par les cénobites des Gaules. Elle est courte & simple, comme toutes ces institutions antiques, & partage le jour entre la prière, le travail & la lecture. La nourriture ne se prenoit qu'à l'heure de none, & devoit être celle des pauvres; c'est-à-dire des herbes, des légumes, de la farine détrempée dans l'eau, avec un petit pain. La psalmodie, comme dans la règle de saint Benoît, étoit plus ou moins longue, selon les fêtes & les saisons diverses.

A la fin de la règle se trouve le pénitentiel, où la manière de corriger les fautes des frères. Les punitions les plus fréquentes sont les coups de fouet, qui peuvent aller jusqu'à deux cens; mais jamais plus de vingt-cinq à la fois, & six seulement pour les fautes légères. Les moines faisoient le signe de la croix sur

tou
se
les
aussi
nite
pre.
forte
l'on
moins
souvent
lomb
plusie
un se
qui m
tes f
sortes
aussi l
teur q
que se
toient
retraite
tions
Il a
ticulien
célèbre
précis
suivant
à ce
il en e
une g

tout ce qu'ils prenoient. En sortant, ils se munissoient d'huile bénite pour oindre les malades. Il paroît qu'ils portoient aussi l'Eucharistie, puisqu'il y a des pénitences pour ceux qui la laissent corrompre. Le Saint distingue clairement deux sortes de péchés; les péchés mortels, que l'on doit confesser au Prêtre, & les moindres péchés, que l'on confessoit souvent à l'Abbé. On voit que saint Colomban avoit lu Cassien, d'où sont tirés plusieurs articles de son pénitentiel. Il a un second ouvrage sous le même titre, qui marque les peines canoniques de toutes sortes de crimes & pour toutes sortes de personnes: ce qui montre, aussi bien que l'exemple du saint Instituteur, qui prêchoit par-tout où il passoit, que ses compagnons & ses disciples n'étoient pas tellement concentrés dans la retraite, qu'ils ne s'occupassent des fonctions de la charité apostolique.

Il avoit apporté d'Irlande l'usage particulier aux habitans de cette isle, de célébrer la Pâque le quatorzième jour précis de la lune, & non le dimanche suivant avec l'Eglise Romaine. Inquiété à ce sujet par les évêques de France, il en écrivit au Pape saint Grégoire avec une grande liberté, & beaucoup plus

Bibl
PP. Edit.
Lugd. p.
31, &c.

d'attachement qu'il ne convenoit , pour un usage rejeté depuis long-temps par l'Eglise Universelle , & tout-à-fait étranger à l'Eglise où il vivoit. Ces lettres ne furent pas rendues. Il en écrivit d'autres à plusieurs évêques des Gaules , leur témoigna qu'il avoit pris son parti , & qu'en vain l'on tenteroit de le faire changer. Voyez , disoit-il , ce que vous ferez à de pauvres vieillards étrangers ; je crois qu'il seroit plus expédient de les consoler que de les inquiéter. Que vous demandé-je , sinon qu'il me soit permis de vivre en repos dans ces bois auprès des os de dix-sept de nos frères qui y sont enterrés ? Ne serons-nous venus de si loin pour l'amour de Jesus-Christ , qu'afin de nous voir chasser par les évêques du lieu où nous le servons ? Il est difficile de justifier , quoique dans un Saint , ce premier trait d'attachement à son propre sens. Mais comme les astres les plus lumineux , les plus brillantes vertus ont leurs taches & leurs éclipses. Saint Colomban écrivit une seconde fois à Rome , & ne témoigna d'attachement à son observance particulière , qu'autant qu'elle ne seroit pas jugée contraire à la foi.

Dans le même temps & le même genre de vie , mais à l'autre extrémité du monde

Chr
mé
du
de s
qu'il
tient
écrit
bé d
étoit
dont
duite
Son
gnan
esprit.
livre ,
rées p
qui lu
de Di
servite
posé d
pour
de tre
chain
comm
térieu
péché
tous l
L'a
ples d
en vi

Chrétien, florissoit saint Jean, surnommé Clymaque. Ainsi le nomma-t-on, du mot grec qui signifie échelle, à cause de son traité de la perfection évangélique, qu'il intitula Echelle du Ciel, & qui tient un des premiers rangs entre les écrits des anciens ascètes. Jean fut abbé du monastère du mont Sinai, où il étoit entré dès l'âge de seize ans, & dont on l'avoit forcé de prendre la conduite après quarante ans de solitude. Son humilité avoit une grande répugnance à publier les productions de son esprit. Il ne mit au jour son excellent livre, qu'après bien des instances réitérées par l'abbé du monastère de Raïthe, qui lui fit craindre de résister à l'esprit de Dieu, & d'encourir le châtement du serviteur inutile. Cet ouvrage est composé de trente degrés de perfection, ou pour soutenir l'idée figurée de l'auteur, de trente échelons, qui marquent l'enchaînement progressif des vertus, & comme les diverses stations de la vie intérieure, depuis la fuite du monde & du péché, jusqu'au détachement parfait de tous les objets terrestres.

L'auteur joint aux préceptes les exemples dont il avoit été témoin oculaire, en visitant les célèbres monastères de

PEgypte. Rien n'y avoit paru plus admirable à ses yeux que la parfaite soumission des religieux consommés dans l'étude de la sagesse, comme dans l'exercice de toutes les vertus, & qui, après quarante ou cinquante ans de profession, obéissoient avec une simplicité d'enfant à quiconque les gouvernoit au nom du Seigneur. Ce qu'il raconte des rigueurs de la pénitence que faisoient près d'Alexandrie ceux qui étoient tombés, depuis leur profession, dans quelque péché grief, nous paroîtroit absolument incroyable, si nous en jugions par la lâcheté des pénitens ordinaires de ces derniers siècles.

S. J.
Clim. scilicet.
Sanct. v.
grad.

Il y avoit pour ces premiers pénitens une habitation particulière, nommée la prison, à un mille de distance du grand monastère. On ne s'y renfermoit que de son plein gré : mais ceux qui s'y étoient ainsi condamnés eux-mêmes, n'en sortoient plus, que Dieu n'eût fait connoître à l'abbé qu'il leur avoit fait miséricorde. Il n'entroit dans ce lieu, ni vin, ni huile, ni feu même ; nulle autre nourriture qu'un pain grossier, & quelques herbages. Le lieu étoit affreux, d'une obscurité effrayante, d'une infection révoltante pour toute personne qui n'eût

pas
Il in
pon
de p
géné
ticul
vert
pren
nui
cupé
leur
ils n
palm
stère
les h
D
passo
fant
le so
quan
les n
des
tu,
terre
digne
la pa
dus
leurs
les g
& fa

pas été entièrement morte à soi-même. Il inspiroit, par le seul aspect, la componction & une salutaire tristesse. Mais de peur que les sombres pensées n'y dégénéraissent en désespoir, le supérieur particulier de ces pénitens, homme d'une vertu & d'une expérience consommée, prenoit un très-grand soin d'écarter l'ennui, en les tenant perpétuellement occupés. Dans les courts intervalles que leur laissoit une oraison presque continuelle, ils mettoient en œuvre des feuilles de palmier qu'on leur apportoit du monastère. Tel étoit leur amusement, dans les heures de relâche.

Dans leurs saintes ferveurs, les uns passioient la nuit à l'air, & debout, faisant violence à la nature, pour empêcher le sommeil, & se reprochant leur lâcheté, quand il les accabloit. D'autres avoient les mains liées derrière le dos, comme des malfaiteurs publics; & le visage abattu, les yeux tristement penchés vers la terre, ils crioient qu'ils n'étoient pas dignes de regarder le Ciel, ni d'adresser la parole à leur Créateur. Plusieurs étendus par terre, dans la cendre arrosée de leurs larmes, se tenoient le visage entre les genoux, pour cacher leur confusion, & faisoient tous leurs efforts pour étouf-

fer leurs soupirs & leurs gémiffemens. Bientôt n'en étant plus les maîtres, ils éclatoient tout-à-coup en sanglots : & regrettant leur première innocence, ils pouffoient des cris pareils aux rugiffemens d'une lionne à qui l'on a ravi ses petits. Quelques-uns, tous semblables à des statues immobiles, l'œil ouvert & fixe, paroiffoient comme abrutis par la douleur. Mais quel eft le cœur affez dur, ajoute S. Jean Clymaque à ce tableau dont il portoit par-tout la profonde empreinte ; quel eft le marbre ou l'airain, qui n'eût été attendri par les accens que la plupart faifoient retentir ? Confidérant en eux-mêmes, de quel haut point de vertu ils étoient tombés ; qu'est devenue, s'écrioient-ils, l'ancienne beauté de notre ame, & l'éclat de notre première ferveur ! Où font-ils, ces heureux jours, dont nous ne nous fouvenons qu'avec amertume ? Qui nous remettra dans cet état d'innocence & d'intégrité, où le Tout-puiffant habitoit avec nous, & nous regardoit avec complaifance ? En proférant ces plaintes lugubres, deux torrens de larmes jailliffoient de leurs yeux, & plusieurs en étoient devenus prefque aveugles. Ils demandoient à haute voix, comme de précieufes faveurs,

d'hon
fyfie,
de to
les p
accab
Juge.
Quelc
Croye
tenio
que n
terme
compt
Dieu :
fions
trière,
Leurs
aussi d
yeux
fillonn
brûlan
tout n
frappo
quefois
Tel
du tem
dire à
le Pap
recom
noiffoi
l'Occid

d'horribles maladies. l'épilepsie, la paralyse, la privation de tous leurs sens & de tous leurs membres, avec les fléaux les plus épouvantables qui pussent les accabler pendant la vie, pourvu que le Juge suprême leur fit grace à la mort. Quelquefois ils se disoient l'un à l'autre: Croyez-vous, mon frère, que nous obtenions enfin miséricorde? Croyez-vous que nous parvenions un jour à l'heureux terme ou rien de souillé n'entrera? Ne comptons que sur la clémence de notre Dieu: ne cessons de mortifier, crucifions sans pitié une chair impure & meurtrière, qui a donné la mort à notre ame. Leurs genoux étoient couverts de calus aussi durs que ceux des chameaux, leurs yeux horriblement enfoncés, leurs joues sillonnées & à demi rongées par l'ardeur brûlante de leurs larmes: enfin leur sein tout meurtri sous le caillou dont ils se frapportoient sans cesse, leur faisoit quelquefois vomir le sang en abondance.

Tel étoit encore l'esprit de pénitence, du temps de S. Jean Clymaque; c'est-à-dire à la fin du sixième siècle; puisque le Pape S. Grégoire lui écrivit, pour se

xij Ep̄.
16.

recommander à ses prières, dont on connoissoit le prix jusqu'aux extrémités de l'Occident: la lettre est au plutôt de l'an-

née 600, durant laquelle S. Jean Clymaque étoit encore abbé. Il quitta cette place, sur la fin de ses jours, se retira dans la solitude où il avoit mené autrefois la vie d'anachorète, & y termina sa sainte carrière, en travaillant avec une nouvelle ardeur à la grande œuvre de sa propre perfection.

Parmi tous les travaux & les sollicitudes du ministère pontifical, S. Grégoire n'avoit jamais perdu de vue l'objet qui le toucha si fort, avant même que d'être élevé au pontificat, je veux dire la conversion des Anglois, à laquelle on lui avoit dévoué sa propre personne : il prit son temps & ses mesures, afin de mieux assurer l'exécution de cette grande entreprise. Il avoit dans les Gaules un administrateur des biens qu'y possédoit l'Eglise Romaine. En lui prescrivant selon sa coutume l'usage précis de ces revenus, qui s'employoient régulièrement en œuvres de charité sur les lieux, il chargea cet administrateur, qui étoit prêtre & se nommoit Candide, d'acheter de jeunes captifs Anglois, de les mettre dans des monastères, & de les faire instruire parfaitement des principes de la religion. C'étoit autant d'ouvriers, qu'il prétendoit préparer pour la mission d'Angleterre.

che
stèr
que
par
Ga
rou
cess
dep
Sain
que
que
églis
avoi
Le
la R
ses p
prote
que
coop
Rois
de la
glois
langa
traize
tre,
Pape
lors
saint
à la

L'an 596, il fit partir pour cette île chérie, Augustin prévôt de son monastère de S. André de Rome, avec quelques autres religieux. Il les recommanda par ses lettres à plusieurs évêques des Gaules qu'ils devoient trouver sur leur route, entr'autres, à Pélage de Tours successeur du saint évêque Grégoire mort depuis quelque temps, & à Pallade de Sairtes. Nous remarquerons en passant, que le Pape envoyoit à celui-ci des reliques, pour quatre autels d'une même église qu'on venoit de bâtir, & qui en avoit jusqu'à treize: exemple rare alors. Le Pontife ne manqua point d'écrire à la Reine Brunehaut, & aux jeunes Rois ses petits-fils, tant pour ménager leur protection auprès des Rois d'Angleterre, que pour procurer à ses missionnaires des coopérateurs parmi les prêtres sujets des Rois de France. Les Francs étant fortis de la Germanie, aussi bien que les Anglois, & parlant à peu près le même langage, ils étoient les plus propres à traiter avec ces voisins. Dans cette lettre, & dans quelques autres du même Pape, on voit quelle idée on avoit dès lors à Rome de l'Empire François. Le saint Pape dit à Childebert, qui regnoit à la vérité sur presque tous les peuples

de la domination Françoisé, qu'il est aussi élevé pardeffus les autres Rois, que ces Rois le sont pardeffus les autres hommes.

Les Anglois & les Saxons, passés des bords Germaniques dans la Grande-Bretagne environ cent cinquante ans auparavant, y avoient établi plusieurs royaumes, dont celui de Cant étoit le plus puissant. Ethelebert son cinquième Roi, qui le gouvernoit depuis trente-six ans, avoit épousé une princesse Françoisé, nommée Berthe, fille du Roi Chébert. La religion des deux époux étoit bien différente; puisque le Roi adoroit encore les idoles. Mais la Reine devoit avoir le libre exercice du Christianisme pour sa maison; à quoi elle ne se borna point. Souvent elle parloit de nos saintes vérités au Roi son mari, & se servoit de tout l'ascendant de sa tendresse, pour l'attirer à la foi. C'étoit le destin des Princesses de France de tirer les nouveaux conquérans de l'Europe, des ténèbres de l'idolâtrie & de l'hérésie. Mais le moment d'Ethelebert n'avoit pas encore venu. Il reçut les missionnaires avec bonté, fut même curieux de les entendre, & se rendit à ce dessein dans l'Isle de Taner, sur la côte de la province de Cant où ils avoient abordé. Mais il vou-

lut te
par u
dre,
prédis
fermé
des o
s'opér
conjo
vangé
Barba
comm
gile,
Cep
en ord
d'arge
tant o
salut
noien
pour
annon
heure
Dieu
offre p
accom
inaltér
fession
mage
rien le
contie
dit le
roiffen

lut tenir l'audience en pleine campagne, par un vieux préjugé qui lui faisoit craindre, qu'en respirant le même air que les prédicateurs du Christianisme dans un lieu fermé, ils ne vinssent à l'enchanter par des opérations magiques. Les miracles s'opéroient encore fréquemment dans ces conjonctures, où il étoit question d'évangéliser de jour en jour de nouveaux Barbares; & ceux-ci les attribuoient, comme les premiers ennemis de l'Evangile, aux opérations de la magie.

Cependant les missionnaires arriverent en ordre de procession, portant une croix d'argent avec l'image du Sauveur, chantant des litanies, demandant à Dieu le salut des peuples pour lesquels ils venoient de si loin. Le Roi les fit asseoir, pour les entendre à loisir. Nous vous annonçons, lui dit Augustin, la plus heureuse de toutes les nouvelles. Le Dieu tout-puissant qui nous envoie, vous offre par notre organe un regne sans fin, accompagné d'une paix & d'une joie inaltérable. Pour vous en assurer la possession, il ne s'agit que d'en faire hommage à ce Maître suprême qui a fait de rien le ciel, la terre, & tout ce qu'ils contiennent. Voilà de belles promesses, dit le Roi; mais comme elles me paroissent incertaines, je ne puis abandon-

Greg.

Tur. Hist.

L. 1x. c.

26.

Bed. Hist.

L. 1.

ner pour elles ce que j'ai observé si longtemps, avec toute la nation des Anglois. Toutefois si d'autres les trouvent bien fondées, je ne prétends pas les priver des avantages que vous y attachez : attirez à votre religion tous ceux que vous pourrez persuader. Puisque vous venez de si loin par amour pour nous, & dans l'intention de nous faire part de ce que vous croyez de plus vrai & de meilleur; loin de vous maltraiter, je vais vous faire donner tout ce qui est nécessaire pour votre subsistance.

On fournit en effet aux missionnaires toutes les choses convenables, avec un logement dans la ville de Dorovern, capitale du royaume de Cant, & qui fut nommée dans la suite Cantorbéri. Ils pratiquèrent la manière de vivre des Apôtres & des premiers Fidèles, ne recevant que les choses indispensablement nécessaires à la vie. jeûnant & priant d'une manière si édifiante, qu'un grand nombre de ces insulaires méditatifs & judicieux, touchés sur-tout par cette prédication muette du bon exemple, demandèrent le baptême. Le Roi ravi lui-même de la pureté de la vie des missionnaires, & reconnoissant la solidité de leurs promesses aux miracles qu'ils faisoient pour les confirmer, crut enfin, & fut bap-

tifé :
rerer
plus
perso
Rom
être
moig
lance
la m
At
donn
Vica
avoit
bâtie
la dé
fit la
d'An
fiquet
voien
tion
lui m
Moin
pour
confu
cles
chrét
La
mais
ques
interv
le Ro

tilé : après quoi, les conversions s'opérèrent en foule. Ethelebert en avoit la plus grande joie : mais il ne contraignit personne ; parce qu'il avoit appris des Romains, que le service de J. C. doit être volontaire. Il se contentoit de témoigner de la confiance & une bienveillance particulière à ceux qui professoient la même religion que leur Souverain.

Augustin repassa en France, & fut ordonné évêque par saint Virgile d'Arles Vicaire du Pape dans les Gaules. Il y avoit à Cantorbéri une ancienne église, bâtie par les Romains : le nouvel évêque la dédia, sous le nom de S. Sauveur, en fit la métropole, ou plutôt la primatie d'Angleterre ; & le Roi la dota magnifiquement. Tous ces évènements ne pouvoient manquer de combler de consolation le S. Pape Grégoire. Augustin les lui manda par le Prêtre Laurent & le Moine Pierre, qu'il fit partir aussi-tôt pour Rome ; & par la même voie, il consulta le saint Père, sur plusieurs articles relatifs au régime de la nouvelle chrétienté.

Laurent ne revint que trois ans après ; mais avec un renfort d'ouvriers apostoliques, qu'on avoit préparés durant cet intervalle. Il étoit chargé de lettres pour le Roi & la Reine des Anglois, pour

ix. Eplst.
58.

Brunchaut dont le Pape loue extraordinairement la foi & la religion, pour les Rois ses petits-fils, & pour plusieurs évêques de France, auxquels il recomman-
doit instamment la mission d'Angleterre. Dans la lettre à Augustin, il commence par le féliciter des succès de ses travaux; puis il ajoute: Au milieu de tant de sujets de joie, ne cessez pas de trembler, mon très-cher frère. Dans les merveilles que le Seigneur daigne opérer par vos mains, souvenez-vous que quand les disciples disoient avec transport à leur divin Maître que les démons leur obéissoient en son nom, il leur répondit: *Ne vous réjouissez pas de cette puissance; mais seulement de ce que vos noms sont inscrits au Ciel.* Songez, ajoute le saint Pape, que ces graces d'éclat ne sont pas des graces pour vous; & que comme tous les élus ne font pas des miracles, tous ceux qui en font ne sont pas du nombre des élus. Tandis que le Tout-puissant agit au dehors par votre ministère, jugez-vous sévèrement en votre intérieur. Rappelez-vous toutes les fautes que vous avez commises, afin de réprimer l'orgueil qui pourroit s'élever dans votre cœur. Entre les preuves sans nombre des miracles de saint Augustin en Angleterre, il n'en est point de plus con-

vainca
de sain

Il ré
la con
qu'on
glise en
l'évêqu
second
les pa
réparat
avez c
oublier
stique,
velle l
mune,
Voilà p
& en
terre,
chanoir
& dans
soudiac
qui son
religieu
tion fin
l'abus c
dans l'E
stin éta
terre, l
d'autres
générale
on s'aff

vaincantes que ces avis sérieux de la part de saint Grégoire.

Il répond ensuite, sur les articles de la consultation qui lui avoit été adressée, qu'on doit partager les revenus de l'Eglise en quatre portions; la première pour l'évêque qui est obligé à l'hospitalité; la seconde pour le clergé; la troisième pour les pauvres, & la quatrième pour les réparations. Pour vous, ajoute-t-il, qui avez contracté & qui ne devez jamais oublier les engagements de la vie monastique, ayez soin d'établir dans la nouvelle Eglise des Anglois, la vie commune, à l'exemple des premiers Fidèles. Voilà pourquoi sans doute, à Cantorbéri, & en bien d'autres églises de l'Angleterre, les moines tenoient la place des chanoines. Saint Grégoire ordonne aussi, & dans les termes les plus forts, que les soudiacres, comme tous les ecclésiastiques qui sont dans les ordres sacrés, gardent religieusement la continence. Son attention singulière sur ce point provenoit de l'abus contraire, qu'il venoit de réformer dans l'Eglise de Catane en Sicile. Augustin étant encore seul évêque d'Angleterre, le Pape lui permet d'en ordonner d'autres, lui seul, jusqu'à ce que la discipline générale puisse être mieux observée. Alors on s'assemblera trois ou quatre, dit-il,

pour l'ordination; comme dans le monde on assemble des personnes déjà mariées, pour prendre part à la joie des noces.

C'est un crime, poursuit le Pape dans son instruction, d'épouser la femme, tant de son frère que de son père: cependant les deux frères peuvent épouser les deux sœurs. Mais quoique la loi Romaine permette les mariages des cousins-germains, l'Eglise qui compte ce degré pour le second, les interdit sévèrement, en accordant néanmoins la permission de se marier, au troisième & au quatrième degré. Les maris doivent s'abstenir de leurs femmes, tant qu'elles allaitent leurs enfans, comme il est du devoir maternel de le faire. Il n'y a point de temps réglé, où la femme, après ses couches, soit obligée strictement de s'absenter de l'église. Pour les temples des faux Dieux, le Pontife n'est pas d'avis qu'on les abatte, mais qu'après les avoir purifiés, on les fasse passer du culte des démons à celui du Seigneur. Et parce que les Idolâtres, dans leurs sacrifices, immoloient beaucoup de victimes dont ils faisoient des festins, il consent qu'aux fêtes des Martyrs & des autres Saints, les Anglois convertis prennent des repas modestes, sous des loges de feuillage dressées autour des églises; afin, dit-il, que par des ré-

jouiss
leur
joie
doit
durs,
on ne
en fau
Aug
établit
& dan
Et ele
avoit e
y persé
de son
années
saint C
toute sa
à ces E
tion n'e
de tout
applicat
papauté
comme
seul dio
ion por
l'obligat
indispens
par lui-
une sui
évangile
à la mes

jouissances usitées, mais innocentes, on leur inspire insensiblement le goût d'une joie intérieure & toute céleste. On ne doit pas ôter tout d'un coup à des esprits durs, leurs anciennes coutumes, comme on ne parvient pas à un lieu fort élevé en sautant, mais en montant pas à pas.

Augustin ayant reçu ces instructions, établit des évêques à York, à Londres, & dans quelques autres endroits. Le Roi Ethelbert, constant dans la foi qu'il avoit embrassée après de mûres réflexions, y persévéra avec édification jusqu'à la fin de son règne, qui dura encore plusieurs années, & qui fut très-heureux. Le Pape saint Grégoire, de son côté, ne cessa toute sa vie de prendre le même intérêt à ces Eglises naissantes, que si son attention n'eût pas été partagée entre les soins de toutes les autres Eglises. Malgré cette application continuelle aux devoirs de la papauté, il remplissoit ceux d'évêque, comme s'il n'eût été chargé que d'un seul diocèse. Pendant tout le cours de son pontificat, il ne cessa de regarder l'obligation d'instruire, comme la plus indispensable, ni d'administrer la parole par lui-même. Il avoit d'abord composé une suite de quarante homélies sur les évangiles ordinaires, qu'on lisoit dès-lors à la messe dans le même ordre qu'on les

y lit aujourd'hui. Il entreprit ensuite d'expliquer au peuple les prophéties d'Ezéchiël : matière convenable au malheur des temps, & non moins assortie au goût de l'Orateur, qui ramenoit volontiers le texte sacré au sens moral. Les trois premiers chapitres fournirent d'abord douze homélies à la fécondité de sa plume. Mais comme on appréhenda qu'il ne pût expliquer de la sorte la suite de l'ouvrage, on le pria d'entreprendre la dernière partie, qui concerne le rétablissement du temple de la sainte Cité, & qui devoit être la plus consolante. Il fit encore dix homélies sur cette matière, quoiqu'il n'en ait expliqué qu'un chapitre. Le touchant Orateur étoit si goûté, qu'on copioit ses Discours, tandis même qu'il les prononçoit.

Ses Dialogues ne furent pas reçus avec moins d'empressement: car il ne se contentoit pas d'instruire de vive voix; mais se croyant redevable aux Fidèles de tout ordre & de tout pays, il cherchoit à les instruire & à les édifier en toute manière. Il composa les Dialogues, à la prière de ses frères; c'est-à-dire, des clercs & des religieux avec lesquels il vivoit familièrement. On racontoit beaucoup de miracles faits en Italie depuis un certain nombre d'années; & les personnes d'une

piété
tenir l
lui-mê
leux,
les dif
sonner
restoie
rustiqu
rans. L
efficace
bards,
la vérité
opérés
nation.
monde
ordinaire
ment,
dément
ou du
la censi
pris, il
prudenc
élevées
plus pu
chrétien
blement
Saint G
s'il n'exa
titude de
trouvé l
stique,

piété solide souhaitoient ardemment d'en tenir le recueil du S. Pontife. Il regardoit lui-même cette collection de faits merveilleux, comme beaucoup plus propre que les dissertations savantes & tous les raisonnemens, à persuader les Infidèles qui estoient en Italie, presque tous serfs rustiques, ou soldats barbares & ignorans. En effet, elle servit d'autant plus efficacement à la conversion des Lombards, qu'ils connoissoient par eux-mêmes la vérité de la plupart de ces prodiges, opérés depuis peu sur des gens de leur nation. Cet ouvrage fut reçu de tout le monde avec des applaudissemens extraordinaires, & il a été estimé invariablement, pendant huit à neuf siècles. Pour démentir le respect de toute l'antiquité, ou du moins pour porter l'amertume de la censure jusqu'à la dérision & au mépris, il ne falloit pas une moindre imprudence que celle des hérésies qui se sont élevées contre le célibat religieux & les plus pures observances de la perfection chrétienne : mais leur haine, trop visiblement intéressée, se décrie elle-même. Saint Grégoire leur seroit moins odieux, s'il n'exaltoit dans ses dialogues une multitude de saints personnages qui avoient trouvé leur sainteté dans la vie monastique, & s'il n'y constatoit la croyance

des points capitaux de doctrine, contre lesquels nos schismatiques réformateurs ont fait leur tardive & sacrilège protestation. Les vertus & les miracles du S. Patriarche des cénobites de l'Occident remplissent tout le second livre de ces pieux dialogues. Dans le quatrième, principalement employé à prouver l'immortalité de l'ame, le saint docteur enseigne qu'il y a un purgatoire, pour purifier par le feu les ames des défunts des moindres souillures, & pour expier ce qui ne l'a point été par la satisfaction.

Mais ce qui indispose encore davantage les Protestans contre saint Grégoire, c'est l'ouvrage qu'il intitule le Sacramentaire, & qui forme le recueil des prières & des cérémonies que doit faire le prêtre dans l'administration des Sacremens & la célébration du saint Sacrifice. Le Pape Gélase avoit déjà fait la collection des messes de toute l'année. Mais saint Grégoire, après plusieurs retranchemens & quelques additions, mit le tout en un volume, qui eut alors la plus grande célébrité, & qui lui a fait attribuer tout l'ouvrage. Il n'en est point qui fasse mieux sentir tout le respect qui est dû à nos saintes solemnités, quelques minutieuses qu'en puissent paroître certaines observances. On les voit révérees &

pratiq
haute
d'aujo
qu'au
tons.
pseun
entier.
à l'offe
que les
dans n
ne des
temps
troit,
dis qu
saint,
çoit m
le célé
chanter
tout ét
offroien
fécratio
mêmes.
Romain
nion de
put s'en
nommer
qu'elle a
Saint vo
d'une. C
l'hostie,
montra

pratiquées religieusement dans la plus haute antiquité. L'ordre & les prières d'aujourd'hui sont presque les mêmes, qu'aux temps les plus reculés. Nous chantons encore à l'introit un verset du psaume qu'on chantoit autrefois tout entier. On a fait le même changement à l'offertoire & à la communion; parce que les communions moins nombreuses, dans nos messes devenues plus fréquentes, ne demandent plus le même espace de temps qu'autrefois; non plus que l'introit, qui se disoit anciennement, tandis que le peuple entroit dans le lieu saint, & qu'un nombreux clergé s'avançoit majestueusement vers l'autel. Aussi le célébrant donnoit-il le signal pour chanter le *gloria Patri* du Ps. quand tout étoit prêt. C'étoient les Fidèles qui offroient le pain & le vin pour la consécration, & qui faisoient ce pain eux-mêmes. A cette occasion, une dame Romaine recevant un jour la communion de la main de saint Grégoire, ne put s'empêcher de sourire en entendant nommer corps de Jesus-Christ, le pain qu'elle avoit fait de ses mains. Mais le Saint voulant affermir la foi chancelante d'une Chrétienne si foible, fit garder l'hostie, se mit en prières, puis la lui montra changée en chair, à la vue de

tout le monde. Pour le canon de la messe; on le lit encore dans le sacramentaire de saint Grégoire, tel mot pour mot que nous le récitons aujourd'hui, excepté ces seules paroles, *desque nostros in tua pœce disponas*, qu'on croit qu'il ajouta à la seconde oraison, pour demander la paix au Seigneur, dans ces temps de trouble & de calamité. Il n'y a guère plus de différence entre notre canon & celui qui se trouve dans un traité des Sacremens qu'on attribue à saint Ambroïse, & qui est incontestablement très-ancien. Comme les messes, & sur tout les messes solennelles étoient beaucoup moins fréquentes alors qu'aujourd'hui, on avoit marqué les églises où l'office se devoit célébrer en ces jours, & même chaque jour du carême & des quatre-temps. Telle est l'origine des stations, réglées pour Rome dans le sacramentaire de saint Grégoire, comme elles le sont encore dans le missel Romain. Il faut observer que les fêtes des saints se célébroient toujours dans les églises où reposoient leurs reliques.

On verra sans doute avec plaisir, comment on distribua pour ces stations, tant les ecclésiastiques que les églises de la capitale du monde chrétien. Cette ville im-

mense

menle
guste
dans l
toit qu
les égli
servant
maine,
de serv
me, le
à Rom
triarcha
filiques.
de Latr
Marie-N
ville, &
tulaires,
du cinqu
prement
prêtres d
Cardinal
à ce que
conies,
distributi
sous l'arc
gionaires
un adm
Père de
compte a
qu'ils fust
jurisdictio

Tome

menſe avoit été diviſée par l'Empereur Auguſte en quatorze régions ou quartiers: mais dans l'uſage eccléſiaſtique on n'en comptoit que ſept, entre leſquelles on partagea les églifès & le clergé. Ainſi tous les clercs ſervant tour à tour chaque jour de la ſemaine, ceux du troiſième quartier étoient de ſervice le dimanche; ceux du quatrième, le lundi, & ainſi de ſuite. Il y avoit à Rome quatre fortes d'églifès; les patriarchales nommées particulièrement baſiliques, au nombre de cinq, S. Jean de Latran, S. Pierre du Vatican, ſainte Marie-Majeurè, S. Laurent hors de la ville, & Ste Croix de Jérusalem; les titulaires, au nombre de trente dès la fin du cinquième ſiècle, & qui étoient proprement les paroiffes gouvernées par des prêtres dont le chef ſe nommoit Prêtre Cardinal, & à quelques égards répondoit à ce que nous appelons Curé; les diaconies, où il y avoit des bureaux pour la diſtribution des aumônes, gouvernées ſous l'archidiacre, par les ſept diacres régionnaires, un pour chaque région, & par un adminiſtrateur temporel, nommé le Père de la diaconie, & qui devoit rendre compte au Pontife. S. Grégoire vouloit qu'ils fuſſent clercs, & exempts de la juridiſtion ſéculière; afin que les laïcs

n'eussent aucune occasion d'envahir le bien des pauvres. Outre les sept diacres régionaires, il y en avoit d'autres dans les églises titulaires, sous la dépendance du Prêtre Cardinal. Enfin les oratoires ou chapelles, qui n'avoient régulièrement ni prêtre en titre, ni office public, se trouvoient la plupart dans les cimetières; & l'on y envoyoit un prêtre, quand on jugeoit à propos d'y faire célébrer. Il y avoit des oratoires dans quelques maisons particulières; & quelques oratoires aussi, faisant exception à la règle générale, avoient un prêtre titulaire pour y célébrer la messe, quand le fondateur le souhaitoit; ou à certains jours de dévotion, qui y attiroient un grand concours de Fidèles. Ces oratoires étoient des espèces de titres d'un second ordre.

Outre les rits du sacrement & du sacrifice de l'Eucharistie, on trouve dans le sacramentaire de S. Grégoire, & dans le livre des Rubriques Romaines, qui est au moins de son ter, les cérémonies du baptême, de l'ordination, des processions publiques & des litanies, avec la bénédiction des cierges, des cendres, des rameaux, & plusieurs autres pratiques respectables par leur antiquité, comme par la piété qu'elles inspirent. Il y eut ce-

penda
le Pa
glise
de l'E
sans i
qui pa
que les
parut
se prév
répliqu
soumise
& l'Ev
rent en
toute au
que bon
lière, je
nier de
l'indiffé
& le bien
de ce qu
Enfin
ravaler,
& c'est d
appelle en
gorien.
une école
de trois
cablé qu'
il employe
chanter les

pendant des murmureurs qui accusèrent le Pape Grégoire, de faire injure à l'Eglise Romaine, en adoptant les usages de l'Eglise de C. P. Mais il fit voir, que, sans imiter la Nouvelle Rome, dans ce qui paroissoit nouveau, il n'avoit rétabli que les anciennes coutumes. Sur ce qu'on parut craindre ensuite, que les Grecs ne se prévalussent de ce procédé; qui doute, répliqua-t-il, que cette Eglise ne soit soumise au S. Siège; comme l'Empereur & l'Evêque de Constantinople le déclarent en toute occasion. Si cette ville, ou toute autre moins considérable a quelque bonne pratique qui lui soit particulière, je suis prêt à imiter jusqu'au dernier de mes inférieurs. Le dédain ou l'indifférence ne fait pas la prééminence; & le bien ne consiste pas dans le mépris de ce qu'on peut apprendre de meilleur.

Enfin ce grand Pape ne crut pas se ravalier, en réglant le chant de l'Eglise; Joan.
& c'est de lui que nous tenons ce qu'on Diac. 11.
appelle encore de son nom le chant Gré- c. 6.
gorien. Pour cela, il établit à Rome une école de chantres, qui subsista plus de trois cens ans après lui. Tout accablé qu'il étoit d'affaires & de travaux, il employoit des heures entières à faire chanter les jeunes clercs, qu'il animoit,

qu'il accompagnoit, qu'il menaçoit assez souvent, dit-on, l'instrument de la correction à la main. Il avoit le goût exquis, & l'oreille d'une justesse parfaite. Toutes les Eglises se faisoient un plaisir d'adopter son chant. Les Gaulois regarderent comme une faveur, d'être instruits par des élèves de son école, qui passerent par les Gaules avec les missionnaires de l'Angleterre. Le Diacre Jean qui vivoit dans le neuvième siècle, dit avoir vu, avec l'original de l'antiphonier du Saint qu'on gardoit encore, le lit de repos où il se mettoit quand il faisoit chanter les enfans, & l'instrument dont il les menaçoit.

Pour suffire à tant d'occupations différentes, il devoit jouir au moins d'une santé inaltérable. Mais il éprouvoit tout au contraire de perpétuelles infirmités. C'étoit un gros & grand corps, comme il le dit dans ses lettres, qui n'avoit que les apparences de la force. Sa complexion délicate avoit encore été altérée par ses pénitences excessives, long-temps avant son pontificat; en sorte qu'il étoit réduit à la nécessité, si onéreuse à son austère vertu, de prendre souvent de la nourriture, mais peu à la fois. Il étoit encore tourmenté habituellement par une goutte

si vi
fa vi
il l'a
je su
doul
de f
heure
après
recou
cruels
cre p
vivre.
rer la
temps
n'est p
la gou
répand
convul
cun de
mon c
comme
En un
j'anime
de mali
un supp
comme
Mais
davanta
envoya
perfect

si violente, qu'on craignoit souvent pour sa vie. Il y a près de deux ans, écrivoit-il l'an 600 à S. Euloge d'Alexandrie, que je suis retenu au lit, avec de si grandes douleurs aux pieds, qu'à peine les jours de fêtes puis-je être levé pendant trois heures, & célébrer l'office. Aussi-tôt après la violence du mal m'oblige à me recoucher. Il a ses degrés, plus ou moins cruels: mais il n'est jamais assez médiocre pour me laisser goûter le plaisir de vivre, ni assez excessif pour me procurer la consolation de mourir. Il y a longtemps, écrivit-il l'année suivante, qu'il n'est plus question de me lever. Quand la goutte me quitte, un feu dévorant se répand dans tout mon corps, porte les convulsions ou la défaillance dans chacun de mes membres, & affecte jusqu'à mon courage. Je sens tant d'autres incommodités, que je ne puis les spécifier. En un mot, toute la masse de chair que j'anime à peine, est tellement imbibée de malignes humeurs, que la vie m'est un supplice. J'attends & désire la mort, comme mon unique remède.

Mais le Seigneur, pour épurer encore davantage la vertu de son serviteur, lui envoya une peine d'esprit, dont la seule perspective lui fut plus sensible que tou-

tes les souffrances du corps. Heureusement, elle n'eut presque point d'autres suites, que les premières alarmes. L'Empereur Maurice étoit justement cher au saint Pontife, pour les tendres liaisons qu'ils avoient depuis long-temps ensemble, & plus encore pour le zèle de ce Prince à soutenir & à procurer tout ce qui tendoit au bien de l'Eglise. Cet Empereur donna cependant une déclaration, portant défense à ceux de ses sujets qui avoient exercé des charges publiques, ou qui étoient enrôlés dans la milice, d'embrasser la vie monastique. Le Pape fut extraordinairement affligé d'un ordre qui lui sembloit fermer la porte du salut à un grand nombre de Fidèles; fit de vives remontrances, & néanmoins se soumit préalablement à l'autorité qui avoit droit sur les choses de cet ordre. C'est ainsi qu'il s'en exprima: & il envoya lui même le rescrit impérial dans les différentes provinces. Ce qui édifia tellement l'Empereur, qu'il modifia son ordonnance, & défendit seulement de recevoir dans les monastères les hommes engagés dans les affaires publiques, avant qu'ils eussent rendu leurs comptes. Quant aux gens de guerre, il ordonna de bien examiner leur vie, & de ne les admettre à la profession

vij. Ind.
1. Epist.
11.

régu
pend
liers
trefo
stinie
toit
cond
guerr
& re
temp
& leu
d'entr
du pa
Ma
pable
neste
cilier
faisant
une b
Avares
des pr
par tét
d'or;
& moi
noie.
Barbare
massacr
mains,
l'Emper
qu'il en

régulière, qu'après les avoir éprouvés pendant trois ans dans leurs habits séculiers. Telle étoit la règle générale, autrefois établie par les nouvelles de Justinien. Mais saint Grégoire se contentoit de deux ans de probation, pour les conditions ordinaires. Pour les gens de guerre, il ne diminuoit rien des trois ans, & recommandoit que pendant tout ce temps on éprouvât soigneusement leur vie & leurs mœurs, de peur que quelqu'un d'entr'eux ne se repentit dans la suite, du parti qu'il auroit embrassé.

Maurice se rendit beaucoup plus coupable par un trait de dureté, aussi funeste dans ses suites, que difficile à concilier avec le caractère tendre & bienfaisant de cet Empereur. Ayant perdu une bataille contre le Can ou Roi des Avars, il refusa de payer la rançon des prisonniers, quoiqu'on ne demandât par tête que la sixième partie d'un sou d'or; ce qui ne faisoit que quatre oboles, & moins de vingt sous de notre monnoie. Ce refus sordide mit le Vainqueur Barbare dans une telle colère, qu'il fit massacrer sur le champ les soldats Romains, au nombre de douze mille. Alors l'Empereur sentit sa faute si vivement, qu'il envoya de l'argent & des cierges.

aux principales églises & aux principaux monastères, afin qu'on y priât le Seigneur de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre. Il obtint l'effet de ces prières.

L'an 602, ayant voulu obliger ses troupes à passer l'hiver au delà du Danube, elles se mutinerent avec fureur, chassèrent leur Général Pierre, frère de Maurice, & proclamèrent Empereur un simple centurion, nommé Phocas. La ville impériale suivit l'exemple de l'armée. Maurice fut obligé de s'en fuir de nuit, après avoir quitté toutes les marques de sa puissance, qui ne faisoient plus que son effroi. Il n'en fut pas moins reconnu. On l'arrêta, avec sa femme, cinq de ses fils, & ses trois filles; c'est-à-dire tous ses enfans, excepté l'aîné de ses fils, nommé Théodose, qu'il avoit déjà fait couronner Empereur, & qui échappa pour lors au Tyran. Maurice & ses cinq fils furent impitoyablement égorgés, près de Calcédoine. Le carnage commença par les jeunes princes, qu'on fit mourir sous les yeux de cet infortuné père, sans qu'il lui échappât un seul mot de plainte. Tout ce qu'on lui entendit dire durant le massacre, ce furent ces paroles du pseaume: *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement est équitable.* Il arriva même que la nourrice du plus jeune de ces Princes, pour lui

Theoph.
Simoc.
vilj. 10.
Chr.
Pasch.
p. 378.

sa
fil
bo
en
pas
le
de
la
scèn
jour
Ma
Un
va
sa
qu'e
Ph
Cyr
à Ro
voir
l'ordr
vit m
curer
empé
dema
tre le
l'Emp
Phoca
dinaire
en ét
contra

sauver la vie, lui substitua son propre
 fils, qu'elle eut la force de livrer aux
 bourreaux. Maurice s'en aperçut, &
 en avertit Phocas, en disant qu'il n'étoit
 pas juste de faire souffrir l'innocent pour
 le coupable. On fit encore périr le frère
 de l'Empereur, & plusieurs personnes de
 la première distinction. Cette effroyable
 scène fut donnée le mardi vingt-septième
 jour de novembre de l'an 602, après que
 Maurice eut régné vingt ans & trois mois.
 Une de ses filles nommée Sopatre, trou-
 va sa sanctification dans les calamités de
 sa famille, & parvint à une si haute vertu,
 qu'elle est honorée comme sainte par l'église.
 Phocas fut couronné par le Patriarche
 Cyriaque, & ses images furent envoyées
 à Rome. Le saint Pape ne pouvoit les
 voir sans horreur : mais il se soumit à
 l'ordre terrible de la Providence. Il écri-
 vit même au nouveau Maître, pour pro-
 curer tout le bien, ou du moins pour
 empêcher tout le mal qu'il pourroit. Il
 demanda en même temps du secours con-
 tre les Lombards, dont les troubles de
 l'Empire augmentoient l'audace. Mais
 Phocas, assez embarrassé par les suites or-
 dinaires des grands attentats, n'étoit pas
 en état d'en envoyer. Le Pontife fut
 contraint d'user de sa ressource accoutu-

mée; c'est-à-dire de s'épuiser en libéralités, pour ménager le sang des Fidèles. Enfin consumé de travaux, de chagrins & de maladies, il mourut le treizième de mars de l'année 604, après avoir tenu le saint Siège treize ans, six mois & dix jours. Il fut enterré à saint Pierre, près du lieu où reposoient saint Léon & quelques autres de ses plus illustres prédécesseurs.

S. Grégoire est celui de tous les Papes dont il nous reste le plus d'écrits; sans y comprendre les commentaires sur le livre des Rois & sur le Cantique, que l'on croit être de Claude abbé de Classe; quoiqu'ils se trouvent entre les œuvres de saint Grégoire. Cet Abbé écrivit de mémoire ce qu'il avoit appris du saint Docteur, non-seulement sur les livres des Rois, mais sur l'Heprateuque, les Prophètes & les Proverbes. Le Saint trouva qu'il avoit altéré son sens en beaucoup d'endroits, & il fit retirer les écrits, à la mort de Claude: ce qui n'a point empêché qu'on ne les glisât par la suite dans la collection des œuvres de ce saint Pape. Ceux que composa incontestablement saint Grégoire, sont les Morales sur Job, divisées en trente-cinq livres, vingt-deux homélies sur Ezéchiël, quarante sur les Evangiles, quatre livres de dialogues, & douze de lettres. L'An-

tip
to
di
di
fly
se
ma
pet
car
C
pall
qu'i
lui
que
boit
qui
l'usa
vreté
tout
ralité
mona
vue
temp
& de
Le
bleau
ment
goire.
le tou
guerr
noirs

tiphonaire & le Sacramentaire sont aussi tout entiers de lui, excepté quelques additions qu'on y a faites, comme il est ordinaire dans ces sortes d'ouvrages. Le style de ce Père, & sur-tout sa diction, se sentent du mauvais goût de son siècle: mais ce défaut est avantageusement compensé par l'onction divine, qui fait le caractère de son éloquence.

On conserva, avec son corps, son pallium, sa ceinture, & un reliquaire qu'il portoit au cou, & qu'on présume lui avoit tenu lieu de la croix pastorale que portent nos évêques. Ce n'est qu'une boîte d'argent, extrêmement mince, & qui montre, comme tout ce qui étoit à l'usage du Saint, la simplicité & la pauvreté évangélique d'un Pontife, si grand toutefois & si magnifique dans ses libéralités. Il s'étoit fait peindre dans son monastère de saint André, pour que la vue de son portrait rappelât plus longtemps à ses moines l'esprit de ses leçons & de leur profession.

Le Diacre Jean qui avoit vu ce tableau: nous a laissé, d'après ce monument, la peinture suivante de saint Grégoire. Il étoit d'une grande taille, avoit le tour du visage mitoyen entré la longueur & la rondeur, les cheveux assez noirs & frisés, le devant de la tête chauve,

Joan.
Diac. Vit.
iv. 30.

Cap. 70.

avec deux petits toupets, la couronne grande, la barbare médiocre, le front beau, la physionomie noble & fort douce. Son vêtement consistoit en une planète ou chasuble de couleur de chataigne, une dalmatique, avec le pallium entortillé autour des épaules & pendant sur le côté. Le Diacre Jean ajoute qu'on avoit coutume de peindre le S. Esprit en forme de colombe, sur la tête de ce Père : tant on étoit convaincu de l'assistance qu'il en recevoit, & dont l'onction divine se rend encore sensible dans la lecture de ses œuvres : écrits pleins de lumière & de chaleur, d'une doctrine toujours exacte, contenant presque eux seuls tout l'ensemble de la religion, les vérités de la foi & de la morale dans leur plus grande pureté.

Tel fut, dans l'ordre des temps, le dernier de ces quatre Pères qu'on a cru pouvoir comparer aux quatre Évangélistes; & tel, dans l'ordre du mérite, un des plus illustres docteurs extraordinairement suscités, pour répandre sur tous les siècles à venir, les dons lumineux du bel âge de l'Église, auquel il conserva, jusqu'à la fin du sixième siècle, cette qualification honorable.

Fin du Tome VI.



CHRO

De

P

XLIX. C

mort l

L. Symm

22 No

Juill.

LI. Hor

Juill. 5

LII. Sain

Août

Mai

LIII. Fé

Juillet

comme

tobre

LIV. Bo

né 15

en Oct

LV. Jean

Janv.

Mai



T A B L E

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 496, jusqu'à l'an 604.

TOME SIXIÈME.



PAPES.

- XLIX.** **S**aint Anastase II, mort le 27 Nov. 498.
L. Symmaque ordonné le 22 Nov. 498, mort 19 Juill. 514.
LI. Hormisdas, élu 26 Juill. 514, mort 6 Août 523.
LII. Saint Jean I, élu 13 Août 523, mort 13 Mai 526.
LIII. Félix III, élu 24 Juill. 526, mort au commencement d'Octobre 530.
LIV. Boniface II, ordonné 15 Oct. 530, mort en Oct. ou Nov. 532.
LV. Jean II, ordonné 22 Janv. 533, mort 27 Mai 535.

SOUVERAINS.

EMPEREURS.

- A** Anastase, mort en 518.
J Justin I, 527.
J Justinien I, 365.
J Justin II, 578.
T Tibère II, 582.
M Maurice.

ROIS DE FRANCE.

- C**lovis, premier Roi Chrétien-Catholique, converti en 496, mort en 511.
Thierri, Roi de Metz, 534.
Clodomir d'Orléans, 524.
Childebert de Paris, 558.
Clotaire de Soissons, puis de toute la monarchie, 561.
Chérébert de Paris, 567.

T A B L E.

P A P E S.

- LVI. Zéopir, ord. 3 Juin
535, mort 22 Avr. 536.
LVII. Silvère, ord. 8 Juin
536, mort 20 Juin 538.
LVIII. Vigile, ord. 22
Nov. 537, mort 10
Janv. 555
LIX. Pélage I, consacré
en Avril 555, mort pre-
mier Mars 560.
LX. Jean III, conf. 18
Juill. 560, mort 13
Juillet 573
LXI. Benoît Bonose, ord.
3 Juin 574, mort 30
Juill. 578.
LXII. Pélage II, consacré
le 30 Nov. 578, mort
8 Févr. 590.
LXIII. Saint Grégoire le
Grand, élu 8 Fév. 590,
mort 12 Mars 604.

ANTIPAPES.

- Laurent, regardé 498.
Dioscore, regardé 530.
Vigile, regardé d'abord
comme Antipape.

R O I S D E F R A N C E.

- Gontran d'Orléans, 593.
Chilpéric de Soisson, 584.
Sigebert de Metz, 575.
Clotaire II.

R O I S D' E S P A G N E.

- Récarède, premier Roi
Catholique, embrasse la
vraie foi en 587, meurt
en 601.
Liuva II, mort en 603.
Vittéric.

R O I S D' A N G L E T E R R E.

- Ethelbert, Roi de Cant,
l'un des sept royaumes
qui composent l'Hep-
tarchie, embrasse le
premier le Christianis-
me, en 597.

D E
form

Sévère
des A
Thémis
Aguc
à J.
de no
Barbanie
qui s
C. n.
appa
Jacques
Euty

Jean Phi
Trith
tolen
la Tr
Origén
Incorr

T A B L E

Sectaires.

Persecutions.

DEntérius corrompt la forme du baptême, en 506.
 Sévère Eutychien, chef des Acéphales, 512.
 Thémistius, chef des Agnoïtes qui refusoient à J. C. la connoissance de nos mystères, 530.
 Barsaniens ou Sémidulites, qui soutenoient que J. C. n'avoit souffert qu'en apparence, 535.
 Jacques-Zanzale, chef des Eutychiens Jacobites, 535.
 Jean Philopone, chef des Trithéites qui admettoient trois Dieux dans la Trinité, 537.
 Origénistes, 537.
 Incorruptibles, 564.

L'Empereur Anastase persécute à plusieurs reprises les Catholiques attachés au Concile de Calcédoine.
 Persecution des Vandales en Afrique, depuis l'an 506, jusqu'à la mort du Roi Trasamond, en 523.
 Horribles cruautés du Juif Dunaan contre les Chrétiens Omérites, en 522.
 Persecutions de Cosroës, Roi de Perse, sur les frontières de l'Empire, en 542.
 Cruautés diverses des Lombards contre les Fidèles.
 Persecution du Roi Lévigilde en Espagne, en 586 & 587.

T A B L E.

Ecrivains Ecclesiastiques.

Ennodius, élevé sur le siège de Pavie, vers l'an 510. Il a laissé beaucoup de lettres & d'opuscules, dont quelques-uns fournissent de bons renseignemens pour l'histoire.

Boèce, l'un des meilleurs écrivains de son temps en prose & en vers, eut la tête tranchée en 524, par ordre du Roi Théodoric, pour ses intelligences avec les Grecs, à ce qu'on prétend. Il nous reste de lui un traité de la Trinité, un autre des deux Natures en J. C. & cinq livres éloquens, intitulés de la Consolation de la Philosophie.

Saint Fulgence, évêque de Ruspe, 533. Il mérite le nom qu'on lui a donné d'*Augustin de son siècle*, tant pour son éloquence, que pour avoir été celui des disciples de ce Père, qui en a le mieux saisi & développé la doctrine.

Principaux Conciles.

Concile de Rome 499. Le Pape Symmaque, avec soixante-douze évêques, y rendit différens décrets, pour faire cesser les abus qui le commettoient à l'élection des Papes, gênée par la puissance séculière.

Concile de Rome, 501, où le Roi Théodoric envoya un évêque en qualité de visiteur, pour juger des prétentions de Symmaque & de Laurent à la papauté. Symmaque refusa d'y comparoître.

Concile de Palme, 502. Cent quinze évêques, y déclarèrent le Pape Symmaque déchargé devant les hommes, des accusations intentées contre lui, laissant le tout au jugement de Dieu. Ils annullerent aussi une ordonnance par laquelle le Préfet du Prétoire avoit défendu d'élire ou de consacrer l'Evêque de Rome, sans le con-

Ec

Dents
Scy
sais
can
font
tales
Siric
C'est
l'usage
naiss
Arator
glisse
bilé,
sion
des
Ferrand
thage
S. Fu
des
cond
chapt
une
Pères
abrége
quelq
S. Césai
Il not
mélies
touch
tres o
édition
ponden
Cassido
d'un g
vrages

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

Denis le Petit, moine Scythe, vers 540. Il a fait une collection de canons, dans laquelle sont insérées les décrétales des Papes, depuis Sirice jusqu'à Anastase. C'est lui qui a introduit l'usage de dater de la naissance de J. C.

Arator, soudiacre de l'Eglise Romaine, a publié, en 544, une version en vers des Actes des Apôtres.

Ferrand, diacre de Carthage, & disciple de S. Fulgence, se déclara des premiers contre la condamnation des trois chapitres. On a de lui une Bibliothèque des Pères, une Collection abrégée des canons, & quelques opuscules.

S. Césaire d'Aries, 512. Il nous a laissé des Homélies instructives & touchantes, avec d'autres ouvrages, dont les éditions jusqu'ici ne répondent pas à leur mérite.

Cassiodore, 563. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, tant de Philo-

*Principaux Con-
ciles.*

sentement de l'Empereur.

Concile d'Agde, 506. On y fit 48 canons de discipline, & l'on y en ajouta depuis 25 autres, tirés des conciles postérieurs. On y trouve l'origine des bénéfices ecclésiastiques.

Premier Concile d'Orléans 511, pour la discipline cléricale & monastique.

Concile de l'arragone 516. On y ordonna que l'observation du dimanche commenceroit dès le samedi: ce qui a donné l'origine à l'usage où l'on est en Espagne de s'abstenir d'œuvres serviles le samedi sur le soir.

Concile d'Epone, c'est à dire d'Albon au dioc. de Vienne, 517. Il fut composé de tous les évêques du royaume de Bourgogne, & fit 40 canons. On y abolit la consécration des diacouneffes.

Concile de C. P. On y remit le Concile de Calcédoine & S. Léon dans les diptyques: on

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

sophie que de Théologie. Les plus estimés sont les Institutions aux Lettres Divines, & le traité de l'Ame. Il fit aussi traduire de grec en latin, sous le titre d'Histoire tripartite, les Histoires Ecclési. de Socrate, de Sozomène & de Théodoret, en rangeant selon l'ordre chronologique les faits rapportés par ces trois Historiens.

Libérat, diacre de Carthage, auteur de l'Histoire abrégée qui nous reste du Nestorianisme & de l'Eutychéisme.

Victor, évêque de Tunnone en Afrique, & défenseur ardent des trois chapitres, 569. Il a laissé une Chronique, qui commence en 444, & finit en 565.

Jean le Scholastique, patriarche de Constantinople, 578. Il a fait une collection de canons, rangée selon l'ordre des matières.

Evagre le Scholastique a fait une Histoire Ecclési. qui commence ou So-

*Principaux Con-
ciles.*

rétablit les catholiques persécutés, & l'on condamna les hérétiques, sans épargner le nom d'Acace.

Concile de Brévi au pays de Galles, 519, pour éteindre en Angleterre les dernières étincelles du Pélagianisme.

Concile de Sardaigne, vers 521, tenu par les évêques exilés d'Afrique, touchant la Grace & le Libre Arbitre.

Concile de Carthage, 525, pour rendre grâce à Dieu de la paix accordée à l'Eglise d'Afrique. On y maintint les monastères dans leurs exemptions.

II. Concile d'Orange, 529. On y soucrivit plusieurs articles envoyés par le saint Siège, touchant la nécessité de la grace pour le commencement même du salut, & sur la gratuité du don de persévérance.

Concile de Vaison, 529, où l'on introduisit en France la coutume de chanter le *Kyrie elay*.

E
cr
niff
43
juic
Jean le
de C
On
lies
S. Gré
Il m
des
vres
faits
profi
bliffé
nifm
jusqu
livres
Mira
Sainte
vrag
style
mé,
trop
des p
cepen
fance
au m
qui s
son t
quels
perme
en do
son t

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

crate & Théodore et finissent, c'est à dire vers 431, & qui continue juiqu'à l'an 494.

Jean le Jeuneur, patriarche de Constantinople, 596.

On a de lui des homélies & deux Pénitentiels.

S. Grégoire de Tours, 596.

Il nous a laissé l'histoire des François en dix livres, comprenant les faits ecclésiastiques & profanes, depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules jusqu'à l'an 595; huit livres de la Vie & des Miracles de différens Saints, & d'autres ouvrages. Quoique son style soit dur & peu limé, & que l'Auteur soit trop crédule au regard des prodiges, il fournit cependant des connoissances utiles & sûres, au moins pour les faits qui se sont passés de son temps, & sur lesquels sa haute vertu ne permet pas de révoquer en doute la vérité de son témoignage.

*Principaux
Conciles.*

son, à la messe & aux autres offices, selon l'usage des Eglises d'Orient & d'Italie.

Concile de Rome, 531, dans lequel Boniface II révoqua le décret qu'il avoit fait signer aux évêques, pour être autorisé à se choisir un successeur.

Concile de Constantinople, 536, où le Pape Agapit fit substituer Mennas à la place d'Anthime de C. P. & condamna d'autres évêques hérétiques de l'Orient.

III. Concile d'Orléans, 528. On y voit que l'année commençoit alors en France avec le mois de mars.

Concile de C. P. vers l'an 543, pour approuver l'édit de Justinien, qui anathématisoit l'Origénisme.

Concile de Mopsueste 550, pour s'assurer que le nom de l'Evêque Théodore n'étoit pas dans les diptyques, & en rendre compte au Pape.

T A B L E.

Principaux Conciles.

Concile de C. P. V général, depuis le 5 mai jusqu'au 2 juin 553. Cent soixante évêques y condamnerent les trois chapitres, & leurs auteurs morts dans la communion de l'Eglise, malgré l'absence du Pape Vigile, qui refusa de s'y trouver. On y condamna aussi les erreurs d'Origène. Le Pape se rendit ensuite à l'avis du Concile, & donna une constitution pour le confirmer.

Concile de Jérusalem, 553, pour la confirmation du cinquième Concile.

Premier Concile de Brague, 563, où se consumma la conversion des Suèves, & se publièrent plusieurs décisions contre les Ariens & les Priscillianistes.

II. Concile de Maçon, 585. On y défendit la plaidorie, ainsi que les œuvres serviles, le dimanche, & l'on y ordonna le paiement de la dîme. C'est le premier Concile qui fasse mention expresse de la dîme ecclésiastique, comme dette: mais il y est dit, qu'autrefois tous les Fidèles étoient exacts à la payer.

Concile de C. P. 588, où Jean le Jeuneur se fit donner le titre de Patriarche Œcuménique.

Concile de Metz, 590. Gilles de Reims y fut déposé pour des crimes d'Etat, & l'on y termina l'affaire des religieuses de Poitiers, révoltées contre leur abbesse.

Concile de Gévaudan, 590, qui attache la note de bâtardise aux enfans que la femme du Comte Eulalius d'Auvergne, depuis son mariage avec lui, avoit eus du Comte Didier.

Concile de Rome, 590, contre les évêques schismatiques de l'Italie.

Conciles de Rome, 591, où S. Grégoire, après avoir dit qu'il révéroit les quatre premiers conciles comme les quatre évangiles, ajoute qu'il porte le même respect au cinquième.

Conc
de
con
de
les
Conc
pré
Conc
lom
voit
Conc
béri
Bret
Rom
pays

T A B L E.

Principaux Conciles.

Concile de Rome, 595. On y absout Jean, prêtre de Calcédoine, qui avoit appelé au Pape de la condamnation portée contre lui par le Patriarche de C. P. Les prêtres assis comme les évêques, & les diacres debout y eurent voix délibérative.

Concile d'Huesca, 598, pour obliger au célibat les prêtres, les diacres & les sous-diacres.

Concile de Sens, 601, où l'on proposa que S. Colomban refusa de se présenter, parce qu'on y devoit agiter la question de la Pâque.

Concile d'Angleterre, 604. S. Augustin de Cantorbéri y ayant exhorté sans succès plusieurs évêques Bretons à se conformer aux usages de l'Eglise Romaine, leur prédit les fléaux qui désolèrent le pays quelque temps après.

F I N.

